TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 298 — 38 PAGES — VENDREDI 10 MARS 1978

Baisse sensible du franc

Le deutschemark à son cours record : 2,39 F

LIRE PAGE 38

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,60 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 350 l.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 17 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 din.

Tarif des abonnements page 18

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

DÉTENTE EN AFRIQUE DE L'OUEST

M. Sekou Touré va rencontrer MM. Houphouët-Boigny et Senghor à Monrovia

Le cercle de famille

M. Sekou Touré s'apprête à faire réintégrer par son pays le cercle de famille ouest-africain. Vingt ans après l'accession de la Guinée à la souveraineté internationale, son long isolement diplomatique devrait enfin toucher à son terme. Deux décennies après le spectaculaire « non » lancé comme un défi au général de Gaulle, de passage à Conakry en août 1958 pour y présenter ce qui allait devenir l'éphémère Communauté franco-africaine...

Les bruits qui circulent avec insistance à Dakar, à Lomé et à Abidjan, et dont notre correspondant en Afrique occidentale se fait l'écho, ne laissent guère de doute sur les intentions du président de la République guinéenne. En rencontrant la semaine prochaine, à Monrovia, capitale du Libéria, ses pairs ivoirien, Félix Houphouët-Boigny, et sénégalais, Léopold Sedar Senghor, M. Sekou Touré veut normaliser les rapports entre la Guinée, la Côte-d'Ivoire et le Sénégal, trop longtemps caractérisés par une série de malentendus, de tensions et de crises.

Au début de la semaine, déjà, l'hebdomadaire ivoirien « Voix d'Afrique », que l'on peut considérer comme le porte-parole officieux des autorités d'Abidjan, indiquait qu'il croyait savoir qu'un « sommet » se tiendrait le 16 mars à Monrrovia. Le général Grassingbe Eyadema, chef de l'Etat du Togo, qui entretien d'excellentes relations avec le régime guinéen, a joué un rôle important dans les efforts de rapprochement entre Conakry, d'une part, Abidjan et Daker, d'autre part.

La querelle qui oppose la Guinée à ses anciens partenaires francophones tient d'abord aux options idéologiques fondamentalement différentes de MM. Sekou Touré, chapion du « socialisme scientifique », Léopold Sedar Senghor zélateur d'un socialisme fortement teinté de social-démocratie, et Félix Houpohuët-Boigny, adepte résolu d'un libéralisme économique privé de toute entrave. Depuis la tentative de débarquement manquée du 22 novembre 1970, au cours de laquelle les adversaires politiques de M. Sekou Touré, appuyés par des éléments portugais, tentèrent vainement de s'emparer du pouvoir à Conakry, le différend s'est aggravé parce que ni les Ivoiriens ni les Sénégalais n'ont accepté de livrer au président Touré les opposants guinéens venus chercher refuge chez eux.

Il ne semble pas que MM. Houphouët-Boigny et Senghor soient, aujourd'hui plus qu'hier, décidés à remettre entre les mains du président guinéen des adversaires politiques qui seraient voués à une mort à peu près certaine. En revanche, M. Sekou Touré semble résolu à jouer la carte de la conciliation. Attachant une importance exceptionnelle à la normalisation de ses rapports avec Paris, pour laquelle M. André Lewin, ambassadeur de France à Conakry, lui a prêté un concours constant, le chef de l'Etat guinéen subordonne toute sa politique au rapprochement en cours.

C'est dans les perspectives de la visite officielle de M. Valéry Giscard d'Estaing en Guinée à l'automne prochain, dit-on officieusement, que M. Sekou Touré s'apprête à procéder à des réformes intérieures après avoir relancé le dialogue avec ses voisins. En principe, une conférence économique nationale est convoquée à la fin du mois, tandis qu'en mai devrait se réunir un congrès du Parti démocratique de Guinée. Mais, entre-temps, il est indispensable pour le chef de l'Etat guinéen de lever les hypothèques ivoirienne et sénégalaise. Ancien parlementaire français, il connaît trop bien les règles, informelles mais impératives, qui président aux rapports franco-africains pour ignorer que le plus court chemin entre Paris et Conakry passe par Abidjan et Dakar.

MM. Senghor, président du Sénégal, et Houphouët-Boigny, président de la Côte-d'Ivoire, vont rencontrer, la semaine prochaine à Monrovia, capitale du Libéria, M. Sekou Touré, chef de l'Etat guinéen. Devraient également participer à cette réunion les présidents Tolbert (Libéria), Jawara (Gambie) et Eyadema (Togo).

De notre correspondant en Afrique occidentale

Dakar. — M. Senghor, déclarait à l'occasion de la récente campagne électorale : « *Si vous me renouvelez votre confiance, je me rendrai à Monrovia pour y rencontrer Sékou Touré.* » C'est, sauf imprévu, ce qu'il va faire la semaine prochaine, dès que la Cour suprême, pour le moment saisie par son adversaire, Mᵉ Wade, d'une requête en annulation, aura définitivement confirmé sa réélection.

Bien que la nouvelle n'ait toujours pas été officiellement annoncée à Dakar, où, dans l'attente de la formation imminente d'un nouveau gouvernement, les milieux officiels se refusent à toute déclaration, dans les cercles bien informés de la capitale sénégalaise, on tient pour assuré depuis quelques jours que les présidents Senghor et Houphouët-Boigny rencontreront le président Sékou Touré la semaine prochaine à Monrovia, au Libéria.

PIERRE BIARNÈS.

(Lire la suite page 6.)

AU JOUR LE JOUR

PAS BAVARD

M. Giscard d'Estaing a-t-il enfin « parlé », comme le lui demandaient ceux qui s'inquiétaient de son silence, lorsqu'il a déclaré que notre économie ne pourrait résister « à l'accumulation des promesses électorales » ?

Certes, il a parlé puisque des témoins dignes de foi l'ont entendu dire ce qu'il a dit. Pourtant les mêmes témoins ne l'ont pas entendu localiser avec précision les auteurs de ces promesses électorales, comme s'il les mettait tous dans le même sac.

En somme, le président a parlé, mais il n'a pas tout dit.

BERNARD CHAPUIS.

LES DERNIERS JOURS DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

M. Mitterrand écarte la théorie du « domaine réservé » du chef de l'État

M. Barre : en 1962, les Français ont reconnu la prédominance du président de la République

Au fur et à mesure que l'on se rapproche de l'échéance électorale attendue depuis si longtemps, la tentation de tous est de s'interroger sur ce qui se passera après, si les choses changent, c'est-à-dire si la gauche gagne.

Quel sera le gouvernement, quels seront ses rapports avec le président de la République ? Quels seront les pouvoirs du chef de l'Etat, M. Mitterrand écartant la théorie du « domaine réservé » avancée en 1959 ?

Dans un premier temps, M. Giscard d'Estaing a donné à penser, en expliquant qu'il ne pouvait pas s'opposer à l'application du programme commun, qu'il n'y aurait pas de crise avec la gauche au pouvoir. S'il en est ainsi, il n'y aura effectivement pas de crise, ont souligné MM. Marchais et Mitterrand, qui veulent écarter cette crainte. M. Poniatowski a toutefois rappelé que le président de la République ne laisserait pas empiéter sur ses prérogatives constitutionnelles relatives à la défense, aux affaires étrangères, à l'unité nationale. Mais il y a la lettre de la Constitution et la pratique présidentielle instaurée par le général de Gaulle et adoptée par Georges Pompidou et son successeur. M. Mitterrand ne reconnaît aucun domaine réservé au chef de l'Etat, en dehors d'une stricte lecture de la Constitution, qui lui donne notamment le commandement en chef des armées et du respect dû à sa fonction. Pour M. Barre, en décidant en 1962 de l'élire au suffrage universel, « les Français ont reconnu la prédominance du président de la République » et, de toute façon, il n'y a pas actuellement de domaine réservé, tant est grande l'homogénéité de l'exécutif. Avec un gouvernement de gauche, il n'y aura pas la même osmose.

ANDRÉ LAURENS.

(Lire la suite page 9.)

L'absente

par JACQUES AMALRIC

Ils sont venus, ils ont longuement débattu, mais ils n'ont pas toujours convaincu : alors que s'achève la ronde des candidats, on ne peut s'empêcher de ressentir comme un sentiment de frustration, de « manque ». Submergés de discours, gavés de débats contradictoires et d'explications confuses ou simplistes, les électeurs restent en partie sur leur faim, comme si quelque chose d'essentiel n'avait pas été vraiment abordé.

Certes, l'absence dans la campagne de la politique étrangère n'est pas nouvelle : la majorité des Français a toujours eu tendance à considérer qu'elle était affaire de spécialistes. Il n'empêche que, en cas de victoire des forces de gauche, elle pèsera pour beaucoup dans leur échec ou leur réussite au pouvoir.

N'est-il pas surprenant dès lors qu'on ait aussi facilement escamoté ces questions fondamentales comme celles de l'énergie, des matières premières, du commerce extérieur, du Marché commun, en faisant comme si la France était capable de vivre presque en autarcie, de relancer son économie grâce essentiellement au développement de la consommation intérieure, bref d'échapper au poids du monde ? Cette image ressort tout particulièrement du discours communiste sur la crise économique : pour les dirigeants du P.C.F., les difficultés actuelles sont dues surtout à la volonté politique des tenants actuels du pouvoir ; les dimensions internationales du problème — crise de l'énergie, des matières premières — sont « évacuées » comme quantité négligeable. Quelle différence avec le langage tenu par les communistes italiens, qui reconnaissent volontiers à la fois la fragilité et l'interdépendance des sociétés industrialisées en 1978 !

(Lire la suite page 11.)

Risques

LA campagne électorale qui s'achève a été longue, beaucoup trop longue. En fait, elle a commencé au lendemain de l'élection présidentielle ou, en tout cas, à l'automne suivant. C'est alors que sont apparues les premières failles dans l'union de la gauche, précisément lors des élections législatives partielles de septembre 1974. C'est alors que, faute d'avoir renouvelé l'Assemblée nationale pour avoir une majorité parlementaire à l'image de sa politique, le président de la République chercha tantôt à récupérer les gaullistes, tantôt à les laminer. C'est alors que, faute d'avoir pris à temps l'exacte mesure de la crise de l'économie occidentale, non pas créée mais amplifiée par celle de l'énergie, le gouvernement commença à naviguer entre les deux écueils de la récession et de l'inflation pour, finalement, se heurter aux deux. Aujourd'hui encore, la crise économique nourrit la crise politique tant au sein de la majorité que dans l'opposition.

A la différence du général de Gaulle et de Georges Pompidou, M. Giscard d'Estaing n'a pas fait, de la victoire de la majorité, la condition de son maintien à l'Elysée. Inutile d'épiloguer : il y a deux lectures de la Constitution. Mais vouloir ignorer que tôt ou tard, dans trois mois ou trois ans, un conflit surgira entre un président de droite et une majorité de gauche, ou inversement, c'est nier l'évidence. Il faudra, le moment venu, y remédier.

Plus immédiate est la nécessité de modifier le système électoral, comme l'envisagent les giscardiens et le propose la gauche. Tout mode de scrutin sécrète, à la longue, ses maladies. Pour le scrutin de liste proportionnel, la sclérose ; pour le scrutin majoritaire à deux tours, la corruption. C'est pourquoi il faut en changer de temps en temps. Il est intolérable que l'on achète une circonscription à coups de millions, comme — hélas ! — un journal ou un fonds de commerce ; intolérable que l'on marchande, et parfois au sens mercantile du terme, des sièges et même des voix entre les deux tours ; intolérable que, lorsque le résultat dépend de quelque suffrages, toutes sortes de fraudes soient utilisées, et le racket des votes des Français de l'étranger, si l'opinion et les moyens d'information y étaient plus attentifs, serait une sorte de Watergate ; intolérable enfin que le découpage des circonscriptions, déjà disparates il y a vingt ans, soit, en dépit des bouleversements démographiques, le même qu'en 1958, à l'exception de l'Ile-de-France.

En évoquant ces questions, on n'abaisse pas le débat politique, on l'assainit.

La démocratie n'exige pas seulement de libres élections (mais le sont-elles totalement quand elles font l'objet de tant de manipulations ?) et des pouvoirs équilibrés (mais le sont-ils vraiment quand ils contiennent tant de germes de conflits ?). La démocratie, c'est aussi un climat, un climat de liberté.

Pendant vingt ans, l'opposition s'est plainte d'être méprisée et maltraitée par la majorité, d'avoir été concrètement privée de l'accès au contrôle effectif, aux sources de documentation, à l'antenne, sauf pendant les campagnes électorales. La majorité a été si loin dans l'étroitesse d'esprit et l'abus des procédures qu'elle se promet, si elle survit, de respecter enfin l'opposition. La gauche se promet, elle aussi, si elle l'emporte, de traiter mieux l'opposition de demain qu'elle ne l'a été elle-même.

Liberté politique mais aussi libertés publiques. En ce domaine, le bilan est loin d'être négligeable, mais il est dû moins à l'initiative et à la volonté de la majorité qu'à celles du président de la République : réforme du divorce, législation sur l'avortement, majorité civile à dix-huit ans, gestes, contredits par la suite, à l'égard des immigrés, des prisonniers...

JACQUES FAUVET.

(Lire la suite page 10.)

De nouveaux critères politiques

par PHILIPPE LEBRETON et JEAN-LOUIS SIMONET (*)

La vie politique française est désespérément bloquée. Sans le vouloir sans doute, sans le savoir peut-être, deux clans se sont alliés pour parvenir à ce gâchis : vingt années de gaullisme n'ont nié les partis que pour aboutir au R.P.R. ; avec une obstination mécanique, des décennies de marxisme ont imposé l'analyse de classe comme seul instrument de toute résolution sociale et économique. Le résultat est étonnamment convergent : nationalisme et chauvinisme (« La France qui ose, qui gagne... »), fétichisme technique et productiviste (le Concorde, le nucléaire), concentration des pouvoirs (l'Etat-nation, l'Etat-patron), agressivité et impérialisme des rapports sociaux et internationaux.

Dès lors, tous les ténors politiques de s'entendre, en silence, sur l'essentiel : la croissance, la puissance, le centralisme, le pillage du monde et du tiers-monde, pour ne chanter que les fioritures de l'accessoire : le P.N.B., les nationalisations, ou la couleur sous laquelle peindre la force de frappe... Nous vivons la décadence de l'empire industriel, que de petits hommes à carte tricolore en chantent encore la grandeur. Nous devrions préparer le vingt et unième siècle, que les puissants en place, ou rêvant de l'être, entrent dans l'avenir à reculons, l'œil fixé sur la ligne bleue des extrapolations exponentielles.

Il faut sortir de cette impasse absurde, s'il est temps encore pour le dire et le faire. Il faut dénoncer cet asservissement de la politique au jeu combiné des idées reçues et du pouvoir technique ; car tel est désormais le problème : notre vie dépend bien plus des décisions froides, et prétendument neutres, des technocrates, que des votes de nos élus, des « décisions » de nos députés. Devant la banalisation des formes multiples de la vie, devant le péril du plutonium, devant l'asservissement des hommes et des idées, combien absurdes paraissent à l'écologiste les comptes d'apothicaire, les querelles de notaires, les combats de dinosaures que nous vaut la campagne électorale. Et n'est-il pas ironique qu'une majorité de droite forge les instruments techniques et sociaux dont rêve de s'emparer une fraction majoritaire de la gauche ?

(*) Porte-parole du collectif Ecologie 78.

(Lire la suite page 2.)

AU FESTIVAL DES ARTS TRADITIONNELS DE RENNES

La mémoire de la danse

Rennes la nuit. Dans un désert d'obscurité, la maison de la culture, investie par le Festival des arts traditionnels, rayonne comme un cristal. Chaque année, Cherif Khaznadar y tente une aventure fabuleuse et utopique : réunir toutes les formes de culture encore vivantes ; permettre à chacun de prendre conscience de son originalité et de la revendiquer face à l'uniformisation engendrée par la civilisation des médias.

Une grande fraternité traverse ces rencontres. Elles brassent dans une atmosphère de fête populaire les luttes bretonnes, les chants byzantins, la czardas hongroise et les bourrées d'Auvergne, le topeng de Bali et les rondes de Macédoine. A travers les différences, de grands courants se dessinent qu'avaient recouverts les impérialismes culturels. Beaucoup de ces traditions locales sont malheureusement en voie de disparition comme les sociétés dont elles émanent. D'autres, au contraire, conservent toute leur vitalité. Ce sont celles qui s'appuient sur une motivation religieuse.

MARCELLE MICHEL.

(Lire la suite page 28.)

idées

ENVIRONNEMENT

De nouveaux critères politiques

(Suite de la première page.)

Le résultat ? Nous le constatons : chaque année, 100 000 hectares de terres fertiles disparaissent en France sous le béton ou le goudron ; chaque année, 50 kilomètres de savane succombent au Sahel à la désertification. On privilégie la route, qui consomme et pollue six fois plus, et tue cent fois plus que le rail. Espèces sauvages et espaces naturels régressent, tandis que les conditions de vie urbaine aliènent et minent les corps et les esprits. On néglige les énergies nouvelles, et l'on développe l'énergie nucléaire, dangereuse et potentiellement polluante pour des siècles. L'utopie, c'est de croire que pareil « programme » puisse soutenir longtemps la vie économique et sociale, puisse permettre longtemps encore la présence de la vie tout court.

Mais l'analyse mérite presque d'être ici relayée par une véritable psychanalyse. Société mégalomane que la nôtre, qui ne rêve que de train à *grande* vitesse, de canal à *grand* gabarit, de *Super* - Phénix et de *mégawatts*. Société quasi phallocrate, en tout cas fondamentalement masculine, qui construit des tours et des fusées, et ne rêve que de vitesse et de records. Société paranoïaque, qui a instauré l'équilibre de la terreur, vit de l'orgueil de ses techniques, et développe l'agressivité et la compétition comme règles de vie sociale et internationale. Société schizophrène, qui dichotomise pauvres et riches, « personnes bien portantes » et « personnes handicapées », gauche et droite, bourgeois et travailleurs, travail et week-end, ville et campagne, être et avoir.

Ce qui, pendant des siècles, a constitué le seul atout de l'homme contre l'adversité : son caractère inventif, expansif, agressif, se retourne aujourd'hui contre lui, en raison de l'ampleur des leviers technologiques. Après tant de réussites basées sur l'esprit de domination, la dernière des dominations reste à découvrir, et à réaliser : la domination de ses instincts par l'espèce humaine elle-même. Fini le *« croissez et multipliez »* de la Bible. Finis le fer et le feu utilisés pour gagner sur des forêts des terres arables. Ce retournement de comportement, l'écologie est là pour en justifier le bien-fondé et proposer les solutions qui en découlent. Ce plan de survie, Ecologie 78 le propose aux électeurs, lors des prochaines législatives, dans près de deux cents circonscriptions.

⁂

L'écologie s'interroge sur les finalités de la croissance : elle remet en cause le dogme de l'inflation urbaine, industrielle et démographique. Elle dénonce le productivisme d'une société essentiellement basée sur l'automobile. L'écologie propose une nouvelle approche de modes de travail, de production et de consommation : elle pose la question fondamentale : l'énergie, pour quoi faire ?

L'écologie s'interroge sur les modalités de la croissance : elle condamne le nucléaire et privilégie les énergies naturelles, renouvelables et non polluantes : la cellule photovoltaïque éclipsera le surgénérateur ! L'écologie pose la question fondamentale : l'énergie, comment faire ?

L'écologie a les pieds sur terre. Nous avons le droit d'utiliser, mais aussi le devoir de respecter les ressources et les milieux naturels : la mer et les eaux douces, les terres et les forêts. Espèces et espaces sauvages témoignent de la diversité et de la liberté du monde. La survie passe aussi par le droit de vivre et de travailler au pays. Elle passe aussi par un territoire à nouveau occupé par les hommes, jeunes, chômeurs, citadins las de la vie des villes, expérimentateurs de l'écologie pratique, sur le terrain.

L'Ecologie implique une démocratie quotidienne et locale. L'Etat-nation est le plus froid des monstres froids : il faut dé-centraliser, dé-bureaucratiser, dé-technocratiser. Nous devons (re)devenir responsables de notre cadre de vie: tous les jours, pas tous les cinq ans. L'autonomie c'est aussi l'initiative référendaire et l'élection directe, sans cumul de mandats. La démocratie, c'est le respect des minorités et des particularismes locaux. C'est le contre-pouvoir des associations, des quartiers, des habitants, qui doivent participer à côté des élus et des administrations à la gestion de la cité et à l'élaboration des projets d'aménagement.

L'écologie, c'est l'autonomie régionale. Et d'abord celle des peuples breton, alsacien... L'écologie sait que demain, dans les mois qui viennent, le pouvoir en place devra, pour éviter le pire, trouver les solutions, dégager une voie d'accès à un pouvoir régional réel, à la maîtrise par ces régions de leur identité culturelle et de leur politique économique.

L'écologie dénonce l'inégalité des rapports humains et sociaux. La société écologique sera équitable, ouverte et adaptée à tous : jeunes, personnes âgées, personnes handicapées, quart-monde, France de la misère. L'équité, c'est aussi l'égalité des droits des femmes et des hommes.

L'écologie dénonce l'équilibre instable du monde industriel, d'une économie basée sur la monoculture de l'automobile, d'une paix fondée sur la terreur nucléaire. Elle refuse l'oppression des pays du tiers-monde, à qui les pays industrialisés imposent un modèle de société qui ne résout aucun problème et détruit leur identité. La paix du monde, c'est aussi l'abandon par la France (suivi de l'abandon généralisé) de la force de frappe.

L'écologie contribue à une nouvelle culture en dénonçant l'aliénation croissante des individus, de leurs corps et de leurs esprits. Nous avons besoin d'une nouvelle éducation, d'une autre médecine, d'une nouvelle approche du savoir, d'une information au service de la vie. Nous avons besoin d'autres modes de relations entre les hommes.

Tels sont les principes d'une nouvelle politique, sans démagogie ni pessimisme. Nous ne promettons la lune à personne, mais nous savons maintenant que les sociétés peuvent être mortelles. Une génération vient de passer qui, sur les ruines de la seconde guerre mondiale et avec l'aide d'un pétrole quasi gratuit, a su bâtir un monde aussi glorieux que dérisoire. Honneur à ces anciens... et place à de nouveaux critères : le feu et l'air doivent céder à la terre et à l'eau, valeurs de stabilité et de non-violence. Ecologie 78, c'est la recherche d'une nouvelle mentalité pour réconcilier les hommes et leur environnement, tout simplement.

PHILIPPE LEBRETON
et JEAN-LOUIS SIMONET.

Réplique à... M. Giscard d'Estaing

Les risques de l'aventure nucléaire

par MICHEL ROLANT (*)

« *Le développement de l'énergie nucléaire sera raisonnable, maîtrisé et équilibré.* » Nous avons été heureux de l'apprendre en lisant l'entretien avec M. Valéry Giscard d'Estaing dans *le Monde* du 26 janvier. Mais il n'a pas répondu aux questions précises concernant le programme électro-nucléaire et l'absence de démocratie dans la prise de décision.

Ajouter que le nucléaire ne représentera en 1985 que 25 % de l'énergie en France peut apparaître comme une diversification souhaitable. Mais pour réaliser en un temps si court un tel programme il faudrait démarrer près de quarante unités nucléaires de 1 000 MWe de puissance et avant 1985. De 60 % à 70 % de l'électricité serait alors nucléaire.

Aucun pays au monde n'y songe. Le programme des centrales à eau ordinaire et uranium enrichi, seule filière retenue, a déjà un retard important. La tête de série, Fessenheim 1, a démarré avec deux ans de retard en mars 1977, et sa première année de fonctionnement a connu plus d'incidents que ne pouvaient le prévoir les plus pessimistes. Il est risqué de se lancer dans la grande série — six unités par an — avant qu'un seul prototype ait fonctionné convenablement. L'accident de la centrale belge de Tihange, où quatre-vingts agents ont travaillé pendant plus de huit heures sans protection spéciale, dans une atmosphère contaminée à l'iode 131, montre que la précipitation des responsables conduit à négliger la sécurité.

Ce dont le président de la République, comme bien d'autres, oublie de parler, c'est du cycle du combustible. De la mine d'uranium au stockage des déchets radioactifs une série d'industries complexes doivent assurer l'approvisionnement en matière fissile et la fabrication du combustible. Lorsqu'il a « brûlé » dans les réacteurs, il contient des produits de fission et des transuraniens, dont le plutonium, qui lui confèrent une toxicité radioactive telle qu'il doit être stocké en « piscine » sur place puis transporté en « châteaux de plomb » vers une usine de retraitement.

Le retraitement doit faciliter le stockage des déchets et produire le plutonium qui permettra aux surrégénérateurs de fournir une énergie bon marché. Mais il n'en est qu'aux essais. Alors qu'un réacteur de 1 000 MWe fournit 30 tonnes par an de combustibles irradiés — ce qui signifie plusieurs centaines de tonnes pour le programme d'E.D.F. dans les années 80 — l'usine de La Hague a retraité, en mai 1976 *15 tonnes* de combustibles de réacteurs à eau ordinaire, puis rien jusqu'en novembre 1977, époque à laquelle a commencé une nouvelle campagne d'essais destinée à porter sur quelques dizaines de tonnes.

On retrouve ce décalage partout. Il devrait plaider pour l'arrêt immédiat de nouvelles commandes de centrales et de la construction de Super-Phénix. La Cogema, filiale de droit privé du commissariat à l'énergie atomique signe cependant avec les compagnies d'électricité d'Allemagne, de Belgique, de Suède, du Japon, des contrats de retraitement qui l'engagent surtout à stocker à La Hague les combustibles irradiés de toutes provenances : on vend la peau de l'ours... mais on aura la radioactivité.

Il serait bon, en outre, d'expliquer aux Français que le coût du surrégénérateur se situe à peu près au double de celui des autres centrales nucléaires, que le prix de son combustible est à peu près inconnu, en particulier parce qu'il doit être impérativement retraité pour que la filière fonctionne.

Les risques pour la santé des travailleurs et des populations sont également bien réels. Quant à la démocratie... le chef de l'Etat assure que « *le débat nucléaire est devenu public, et c'est une bonne chose. Il se déroulera à dossiers ouverts* ». Mais pourquoi donc ne se déroule-t-il pas à dossiers ouverts depuis quatre ans que le programme nucléaire a été lancé ?

Si le débat est devenu public, c'est parce que la C.F.D.T., entre autres, a brisé le mur du silence : mais les travailleurs demeurent absents du discours présidentiel, de même que les élus, qui, souvent, se sont opposés aux projets d'installations nucléaires.

Nous ne croyons pas à ces promesses toujours démenties. On nous vante le Conseil de l'information sur l'énergie électronucléaire. Qui se rappelle qu'un Conseil supérieur de la sûreté nucléaire a été créé le 13 mars 1973, avec pour mission, entre autres, l'information du public ?

La seule voie raisonnable est celle que préconise la C.F.D.T. : c'est la suspension pendant trois ans de toute nouvelle commande d'installations industrielles nucléaires, l'arrêt de la construction de Super-Phénix. Cette pause doit être utilisée pour étudier sérieusement face à la crise du système capitaliste une politique alternative de l'énergie et organiser un débat démocratique sur l'ensemble des problèmes de l'énergie et de la croissance.

(*) Secrétaire confédéral de la C.F.D.T.

« C'est la faute à Rousseau... »

par GABRIEL MATZNEFF

De Juvénal à Schopenhauer, la droite pratiquait jadis le pessimisme aristocratique, la nostalgie du passé et la méfiance à l'endroit des progrès de la technique ; elle était pastorale, volontiers végétarienne, et rêvait d'un retour aux sources de notre culture.

Aujourd'hui, la droite patauge dans l'optimisme, s'émerveille des découvertes de la science, brocarde les écologistes et insulte les intellectuels coupables de « psychose rousseauiste ».

Je n'invente rien. Il y a trois semaines (1), j'ai publié dans cette page une défense de Rousseau et de son disciple Tolstoï. Quelques jours plus tard, un quotidien de droite titrait sur six colonnes : « Deux siècles de psychose rousseauiste », et consacrait une page entière à calomnier Rousseau, ce névropathe, ce faussaire, ce responsable de tous nos malheurs.

Parmi les injures que la droite déverse sur la tête de ceux qui refusent la société d'abondance et s'inquiètent de l'avenir de la planète, certaines sont dues à la passion ; d'autres à l'ignorance. Que la gauche, qui n'est attentive qu'aux modes nouvelles, affecte de mépriser les humanités classiques, cela est excusable. En revanche, la droite, qui se purge matin et soir avec les pastilles Défense de l'Occident, devrait se garder d'écrire des sottises qui trahissent une singulière méconnaissance du patrimoine grec et latin.

Le désir de retrouver l'état de nature et de vérité, la croyance que l'homme originellement bon a été corrompu par les raffinements de la civilisation, l'éloge de la vie à la campagne, le souci macrobiotique, le regret de l'âge d'or, ne sont d'aucune façon des chimères nées du cerveau malade de Rousseau. Ces thèmes sont les colonnes d'Hercule de la philosophie gréco-romaine ; ils fondent l'enseignement d'Epicure et des stoïciens.

« Sans cesse occupé de Rome et d'Athènes »

Le dix-huitième siècle était nourri des anciens Romains. Casanova cite Horace quasi à chaque page de ses *Mémoires* : « dès l'âge de quinze ans, écrit-il, il en faisait ses délices et le savait par cœur ; il ne l'appelle jamais autrement que « mon maître ». Quant à Rousseau, il se peint ainsi à l'âge de treize ans, dans *les Confessions* : « *Sans cesse occupé de Rome et d'Athènes, vivant pour ainsi dire avec leurs grands hommes, je me croyais Grec ou Romain* » ; et c'est à cette influence de la sagesse antique qu'il attribue « *ce caractère indomptable et fier, impatient de joug et de servitude* » qu'il a gardé toute sa vie.

J'ai montré dans *les Passions schismatiques* (2) que les idées les plus révolutionnaires de mai 68 se trouvent déjà, noir sur blanc, chez Sénèque. Et Nietzsche, qui était lui aussi un amoureux passionné de l'Antiquité gréco-romaine, a écrit cette phrase essentielle : « *La sagesse n'a pas fait un seul pas au-delà d'Epicure — et bien souvent elle est demeurée à mille pas en-deça de lui.* »

A défaut de lire les Anciens, la droite pourrait au moins faire l'effort de lire les bons auteurs de droite, par exemple Paul Carton qui, pour être un fieffé réactionnaire, n'en était pas moins un grand diététicien : *le Naturisme dans Sénèque* (3) est un excellent petit livre, où Carton montre que la « psychose rousseauiste » sévissait déjà en Occident, chez les meilleurs des païens, au premier siècle de notre ère.

Quant aux gens de gauche, ceux d'entre eux qui s'intéressent à la défense de la nature, à la réforme de l'alimentation, à la libération sexuelle, à la plénitude de vie, devraient choisir mon cher Horace pour livre de chevet : ils y découvriraient les idées qu'ils affectionnent, exprimées dans une langue superbe qui les changerait de l'informe galimatias dont ils ont accoutumé de faire leurs choux gras.

Qu'il soit contemporain de Pythagore, de saint Isaac le Syrien, de Rousseau, ou qu'il vive de nos jours, un homme libre n'a qu'un ennemi, qui est celui que les Pères du désert nomment « *l'esprit de lourdeur* ». Soyons pour ceux qui nous lisent et qui nous aiment des sources d'eau lustrale, des cierges flamboyants. Soyons dans l'existence comme des flèches d'or dans le ciel.

(1) *Le Monde* du 18 février.
(2) Stock, 1977.
(3) Librairie Le François, 1922.

BIBLIOGRAPHIE

Les écologistes à l'épreuve des partis

Lorsqu'ils ont décidé de monter sur la scène politique à l'occasion des législatives, les écologistes savaient bien qu'ils auraient à subir les feux de la rampe. Des centaines de militants, pour la plupart inconnus, se trouvent contraints de traduire leurs inquiétudes en propositions précises. Exercice périlleux : face aux puissants appareils des partis, à leurs programmes encyclopédiques, à l'éloquence de leurs leaders, comment ne pas faire trop mauvaise figure ?

Pour cela ils ne disposent d'aucun véritable ouvrage de référence, bien que tous les éditeurs semblent s'être donné rendez-vous. Ecologie, que de forêts les papetiers ont tronçonnées en ton nom... La bibliothèque écologiste, déjà surchargée, s'enrichit d'un livre par jour.

Deux ouvrages (qui auraient dû n'en faire qu'un) émergent tout de même. *Quand vous voudrez* (1), de Brice Lalonde et Dominique Simonnet ; *Pourquoi les écologistes font-ils de la politique ?* (2), dans lequel Brice Lalonde (bis), Serge Moscovici et René Dumont se laissent interviewer par un complice, Jean-Paul Ribes.

Cheminer à travers ces entretiens est comme un voyage au pays des écologistes. On en découvre les diverses peuplades : naturalistes, libertaires, syndicalistes de l'environnement, « bouffeurs » de carottes. Les uns et les autres ont commencé par faire confiance aux partis politiques, pensant qu'ils allaient récupérer revendications et idées nouvelles pour les traduire en propositions concrètes.

Ce sont le gouvernement et l'administration qui ont accompli ce travail : avec un mélange de lourdeur, de pusillanimité et d'incohérence. Un peu d'antipollution mais beaucoup de nucléaire, quelques parcs nationaux mais du béton partout.

D'où la décision de certains de « faire de la politique ». « *Je témoigne que nous n'avons pu faire autrement que de détester les partis* », écrit Brice Lalonde. Et il ajoute : « *Toute la difficulté de l'entreprise sera de prétendre remplacer les partis sans en créer de nouveaux, de faire de la politique sans se laisser enfermer dans le champ clos de la politique professionnelle.* » Car l'écologie, qui est une sensibilité, une interrogation nouvelle, n'a pas réponse à tout. Elle ne s'appuie pas sur une théorie économique, ne propose pas une néo-démocratie ; elle ne croit même pas à un modèle idéal de société. Elle voudrait se traduire au jour le jour par une succession d' « *imperceptibles pas de côté* ».

En tout cas, en se moquant des classifications et en brouillant les cartes, les écologistes se rendent insupportables. Outre le livre de Philippe Lamour, dont parle ci-contre Pierre Drouin, celui de Michel Péricard et Jacques Nosari, *Les écologistes, pour quoi f... ?* (3), en témoigne. Ecrits à la hâte et visiblement sous le coup de la mauvaise humeur, ces deux pamphlets succombent à la loi du genre. Les écologistes y sont traités d'« *écobraillards* » et même, pour ceux qui refusent le nucléaire, de « *criminels* ». Michel Péricard les soupçonne d'être subventionnés par Moscou et la C.I.A. Mais derrière l'enflure des mots se cache la déception des auteurs, qui, chacun dans son secteur, ont été des défenseurs de l'environnement et ne reconnaissent plus leur enfant.

Plus intéressante est assurément la démarche de Catherine Claude, écrivain communiste, qui a intitulé son livre *Voyage et aventures en écologie* (4). Le P.C., comme les autres formations politiques, a été pris de court par les idées nouvelles. Il suffit de relire le programme commun pour s'en persuader. Mais ici la réflexion est en marche. Si la doctrine n'est pas arrêtée, au moins on s'interroge. Comme le dit Edmond Préteceille (collaborateur du secteur cadre de vie du comité central) dans la préface de l'ouvrage, celui-ci a voulu montrer « *la réalité des inquiétudes, sensibilités, vécus, propositions et analyses écologiques des communistes* ». Catherine Claude, en tout cas, à la faveur de cette exploration de l'univers écologiste, y pose mille questions à son propre parti. Son chapitre sur le nucléaire montre que les doutes des « écolos » ont eu plus de prise sur elle que les certitudes affichées par certains dirigeants du P.C.

MARC AMBROISE-RENDU.

(1) *Quand vous voudrez*, par Brice Lalonde et Dominique Simonnet, Pauvert, 234 p., 38 F.
(2) *Pourquoi les écologistes font-ils de la politique ?* Entretien de Jean-Paul Ribes avec Brice Lalonde, Serge Moscovici et René Dumont, Seuil, 192 p., 35 F.
(3) *Les écologistes, pour quoi f... ?*, par Michel Péricard et Jacques Nosari, Menges, 246 p., 28 F.
(4) *Voyage et aventures en écologie*, par Catherine Claude, Editions sociales, 220 p., 39 F.

Philippe Lamour monte à l'assaut

Flamberge au vent, Philippe Lamour part à l'attaque des « écologistes ». Etrange ! Est-ce dépit d'avoir été trop bien entendu et dépassé, lui qui définissait dès 1962 le premier programme de sauvegarde du milieu naturel et urbain, comme président de la commission de l'aménagement du territoire ? La réponse est dans le titre de son dernier livre : « *L'écologie, oui ; les écologistes, non !* » (1).

Philippe Lamour estime que les défenseurs inconditionnels de la nature en ont « trop fait » et qu'ils ont fini par desservir leur cause.

Prenant systématiquement le contre-pied des affirmations les plus péremptoires de cette phalange « verte », M. Lamour n'a pas trop de mal à prouver que le monde est vide, que l'arrêt de la production, c'est la mort, que les villes étaient beaucoup plus sales il y a trois cents ans, que si l'énergie nucléaire ne remplace pas peu à peu le pétrole on grelottera dans les chaumières, etc.

Comme on le voit, on ne se bat pas à fleuret moucheté. La belle santé de l'auteur s'épanouit dans ces pages où l'on appréciera surtout son franc-parler dans un monde souvent trop gourmé. Mais, s'il écrit comme il parle, chaleureusement et sans éviter le « coup de gueule », il n'arrive pas à masquer sa tendresse pour certains de ceux qu'il pourfend.

Ainsi propose-t-il de mobiliser les écologistes pour sauver la montagne dont il nous retrace le « chemin de croix » entre les promoteurs des neiges, les petits constructeurs de week-ends, les nostalgiques du retour aux sources, tout ce beau monde qui n'oublie que... les montagnards eux-mêmes.

Les amis de M. Brice Lalonde ne se contenteront sans doute pas de cette proposition et ils auront raison. Sans doute ont-ils des attitudes souvent irresponsables. Il n'en reste pas moins qu'ils ont apporté en ces lieux de fer et de fric où nous vivons une dimension nouvelle. Comme le dit Serge Moscovici : il faut « réenchanter le monde (2) ».

PIERRE DROUIN.

(1) Plon, 220 pages, 36 F.
(2) *Pourquoi les écologistes font-ils de la politique ? Entretiens avec Jean-Paul Ribes.* Le Seuil, 35 F.

Le Monde

étranger

LES OCCIDENTAUX ET LES PROBLÈMES DE LA COEXISTENCE

LA FIN DE LA CONFÉRENCE DE BELGRADE

Un échec à 99 %

« La conférence a été un succès à 1 % et un échec à 99 % ! » Cette réflexion désabusée du représentant de la Suisse à la réunion de Belgrade résume bien les sentiments de la plupart des participants — pays socialistes exceptés, — après huit mois de débats souvent âpres et difficiles.

Prévue par les accords d'Helsinki, la réunion de Belgrade devait à la fois faire un bilan des deux premières années de leur application et dégager des voies concrètes pour faire avancer la cause de la sécurité et de la coopération en Europe. Force est de constater que l'entreprise n'a pas abouti, même si le document final nous promet une nouvelle réunion à Madrid en 1980 et trois réunions d'experts avant cette date.

La cause de l'échec ? Le problème du respect des droits de l'homme. Les Soviétiques se sont, en effet, opposés à ce qu'il soit fait mention de cette question — pourtant dûment mentionnée dans l'Acte final d'Helsinki — dans le document de Belgrade ; pour eux, le respect des droits de l'homme ne relève que de la bonne volonté des Etats. Se préoccuper de ces droits lorsqu'ils sont violés dans un Etat socialiste relèverait de l'ingérence inadmissible. Toujours selon le Kremlin, les délégations présentes à Belgrade auraient dû, en revanche, accorder beaucoup plus d'attention non seulement à la coopération économique, culturelle et scientifique, mais aussi à diverses propositions des pays de l'Est concernant le désarmement. Les Occidentaux ont repoussé ces demandes, faisant remarquer que deux conférences internationales traitent déjà de ce sujet — celle de Genève et celle de Vienne, sur la réduction équilibrée des armements en Europe centrale (M.B.F.R.) — et que les Nations unies allaient consacrer au mois de mai une Assemblée générale extraordinaire à la question.

Ces divergences expliquent la maigreur du pudique communiqué pompeusement qualifié de déclaration finale. Mais, au moins, ne falsifie-t-il pas la réalité puisqu'il précise tout de même que des points de vue différents ont été émis quant au degré de la mise en œuvre de l'Acte d'Helsinki et qu'un consensus n'a pas pu être obtenu sur diverses propositions présentées. C'est affirmer, en langage diplomatique, que le problème des droits de l'homme n'est plus un sujet tabou, que la détente ne peut pas concerner seulement les rapports entre Etats, mais aussi les peuples dans leur vie quotidienne.

De ce point de vue, il faudra surveiller avec vigilance les informations en provenance de Moscou ; selon de nombreuses rumeurs, les dirigeants soviétiques s'apprêteraient, maintenant que la conférence de Belgrade va fermer ses portes, à faire passer en jugement trois militants des droits civiques détenus au secret depuis plus d'un an : Youri Orlov, Alexandre Guinzbourg et Anatole Chtcharanski. Un tel développement ne pourrait que renforcer dans leurs convictions ceux qui pensent que l'Union soviétique, en signant les accords d'Helsinki, était déjà bien décidée à ne pas les respecter entièrement.

« Un consensus n'a pas pu être obtenu sur diverses propositions »

affirme le document final

Belgrade *(Reuter)*. — Voici les principaux passages de la déclaration finale adoptée mercredi 8 mars par les trente-cinq Etats participant à la conférence de Belgrade :

« ... *Les représentants des Etats participants ont souligné l'importance qu'ils attachent à la détente, qui s'est poursuivie depuis l'adoption de l'Acte final, malgré les difficultés et les obstacles rencontrés. Dans ce contexte, ils ont souligné le rôle de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.), la mise en œuvre des dispositions de l'Acte final étant essentielle pour le développement de ce processus.*

» *Les représentants des Etats participants ont procédé à un échange de vues approfondi portant à la fois sur la mise en œuvre des dispositions de l'Acte final et l'exécution des tâches définies par la conférence, ainsi que, dans le contexte des questions traitées par celle-ci, sur l'approfondissement de leurs relations mutuelles, l'amélioration de la sécurité et le développement de la coopération en Europe et le développement du processus de la détente.*

» *Les représentants des Etats participants ont souligné l'importance politique de la C.S.C.E. et ont réaffirmé la volonté de leurs gouvernements de mettre en œuvre pleinement toutes les dispositions de l'Acte final par une action unilatérale, bilatérale et multilatérale.*

» Il a été reconnu que l'échange de vue constitue en lui-même une contribution de valeur pour atteindre les objectifs fixés par la C.S.C.E., bien que des points de vue différents aient été exprimés quant au degré de mise en œuvre de l'acte final atteint jusqu'à présent.

» *Ils ont également examiné les propositions relatives aux questions ci-dessus et à la définition des modalités propres à la tenues d'autres réunions, conformément aux dispositions du chapitre de l'Acte final relatif aux suites de la conférence.*

» Un consensus n'a pas pu être obtenu sur diverses propositions présentées à la réunion.

» *Conformément aux dispositions pertinentes de l'Acte final et à leur détermination de poursuivre le processus multilatéral amorcé par la C.S.C.E., les Etats participants continueront de tenir des réunions de leurs représentants. La deuxième de ces réunions se tiendra à Madrid à partir du mardi 11 novembre 1980.* »

Le document précise ensuite que plusieurs réunions d'experts auront lieu : à Montreux, le 31 octobre 1978, pour « *poursuivre l'examen et l'élaboration d'une méthode généralement acceptable de règlement pacifique des différends visant à compléter les méthodes existantes* » ; à Bonn, à partir du 20 juin 1978, pour préparer un « *forum scientifique* », et, enfin, à La Valette, le 13 février 1979, pour « *examiner les possibilités et les moyens de promouvoir des initiatives concrètes de coopération mutuellement avantageuses dans les domaines économiques, scientifiques et culturels* ». Cette dernière réunion ne concernera que la région méditerranéenne mais les Etats extérieurs à la région pourront y participer.

Le document précise que « *la durée des réunions d'experts ne devrait pas dépasser quatre à six semaines. Ces réunions élaboreront des conclusions et des recommandations et adresseront leurs rapports aux gouvernements des Etats participants. Les résultats de ces réunions seront pris en considération, selon le cas, à la réunion de Madrid* ».

Un rapport de la Commission trilatérale se prononce pour une attitude nuancée envers l'eurocommunisme

De notre correspondant

Washington. — « *En Italie et en France, l'inflation et la récession ont favorisé la montée de l'opposition de gauche et de l'influence communiste en particulier, mais elles n'ont nulle part créé un climat de crise révolutionnaire. Elles n'ont donc pas inversé, mais plutôt accéléré le processus d'intégration des masses d'électeurs communistes dans le système démocratique (...). L'autorité du système soviétique auprès des communistes des pays industriels avancés est maintenant trop diminuée, l'érosion du dogme léniniste dans leurs rangs trop avancée pour que cette évolution puisse être renversée sous la pression de l'U.R.S.S. (...). L'entrée éventuelle de communistes français ou italiens dans des gouvernements de coalition a moins de chances de mettre en danger le régime démocratique de gouvernement qu'on ne le prétend parfois.* »

Cet extrait du dernier rapport de la commission trilatérale, l'organisme privé de consultations entre les Etats-Unis, l'Europe de l'Ouest et le Japon, créé sous l'égide de M. David Rockefeller, était trop audacieux pour être accepté sans discussion dans cette enceinte. Aussi bien le rapport indique-t-il dans une annexe que ce point a fait l'objet d'une « *large controverse* » au cours d'une réunion de la commission tenue à Bonn en octobre dernier. Les vues de « *nombreux participants* » y sont consignées, notamment celles selon lesquelles les partis communistes en question « *ont montré jusqu'à présent peu de preuves d'un ferme engagement envers les principes démocratiques* », et qu'il est « *dangereux de surestimer leur évolution* ».

Un des trois auteurs du rapport devait être initialement M. Brzezinski, responsable de la commission trilatérale avant son entrée à la Maison Blanche. En son absence, ce texte a été rédigé par un professeur de Chicago, M. Azrael, un ancien ambassadeur du Japon à Moscou, M. Nakagawa, et surtout par M. Loewenthal, professeur de relations internationales à l'université libre de Berlin, bien connu pour ses travaux sur le monde communiste. De passage récemment à Washington, M. Loewenthal a maintenu son point de vue devant un groupe de journalistes. Selon lui, la renonciation des communistes de l'Ouest à la dictature du parti unique n'est pas seulement tactique, et ils seront de toute façon minoritaires dans n'importe quelle coalition imaginable. Il n'y a donc pas de danger de « prise de pouvoir ».

Contre toute pression

Cela ne veut pas dire pour autant que leur participation au gouvernement, tant à Paris qu'à Rome, soit jugée désirable par M. Loewenthal et ses collègues. « *Une telle éventualité*, poursuit le rapport, *pourrait rendre plus difficile le maintien d'une coopération occidentale efficace dans un contexte de sérieux problèmes économiques, particulièrement la poursuite d'une politique commune à l'égard de l'Est.* [Elle] *réduirait la coopération au sein de l'alliance atlantique et (...) mettrait en danger la capacité occidentale d'action concertée en cas de crise.* » Les auteurs relèvent que, malgré l'acceptation des engagements internationaux existants par le P.C.F., celui-ci « reste *violemment hostile à la politique de l'alliance, à une coopération étroite avec les Etats-Unis ou la République fédérale d'Allemagne et à toute intégration au sein de la Communauté européenne* ». De même, le P.C. italien reste « *un avocat actif de la politique soviétique au Proche-Orient et en Afrique* ».

Les auteurs se prononcent toutefois — et leur point de vue à ce sujet a été peu contesté, même à la réunion de Bonn — contre toute pression et menace de l'extérieur visant à empêcher une participation communiste aux gouvernements. « *Si une tentative de ce genre était entreprise et échouait*, déclare le rapport, *le prix à payer pourrait être la conversion d'une large partie de l'opinion du pays considéré dans un sens vivement anti-occidental et pro-soviétique (...). Tout essai d'isoler et de déstabiliser ces régimes de l'extérieur, par exemple en leur refusant des crédits ou en encourageant une évasion massive de capitaux, conduirait, comme l'enseignent toutes les expériences précédentes, non pas à leur renversement, mais à leur radicalisation, fortement appuyée par l'opinion (...). Les aspirations nationalistes et radicales de gauche se conjugueraient alors pour pousser à la fois les communistes et les gouvernements à des mesures plus révolutionnaires et à une politique d'affrontement avec l'Ouest.* »

Les autres passages du rapport, consacrés à l'examen des relations Est-Ouest, seront moins controversés ici, mais les auteurs formulent des critiques à l'adresse de la politique de « globalisation » (*linkage*) pratiquée actuellement par le gouvernement américain envers l'Union soviétique et justifiée par l'action de cette dernière dans la corne de l'Afrique. La volonté de faire dépendre les négociations sur les armements de « progrès » dans le comportement soviétique à travers le monde leur paraît irréaliste puisque les SALT sont « *aussi vitaux pour l'Ouest que pour l'Est* ». Il en irait autrement si la « *punition* » était recherchée du côté des relations économiques et des transferts de technologie. Enfin, M. Loewenthal et ses collègues se prononcent pour le développement des relations économiques avec la Chine, mais contre la fourniture d'armes à Pékin et contre une rupture des relations entre les Etats-Unis et Taïwan.

MICHEL TATU.

Les entretiens Caramanlis-Ecevit porteront sur l'examen d'ensemble du contentieux gréco-turc

De notre correspondant

Berne. — Le premier ministre turc, M. Ecevit, est arrivé jeudi 9 mars en fin de matinée à Genève, précédant de quelques heures le premier ministre grec, M. Caramanlis. Les deux hommes d'Etat se rencontreront à Montreux, à une centaine de kilomètres de Genève, à l'hôtel Montreux-Palace, imposant bâtiment du dix-neuvième siècle dominant le lac Léman. Le même hôtel a déjà abrité plusieurs importantes réunions internationales ; c'est là que fut notamment signé, en 1934, l'accord sur les Dardanelles. Chaque délégation aura à sa disposition un étage entier de l'hôtel.

La délégation turque comprend une vingtaine de personnes. M. Caramanlis ne sera entouré que de quelques-uns de ses plus proches collaborateurs, mais plus de soixante journalistes grecs et étrangers, venus d'Athènes, l'accompagnent. Les deux chefs de gouvernement se réuniront en tête à tête, et leur premier entretien aura lieu vendredi matin. Aucun ordre du jour n'ayant été établi, les discussions porteront sur l'ensemble des relations gréco-turques. Une autre réunion est prévue samedi.

Un important dispositif de contrôle a été mis en place aux abords du Montreux-Palace pour assurer la sécurité des participants à cette rencontre. — J.-C. B.

Le dossier des conversations

Les entretiens gréco-turcs de Montreux ont été proposés par M. Bülent Ecevit, qui soumettrait à M. Constantin Caramanlis des propositions pouvant servir de base à des négociations d'ensemble. L'état actuel du contentieux est le suivant :

● Le statut de la mer Egée.

Il a été réglé par le traité de Lausanne de 1923, qui prévoyait la démilitarisation des îles voisines de la côte turque, confirmée par le traité de Paris de 1947. Depuis 1974, il a été remis en cause dans trois domaines :

Espace aérien. — La Grèce a déclaré cette zone « *dangereuse pour la navigation civile* » à la suite d'une décision de la Turquie portant à 50 milles nautiques la distance d'identification des appareils civils. Auparavant, Athènes avait fixé à 12 milles la zone de son contrôle aérien national.

La Turquie demande que les deux pays utilisent en commun et à parité l'espace aérien de l'Egée, qui est en pratique interdit à tout survol.

Démilitarisation. — Selon la Turquie, la Grèce a entamé le processus de remilitarisation depuis les années 60. Mais Athènes fait valoir que le littoral turc est occupé par une « *armée de la mer Egée* » et qu'une flotte de guerre stationne dans les ports voisinant les îles grecques.

Plateau continental. — La Turquie considère que les îles grecques de la mer Egée appartiennent géologiquement au plateau continental anatolien. Les perspectives de prospection pétrolière et d'utilisation des ressources marines ont ouvert de nouvelles phases de la contestation, lorsqu'en août 1976 la Turquie a fait effectuer des sondages.

Recommandations de l'ONU

La Grèce a fait recours au Conseil de sécurité et à la Cour internationale de La Haye pour obtenir des mesures conservatoires. Les négociations bilatérales ont été recommandées aux deux pays par l'ONU. Si Athènes envisage de porter à 12 milles la limite de ses eaux territoriales en cas d'aggravation de la crise, Ankara estime que cela reviendrait à faire de la mer Egée un lac grec.

● La question de Chypre.

La Grèce se refuse à lier le règlement de l'affaire à celui des problèmes de l'Egée. M. Caramanlis maintient le principe de l'application des résolutions des Nations unies prescrivant le retour des réfugiés dans leurs foyers et le retrait des troupes étrangères. Il se bornera à prendre connaissance des propositions de M. Ecevit.

Le premier ministre turc s'est engagé à transmettre à M. Waldheim, avant la fin de mars, des propositions de règlement. Reconnaissant le fait des résolutions de l'ONU, la Turquie fait valoir qu'elle a récemment réduit son contingent à Chypre, mais soumet tout règlement à la garantie de la liberté et de la sécurité des Chypriotes turcs.

La reprise des conversations intercommunautaires à Chypre dépend en fait du résultat des entretiens de Montreux, bien qu'en droit elle n'en dépende pas.

● *Sept chefs d'Etat ou de gouvernement* ont annoncé leur intention de participer à la session spéciale des Nations unies sur le désarmement. Contre M. Giscard d'Estaing, ce sont MM. Callaghan (Grande-Bretagne), Ecevit (Tourquie), Kreisky (Autriche), Schmidt (R.F.A.) et Thorn (Luxembourg). M. Fuktda (Japon) a annoncé sa participation « probable ». — *(A.P.)*

● *M. Ramiro Elysio Saraiva Guerreiro*, secrétaire général du ministère brésilien des affaires étrangères, a été nommé ambassadeur du Brésil à Paris en remplacement de M. Delfim Netto, annonce-t-on officiellement jeudi 2 mars à Brasilia. M. Delfim Netto, ancien ministre des finances, est candidat aux élections pour le poste de gouverneur de l'Etat de Sao-Paulo (*le Monde* du 30 décembre). — *(A.F.P.)*

A TRAVERS LE MONDE

Comores

● LES AUTORITES DE MORONI ont accusé, mardi 7 mars, les forces françaises stationnées à Mayotte de « *perpétrer dans les eaux territoriales comoriennes des actes de piraterie* » qui auraient fait vingt morts. Selon le gouvernement comorien, la marine française enlèverait des piroguiers aux abords de l'île d'Anjouan pour les transférés à Mayotte puis à Paris, où ils seraient présentés comme des réfugiés ayant fui le régime de M. Ali Soilih.

[Le ministère français des affaires étrangères dément ces informations. Une centaine de réfugiés comoriens originaires d'Anjouan sont, certes, arrivés à Paris et une centaine d'autres sont attendus (« le Monde » du 4 mars). Ils affirment avoir fui volontairement leur île pour des raisons politiques et religieuses. Les Mahorais refusant de les garder à Mayotte, ils ont obtenu le droit d'asile en France. Les autorités françaises, indique-t-on à Paris, ont été d'autre part amenées à prendre des mesures de sécurité pour empêcher de nouvelles frictions entre habitants des deux îles.]

Danemark

● DEUX MILITAIRES DANOIS, un sergent et un soldat du contingent, ont été tués mercredi 8 mars, près d'Oksboel, au cours de manœuvres de l'OTAN : ils dormaient en plein air et ils ont été écrasés par un char, a précisé un porte-parole de l'armée. — *(Reuter.)*

États-Unis

● AU COURS DE LA SECONDE JOURNEE de sa visite officielle à Washington, le mercredi 8 mars, le maréchal Tito s'est entretenu pendant une heure et demie avec le président Carter, qu'il devait revoir jeudi en présence du secrétaire à la défense, M. Harold Brown. Il a également reçu les chefs des groupes parlementaires du Congrès. Parmi les sujets abordés durant ces conversations figure en bonne place le désir de la Yougoslavie de moderniser son équipement militaire en achetant aux Etats-Unis des systèmes d'armement du dernier modèle, notamment toute une gamme de fusées défensives à usage terrestre, aérien et naval. — *(Reuter.)*

Maroc

● LE PREMIER MINISTRE MAROCAIN, M. Ahmed Osman, se rendra le 9 mars à Moscou. Il signera avec M. Kossyguine l'accord de trente ans sur la mise en valeur du gisement de phosphate de Meskala (*le Monde* daté 9-10 octobre 1977).

Philippines

● M. PIERRE HUGUET, le haut fonctionnaire français enlevé par des rebelles musulmans du sud de l'archipel, est blessé au bras ; ses ravisseurs ont demandé aux autorités d'envoyer un médecin dans l'île de Basilan, où ils le détiennent. Les émissaires du gouvernement philippin, qui négocient avec les rebelles, ont remis à un membre de l'ambassade de France envoyé sur place une lettre de M. Huguet destinée à sa femme. — *(Reuter.)*

Tunisie

● LA COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME DE L'ONU qui siège, depuis le 6 février, au Palais des Nations à Genève, a été saisi d'un rapport émanant du Comité suisse de défense des droits démocratiques en Tunisie, qui fait état de procès expéditifs, de « *tortures systématiques* », et de « *violations graves, flagrantes et constantes des règles les plus élémentaires des droits de l'homme commises par le pouvoir à l'encontre du peuple tunisien* ». — *(Corr.)*

Union soviétique

● SIX FEMMES JUIVES ont été interpellées, mercredi 8 mars, devant la bibliothèque Lénine, dans le centre de Moscou, alors qu'elles se préparaient à manifester, à l'occasion de la Journée internationale de la femme, pour protester contre le refus des autorités de les laisser émigrer en Israël. Quatre autres femmes, qui souhaitaient prendre part à la manifestation, ont été arrêtées chez elles par la police, et vingt-trois autres ont été mises en résidence surveillée à leur domicile. Ces dernières ont commencé une grève de la faim, appuyées par vingt et une autres femmes. — *(A.P.)*

Zambie

● M. SITEKE MWALE, ministre zambien des affaires étrangères, était attendu jeudi 9 mars à New-York, où il devait déposer une plainte devant le Conseil de sécurité, qui poursuit son débat sur la Rhodésie, après le raid rhodésien (*le Monde* du 9 mars) du début de la semaine au-delà du Zambèze. Ce raid, condamné aux Nations unies, à Londres, à Washington et à Paris, a été présenté à Salisbury comme une « *opération d'autodéfense* ».

EUROPE

Union soviétique

Polémique entre la « Literatournaïa gazeta » et « l'Humanité » sur une interview du metteur en scène Lioubimov

De notre correspondant

Moscou. — La *Literatournaïa Gazeta* a attendu quatre mois avant de réagir aux déclarations faites par M. Youri Lioubimov, directeur du théâtre de la Taganka, lors de sa tournée en France et en Italie, à la fin de l'année dernière. Dans son numéro du 8 mars, elle publie une « *réplique* » sur un ton aigre-doux, sans attaques directes contre le metteur en scène, mais avec des insinuations blessantes.

Dans un entretien avec la rédaction de *l'Humanité* (du 17 novembre dernier), Youri Lioubimov s'était plaint que la *Literatournaïa Gazeta* ait déformé certains de ses propos dans une interview à *l'Unita* sur la Biennale de Venise et avait menacé l'organe des écrivains soviétiques d'un procès. Il avait d'autre part évoqué les conditions difficiles dans lesquelles travaille son théâtre « *privé de la sollicitude et de l'aide officielles* » et parfois en butte aux tracasseries de la censure.

Un procès ! La *Literournaïa Gazeta* n'en revient pas. La rédaction, réfutant les accusations de M. Lioubimov, ironise : « *N'est-ce pas une preuve de la sollicitude de l'Etat que cinq des comédiens du théâtre aient reçu le titre d'artistes émérites de la Fédération de Russie et que tout dernièrement Lioubimov ait été décoré de l'ordre du Drapeau rouge du travail ?* »

La *Literatournaïa Gazeta* s'interroge sur le « *drôle de comportement* » du metteur en scène. « *Que lui est-il arrivé à Paris ? Qu'est-ce qui l'a incité à accuser un journal soviétique, à le menacer d'un procès et à falsifier l'état réel des choses ?* » L'explication apportée par l'hebdomadaire soviétique fait de M. Lioubimov un vulgaire opportuniste (bien que le mot ne soit pas prononcé).

La presse bourgeoise française s'est montrée sévère pour les spectacles du théâtre de la Taganka, dit en substance *Literatournaïa Gazeta*, en citant malicieusement *le Figaro* ou *France-Soir*, qui ont trouvé la mise en scène « *extrêmement démodée* », « *parfois fatiguante ou archaïque* ». Lioubimov a été attaqué pour des raisons politiques. Il a été « *puni* » pour avoir, dans son interview à *l'Unita*, exprimé son « *indignation* » contre les organisateurs de la Biennale. « *Ce qui*, ajoute l'hebdomadaire, *est normal pour une personnalité soviétique.* » Cette situation a provoqué « *les hésitations de Lioubimov* ». Il a craint que le succès de ses tournées (« *qui ont éveillé les sympathies du public français, ce dont, bien sûr, nous nous réjouissons* », indique la *Literatournaïa Gazeta)* soit menacé et que lui-même perde sa « *réputation de novateur* ». Lioubimov s'est mis à « *s'agiter* ». Il a démenti ses propos, menacé la *Literatournaïa Gazeta* et lancé des appels à la « *compassion* ».

DANIEL VERNET.

SILENCE SUR L'ESSENTIEL titre « l'Humanité »

L'Humanité de ce jeudi 9 mars réagit violemment aux commentaires de la *Literatournaïa Gazeta*. M. Serge Leyrac, son correspondant à Moscou, relève que M. Lioubimov « *démontait le mécanisme multiforme de la censure* ».

Il ajoute : « *De ce qui constitue l'essentiel des déclarations de Lioubimov, à savoir, répétons-le, la censure en U.R.S.S., à quoi on pourrait penser qu'un journal comme* la Gazette littéraire *devrait, par vocation, être particulièrement sensible, pas un mot.* »

Reprochant le manque d'élégance des accusations contre le metteur en scène, M. Leyrac ajoute notamment : « *Il appartient à Lioubimov de faire les mises au point qu'il jugera nécessaires. Nul doute qu'en bonne règle* la Gazette littéraire *lui accordera un droit de réponse et le publiera sans retouche... Bonne occasion pour l'anonyme de* la Gazette littéraire *qui, par un effet, peut-être, de la force d'habitude, s'inquiète de savoir si le rédacteur de* l'Humanité *n'a pas déformé les paroles de Lioubimov, de revenir sur le sujet et de combler ses lacunes quant à la censure.* »

Chypre

Le président Kyprianou remanie le gouvernement

De notre correspondant

Nicosie. — Les membres du nouveau gouvernement chypriote, désignés mercredi, prêtent serment ce jeudi 9 mars. Le nouveau cabinet comprend onze ministres au lieu de dix précédemment et deux secrétaires d'Etat. Un poste a été créé, celui de ministre à la présidence de la République, qui sera particulièrement chargé des problèmes humanitaires, comme ceux des réfugiés et des personnes disparues.

Cinq nouvelles personnalités font leur apparition. Parmi elles, deux sont des réfugiés originaires de la zone nord de l'île, actuellement occupée par les troupes turques. Il s'agit de M. Stellos Katsellis, ancien maire de Kyrenia, nommé secrétaire d'Etat à l'intérieur, et de M. Costas Hadjistefanou, nommé secrétaire d'Etat à l'éducation. Les autres nouveaux sont M. Micos Rolandis, un industriel âgé de quarante-quatre ans, nommé ministre des affaires étrangères ; M. Andreas Papageogiou, quarante-cinq ans, avocat, ministre du commerce et de l'industrie ; M. Marios Eliades, trente-quatre ans, avocat, ministre des communications et travaux publics ; M. Petros Michaelides, trente-neuf ans, juge, ministre de la justice, et M. Emilios Theodoulou, quarante-quatre ans, ministre du travail.

La plus grande surprise du remaniement est constitué par le départ du ministre des affaires étrangères, M. Jean Christophides.

DIMITRI ANDREOU.

LE NOUVEAU CABINET

Affaires étrangères : M. Nicos Rolandis ;
Travail et sécurité sociale : M. Emilios Theodoulou ;
Agriculture et ressources naturelles : M. George Tombazos ;
Intérieur et défense : M. Christodoulos Veniamin ;
Finances : M. Andreas Patsalidès ;
Ministre à la présidence de la République : M. George Ioannides ;
Santé : M. Andréas Michaelides ;
Education : M. Chrysostomos Sofianos ;
Commerce et industrie : M. Andreas Papageorgiou ;
Communications et travaux publics : M. Marios Eliades ;
Justice : M. Petros Michaelides ;
Secrétaire d'Etat à l'intérieur et à la défense : M. Stellos Katsellis ;
Secrétaire d'Etat à l'éducation : M. Costas Hadjistefanou.

Italie

M. Andreotti devrait présenter son gouvernement avant la fin de la semaine

De notre correspondant

Rome. — La crise gouvernementale italienne est close. Un accord définitif a été conclu, mercredi 8 mars, entre les démocrates-chrétiens, les communistes, les socialistes, les sociaux-démocrates et les républicains. Ces cinq partis s'engagent à constituer *une majorité parlementaire provisoire* pour affronter la « situation d'urgence » dans laquelle se trouve le pays.

Les libéraux, en revanche, ont confirmé leur passage à l'opposition, compte tenu de la « *modification du cadre politique* ». Le geste de la sixième formation de l'« arc constitutionnel » embarrasse la démocratie chrétienne, mais favorise le P.C.I., car il met en relief le changement intervenu. Les communistes affirment être sortis officiellement du ghetto dans lequel on les confinait, et s'être vu ainsi reconnaître le droit de participer au pouvoir.

M. Giulio Andreotti, président du conseil désigné, devrait présenter son nouveau gouvernement au chef de l'Etat à la fin de cette semaine. A la dernière minute, les sociaux-démocrates ont fait savoir qu'ils y participeraient volontiers, mais cette perspective n'enchante ni les socialistes ni les communistes : la gauche préférerait un cabinet démocrate-chrétien renforcé par des « techniciens ».

L'accord politique a provoqué une crise significative au sein des confédérations syndicales. La C.I.S.L. (d'origine catholique) et l'U.I.L. (socialiste, social-démocrate et républicaine) ont reproché à la C.G.I.L., dominée par les communistes, de s'être livrée à des « *interprétations arbitraires de la ligne du syndicat* » pour favoriser l'entrée du P.C.I. dans la majorité parlementaire. On aurait ainsi sacrifié des revendications essentielles, concernant l'économie ou la syndicalisation de la police, à des considérations politiques.

Le contenu exact du programme gouvernemental ne sera connu que la semaine prochaine, quand M. Andreotti se présentera devant le Parlement. Il y disposera d'une écrasante majorité : 569 voix sur 630 à la Chambre, et 299 voix sur 322 au Sénat. Les modalités selon lesquelles la nouvelle majorité parlementaire exercera un contrôle permanent sur l'exécutif n'ont pas encore été précisées.

R. S.

Roumanie

La réorganisation affecte surtout le secteur économique

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — Le nouveau remaniement annoncé par Bucarest (« le Monde » du 9 mars) est le plus important intervenu depuis quelque temps dans ce pays, et en tout cas depuis l'élargissement du bureau permanent du parti en janvier 1977. Les nominations et mutations décidées par le comité central du P.C. n'affectent pas moins de quatre membres sur neuf de ce même bureau permanent, quatre secrétaires, du comité central sur dix, et au total une bonne douzaine de responsables de premier plan.

C'est principalement le secteur économique qui est touché par cette vaste réorganisation, attendue, à vrai dire, depuis que la grève des mineurs de l'été dernier avait révélé certaines tensions sociales.

Les insuffisances notées, en décembre, lors de la Conférence nationale du parti, dans la politique d'investissements et confirmées par les résultats du plan avaient clairement indiqué que la stratégie dite parfois d'« industrialisation sauvage » commençait à atteindre certaines limites. Ce constat avait au demeurant été dressé publiquement lors de la conférence nationale, en dépit de la réaffirmation de la ligne officielle volontariste, par quelques rares, et courageux, responsables économiques.

Il est difficile de dire si l'actuel remaniement prélude à un changement de stratégie économique tenant compte des réserves émises dans différentes instances devant l'ambition des objectifs fixés ou si, au contraire, il s'agit de continuer la même politique avec d'autres hommes en vertu du principe appliqué depuis quelques années en Roumanie de la rotation des cadres. En l'absence de toute indication annonçant une modification du plan, c'est toutefois la seconde de ces hypothèses qui paraît la plus probable.

Le principal bénéficiaire de cette nouvelle distribution des responsabilités est M. Ilie Verdets, nommé à la présidence du Comité du Plan, et qui devient l'un des deux premiers vice-premiers ministres, fonction créée à cette occasion. Ces attributions font de M. Verdets, qui est l'un des fidèles parmi les fidèles de M. Ceausescu, un postulant possible avec M. Oprea, l'autre premier vice-premier ministre, à une succession éventuelle de M. Manea Manescu, le chef du gouvernement, dont l'activité risque désormais d'être plus surveillée par ses deux nouveaux adjoints. Il faut noter aussi le changement d'attributions de M. Niculescu-Mizil, qui est décidément l'homme-protée de la direction roumaine : après avoir été dans le passé le responsable des affaires étrangères du parti, il devient aujourd'hui ministre des finances ; entre-temps il a été ministre de l'éducation, puis a eu des responsabilités économiques.

Dans cette opération, le grand perdant semble bien être M. Burtica, contraint de quitter le secrétariat du parti, où il supervisait le secteur idéologique et qui retrouve le ministère du commerce extérieur qu'il avait déjà dirigé de 1969 à 1972. Les anciennes fonctions de M. Burtica devraient avoir été reprises par M. Dumitru Popescu, qui représentait déjà le P.C. roumain à la conférence des secrétaires à l'idéologie, la semaine dernière à Budapest. Sans pouvoir être qualifié de libéral, M. Burtica avait manifesté en plusieurs circonstances, notamment dans l'affaire de l'écrivain contestataire Paul Goma, une certaine volonté d'ouverture plutôt étonnante dans le climat de la Roumanie. Peut-être paie-t-il aujourd'hui ces timides initiatives.

MANUEL LUCBERT.

Grande-Bretagne

● M. JAMES CALLAGHAN se rendra dimanche 12 mars à Bonn, pour s'entretenir avec le chancelier Schmidt. Cette rencontre a, officiellement, pour but de préparer le proch in « sommet » européen à Copenhague, les 7 et 8 avril, et de mettre au point l'ordre du jour du « sommet » économique mondial qui doit avoir lieu à Bonn en juillet. L'initiative de M. Callaghan n'en a pas moins surpris les milieux politiques, dans la mesure où elle avance la date des entretiens bilatéraux anglo-allemands prévus pour la fin d'avril. Les difficultés économiques et sociales des pays industrialisés, ainsi que la menace grandissante du protectionnisme, justifient, dit-on dans l'entourage du premier ministre, cette visite-éclair de M. Callaghan à Bonn. On laisse entendre que les perspectives politiques françaises seront également évoquées

ASIE

Vietnam

SUR FOND DE RIVALITÉ SINO-SOVIÉTIQUE

Hanoï s'inquiète du soutien apporté par Pékin au Cambodge

De notre envoyé spécial

Ho Chi Minh-ville. — Il y a trois ans, le 10 mars 1975, la prise de Banmethuot préludait au déferlement des troupes révolutionnaires sur le Vietnam du Sud et, cinquante jours plus tard, à l'effondrement et à la capitulation de l'armée et du régime de Saigon. Trente années de guerres étrangères et de lutte des communistes vietnamiens pour libérer puis réunifier leur pays prenaient fin. Le pays était en ruines, le peuple exangue, le Sud vaincu placé sous la *férule communiste du Nord*. Les problèmes économiques et sociaux étaient considérables. Mais au moins tous les espoirs d'une paix durable, condition indispensable au « *pansement* » des blessures matérielles et et morales, semblaient permis et c'était l'essentiel.

Or, la guerre est à nouveau là, aux frontières du Vietnam. Tout le pays s'y prépare lentement mais sûrement : on commence, nous a-t-on dit ici, à battre le rappel de cadres révolutionnaires à peine démobilisés. *Les hostilités n'ont pas cessé depuis* des mois le long de la frontière avec le Cambodge. Les adversaires paraissent s'acheminer vers une guerre d'usure, ponctuée par des salves d'artillerie et des opérations de commandos.

Jusqu'où ira-t-on dans l'escalade ? Personne, ni à Hanoï ni à Ho Chi Minh-ville, ne semble encore en mesure de le dire, ou même de le prévoir. Mais on se prépare et on prépare les esprits au pire. Pour les Vietnamiens, le pire n'est évidem*ment pas l'adversaire cambodgien*, mais, derrière lui, la formidable présence de la Chine populaire. Le conflit s'est notablement élargi et compliqué depuis deux mois et il paraît, aujourd'hui, se développer sur trois fronts : hostilités khméro-vietnamiennes, polémique Hanoï-Pékin et, en toile de fond, rivalité sino-soviétique.

Le conflit frontalier hérité des découpages coloniaux est passé au second plan pour Hanoï. Cela n'a jamais été, pour le Vietnam, qu'un prétexte dont les dirigeants de Phnom-Penh tireraient avantage pour régler leurs problèmes internes, et ceux de Pékin pour freiner sur leur flanc sud l'émergence d'un Vietnam fort, allié de l'Union soviétique. C'est là un véritable « *sandwich* » de pressions et de tensions frontalières auxquelles il convient d'ajouter, selon les Vietnamiens, une recrudescence de la tension que la Chine fait peser sur le Nord du Vietnam. Il ne nous a cependant pas été précisé quelle était la nature et l'étendue des incidents frontaliers qui seraient récemment intervenus entre Pékin et Hanoï.

Que le conflit frontalier avec le Cambodge soit un prétexte, le Vietnam en veut aussi pour preuve le refus de Phnom-Penh d'accepter le plan de règlement négocié qu'il a proposé en février. « *Quelle meilleure garantie les autorités du Cambodge, qui nous accusent de vouloir les inclure dans une fédération indochinoise, auraient-elles de l'intégrité de leurs frontières que la présence d'observateurs internationaux que nous proposons ?* », dit-on à Hanoï.

Rehausser une image internationale ternie

Les Vietnamiens, qui paraissent fort soucieux de rehausser leur image internationale après les accusations dont ils ont été l'objet depuis deux mois, rejettent, d'autre part, les spéculations faisant état d'une prochaine intervention de leurs troupes en territoire cambodgien. De même, ils se défendent d'avoir jamais nourri le projet de susciter et de soutenir, en puisant dans les dizaines de milliers de réfugiés kmers qui sont au sud du Vietnam, un mouvement de résistance intérieure cambodgien dirigé contre le régime de M. Polpot (1).

Dans les deux cas, pourtant, il est évident que le Vietnam a les moyens de mener à bien de pareilles manœuvres. Mais, d'une part, elles risqueraient d'avoir de graves conséquences sur le plan régional et international en provoquant un durcissement de la Chine et en ruinant deux mois d'efforts diplomatiques, au cours desquels Hanoï a tout fait pour prouver sa patience et sa retenue face aux provocations extérieures. D'autre part, l'armée vietnamienne risquerait, malgré ses gros moyens, de se retrouver à son tour embourbée dans la rizière khmère face à des harcèlements de guérilleros très mobiles. Il n'est pas sûr, pour ces raisons, que les dirigeants de Hanoï puissent se résoudre à une intervention militaire, quelles que soient leurs tentations de débloquer par la manière forte une situation qui pèse lourdement sur la sécurité et sur les perspectives de redressement économique du pays.

La situation semble bloquée alors que les tensions se prolongent dangereusement et que les critiques de Hanoï contre le jeu prêté à la Chine se font de plus en plus précises et nombreuses. On évite cependant de couper les ponts, comme le prouve le voyage entrepris le 20 février dernier à Pékin par M. Phan Hien, vice-ministre des affaires étrangères et spécialiste des questions de frontières. Mais le lendemain même, Radio-Hanoï haussait le ton, accusant la Chine, sans jamais la nommer, d'armer et de pousser le Cambodge à la guerre contre le Vietnam (*le Monde* du 23 février). C'est une politique de la douche écossaise dont on doute, dans les milieux diplomatiques de Hanoï, qu'elle ne parvienne à éteindre durablement la mèche lente qui brûle le long des frontières.

R.-P. PARINGAUX.

(1) Hanoï a toutefois publié, entre autres, la déclaration d'un réfugié khmer appelant ses compatriotes à renverser le régime de Phnom-Penh et à le remplacer par un autre, pro-vietnamien (*le Monde* du 4 février). — *(N.D.L.R.)*

● *Un avion de la compagnie taïwanaise* China Airlines venant de Taipeh avec cent une personnes à bord a été détourné, jeudi 9 mars, au moment où il *faisait son approche du terrain* de Kai-Tak, l'aéroport international de Hongkong. — *(U.P.I.)*

« Le Monde » tient à la disposition de ses lecteurs les pages « Evénements » parues depuis octobre 1973.

Ces pages, extraites de numéros maintenant épuisés, sont susceptibles de compléter une documentation personnelle sur les sujets les plus divers (la liste en sera adressée sur demande écrite exclusivement).

Prix de l'exemplaire : 1 F + 0,80 F de frais d'envoi

« Le Monde », Vente au numéro : 5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09.

Chine

M. Teng Hsiao-ping a été élu président de la conférence politique consultative

De notre correspondant

Pékin. — Dernier acte de la session parlementaire qui s'achève à Pékin, le comité national de la conférence politique consultative du peuple chinois a terminé, mercredi 8 mars, ses travaux. Sa principale décision a été d'élire à sa présidence M. Teng Hsiao-ping. L'hommage ainsi rendu au vice-premier ministre est d'autant plus remarquable que le dernier président de la conférence consultative n'était autre que le défunt premier ministre Chou En-lai. Il s'agit cependant d'un poste essentiellement honorifique. Vingt-deux vice-présidents ont également été élus, parmi lesquels quatre membres du bureau politique, MM. Ulanfu, Wei Kuo-ching, Peng Chung et Chao Tzu-yang.

Un éditorial commun du *Quotidien du peuple*, du *Drapeau rouge* et du *Journal de l'armée de libération* célèbre, jeudi, les vertus du « *front uni* », dont la conférence consultative est à la fois l'expression et l'instrument. Le texte laisse prévoir la réanimation de multiples organisations tombées dans l'oubli depuis plus de dix ans et qui sont aujourd'hui invitées à apporter leur contribution active « *la nouvelle période du développement de la révolution et de l'édification socialiste de la Chine* » et à participer « *à des consultations démocratiques sur les problèmes majeurs de la vie politique du pays* ».

Les anciens « partis démocratiques » — qui vont être « organisés » à cette fin — sont les premiers auxquels s'adresse cet appel, mais ils ne sont pas les seuls. Ainsi découvre-t-on l'existence, ou plutôt la survie, d'une « *fédération chinoise de l'industrie et du commerce* » qui ne comptait pas moins de cent quarante délégués à la conférence politique consultative et à l'Assemblée nationale populaire. L'un des principaux responsables de cette organisation, M Jung Yi-jen, présenté comme « *capitaliste national* », ancien filateur de la région de Changaï, où sa famille possédait une dizaine d'usines avant la libération et qui fut à la fin des années 50 vice-ministre de l'industrie textile, figure même parmi les nouveaux vice-présidents de la conférence. Les personnalités religieuses n'ont pas été oubliées non plus. Le panchen-lama, notamment, a été élu au comité permanent de la conférence.

ALAIN JACOB.

UNE DÉLÉGATION DU P.C. SE REND EN YOUGOSLAVIE

Pékin *(A.F.P.)*. — Six mois après la visite du président Tito à Pékin, la Chine et la Yougoslavie ont établi officiellement des relations de parti à parti.

La première délégation du parti communiste chinois à se rendre en tant que telle en visite officielle en Yougoslavie a en effet quitté Pékin jeudi 9 mars pour Belgrade via Bucarest. Forte de treize *membres et dirigée* par M. Li Yi-meng, directeur adjoint du département des liaisons internationales du comité central du parti, cette délégation est attendue vendredi à Belgrade pour une tournée de trois semaines, avant de se rendre en Roumanie.

La délégation chinoise est l'invitée de la Ligue des communistes de Yougoslavie.

Lors de la visite du président Tito à Pékin, en septembre, les dirigeants chinois avaient déjà donné du « camarade » à celui qui fut longtemps dénoncé comme le *chef* de file du « révisionnisme moderne ». Le 28 novembre, le président Hua envoyait son premier message au maréchal Tito « *au nom du parti communiste* » chinois, et, le même jour, deux membres du bureau politique du parti se rendaient pour la première fois en cette qualité à la réception donnée par l'ambassadeur de Yougoslavie à l'occasion de la fête nationale yougoslave.

هكذا من الأصل

Italie

Danemark

Sociaux-démocrates et conservateurs

EUROPE

Italie

Le procès du chef des Brigades rouges s'ouvre à Turin pour la troisième fois

De notre correspondant

Rome. — On a bien cru qu'il ne se ferait pas. Mais un nombre suffisant de jurés ayant été finalement réunis, le procès des Brigades rouges devait s'ouvrir comme prévu le jeudi 9 mars, à Turin. Renato Curcio, chef présumé de l'organisation terroriste, et quarante-huit de ses camarades, y seront jugés pour « promotion, constitution, organisation et participation à bande armée, ayant pour fin la suppression ou la subversion violente des structures économiques, sociales et politiques de l'Etat italien ».

On leur reproche, en effet, toute une série de crimes, d'enlèvements et d'attentats commis entre septembre 1970, date de naissance des Brigades rouges, et mars 1976, moment de l'arrestation de Curcio et de son adjoint Alberto Franceschini. Treize autres accusés sont détenus, cinq sont en fuite.

D'exceptionnelles mesures de sécurité ont été prises à Turin autour de l'ex-caserne de Lamarmora, transformée en cour d'assises. On craint que les « brigadistes » ne veuillent, une fois de plus, intimider la justice par des actes sanglants.

Ce procès est, en effet, le troisième du genre. Une première tentative de juger la « bande à Curcio », au printemps 1976, avait tourné court : début juin, le procureur de Gênes, Francesco Coco, était assassiné et les Brigades rouges revendiquaient cet attentat en plein tribunal. Le deuxième acte du procès, en mai de l'année suivante, ne devait durer que quelques minutes : la moitié des jurés étaient *« tombés malades »* ; Renato Curcio eut tout juste le temps de faire savoir à la cour que son organisation était responsable de l'assassinat du bâtonnier des avocats turinois, Fulvio Croce, survenu quelques jours plus tôt.

Les « brigadistes » ne devaient pas en rester là. En blessant mortellement Carlo Casalegno, vice-directeur de la *Stampa*, le 16 novembre 1977, ils voulurent *« faire méditer les juges, les jurés, les avocats et leurs proches »*, car ce procès *« ne devait pas se faire et ne se ferait pas »*. Ce n'était pas une menace en l'air : toute une série d'attentats ont eu lieu ces derniers jours à Turin, notamment contre l'habitation du nouveau bâtonnier des avocats.

Il était facile d'imaginer que les citoyens choisis comme jurés par tirage au sort ne se bousculeraient pas au portillon (*Le Monde* du 24 février). Même la veille du procès, l'effectif maximum prévu par la loi pour compenser les défections de dernière minute n'a pas été atteint. Les réticences des Turinois s'expliquent évidemment par la peur, mais aussi par le manque de confiance envers une justice malade.

Le hasard a voulu que Mme Adélaïde Aglietta, secrétaire générale du parti radical, figure parmi les personnes sélectionnées. Elle a naturellement accepté. Cette contestataire laïque et non-violente va donc juger des guérilleros urbains venus parfois du monde catholique et qui se prennent pour *« l'avant-garde armée du prolétariat »*. Ce ne sera peut-être pas la seule surprise de ce procès que la justice turinoise s'est fait un point d'honneur de mener à son terme.

ROBERT SOLÉ.

Danemark

Sociaux-démocrates et conservateurs améliorent leurs positions aux élections locales

De notre correspondante

Copenhague. — Les élections pour le renouvellement des deux cent soixante-quinze conseils municipaux et des quatorze conseils départementaux, qui se sont déroulées au Danemark le mardi 7 mars, ont dans l'ensemble confirmé les tendances du scrutin législatif du 15 février 1977.

Les sociaux-démocrates ont obtenu 38 % des voix contre 32 % en 1974. Les conservateurs ont également amélioré leurs positions, et le Parti du progrès (contre l'impôt sur le revenu et la bureaucratie), qui avait participé pour la première fois aux élections en 1974, a consolidé les siennes. En revanche, les libéraux ont reculé, surtout dans les grandes villes. La consultation a été très défavorable aux radicaux, aux socialistes du peuple (communistes dissidents) et aux communistes orthodoxes, ainsi qu'aux chrétiens populaires. Le petit parti extrémiste V.S. (socialistes de gauche) a remporté un succès inattendu à Copenhague (9 % des voix).

Les listes apolitiques (Union des intérêts commerciaux, écologistes, femmes, etc.) ont eu la faveur des électeurs dans une série de circonscriptions où leurs candidats pourraient être amenés à jouer un rôle d'arbitre quand il s'agira, au cours des prochains jours, de désigner les bourgmestres.

Les abstentions ont été moins nombreuses que lors du scrutin précédent : 71 % des inscrits sont allés aux urnes contre 62 % en 1974. — C. O.

République fédérale d'Allemagne

Me Croissant comparaît devant le tribunal de Stuttgart

De notre envoyé spécial

Stuttgart. — Avec le procès Croissant, qui commence ce jeudi 9 mars devant le tribunal spécialement installé à l'intérieur de la « prison modèle » de Stammheim, s'ouvre un chapitre nouveau de l'histoire du terrorisme ouest-allemand. Personne, certes, ne saurait assurer que le déchaînement de violence ne reprendra pas dans un avenir plus ou moins proche. Pour l'instant, toutefois, la République fédérale a retrouvé son calme. En attendant que la police parvienne à mettre la main sur les assassins du procureur Siegfried Buback et du président du patronat Hans Martin Schleyer, l'attention se concentre donc sur le sort de Me Klaus Croissant, en qui le grand public ouest-allemand voit volontiers l'*« avocat du diable terroriste »*.

Il reste à savoir si les accusations formulées à son encontre vont être établies devant le tribunal de Stuttgart de façon assez solide pour justifier une éventuelle condamnation, qui pourrait aller jusqu'à cinq ans de prison. Depuis trois ans, on a déjà beaucoup parlé de Me Croissant. En tant que défenseur de plusieurs membres du groupe Baader-Meinhof, il avait pris la tête d'une campagne qui, selon les uns, visait à défendre efficacement des accusés ayant droit à toutes les protections garanties par la loi, mais qui, aux yeux de la plupart des citoyens ouest-allemands, consistait surtout à diffamer le régime politique de la R.F.A.

Le « cas Croissant » s'est développé de façon bien plus spectaculaire lorsque ce descendant d'une famille d'émigrés huguenots chercha refuge dans la patrie de ses ancêtres, alors qu'il était l'objet de poursuites judiciaires pour avoir entretenu, selon l'accusation, des rapports trop étroits avec des groupes terroristes. En s'enfuyant de l'autre côté du Rhin, Me Croissant semblait suggérer que, de nos jours, l'oppression ne régnait plus du château de Versailles mais de la chancellerie de Bonn...

Dans l'immédiat, l'avocat a l'occasion de comparer les conditions de détention, presque médiévales, de la prison de la Santé, à Paris, et l'aspect froidement clinique de la prison de Stammheim. Il est d'ailleurs remarquable qu'une bonne partie du destin original de Me Croissant se soit jouée, et continue de se jouer, dans un rayon de quelques kilomètres autour du lieu où il est aujourd'hui détenu et jugé. Depuis le moment où il a abandonné la clientèle mondaine qui fréquentait son cabinet d'avocat à Stuttgart pour devenir un défenseur très engagé des *« adversaires du système »*, Stammheim occupe une place centrale dans l'activité et dans la vie de l'« avocat des terroristes ».

Au moment où Me Croissant fut extradé par les autorités françaises, le nouveau ministre de la justice du gouvernement du Bade-Wurtemberg, M. Guntran Palm, se rendit à la prison de Stammheim — dont la réputation d'inviolabilité avait été fort ternie par le suicide de Baader, Ensslin et Raspe — pour y préparer la reconstruction totale du septième étage, réservé aux terroristes les plus dangereux. Cela pouvait laisser penser, entre autres choses, que l'on arrangeait déjà les quartiers d'hiver de Me Croissant. N'avait-on pas, après le suicide difficilement compréhensible de Baader et de ses amis, découvert de nouveaux petits dépôts d'explosifs dans ce septième étage de Stammheim, qui passait pour être l'endroit le mieux surveillé du monde ? Maintenant, la « rénovation » est presque terminée. Les murs des cellules, à l'*« étage des terroristes »*, ont été reconstruits et revêtus de peinture fluorescente, qui permet une inspection rapide et efficace avec des appareils à rayon X. Le mobilier ne comporte plus aucune partie métallique. Les radiateurs ont été écartés des parois pour empêcher que quoi que ce soit puisse être dissimulé derrière les installations de chauffage. Les détenus bénéficient même d'un luxe qu'offrent seulement des hôtels de grand standing : les cuvettes des W.-C. sont désormais en acier inoxydable, ce qui a coûté, dit-on, quelque 1 000 DM pour chacune...

« Certitudes psychologiques » et preuves

Quant aux charges formulées contre Me Croissant, les malentendus sont plus profonds que jamais. Le grand public est naturellement convaincu que l'on va juger l'avocat pour complicité avec les terroristes de la Fraction armée rouge. Même des journaux aussi sérieux et bien informés que *Frankfurter Allgemeine Zeitung* et *Frankfurter Rundschau* ont dû publier à ce sujet des rectificatifs qui leur ont été adressés de la prison de Stammheim par Me Croissant lui-même.

Les difficultés de ce procès sont évidentes. Des poursuites contre Me Croissant ont été engagées dès 1975. Depuis lors, il a, à deux reprises, été détenu pendant des périodes de trois mois, tandis que se poursuivait l'instruction. Les choses ont traîné beaucoup plus qu'on ne pouvait s'y attendre. Durant l'été de 1977, l'avocat a été remis en liberté provisoire contre une caution de 80 000 DM, ce qui lui a permis de se réfugier en France. Les magistrats eux-mêmes semblaient avoir le sentiment de s'engager sur un terrain dont la solidité n'était pas garantie.

Il est vrai que les *« certitudes psychologiques »* ne font pas défaut. Le fait qu'une demi-douzaine des terroristes actuellement les plus recherchés aient, à un moment ou à un autre, travaillé au cabinet de Me Croissant est bien fait pour donner l'impression que ce cabinet était devenu un quartier général du groupe Baader-Meinhof.

La différence n'en reste pas moins considérable entre des *« impressions »*, aussi pressantes soient-elles, et des *« preuves »* qui sont indispensables pour une condamnation. C'est d'ailleurs ce qu'a établi la justice française lorsqu'elle a considéré qu'en l'état actuel des choses, les charges principales formulées par l'Office fédéral du crime contre Me Croissant, à savoir le *« soutien à une association terroriste »*, n'étalent pas suffisamment fondées. Aussi, le tribunal de Stammheim peut-il seulement examiner une accusation nettement moins sérieuse, celle d'avoir contribué à établir un *« système d'information »* grâce auquel les intérêts d'une *« association criminelle »* auraient été favorisés.

Lorsqu'il a illégalement franchi le Rhin, Me Croissant n'a sans doute pas contribué à établir son innocence. Sans doute même n'a-t-il pas convaincu beaucoup de citoyens français — et encore moins d'Allemands — qu'il était persécuté par un régime *« néo-fasciste »* à Bonn. Comme les poursuites à son encontre sont désormais très strictement limitées à un domaine secondaire, il a cependant fait preuve d'une aptitude que personne, au demeurant, ne songeait à lui dénier : il connaît très bien son droit.

JEAN WETZ.

AMÉRIQUES

POUR LES DIRIGEANTS CUBAINS

La levée du blocus est la condition préalable à la normalisation des relations avec les États-Unis

De notre envoyé spécial

La Havane. — Le nouvel engagement cubain en Afrique, particulièrement en Ethiopie, gêne sérieusement le processus de normalisation amorcé entre les Etats-Unis et Cuba. Cet engagement, que les dirigeants cubains justifient en privé, avec passion, au nom de la « *solidarité révolutionnaire internatinoaliste* », n'a pas pour autant ralenti le rythme des contacts officieux, au plus haut niveau, entre les deux pays. Une nouvelle délégation d'hommes d'affaires américains, intéressés par une reprise rapide des relations commerciales avec Cuba, a séjourné récemment à La Havane. Comme les précédentes, elle a été reçue avec des égards particuliers. M. Fidel Castro a assisté à une réception donnée en son honneur.

M. Fidel Castro était également présent récemment au Palais des sports de la capitale où avait lieu un tournoi de boxe amical entre Américains et Cubains. Le premier cubain ne manque pas une occasion de dire tout le bien qu'il pense de M. Carter, rejetant dans le même opprobre les présidents Nixon, Kennedy, Johnson et Ford...

Des entretiens qualifiés de « *cordiaux* » ont lieu entre les membres de la « section des intérêts américains » à La Havane (qui bénéficient d'un statut diplomatique) et les dirigeants cubains. Des deux côtés, on estime que des progrès ont été réalisés ces derniers mois et qu'il convient d'aménager cette coexistence de fait en attendant que l'évolution de la situation internationale permette la reprise de pourparlers débouchant sur une normalisation réelle et totale.

L'accord américano-cubain sur la piraterie aérienne, dénoncé par La Havane en octobre 1976, à la suite d'un attentat contre un appareil des lignes aériennes cubaines au large de la Barbade, n'a pas été renouvelé, mais cette carence est jugée « *sans importance* » par les Américains, les Cubains étant résolus à poursuivre avec sérénité les auteurs de détournements d'avions ou de bateaux.

Washington et La Havane ont signé un traité en avril 1977 pour la délimitation de leurs zones de pêche. Un autre accord sur la navigation dans le détroit de Floride aurait dû être conclu. Il est retardé en raison du refroidissement actuel entre les deux capitales. Les Américains n'en sont pas davantage préoccupés, cet accord, selon eux, n'étant pas absolument « *nécessaire* ». Les Cubains souhaitent, en revanche, vivement un renforcement de la surveillance du côté américain pour faire échec aux éventuels commandos anticastristes.

En fait, la collaboration active entre les garde-côtes des deux pays est chaque jour plus grande et plus cordiale. Les liaisons radio entre navires cubains et américains ont été depuis peu officialisées, et les deux marines ont récemment participé en commun au sauvetage d'un cargo costaricain jeté par la tempête sur les côtes cubaines.

Des quatre ressortissants nord-américains, condamnés à de très lourdes peines de prison pour délits « *politiques* », détenus à une vingtaine de kilomètres de La Havane, deux ont été récemment libérés pour « *raisons humanitaires* », et le sort des autres est à l'étude. Progrès également pour les familles bénéficiant de la double nationalité, dont la plupart souhaitaient s'installer aux Etats-Unis. Beaucoup sont déjà rentrées.

Ces « aménagements » ne peuvent cependant faire oublier le lourd contentieux entre Washington et La Havane. L'administration américaine pose de nouveau comme préalable à toute reprise de pourparlers officiels la fin de « *l'intervention cubaine en Afrique* ». Washington déplore également le soutien cubain au mouvement indépendantiste de Porto-Rico et rappelle que les « *indemnisations* » dues par Cuba aux sociétés américaines nationalisées depuis 1959 se montent à 1,8 milliard de dollars, soit près de 4 milliards de dollars, intérêts compris. Les Cubains répliquent qu'ils sont disposés à réclamer plusieurs milliards de dollars de dommages et intérêts pour le tort causé à leur économie par « *seize années de blocus commercial* ».

La question des droits de l'homme

Autre point délicat, le respect des droits de l'homme. Les représentants à La Havane de l'administration américaine sont sensibles aux assurances formelles données par M. Fidel Castro selon lesquelles « *il n'y a jamais eu et il n'y aura jamais de torture dans les prisons cubaines* ». Ils sont moins assurés en ce qui concerne le nombre exact de prisonniers « politiques » : la définition du détenu « politique » n'est de toute manière pas la même à La Havane et à Washington. Pour M. Fidel Castro, les « *contre-révolutionnaires* » incarcérés ne sont pas des « *politiques* » mais des personnes coupables de « *délits criminels* ». Le premier cubain affirme que des centaines d'anciens prisonniers, y compris des Cubains impliqués dans des tentatives d'attentats contre sa personne, « *circulent actuellement en toute liberté à La Havane* ».

La revendication majeure des Cubains pour une relance de la normalisation est la levée du blocus. Du côté américain, c'est l'intervention armée cubaine en Afrique qui est considérée comme « *l'obstacle principal* ». Dialogue de sourds ? Certainement pas si l'on en juge par les commentaires faits de part et d'autre.

« *Les Cubains*, disent les Américains, *nous font savoir qu'il n'est pas question de franchir les frontières de la Somalie lorsque l'intégrité territoriale de l'Ethiopie aura été rétablie. Mais nous aimerions savoir ce qu'ils comptent faire de leurs « conseillers » en Ethiopie si l'affaire de l'Ogaden est réglée.*

Pour les Cubains : « *M. Carter doit comprendre que la levée du blocus, ou de l'embargo comme ils l'appellent, est une condition préalable indispensable, nécessaire à un vrai dialogue. C'est l'égalité. Nous sommes à tous points de vue les plus faibles. Il convient donc de rétablir l'équilibre.* »

« *Il y a déjà collaboration de fait entre nous et les Américains*, poursuivent-ils. *La coexistence de Cuba et des Etats-Unis est inévitable. Nous ne pouvons pas vivre si près les uns des autres sans en tirer des conséquences. Nous ne pouvons pas vivre en état permanent d'hostilité. Cela ne veut pas dire que Cuba et les Etats-Unis vont éliminer leurs divergences idéologiques. Il n'y a aucune raison de résoudre ces divergences par des moyens militaires ou par une guerre de subversion. Nous ne sommes pas des professionnels de la subversion, contrairement à ce que l'on entend à l'occasion. Le temps du rapprochement et de la collaboration avec les Etats-Unis viendra. Mais elle ne se fera jamais aux dépens de notre amitié et de notre collaboration avec l'Union soviétique...* »

MARCEL NIEDERGANG.

AFRIQUE

LA RENCONTRE DE MONROVIA

(*Suite de la première page.*)

Le président Tolbert, en sa qualité de chef d'Etat du pays hôte, mais aussi, semble-t-il, les présidents Gnasingbé Eyadema, du Togo, et Daouda Jawara, de Gambie, participeront également aux entretiens. Seule la date exacte de ce « *mini-sommet* » ouest-africain paraît faire encore l'objet de discussions, celles du 16 ou 18 étant pour le moment avancées.

Dès le dernier trimestre de l'année dernière, le chef de l'Etat togolais avait commencé à se faire l'avocat d'une réconciliation, envoyant plusieurs émissaires à Conakry et recevant successivement à Lomé, en novembre, Mme Andrée Touré, épouse, influente, du président guinéen, et M. Lansana Beavogui, son premier ministre, puis, le 6 décembre, M. Ismael Touré, son propre frère, par ailleurs ministre de l'économie et des finances. En janvier et février, d'autres messagers discrets ont continué à faire la navette entre les deux capitales, Abidjan étant étroitement tenue au courant.

Entre Dakar et Conakry, c'est par contre essentiellement Sir Daouda Jawara qui a joué les bons offices, recevant notamment à Banjul, à la fin de janvier, M. Ali Bangoura, le chef du protocole de Sekou Touré, et, le 22 février, M. Damantang Camara, le président de l'Assemblée législative de Guinée. Déjà, en 1975, le chef de l'Etat gambien avait tenté une médiation, conscient qu'il est que le projet d'aménagement du fleuve Gambie restera sur le papier tant que la Guinée, sur le territoire de laquelle l'un des deux indispensables barrages de régulation provoquera la création d'un lac artificiel, ne s'y sera pas associée, aux côtés du Sénégal. Mais c'était alors prématuré et il avait dû provisoirement renoncer.

C'est, semble-t-il, à l'occasion de la visite de travail qu'ont effectuée au Libéria, du 16 au 18 février dernier, le président Sekou Touré et le premier ministre guinéen Lansana Beavogui, que la rencontre de la semaine prochaine a été finalement décidée.

PIERRE BIARNÈS.

LES HABITANTS DU SAHEL SONT A NOUVEAU MENACÉS DE FAMINE PAR LA SÉCHERESSE

Le directeur général de la FAO (Food and Agriculture Organisation), M. Edouard Saouma s'est inquiété le 8 mars à Rome de la famine qui guette sept millions d'habitants du Sahel en raison de la sécheresse qui sévit à nouveau dans la région subsharienne.

Cette sécheresse, a précisé le directeur de la FAO, est aussi grave que celle qui a fait des millions de morts en 1973 et 1974. Bien que l'aide internationale ait atteint depuis lors près de 550 millions de dollars, M. Saouma a estimé le chiffre insuffisant et dénoncé l'égoïsme des pays les plus riches. Lors de la conférence mondiale sur la faim, tenue en 1974 sous l'égide des Nations unies, il avait été décidé de fournir 10 millions de tonnes de blé par an au Sahel ; or cet objectif n'a jamais été atteint. A court terme, M. Saouma réclame 457 000 tonnes de nourriture et 124 000 tonnes de blé. — (*U.P.I.*)



L'offensive éthiopienne dans l'Ogaden viserait à provoquer la chute du régime de Mogadiscio

Tandis que le Front de libération de la Somalie occidentale annonçait, mercredi 8 mars, à la radio de Mogadiscio, que ses forces s'étaient retirées de Jijiga « pour des raisons stratégiques », les Ethiopiens faisaient état de nouveaux succès de leurs troupes dans l'Ogaden.

D'autre part, de Nairobi, notre correspondant en Afrique orientale nous indique que, selon certaines sources diplomatiques, l'offensive éthiopienne viserait à provoquer la chute du régime de Mogadiscio.

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — L'aide militaire soviétique et cubaine à la junte éthiopienne a donné une dimension nouvelle aux conflits inter-africains, déclare-t-on de source occidentale dans la capitale du Kenya. « *Les règles du jeu ont changé* », constatent ces sources.

Si les détails fournis de source somalienne sur la contre-offensive éthiopienne en Ogaden sont exacts, les moyens mis en œuvre constituent une innovation pour l'Afrique : héliportages de chars, parachutages de troupes et de canons sans recul derrière les lignes ennemies, afin de surmonter des obstacles naturels. L'organisation de telles opérations, sous protection de chasseurs-bombardiers du type Mig-21 et d'hélicoptères de combat, ne serait pas dans les capacités d'un commandement africain, à l'exception peut-être de l'état-major égyptien.

L'objectif de cette campagne en Ogaden ne serait pas seulement de reconquérir les territoires perdus l'été dernier, mais de provoquer la chute du régime de Mogadiscio. On souligne que l'ambassadeur soviétique en Somalie ne s'en était pas caché auprès de ses collègues dès le mois de janvier. Il s'agirait, non seulement d'infliger un cuisant échec militaire aux forces somalies, mais également de « *procréer* » suffisamment de réfugiés pour rendre intenable la position déjà délicate de l'ancien protégé somalien. La « *leçon* » infligée à la Somalie servirait à renforcer la « *crédibilité* » de la politique soviétique sur le continent.

Si tel est le cas, indiquent les mêmes sources, la nature de l'intervention soviéto-cubaine en Ethiopie est radicalement différente de celle décidée il y a deux ans, en Angola, face à des éléments sud-africains. Sans approuver pour autant « *l'intervention militaire somalienne en Ogaden* », les diplomates occidentaux insistent sur le *caractère historique* et *localisé* du différend somalo-éthiopien à propos d'une région contestée.

L'opération soviétique en Ethiopie est perçue comme un test à multiples facettes : de la capacité d'organiser rapidement une force d'intervention combinée pour se porter au secours d'un régime en difficulté, de l'efficacité de ce type d'opération et, enfin, des réactions occidentales face à des manœuvres trop importantes pour ne pas être conduites à « ciel ouvert ».

Les mêmes sources admettent que la chute de Dire-Daoua et celle de Harrar entre les mains de forces somalie auraient vraisemblablement provoqué celle du régime éthiopien. Mais, en intervenant si massivement dans le conflit en faveur de l'Ethiopie, les Soviétiques et les Cubains ont introduit un élément de « *subversion* » extra-africain. L'image de Cuba, petit pays pauvre agissant au nom d'une solidarité progressiste et « *tiers-mondiste* », en aurait « *pris un coup* » sur le continent, ce qui expliquerait les sympathies dont bénéficie désormais la Somalie au sein de l'Organisation de l'unité africaine, en dépit de l'attachement de cette dernière au principe de l'intangibilité des frontières actuelles de l'Afrique.

Les mêmes milieux diplomatiques font, enfin, le lien entre le « *laboratoire* » que constituerait ainsi la corne de l'Afrique et les possibilités d'intervention soviéto-cubaine en Afrique australe. Il s'agirait d'une stratégie d'ensemble. La perspective de « *règlements internes* », en Rhodésie comme en Namibie, devrait contribuer à renforcer les « *opportunités* » soviétiques à cette autre extrémité du continent. — J.-C. P.

PROCHE-ORIENT

Israël

Grèves et débrayages se multiplient

De notre correspondant

Jérusalem. — Alors que la dynamique de la paix au Proche-Orient paraît marquer le pas, les Israéliens en reviennent de plus en plus à leurs préoccupations matérielles. La trêve sociale qui avait marqué le début du gouvernement Begin a été rompue il y a un mois et demi par les gens de la mer. Depuis, la marine marchande israélienne est paralysée. Le conflit est ancien, puisque cela fait deux ans que les marins n'ont pas signé de convention collective. Le mouvement fait boule de neige.

A la compagnie aérienne nationale El Al, plusieurs catégories de personnel ont déjà débrayé à plusieurs reprises et menacent de continuer. Des grèves sont envisagées dans de nombreux secteurs, notamment les postes et télécommunications, où il y a eu récemment des débrayages d'« *avertissement* » de 24 heures ; la fonction publique, l'enseignement et même la magistrature sont touchés par le mouvement. Les revendications varient entre 50 et 150 % d'augmentation de salaire. Il est remarquable que la grande centrale syndicale, la Histadrout, ne contrôle pas du tout le mouvement. Elle se contente de le canaliser en négociant, souvent *a posteriori*, avec le gouvernement sur la base des revendications des travailleurs.

Cette vague de revendications grandissante est à la fois saisonnière et conjoncturelle. Chaque année, en effet, à l'approche du 1er avril, point de départ de la nouvelle année fiscale qui correspond au renouvellement des conventions collectives, on assiste à des mouvements de grève destinés en général à appuyer des revendications salariales. L'année dernière, les grèves déclenchées à l'approche des élections législatives avaient été particulièrement payantes pour les salariés et non pour le gouvernement travailliste, puisque ce dernier, bien qu'ayant largement cédé pour des raisons évidentes, n'en a pas moins été renversé par le suffrage populaire.

Il semble que cette année les travailleurs aient à payer les largesses du gouvernement précédent. Malgré le bouleversement politique et économique, l'inflation n'a pas été jugulée. Son taux est d'environ 2,5 % par mois, et le pouvoir d'achat des travailleurs ne suit pas. Le système de l'indemnisation de vie chère fondée sur l'indice du coût de la vie et versée deux fois par an est loin de compenser les hausses des prix. Alors que le Trésor préconise un blocage des salaires dans les services au profit des entreprises exportatrices, la Histadrout voudrait une augmentation des salaires de 10 à 15 %. Le secrétaire général de la centrale syndicale propose un blocage pendant six mois du prix des denrées de base, des transports publics, de l'eau, du gaz, de l'électricité, des taxes municipales et de la T.V.A. Mais le ministre des finances a d'ores et déjà annoncé qu'une telle mesure était incompatible avec la nouvelle loi de finances. — (*Intérim.*)

● *Un dirigeant palestinien*, dissident de l'O.L.P., a été grièvement blessé, le 8 mars, dans une embuscade tendue sur la route Beyrouth-Damas. Le « colonel » Ali Salem Ahmed, plus connu sous le nom d'Abou Sayed, était accusé par l'O.L.P. d'avoir préparé un complot contre M. Yasser Arafat. Incarcéré dans un camp palestinien de Beyrouth, Abou Sayed s'était évadé en juillet 1977 et s'était emparé d'un avion de ligne koweïtien qu'il avait détourné sur Damas (*le Monde* des 11 et 12 juillet 1977). Les services secrets de l'O.L.P. sont accusés par les partisans d'Abou Sayed d'avoir organisé cette embuscade au cours de laquelle un garde du corps d'Abou Sayed a été tué et un soldat syrien a été blessé. — (*Reuter, A.P.*)

● RECTIFICATIF. — Contrairement à ce que nous avons indiqué dans *le Monde* du 9 mars, sur la foi d'une dépêche d'agence erronée, la prison Ramlah — où sont incarcérés près de cinq mille ressortissants arabes, selon une institutrice palestinienne — n'est pas située en Cisjordanie occupée mais en Israël, dans la banlieue de Tel Aviv.



AFRIQUE

LA SITUATION DANS L'AFRIQUE AUSTRALE

Les justes sanctions contre l'Afrique du Sud ne doivent pas menacer notre survie

nous déclare le premier ministre du Lesotho, M. Leabua Jonathan

Maseru. — Le premier ministre du Lesotho, M. Leabua Jonathan, a une tâche difficile. Le royaume — 30 000 kilomètres carrés environ et plus d'un million d'habitants — forme, en effet, une enclave au sein de la République Sud-Africaine et demeure, depuis son indépendance en 1966, étroitement dépendant de Pretoria. Le Transkei — premier bantoustan « indépendant » — est limitrophe du Lesotho, et Pretoria fait pression sur Maseru pour en obtenir la reconnaissance.

Le royaume n'a pas cédé et, depuis 1971, M. Leabua Jonathan s'exprime de plus en plus ouvertement contre le régime de l'apartheid.

Récemment, à l'occasion de la réunion à Maseru du comité paritaire de l'assemblée consultative de la convention de Lomé, signée par le royaume, il a même critiqué sévèrement le gouvernement sud-africain. Le premier ministre du Lesotho s'en explique devant nous avec netteté :

« Ces attaques ne risquent-elles pas d'affecter l'économie du Lesotho ?

— D'abord, je voudrais rappeler que mes remarques lors de l'ouverture de la conférence portaient sur des faits et une réalité qui conditionnent l'existence de mon pays et la vie de millions de gens en Afrique du Sud.

» En second lieu, mes déclarations définissent des principes, lesquels n'expriment pas ce que nous allons perdre ou gagner mais font plutôt la distinction entre le bien et le mal. Je dis que l'apartheid est mauvais. Les bénéfices à long terme des prises de position contre l'apartheid et d'une contribution à sa destruction sont donc plus grands que l'avantage à court terme d'en taire les maux et de courtiser les racistes.

— Beaucoup de ressortissants basothos travaillent dans les mines sud-africaines. On parle de deux cent mille mineurs...

— Environ 45 % de notre main-d'œuvre est employée en Afrique du Sud. Une telle proportion, pour un Etat politiquement indépendant, est un fait lamentable, sans parler des conditions de travail. Ils sont déplacés par le système sud-africain du travail migrant, qui traite les travailleurs comme des serfs plutôt que comme des être humains. Les hommes mariés n'ont pas le droit de vivre avec leurs familles sur leurs lieux de travail, ce qui détruit souvent les familles. Ils sont victimes des abus quotidiens de l'apartheid et du racisme, qui concernent aussi les salaires, lesquels sont calculés selon l'échelle des couleurs. Et quand ils rentrent chez eux après avoir contribué au fonctionnement de l'économie d'un pays étranger, beaucoup d'entre eux sont malades et ne sont plus d'aucune utilité pour leur pays.

De notre envoyé spécial

— Le Lesotho est un pays démuni, aux ressources naturelles limitées. Quelles en sont les perspectives de développement ?

— Le Lesotho est, en effet, un petit pays pauvre et dont les ressources naturelles connues sont peu nombreuses, mais nous avons l'espoir que ces évaluations de nos perspectives de développement se révéleront fausses. Des filons diamantifères ont été découverts dans plusieurs endroits et nous pensons que d'autres minéraux seront à leur tour découverts. Ce qui manque, c'est le capital et la technologie afin d'explorer et d'exploiter. Cela est également vrai des autres secteurs de l'économie. Dans le domaine agricole, pour prendre un exemple, nous sommes persuadés que nous pouvons atteindre l'autosuffisance alimentaire en ce qui concerne certaines denrées.

— Comment voyez-vous l'avenir de l'Afrique australe ?

— A moins d'une solution rapide aux maux racistes de l'Afrique australe, le futur immédiat est sombre. En ce qui concerne le Lesotho, je vois des difficultés supplémentaires. En particulier, il y a la possibilité croissante de sanctions économiques contre la République Sud-Africaine. Bien sûr, nous n'allons pas nous opposer à ces sanctions contre l'Afrique du Sud. Mais nous nous rendons compte qu'en raison de notre enclavement et de notre pauvreté relative nous allons être sévèrement touchés. C'est pourquoi nous en appelons à la communauté internationale pour que, lorsque des sanctions économiques seront enfin imposées à l'Afrique du Sud, la question de leur application et celle des moyens de survie des pays frontaliers — en particulier, ceux de notre pays, totalement enclavé — ne soient pas négligées et que des mesures spéciales soient prises pour garantir notre survie.

— Tout cela semble vous rendre plutôt pessimiste.

— Dans l'immédiat, je m'attends à de dures pertes humaines. Le durcissement des Boers sud-africains face aux demandes croissantes des peuples opprimés en faveur d'une juste place dans la société ne devrait en rien modifier cette évolution. Même le mandat frauduleux que le gouvernement sud-africain a sollicité d'un électorat exclusivement blanc dans les dernières *« élections de la honte »* ne peut pas garantir la paix dans notre région. Au contraire, il devrait contribuer à l'holocauste auquel je pense et dont j'ai averti les gouvernements sud-africains depuis longtemps. Il est clair que l'explosion raciale qui paralysera tout le sous-continent est seulement affaire de temps. »

Propos recueillis par
JEAN-CLAUDE POMONTI.

Pretoria envoie des renforts de police pour maintenir l'ordre en Namibie

Johannesburg. — Des renforts de police ont été envoyés d'Afrique du Sud en Namibie où, depuis près d'un mois, on assiste à une escalade de la violence entre des partisans de la Democratic Turnhalle Alliance, mouvement soutenu par Pretoria, et des membres de l'organisation nationaliste noire SWAPO.

Ces bagarres, principalement à Katatura, ville africaine de Windhoek, ont fait en une semaine douze morts et environ cent blessés. La police accuse la SWAPO de semer la terreur. De son côté, le mouvement nationaliste, dont la branche extérieure mène une guérilla dans le nord du pays, rend les partisans du chef tribal Clemens Kapuo responsables de la violence et reproche à la police de soutenir ouvertement ces derniers.

« *Dix des victimes soutenaient la SWAPO*, expliquait mardi 7 mars M. K. Thlabanello, secrétaire à l'information de l'organisation, *cela montre qui a été agressé.* » Selon lui, les partisans de M. Kapuo auraient fait courir le bruit, lors d'un de leurs rassemblements, qu'ils allaient être attaqués par la SWAPO. Cela suffit pour déchaîner la colère et pour que les personnes présentes déferlent vers les quartiers de travailleurs *« célibataires »*, en majorité favorables aux nationalistes. Cela s'est passé le 28 février. Depuis les affrontements n'ont guère cessé.

M. Thlabanello condamne ces bagarres, qu'il interprète comme une tentative destinée à discréditer son mouvement, mais soutient la grève décidée lundi dernier, en raison de l' *« insécurité »*, par la majorité des travailleurs habitant Katatura.

Mardi matin, l'administrateur général nommé par Pretoria, le juge Marthinus Steyn, s'est rendu dans la « township » pour lancer des appels au calme et demander la reprise du travail. Les grévistes ont fait connaître leurs revendications : pas de représailles après la grève, libération des personnes arrêtées durant les troubles.

De notre correspondante

L'administrateur a promis quant à lui d'éliminer la violence, *« quels qu'en soient les responsables »*. Des représentants des cinq pays occidentaux membres du Conseil de sécurité de l'ONU (France, Grande-Bretagne, Etats-Unis, Canada et Allemagne fédérale) devraient se rendre cette semaine en Namibie pour une série de consultations avec les forces politiques locales.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

Le désert scolaire de Soweto

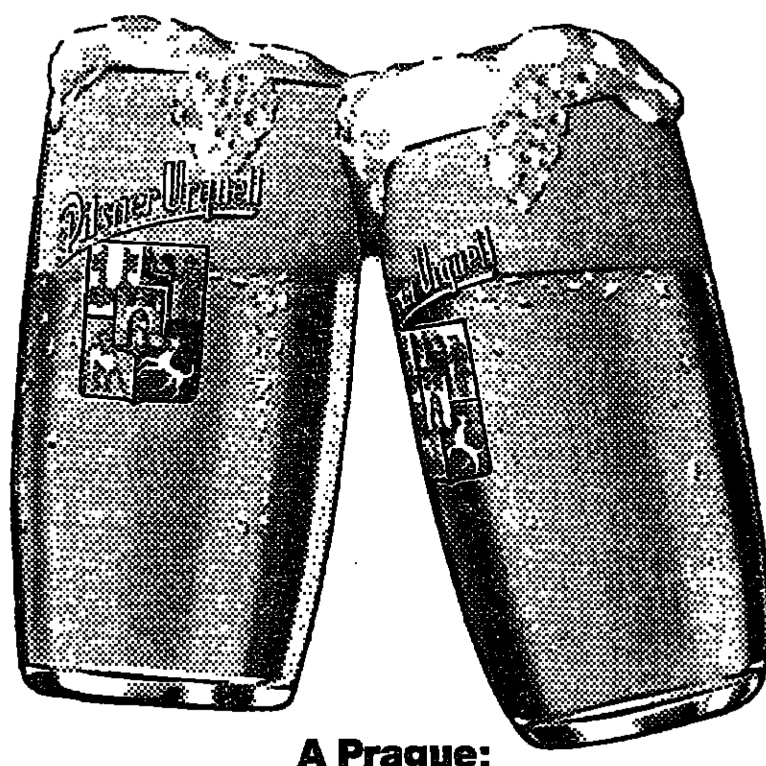
De notre correspondante

Johannesburg. — Etonnamment calme, Soweto, l'immense cité africaine de la banlieue de Johannesburg, semble avoir oublié les révoltes lycéennes de ces vingt derniers mois. Et pourtant, un regard plus attentif montre que rien n'est plus comme avant. La rentrée scolaire s'est faite sans accrochages, certes, mais très lentement, au compte-gouttes, et beaucoup d'élèves manquent à l'appel. Sur vingt-sept mille jeunes inscrits l'an passé dans les lycées, un peu plus de quinze mille sont revenus cette année. Parmi les autres, certains ont été envoyés par leurs parents dans des zones rurales, plusieurs milliers grossissent les rangs des chômeurs, enfin quelques-uns hésitent encore à reprendre le chemin de l'école. Le gouvernement a fermé les lycées qui furent *« le fer de lance »* des révoltes : vingt-neuf établissements sur quarante ont été rouverts. Le lycée Morris Isaacson est envahi par les hautes herbes. Son directeur, M. L.-M. Mathabathe, également membre du comité des Dix, qui réclame l'autonomie municipale de Soweto, est en prison depuis le 19 octobre. Le portail d'Orlando High School est fermé : son directeur, M. T. Kambule, démissionnaire en septembre pour protester contre l'éducation réservée aux Noirs, est devenu professeur à l'université du Witwatersrand, à Johannesburg. Ils sont environ deux cents enseignants à avoir maintenu leurs démissions.

Pour la première fois cependant, un ministre a jugé utile de se rendre en personne à Soweto. Il s'agit du nouveau ministre de l'éducation et de la formation (anciennement éducation bantoue), M. Willem Cruywagen, qui a visité plusieurs écoles la semaine dernière.

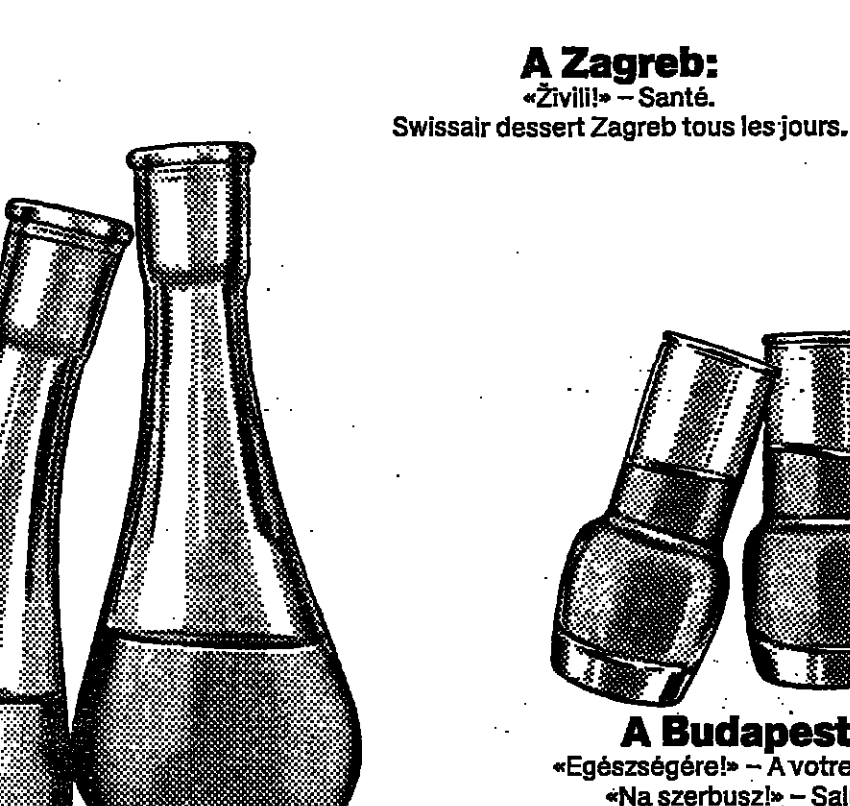
C. C.

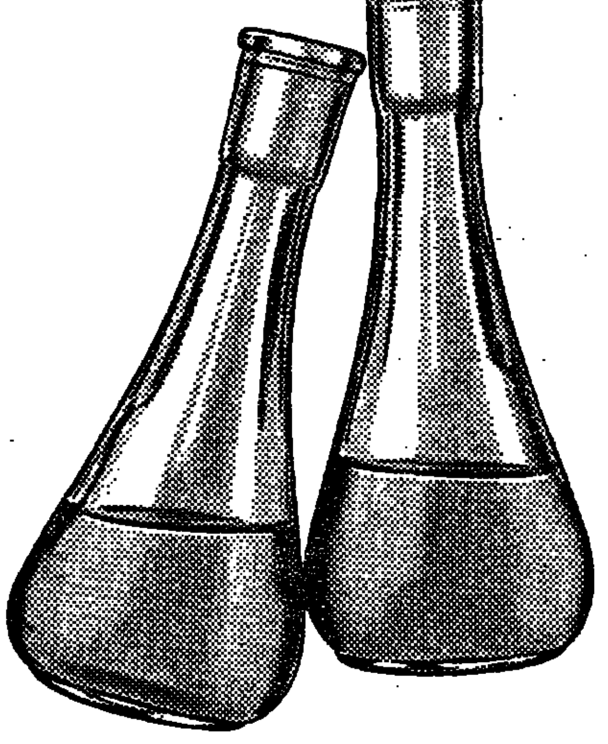
Petit aide-mémoire qui vous rendra service si vous avez l'ambition d'être non seulement un homme d'affaires, mais aussi un ami d'affaires.



A Prague:
«Na zdraví!» – A votre santé.
«Ať slouží!» – A la tienne.
Swissair dessert Prague 5 fois par semaine.

A Zagreb:
«Živili!» – Santé.
Swissair dessert Zagreb tous les jours.





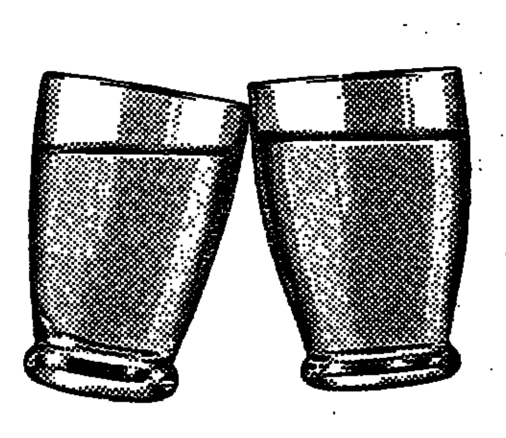
A Varsovie:
«Na zdrowie!» – Santé.
«Sto lat!» – Cent ans.
Swissair dessert Varsovie 4 fois par semaine.

A Belgrade:
«Živili!» – Santé.
Swissair dessert Belgrade tous les jours.

A Budapest:
«Egészségére!» – A votre santé.
«Na szerbusz!» – Salut.
Swissair dessert Budapest tous les jours.



A Sofia:
«Nazdrave!» – Santé.
Swissair dessert Sofia 2 fois par semaine.



A Bucarest:
«Noroc!» – A votre bonheur.
«Sanatate!» – Santé.
Swissair dessert Bucarest 4 fois par semaine.



A Moscou:
«Na sdorovie!» – A votre santé.
Swissair dessert Moscou 4 fois par semaine.

Votre agence de voyages IATA ou Swissair se fera un plaisir de vous fournir de plus amples renseignements. Notamment sur les meilleurs vols de correspondance à destination de la Suisse.



GGK

Le Monde

politique

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

M. Barre : je ne vois pas où est le domaine réservé

Invité de l'émission « Gros plan » diffusée le jeudi matin 9 mars par R.T.L., M. Raymond Barre a accusé l'opposition d'orchestrer « *une campagne d'intoxication* ». Il a notamment déclaré : « *Pourquoi craint-on le deuxième tour ? On cherche à accréditer la thèse selon laquelle le seul tour qui compte c'est le premier. Or nous avons un système* [électoral] *à deux tours et personne ne l'a contesté. Ce qui compte, c'est le deuxième tour, c'est-à-dire le moment où les Français émettent leur vote final. (...) Tout le reste n'est, à mon avis, qu'argument de diversion ou recherche d'une consolation.* »

réponse aux déclarations faites au « Club de la presse » d'Europe 1 par M. François Mitterrand, à propos de l'application de la Constitution en cas de victoire de la gauche, le chef du gouvernement a indiqué : « *Il n'y a pas de domaine réservé. Cette notion a été avancée dans les années 59-60 au moment où se produisait la guerre d'Algérie et où le général de Gaulle avait assumé la responsabilité complète en ce domaine. Puis il y a eu le référendum de 1962, l'élection du président de la République au suffrage universel. Les Français, à ce moment-là, ont reconnu que le président de la République devait avoir la prédominance. (...) A l'heure actuelle (...) ce que l'on observe, c'est l'homogénéité de l'exécutif, c'est-à-dire la collaboration confiante entre le président de la République et son premier ministre. Je ne vois pas en ce qui me concerne où est le domaine réservé.* »

Si la gauche l'emporte, reviendra-t-on à « *la formule du président qui inaugure les chrysanthèmes ?* » « *A mon sens, c'est cela* », a ajouté M. Barre. Prenant à partie une nouvelle fois le premier secrétaire du P.S., le premier ministre a également déclaré : « *Je trouve dans le comportement de M. Mitterrand une véritable effronterie. Il y a quand même un minimum de retenue à observer.* » M. Barre estime ,en outre, que les récents propos de M. Mendès France sur la situation économique rejoignent .en partie ses propres préoccupations. Citant quelques-unes des déclarations faites par l'ancien président du conseil, il a affirmé : « *Tout le monde respecte la rigueur de M. Mendès France. Je ne vois pas pourquoi quand M. Mendès France tient ces propos c'est la politique de la gauche qui n'est pas austère et quand je tiens de semblables propos c'est la politique du gouvernement qui est austère. Il faut cesser de plaisanter.* »

« Il ne resterait que les épines de la rose »

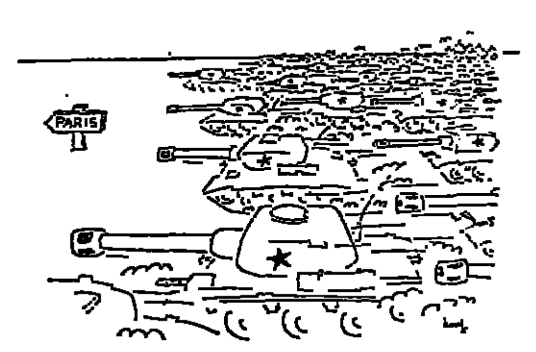
Dans une interview publiée jeudi 9 mars par *le Figaro*, M. Barre déclare également : « *On en arrive à se demander si l'opposition est disposée à accepter le verdict des élections. Or, s'il est parfaitement légitime de souhaiter la victoire, la règle de la démocratie veut aussi que l'on admette la défaite. (...)*

» *Ce n'est pas la victoire de l'opposition, en tant que telle, qui est à regretter, car nous sommes en démocratie : c'est d'abord le fait que cette opposition se déclare résolue à appliquer des mesures qui affecteraient gravement, dans une conjoncture internationale très difficile, l'économie française (...).* »

Le premier ministre estime que si l'opposition l'emportait, « *après une courte période d'euphorie la France se trouverait devant une situation économique et sociale grave. Les roses perdraient vite leurs pétales*, dit-il, *et il ne resterait que les épines* ».

**

En visite à Mulhouse où il était venu soutenir les candidats de la majorité, M. Raymond Barre a répondu mercredi soir 8 mars à M. François Mitterrand, qui avait déclaré la veille dans cette ville : « *Laissez M. Barre en paix, laissez-le vivre ses derniers instants.* » « *Je crois que je ne me porte pas mal*, a souligné le chef du gouvernement, *et je souhaite à M. Mitterrand de se porter aussi bien que moi, d'autant que moi j'ai la conscience tranquille, et je ne suis pas sûr que cela soit son cas.* »



(Dessin de KONK.)

M. FITERMAN : le P.S. met la charrue avant les bœufs.

M. Charles Fiterman, membre du secrétariat du P.C.F., évoque, dans une interview publiée le jeudi 9 mars dans *le Quotidien de Paris*, la discussion qui doit se dérouler lundi 13 mars entre les formations de gauche, et le fait que le P.S. demande qu'elle soit précédée par l'annonce des désistements. Il explique : « *Le parti socialiste met la charrue avant les bœufs. Ce qui est logique, ce qui est sérieux, ce qui est prudent et efficace, c'est de savoir où on va avant de mettre la voiture en marche, et non l'inverse. Discutons donc et réglons le tout, sans faire passer les questions de tactique ou de préséance avant les questions de fond. Nous, nous y sommes prêts, et pour aboutir.* »

M. MAUROY : l'engagement du désistement doit précéder la discussion.

M. Pierre Mauroy, membre du secrétariat du P.S., a déclaré mercredi 8 mars au micro de R.T.L. : « *Il est évident que le soir du 12 mars ou au plus tard le matin du 13, en tous cas, à l'ouverture de la réunion des partis de gauche ,nous devons prendre acte des désistements réciproques dans toutes les circonscriptions. Il ne peut pas y avoir de discussion sur ce problème, il n'est pas concevable qu'il y ait un désistement conditionné par telle ou telle position. Et puis ensuite, nous aurons une discussion et cette discussion traduira une volonté politique. Le problème n'est pas de discuter dans le détail ,on n'aura que quelques heures le lundi 13. Le problème est de savoir si l'on a la volonté politique — dès lors qu'il y a une majorité de suffrages à gauche — de la traduire par une majorité de sièges, du second tour de l'élection.* »

M. Mitterrand : on ne se partage pas un pouvoir que l'on n'a pas

M. François Mitterrand, qui était le mercredi 8 mars, l'invité du « Club de la presse » d'Europe 1, a refusé de répondre aux interrogations sur la composition d'un gouvernement de gauche et, d'un gouvernement de gauche et lités ministérielles qui seraient proposées aux communistes. Il ne négociera pas sur ce point, au lendemain du premier tour et il s'en est expliqué en ces termes :

« *Si nos partenaires ont besoin de savoir — bien qu'ils le sachent déjà — que la victoire de la gauche doit déboucher sur la constitution d'un gouvernement commun où seront représentés notamment, et par priorité, les trois partis de gauche signataires de ce programme, alors je le dis. Nous pensons, nous, que l'union de la gauche présuppose l'union des forces sociales que nous représentons et que, si l'on veut réussir, il convient de réaliser, au niveau du gouvernement, ce vaste rassemblement des Français écartés jusqu'alors de la responsabilité des affaires publiques. Si on veut savoir ça, oui, nous souhaitons aller vers une forme de gouvernement, et nous avons pris des engagements, en signant le programme commun, qui vont exactement dans ce sens.*

» *Le parti socialiste et moi-même ne discuterons pas du partage des portefeuilles, donc de la composition interne d'un gouvernement, avant que la gauche l'ait emporté. On ne partage pas un pouvoir que l'on n'a pas (...) S'il s'agit que, lundi ou mardi prochain, les partis de gauche s'associent pour soutenir en commun le candidat unique de la gauche par circonscription (...), alors je me réjouirai de toute rencontre qui permettra de créer ce climat, de tout appel qui pourrait être lancé à cette fin. En revanche, s'il s'agissait de prétendre, en l'espace de vingt-quatre heures, régler l'ensemble des problèmes en suspens depuis le mois de septembre 1977, cela me paraîtrait être une ambition ne tenant pas compte d'une réalité, à savoir que nous avons besoin, désormais, de soutenir nos candidats, de combattre jusqu'au dimanche 19 mars, dans la compétition démocratique, électorale, les partis de la droite, et que, après tout, nous avons le programme commun... Le programme commun, quand j'ai conduit la campagne présidentielle, il était bon. Quand nous avons gagné les élections cantonales de 1976, il était bon. Quand nous avons gagné la campagne des élections municipales, en 1977 — c'était l'année dernière, — il était bon. Il n'est pas devenu mauvais pour autant. (...)*

» *Le parti socialiste n'a pas l'intention de s'engager dans une discussion d'actualisation du programme commun sur les propositions nouvelles des uns et des autres avant que le suffrage universel ait tranché, et que nous soyons en mesure de discuter en commun du pacte de gouvernement sur lequel débouchera la victoire de la gauche.* »

Le premier secrétaire du P.S. a indiqué qu'il ne reconnaissait « *aucun domaine réservé* » au président de la République. Il lui reconnaît « *toutes les compétences reconnues par la Constitution, notamment le fait que M. Giscard d'Estaing ne sera pas du tout contesté par le gouvernement de la gauche, s'il compte prendre le commandement en chef des armées* ».

« *La politique de la France*, a-t-il ajouté, *est conduite par le gouvernement. Bien entendu, le président de la République, qui est le chef de l'Etat, a son mot à dire, et ce mot sera entendu par quiconque est respectueux de sa fonction.* »

[La notion gaullienne de « domaine réservé » du président de la République a été exposée pour la première fois par M. Chaban-Delmas aux assises de l'U.N.R. de Bordeaux de 1959. Selon cette conception le président de la République — qui était alors le général de Gaulle — a une compétence exclusive pour tout ce qui concerne les institutions, la politique étrangère, la défense et, à l'époque, les relations avec les Etats de la Communauté africaine et malgache. Le domaine du gouvernement est, selon cette thèse, limité aux autres affaires de l'Etat.]

● *Le P.S.U.* a estimé mardi 7 mars que les déclarations de M. Robert Fabre et son « *refus de discuter sur la base des propositions de la C.F.D.T. constituent une tentative pour bloquer toute nouvelle négociation* ». Le P.S.U. ajoute que ces propos visent à « *imposer à un éventuel gouvernement de gauche une politique allant à l'encontre des espérances populaires* ». Il estime que « *c'est une même perspective qui se dessine avec la campagne menée par certains milieux autour de Mendès France* ».

M. LÉO HAMON : la majorité n'a plus la légitimité morale.

M. Léo Hamon, ancien ministre, président d'Initiative républicaine socialiste (gaulliste d'opposition) a déclaré à Strasbourg :

« *La majorité sortante, d'ores et déjà minoritaire en intentions de vote, ne peut plus disposer de la légitimité morale suffisante pour obtenir du pays les disciplines nécessaires à notre redressement et à la poursuite des grandes ambitions nationales et sociales que la France doit s'assigner. Les effets éventuels sur la distribution des sièges parlementaires, de dissensions possibles à gauche, entre les deux tours de scrutin, ne changeraient rien à cette impuissance de la majorité qui traduit son usure propre.*

» *C'est pourquoi les gaullistes d'opposition sont dans la gauche. Républicains de progrès et républicains socialistes, nous avons signé, en dernier lieu avec le parti socialiste, un protocole par lequel il reconnaît la place de notre famille politique dans la gauche et son droit à une légitime représentation.*

» *Si nous n'avons pas signé le programme commun et ne sommes dès lors pas liés par le détail de ses dispositions — dont l'invocation ne suffit apparemment pas à garantir l'accord des signataires ! — nous nous reconnaissons dans les aspirations et orientations majeures de ce document. (...)*

» *C'est un souci de responsabilité que nous entendons affirmer demain dans la gauche par-delà les tensions qui seraient celles d'un « régime exclusif des partis ». Nous ne renions pas l'acquis de la Ve République, mais nous entendons nous appuyer sur lui pour aller vers davantage de démocratie sociale.* »

LE COMITÉ MALVILLE APPELLE A MANIFESTER CONTRE LE SURRÉGÉNÉRATEUR

(De notre correspondant.)

Grenoble. — Le comité Malville de Grenoble appelle à un « rassemblement pacifique », le samedi 11 mars, dans l'un des quartiers les plus populaires de l'agglomération, la cité Mistral. L'objectif est de rappeler à tous les candidats aux élections, et notamment aux « écologistes », que le surrégénérateur de Creys - Malville existe, et que les travaux sont entrés dans leur phase active.

« *A la veille des élections législatives, ce problème essentiel « étant oublié » par la plupart des propagandes électorales, nous nous trouvons dans l'obligation de pratiquer la démocratie directe : dire dans la rue, encore une fois, ce qu'un bulletin de vote ne nous permet pas d'exprimer. Le surrégénérateur est inacceptable* », peut-on lire dans un communiqué du comité Malville de Grenoble, dont l'initiative divise profondément les écologistes grenoblois.

Dès le premier tour, l'U.D.F. veut réunir plus de cinq millions d'électeurs

Le conseil (1) de l'Union pour la démocratie française s'est réuni pour la première fois ce mercredi 8 mars et a publié un communiqué ainsi rédigé :

« *Les Françaises et les Français souhaitent le changement, pas l'aventure. Ce que leur proposent les deux partis de l'opposition ne peut que mener à la ruine de l'économie, à la baisse du niveau de vie et à la mise en cause de l'indépendance de notre pays.*

» *Face à cette opposition, qui se divise de plus en plus, l'Union pour la démocratie française représente, dans une majorité unie sur l'essentiel, la force de changement et de progrès qui peut, derrière le président de la République, assurer le renouvellement de l'action de cette majorité. A partir des cinq millions d'électeurs qu'elle veut réunir dès le premier tour, elle apportera au président de la République un soutien sans défaillance.*

» *L'U.D.F. propose de développer l'action de réforme entreprise par Valéry Giscard d'Estaing, notamment dans trois domaines : un effort accru de solidarité en faveur des plus défavorisés ; une réduction des inégalités de revenus et de fortune ; la création d'un minimum familial garanti de 3 500 F par mois pour les familles de trois enfants.*

» *A la veille d'un choix décisif, l'U.D.F. appelle tous les Français à donner au président de la République les moyens de conduire la transformation de la société française.* »

L'U.D.F. a fait savoir mercredi que, dans certaines circonscriptions, en l'absence de candidats investis par elle, elle demande à ses électeurs d'apporter leurs voix aux candidats suivants: MM. Yves Brinon, M.D.S.F. (Aisne, 4e) ; Paul Granet, maj. prés. (Aube, 3e) ; Jean-Philippe Lecat, maj. prés. (Côte-d'Or, 3e) ; Jacques Douzans, centriste (Haute-Garonne, 5e) ; Christian Chauvel, P.S.D. (Loire-Atlantique, 2e) ; Alain Chastagnol, R.P.R. (Lot, 2e) ; Georges Ricci (Lot-et-Garonne, 1re) ; Claude Prouvoyeur, maj. prés. (Nord, 11e) ; Maurice Sergheraert, C.N.I.P. soutien R.P.R. (Nord, 13e) ; Georges Donnez, M.D.S.F. (Nord, 19e) ; Paul Alduy, P.S.D. (Pyrénées-Orientales, 1re) ; Adrien Zeller, centriste (Bas-Rhin, 6e).

(1) Le conseil de l'U.D.F. est composé de MM. Soisson (P.R.), Lecanuet (C.D.S.), Servan-Schreiber (rad.), Chinaud (P.R.), Diligent (C.D.S.), Fourcade (P.R.), Lejeune (M.D.S.F.), Monory (C.D.S.) et de Mme Monique Pelletier (P.R.).

Les derniers jours de la campagne

(Suite de la première page.)

Même si les socialistes et communistes ne semblent pas vouloir rechercher le conflit avec le président de la République sur les révisions constitutionnelles qu'ils envisagent, des problèmes concrets se poseront : qui traitera, au nom de la France, de la politique de désarmement, aux Nations unies, qui la représentera au Conseil européen ?

Un gouvernement issu d'une victoire de la gauche sera composé de toutes les formatoins qui composent celle-ci, assure M. Mitterrand, sans vouloir s'engager davantage d'ici au 19 mars. « *On ne se partage pas*, déclare-t-il, *un pouvoir que l'on n'a pas.* » Sur ce point, le premier secrétaire du P.S. et ses lieutenants s'opposent aux demandes du P.C. qui seront vraisemblablement renouvelées au soir du premier tour. M. Fiterman vient de rappeler que les communistes veulent un accord sur le fond, englobant non seulement la question du désistement mais aussi celles du gouvernement et du programme, c'est-à-dire des nationalisations.

M. Fiterman laises clairement entendre dans une interview publiée par *le Quotidien de Paris*, que son parti pourrait accepter une nouvelle concession, concernant les nationalisation, en se ralliant aux propositoins de la C.F.D.T. ce qui ne manquerait pas de mettre le P.S. dans l'embarras. En effet, en proposant de natonaliser quatre cent cinquante filiales des groupes destinés à passer sous le contrôle de l'Etat, la C.F.D.T. se situe à mi-distance des chiffres du P.C. (729 entreprises) et du P.S. (286).

Le P.S. ne se prononce pas sur le contenu de cette éventuelle base de compromis, mais repousse l'idée d'une actualisation précipitée. M. Mitterrand estime que tel qu'il est, le programme commun qui était bon pour toutes les précédentes consultations depuis 1972, l'est resté. Les dirigeants communistes pensent que ceux du P.S. ne pourront pas camper sur cette position. D'une part parce qu'ils seront en mauvaise position par rapport à la C.F.D.T., d'autre part parce qu'ils subiront la pression de leur minorité, le CERES, pour parvenir à un accord, enfin parce que, entre les deux tours, de nombreux candidats socialistes seront sur les charbons ardents en attendant la décision du P.C. sur les désistements.

On ne peut donc exclure un nouvel échec. Le P.C. a d'ailleurs pris ses dispositions pour entériner la décision quelle qu'elle soit, devrait-elle être aussi capitale que le refus du désistement. En effet, le comité central a été convoqué en même temps que la réunion au « sommet » envisagée pour l'après-midi du 13 mars : ainsi pourra-t-il ratifier sur-le-champ al décision de al direction du parti selon qu'un accord aura ou non été conclu avec le P.S.

ANDRÉ LAURENS.

M. Bourdet : un gouvernement de gauche aura besoin de toute la force des masses communistes

De notre correspondant régional

Lyon. — Une salle aux dimensions modestes — deux cents places — a servi de cadre au meeting organisé le mercredi 8 mars par le Front autogestionnaire et le parti communiste français pour le soutien de la candidature de M. Claude Bourdet dans la 6e circonscription du Rhône (Villeurbanne). Première — et dernière — réunion publique commune depuis que le P.C.F. a décidé, le 26 janvier, de retirer son candidat, M. René Desgrand, conseiller général de Villeurbanne Nord, pour apporter — dans la perspective d'« *une union forte et large sur des bases claires* » — son appui au représentant du P.S.U.

Deux affiches — alternant avec deux autres présentant la photographie de Claude Bourdet et de sa suppléante — témoignaient de ce soutien : « *Pour le vrai changement, le rassemblement le plus large, la démocratie, avec les communistes, votez Claude Bourdet* », proclament-elles en grands caractères. Surtout, les propos des représentants du parti communiste présents à la tribune à côté de M. Claude Bourdet ne laissent planer aucun doute. « *Soutien sans réserve* », a répété, au début et à la fin de son intervention, M. Jean Capievic, membre du comité central du P.C. et représentant de la fédération du Rhône. « *Votez massivement pour Claude Bourdet* », a lancé M. René Desgrand, qui considère que « *le P.S.U., l'autogestion, constituent des apports nouveaux et riches.* »

Les « *divergences* » ? « *C'est vrai que nous en avons mais n'avons-nous pas quelques divergences avec le P.S. et les radicaux de gauche ?* », a noté M. Capievic. Ces divergences — incontestées, — on s'est gardé de les évoquer trop précisément de part et d'autre. Elles planaient comme des ombres sur l'assemblée quand le représentant national du P.S.U. a évoqué « *notre camarade mort à Malville* » ou rappelé la lutte engagée par son organisation « *contre le nucléaire civil* » ou encore lorsque, définissant le Front autogestionnaire, il a souligné que celui-ci rassemble « *ceux qui refusent une société de plus en plus étatisée, de plus en plus militarisée* ».

Bien davantage on s'est évertué des deux côtés à souligner les convergences, non moins incontestables et sans doute plus nombreuses, « *les larges nationalisations qui doivent redonner le pouvoir aux travailleurs, le droit de femmes, la décentralisation, le développement des activités non marchandes* », pour reprendre des exemples cités par le P.S.U. Convergences en matière de politique étrangère, a dit également M. Capievic.

M. Bourdet a remercié le P.C. d'avoir eu « *l'élégance de céder la place* ». Cette union, a-t-il dit, est « *importante pour l'avenir* ». Car si la gauche accède au pouvoir, « *nous allons être terriblement vulnérables* ». Il a ajouté : « *En plus du sabotage normal exercé par un capitalisme fort, aux dépens d'un capitalisme faible — comme c'est le cas aujourd'hui, — il faudra s'attendre à un sabotage spécial destiné à rompre l'unité de la gauche. Cela veut dire qu'il faudra se défendre par des mesures draconiennes contre le capitalisme.* »

Le gouvernement de gauche en sera-t-il capable ? « *Il aura des atouts certains mais il lui faudra toute la force des ministres communistes, des masses communistes, des socialistes de gauche, des autogestionnaires, pour que la tendance ne soit pas à la continuation de la politique actuelle.* »

POLITIQUE

La préparation

Risques

(Suite de la première page.)

Mais si le bilan est positif au regard des intentions et des textes, il a été trop souvent négatif au regard de leur application. Les libertés se mesurent à ce que l'on vit, non à ce que publie le « Journal officiel ». Les bavures policières se sont multipliées, les expulsions arbitraires également, sans parler d'une sérieuse tentative de « reprise en main » de la magistrature. Trop souvent enfin le pouvoir s'est accommodé d'un climat de racisme ou de peur, quand il ne l'a pas suscité. Au nom de la sécurité on en vient vite à altérer la liberté.

Faut-il enfin parler de la liberté de la presse et de la liberté de la culture et de leur incompatibilité avec le pouvoir excessif de l'argent ? Tout en garantissant la liberté légale mieux qu'ailleurs et en dépit de subventions parfois élevées, le libéralisme avancé a trop souvent aussi laissé aux privilégiés de l'argent et de la notoriété le droit à l'expression et à la création. Mais qu'il se rassure, hélas ! ce n'est pas là-dessus qu'il sera jugé. « Panem... »

S'IL est un domaine où il est difficile de porter un jugement global, c'est bien celui de la politique économique et sociale : d'abord parce que depuis quatre ans il n'y a pas eu une politique mais deux, successives et contraires ; ensuite parce que l'actif et le passif sont souvent emmêlés.

Le premier gouvernement du septennat a donné, tardivement, la priorité à la relance, au prix de la hausse du coût de la vie, et le second l'a donnée à la lutte contre l'inflation en sacrifiant l'investissement et l'emploi. Ces deux politiques ont pour trait commun d'avoir été sans ambition et sans imagination. Face à une crise mondiale considérée comme une fatalité, le pays s'est installé dans une sorte de léthargie économique.

A l'actif s'inscrivent le souci de mieux répartir les maigres fruits d'une faible croissance au profit des moins favorisés (personnes âgées, petits salariés, et — trop tardivement — familles) ; l'esquisse d'une politique industrielle fondée sur les concentrations et les regroupements (automobile, nucléaire) ; la volonté présidentielle de réformes sociales (généralisation de la sécurité sociale, condition féminine, indemnisation du chômage, handicapés). Mais que de projets enterrés ou avortés !

Au passif, le retard précisément ou parfois même l'abîme entre les intentions et leur réalisation sans parler des rapports lancés à grand fracas et demeurés sans suite : réforme de l'entreprise, réforme des collectivités locales, réduction des inégalités, réforme de la fiscalité, sans parler de la taxation des plus-values. Au passif, l'abandon de secteurs industriels qui s'effondrent, comme le textile, ou même de régions qui s'affaissent, comme le Nord-Pas-de-Calais. Il est coupable de laisser à la dérive une région que sa valeur humaine, ouvrière et patronale avait placée à l'avant-garde de l'industrie et qui, pourquoi l'oublier, a été, dans deux guerres, à l'avant-garde de la défense. D'une manière générale, et du nord au sud, que de retards en potentiel ou en technologie qui ne seront peut-être jamais rattrapés.

Au passif enfin, la carence ou l'insuffisance des logements sociaux et des équipements collectifs. En urbanisant à outrance, depuis vingt ans, en ne luttant pas contre la spéculation foncière, on a entassé des millions de foyers sans espaces verts ni espaces de jeux, trop souvent sans moyens de transport, sans équipements scolaires et souvent sans grandes possibilités d'emploi pour les femmes, sauf à dépenser beaucoup d'argent, de fatigue et de temps. La réaction contre le gigantisme est venue avec l'actuel président. Mais, en laissant bâtir à tort et à travers, la majorité a peut-être creusé sa tombe.

Si, en dépit de la guérilla communiste et des moyens illimités de la propagande de la majorité, la volonté de changement demeure entière depuis des mois et des mois, c'est parce que des hommes, des groupes, des professions, des régions, s'estiment depuis trop longtemps insuffisamment écoutés, insuffisamment compris, insuffisamment défendus au gouvernement et au Parlement. L'alternance n'est pas seulement une loi politique ; elle est aussi une nécessité sociologique.

QUELS devraient être les « objectifs » d'une majorité qui ferait preuve d'imagination, de générosité ou simplement de lucidité ?

Seule une relance massive des investissements accompagnée d'une certaine relance sélective de la consommation peut tirer l'économie du marasme où elle stagne depuis trois ans et demi, créer les emplois en nombre et en qualification qu'attendent les jeunes et élever le niveau de vie de ceux qui ont trop peu. Si on ne produit pas plus, on ne distribuera pas beaucoup plus, même si l'on répartit mieux les revenus. Pour que l'argent public ne soit pas versé à fonds perdus, il faut aussi réformer les structures de l'économie.

Seule une réduction rapide des inégalités, « par les deux bouts », mettra fin aux injustices dont souffrent les salariés les plus mal payés, les retraités, les familles nombreuses les plus défavorisées. Les moyens en sont connus et promis depuis longtemps : réforme effective de la fiscalité et politique concertée des revenus.

Seul l'appel à l'esprit de responsabilité pourra mobiliser les imaginations et les énergies humaines et créer ce fameux « consensus » qui suppose un large acquiescement à des valeurs communes et sans lequel toute politique se dégrade en technique, tout régime est sans âme et sans appui. Les moyens d'atteindre à ce consensus non pas verbal mais vécu sont connus et promis, proclamés depuis longtemps : ils s'appellent participation et décentralisation.

Ceux qui croient encore la majorité capable d'audace et de générosité voteront pour elle. Les autres se tourneront, se sont déjà tournés, vers l'opposition.

LE programme commun date de 1972. Il fallait donc l'actualiser, au moins quant aux chiffres, moins sûrement quant aux objectifs. En six ans la situation s'est complètement inversée : le budget était équilibré, il ne l'est plus ; la balance commerciale était excédentaire, elle est déficitaire ; la hausse des prix était inférieure à 6 % en 1971, elle a approché de 10 % en 1977 ; la croissance était soutenue, elle a été nulle en 1974-1975 et faible en 1976-1977 ; le chômage a triplé ; le nombre des faillites n'a cessé de s'accroître ; le franc s'est déprécié ; l'endettement extérieur est considérable...

Si la gauche avait gagné les élections de 1973, elle n'aurait pas eu à rétablir les équilibres fondamentaux de l'économie et des finances françaises ; elle devra le faire si, en dépit du spectacle qu'elle offre depuis six mois, elle l'emporte le 19 mars. Mais elle ne pourra tout faire à la fois. Elle devra donc établir un bilan et un calendrier. Si elle ne le fait pas, elle portera seule aux yeux de l'opinion la responsabilité de la situation qu'elle aura trouvée et celle du désordre économique que provoquerait une application précipitée du programme commun. Pour ne prendre que deux exemples, personne ne peut prétendre sérieusement que la nationalisation rapide de tel ou tel groupe industriel prospère soit indispensable au redressement économique ou que l'indispensable impôt sur les grandes fortunes puisse être conçu, adopté et appliqué hâtivement.

Pour ses adversaires, mais aussi pour nombre de ses partisans, le premier risque d'une victoire de la gauche tient dans l'énormité de la tâche que lui imposeront une situation de crise et un programme contraignant. Le risque est d'autant plus grand que la réaction des agents économiques est toujours imprévisible. S'ils réagissent mal, sans même parler de campagnes de presse, de spéculation ou de sabotage, la gauche pourra-t-elle à la fois maîtriser l'appareil économique (ce qui est une de ses raisons d'être) et maîtriser l'inflation (ce pour quoi elle est encore plus mal placée que la droite) ?

Certes, le pire n'est jamais sûr, et ceux qui jugent avec condescendance les experts socialistes et communistes oublient simplement que, s'étant profondément renouvelés et rajeunis, les deux partis ont des hommes ni plus ni moins capables que d'autres dans la plupart des secteurs de l'économie et de l'Etat.

POUR les mêmes adversaires de la gauche, surtout au niveau des électeurs, moins avertis d'économie que de politique, l'autre risque de l'éventuelle victoire de l'opposition tient à la présence des communistes au gouvernement.

Ceux qui sont convaincus que cette présence conduirait inéluctablement le pays à un régime vraiment collectiviste ou (et) porterait irrémédiablement atteinte aux libertés, ceux-là sont fondés à s'y refuser ; il est même inutile d'en discuter. Leur choix est fait. Ni la très grande majorité du pays ni même celle de l'électorat communiste ne veulent d'un tel régime (qui, si les mots et concepts ont encore un sens, n'est pas celui du programme commun, mais seulement celui des caricatures que parfois l'on en donne).

Faut-il pour autant prendre ce risque à la légère ? L'une des raisons intérieures du durcissement des communistes vient de ce que les plus attachés à l'orthodoxie craignent que le partage du pouvoir n'empêche le parti de rester fidèle à son « rôle révolutionnaire d'avant-garde ». Pour eux, la « démocratie avancée » ne doit être qu'une « étape » vers le socialisme ; pour eux, la politique unitaire est une duperie si elle n'y conduit pas.

On pourrait s'en tenir là. Mais comme il n'y a ni mathématiquement ni même politiquement de majorité de gauche sans le parti communiste, et plus encore avec l'actuel mode de scrutin qu'avec tout autre, il serait plus simple et plus franc de proclamer que l'alternance est interdite aussi longtemps que le parti communiste existera ou ne sera pas lui-même interdit. Or, en dépit de ses erreurs et des attaques de ses adversaires, ce parti ne recule pratiquement pas depuis quarante ans. Rien ni personne ne l'a fait baisser au-dessous de 20 %, sauf le général de Gaulle en 1958.

Le parti communiste étant, comme le pays, immuable et changeant, ce qui était vrai en 1973-1974 le demeure en 1978 : seul un fort parti socialiste peut l'équilibrer. Il est plaisant que ceux qui le souhaitaient depuis trente ans s'en affligent aujourd'hui. Ceux-là n'aiment les socialistes que morts ou parjures. On sourit amèrement quand on les entend faire le dithyrambe de Léon Blum, alors que leurs pères ou leurs pareils lui vouaient une haine assassine ! Et qui donc, avant de la servir, disait que la bourgeoisie va chercher ses hommes dans la poubelle où le socialisme jette ses détritus ?

L'autre raison intérieure du raidissement du parti communiste est précisément son refus d'être une « force d'appoint », ce qu'il serait au gouvernement et au Parlement, mais non dans une bonne partie du pays, des entreprises, sinon de l'Etat. Mais la présence et la pression communistes ne seraient ni sans freins ni sans limites. Si, en signant le programme commun, les socialistes et les radicaux de gauche se sont engagés « à s'opposer par le vote négatif de leurs élus à la constitution d'un gouvernement s'appuyant sur une autre majorité que la majorité de gauche issue du suffrage universel », rien n'interdirait au parti socialiste de s'opposer aux surenchères et aux débordements du parti communiste et de rompre un contrat qui ne serait pas respecté par son partenaire. Tout porte, au contraire, à espérer qu'il trouverait en lui la résolution de le faire et, s'il le fallait, les concours nécessaires dans le pays et l'Etat.

LES raisonnements et les arguments sont, il est vrai, de peu de poids, de part et d'autre, quand, de longue date, chacun a fait son choix. Paradoxalement, en cette époque où tout est mis en cause, voici en effet que les doutes s'effacent tout à coup devant les certitudes. On en viendrait à envier ceux qui n'en débattent plus, entre eux, comme cela s'est fait librement au sein de la rédaction de ce journal, ou bien au fond d'eux-mêmes.

Vingt ans, ça suffit ? Facile, le slogan n'est que partiellement exact. Les hommes et les politiques ont tout de même changé depuis 1958. M. Valéry Giscard d'Estaing n'est pas Georges Pompidou, qui n'était pas le général de Gaulle. Et, après tout, il s'agit d'élections législatives et non d'une élection présidentielle.

Cinq ans, ça suffit, serait plus juste et plus mérité.

Le changement, c'est le risque ? La continuité aussi.

JACQUES FAUVET.

A NANTERRE (HAUTS-DE-SEINE)

Un habitant sur quatre ne votera pas

Nanterre compte 92 000 habitants mais seulement quelque 39 600 Nanterrois pourront se rendre aux urnes. Cela n'est pas dû à une exceptionnelle jeunesse de la population mais à sa composition : 25 % des habitants de la préfecture des Hauts-de-Seine sont des étrangers.

Portugais, Marocains, Tunisiens ne voteront pas dimanche, mais leur présence pèsera-t-elle, même indirectement, sur les choix des électeurs ? Au 4, de l'avenue Gabriel-Péri un responsable de l'association Accueil, préorientation des travailleurs migrants est formel : « Le fait que les travailleurs étrangers ne soient pas électeurs n'incite pas les municipalités à prendre en considération leurs problèmes. Les élus ont même parfois plutôt tendance à refuser l'installation de nouvelles familles sous la pression des habitants français. »

Du côté des électeurs et chez les candidats, on semble avoir d'autres préoccupations dans l'immédiat. « Il y a longtemps que les communistes font des propositions concrètes pour améliorer le sort des travailleurs immigrés », *affirme Mme Jacqueline Fraysse, candidate du P.C., qui attend sans trop de souci de succéder à M. Raymond Barbet (P.C.) qui vient de mourir.* « Ils sont dans une situation précaire et difficile.

» Dans le programme commun nous avons consacré un chapitre à ce sujet. Notre opinion est valable à Nanterre, qui compte 25 % de travailleurs migrants, mais aussi bien dans d'autres communes. »

Soulignant que « ce n'est pas un hasard si des villes comme Nanterre et Gennevilliers ont accueilli une forte population d'étrangers, alors qu'à Neuilly ou à Rueil-Malmaison ils sont peu nombreux », *la candidate du P.C. ajoute :* « Nous ne voulons pas faire une campagne qui s'adresse aux immigrés, mais à tous les travailleurs qui sont, tous, dans une situation difficile. »

Son fringant challenger, M. Jean-Luc Leclercq (R.P.R.) n'est guère prolixe : « Notre combat à Nanterre ne se situe pas à un niveau local, nous menons une bataille essentiellement nationale et politique. »

Les intéressés, pour leur part, observent la mêlée en spectateurs... concernés : « L'issue des élections pourrait avoir des conséquences pour nous », *affirme un Tunisien.* « Certains d'entre nous se demandent si leur maintien en France ne risque pas d'être remis en cause quelle que soit l'issue du scrutin et s'il ne vaut pas mieux demander tout de suite les 10 000 F qu'a proposés le gouvernement aux travailleurs étrangers qui veulent rentrer chez eux. »

Bien qu'un peu « étrangers » au tumulte électoral, les travailleurs migrants ont leur opinion et l'expriment : « Nous nous partageons en deux groupes, *explique l'un d'eux,* les « vieux », ceux qui ont quarante ou cinquante ans sont plus conservateurs, ils sont venus en France pour gagner de l'argent et craignent tout bouleversement qui remettrait en cause leur situation. D'autre part nous venons pour beaucoup de pays « capitalistes » où les partis de gauche sont interdits. »

A côté, il y a les jeunes, ceux qui « sont politisés, ne votent pas, mais militent dans des groupes de gauche ou d'extrême gauche. Ils restent une infime minorité. Les émigrés sont ici pour travailler, *souligne un responsable de l'association d'accueil,* leur contestation lorsqu'elle s'exprime est plutôt syndicale que politique. »

Mais qu'ils attendent dans l'impatience ou l'indifférence l'issue du scrutin, les travailleurs étrangers de Nanterre ne nourrissent guère d'illusions car comme le précise un responsable de l'association : « Le 20 mars, quel que soit le résultat des élections, les immigrés ne sortiront pas de leur situation marginale. »

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

M. RAYMOND BARBET DÉPUTÉ COMMUNISTE DES HAUTS-DE-SEINE EST MORT

M. Raymond Barbet, député communiste de la 7[e] circonscription des Hauts-de-Seine (Nanterre, Suresnes), ancien maire de Nanterre, est décédé jeudi 9 mars. M. Raymond Barbet avait décidé de ne pas solliciter le renouvellement de son mandat législatif. Son suppléant, M. Jean Lacombe, adjoint au maire de Nanterre, se représente comme suppléant de Mme Jacqueline Fraysse-Casalis.

[Né le 18 novembre 1902 à Chartres (Eure-et-Loir), M. Raymond Barbet, ajusteur à la S.N.C.F., avait adhéré en 1922 au parti communiste. Déchu de ses mandats de maire de Nanterre et de conseiller général de la Seine, qu'il détenait respectivement depuis le 19 mai 1935 et le 28 février 1937, il est arrêté et s'évade le 2 septembre 1940. Après avoir participé à l'organisation de la résistance à la S.N.C.F., il avait retrouvé à la libération son fauteuil de maire et ses fonctions au conseil général de la Seine, qu'il devait assumer jusqu'en 1967. Quant à son mandat municipal, il en avait été révoqué en octobre 1948 pour avoir soutenu les mineurs en grève par M. Jules Moch, alors ministre de l'intérieur.

Redevenu maire en 1950, il avait abandonné cette charge en mai 1973. M. Raymond Barbet était entré à l'Assemblée nationale en 1962 pour représenter la 33[e] circonscription de la Seine (Nanterre-Suresnes), puis, à partir de 1967, la 7[e] circonscription des Hauts-de-Seine.]

● *La fédération de Paris du parti communiste* indique qu'à partir d'une enquête portant sur la moitié de ses effectifs de 1977 (entreprises et quartiers), il ressort que 40,9 % de ses membres sont des femmes. Les résultats, comparés avec ceux d'une enquête similaire menée en 1968, font apparaître une augmentation de 32 à 40,9 % de la proportion de femmes dans les organisations du P.C. de Paris. Le nombre des femmes adhérentes a, dans la même période, doublé, passant de 6 374 à 12 800.

LE RUC ET LA « DÉRATISATION »

Le Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix annonce, dans un communiqué, sa décision de porter plainte, aux termes de la loi contre le racisme, contre le RUC (Rassemblement des usagers et contribuables), qui diffuse dans la 27[e] circonscription (XVIII[e] arrondissement) un tract où on lit notamment que si le RUC est appelé au pouvoir *« il décrétera une « opération de dératisation générale » qui se poursuivra sans répit jusqu'à ce que le dernier « raton » ait quitté le navire »*.

Ce tract, déclare le M.R.A.P., a été remis par le RUC aux services municipaux pour être adressé à tous les électeurs dans le cadre de la campagne pour les élections législatives. *« L'allusion et la provocation sont particulièrement odieuses, dans une circonscription où vivent un grand nombre de travailleurs immigrés, notamment maghrébins »,* estime le M.R.A.P.

des élections législatives

A CHACUN SA VÉRITÉ

La campagne officielle à la radio et à la télévision

A CHACUN SA VÉRITÉ

Intervenant, mercredi soir 8 mars, dans le cadre de la campagne officielle à la radio et à la télévision, M. Charles Fiterman, membre du bureau politique du P.C., a expliqué qu'*« on caricature les choses »* lorsqu'on présente les communistes *« comme des gens agressifs critiquant tout le monde et surtout les socialistes »*. *« Nous n'avons aucune volonté d'agression contre le P.S. »*, a-t-il déclaré. M. Fiterman s'est étonné, toutefois, des propos tenus par M. Mendès France dans plusieurs publications. *« Quand M. Mendès France dit que, le gouvernement de la gauche en place, il faudra faire comprendre aux défavorisés qu'ils doivent accepter une vie « moins facile »*, a-t-il indiqué, *on ne peut pas ne pas réagir. En somme, on rétrécira le programme commun. Comment ne pas s'inquiéter ? C'est de l'agression ça ? Mais pas du tout ! »*

M. Charles Fiterman a également insisté sur les moyens préconisés par le P.C. afin d'assurer le *« changement »*. *« Seul notre parti tient un langage clair »*, a-t-il souligné, à ce sujet.

Au nom du R.P.R., M. Michel Péricard a consacré son intervention aux problèmes de l'environnement. Après avoir affirmé que le combat pour la qualité de la vie était *« une idée gaulliste »* et que l'opposition était *« indigente en matière d'environnement »*, le créateur de l'émission télévisée « la France défigurée » a déclaré : *« Il vaut mieux faire confiance à ceux qui, avant tous les autres, ont découvert la qualité de la vie et son intérêt. »* M. Péricard a notamment rappelé que le R.P.R. propose la création d'une banque de l'environnement.

Les représentants du collectif Ecologie 78 ont tenu un langage différent. *« Aucun parti ne prend en compte l'écologie »* selon Mme Solange Fernex, qui estime que les dirigeants politiques actuels mènent notre société *« au suicide »*. Dans le même sens, le commandant Cousteau a souligné que les pouvoirs publics ne disent pas la vérité sur les dangers des diverses pollutions. *« La censure scientifique sans pudeur, voilà où nous allons »*, dit-il. Après avoir également déclaré que la prolifération des centrales nucléaires fait courir aux hommes *« un danger mortel pour plus de mille siècles »*, le commandant de la *Calypso* a conclu : *« Voter écologiste, c'est le vote le plus utile de votre vie. »*

Autre sujet évoqué : la condition des femmes. Mme Nicole Pasquier, secrétaire d'Etat, a affirmé, au nom de l'U.D.F., que M. Valéry Giscard d'Estaing est *« le premier des hommes politiques qui a décidé de s'occuper plus particulièrement des femmes dans ce gouvernement et*, a-t-elle ajouté, *tous les partis politiques, maintenant, l'ont décidé après lui »*.

M. Jean-Pierre Soisson, lui, a tenu à rappeler aux électeurs *« une vérité toute simple »*, selon laquelle, *« sous la Ve République, les élections se sont toujours faites pour ou contre le président de la République »*.

« Rappelez-vous, a-t-il dit. *Vous avez voté pour ou contre de Gaulle. Vous avez voté pour ou contre Georges Pompidou et, dimanche, vous voterez pour M. Valéry Giscard d'Estaing. Vous donnerez au président de la République les moyens de gouverner. C'est cela l'enjeu des élections. »*

LES PROCHAINES INTERVENTIONS

JEUDI 9 MARS

● TF 1, A 2, FR 3 et France-Inter, à 20 h. 35 : MM. Roland Gaucher, Pascal Gauchon et Jean-Louis Tixier-Vignancour s'expriment au nom du parti des forces nouvelles (7 mn) ; la parole est ensuite au R.P.R. (9 mn) ; MM. Jacques Delors, Lionel Jospin, Claude Estier et Mme Annette Chépy parlent enfin au nom du parti socialiste et des radicaux de gauche (9 mn).

VENDREDI 10 MARS

● TF 1, A 2, FR 3 et France-Inter, à 8 h. 35 : M. François Mitterrand s'exprime pour le parti socialiste et les radicaux de gauche (4 mn) ; M. Georges Marchais parle au nom du parti communiste (5 mn) ; la parole est ensuite à l'Union pour la démocratie française (4 mn), puis au R.P.R. (5 mn).

● *Le tribunal de Paris* a rejeté samedi 4 mars une action en référé engagée par M. Francis Raffenel, C.D.S., candidat de l'U.D.F. dans le quinzième arrondissement (18e circ.), tendant à interdire à Mme de Hauteclocque, député sortant R.P.R., d'utiliser la mention *« Union de la majorité »*. Le tribunal a estimé qu'il n'y avait pas *« de risque de confusion dans l'esprit de l'électeur moyen »*.

L'absente

(Suite de la première page.)

Le parti socialiste ne nie pas, lui, l'importance de ces problèmes. Les propos de ses dirigeants paraissent cependant trop souvent marqués du sceau de la vieille croyance en un ordre planétaire fondamentalement harmonieux mais perturbé par les tenants d'un égoïste complot « multinational ». Dans cette vision quelque peu manichéenne, la gauche devrait pouvoir « résoudre » rapidement le problème énergétique et celui des matières premières. Il y a malheureusement fort à parier que les affinités idéologiques résistent mal aux intérêts nationaux. La France de la Ve République en a fait l'expérience avec sa politique pro-arabe, destinée au moins en partie à la placer dans une position privilégiée sur le marché du pétrole. On peut faire la même constatation à propos des échanges avec l'U.R.S.S. : partenaire politique « privilégié » de l'Union soviétique en Occident, la France n'en retire guère de bénéfices sur le plan des affaires. Un échec intervenu tout récemment dans ses relations, elles aussi « exemplaires », avec la Chine, n'infirme pas la démonstration : un mois après avoir signé un accord de coopération scientifique avec la France — le premier du genre avec un pays « capitaliste » — l'enseignement du français était supprimé à Pékin.

Autre question, tout aussi fondamentale et pourtant laissée volontiers dans l'ombre : l'attitude d'un gouvernement de gauche à l'égard du Marché commun. Peut-on, sur un sujet aussi important, se contenter du *« oui, mais »* rituel : *« oui » au Marché commun, « mais »* à condition qu'il ne constitue pas un obstacle à l'expérience française, et donc que les huit autres membres de la Communauté acceptent les vues et les amendements français ? N'y a-t-il pas là l'amorce d'un processus qu'il sera difficile de freiner ? Pourquoi le nier ? En cacher les conséquences ? M. Mitterrand n'a-t-il pas reconnu, au moins une fois, que les *« finalités »* du parti communiste sur ce point n'étaient pas du tout les mêmes que celles du parti socialiste ? Le P.C. n'a-t-il pas déjà fait savoir clairement qu'il s'opposerait à l'entrée de la Grèce, de l'Espagne et du Portugal dans la C.E.E. ? Ces divergences n'apparaissent pas dans le texte du programme commun — même dans les passages de ce document qui ont été « actualisés » — mais à entendre les dirigeants socialistes et communistes, on ne peut sérieusement les sous-estimer. Même si la majorité ne parle pas non plus d'une seule voix sur ce sujet.

Que veut-on enfin faire de l'Allemagne fédérale ? Qu'a-t-on fait lorsqu'on lui a reproché un passé qu'il n'est, bien sûr, pas question d'oublier et des succès économiques contre lesquels nous ne pouvons rien ? Braquer les fusées Pluton sur son territoire, comme vient de le conseiller le député communiste Louis Baillot, alors que justement Bonn supporte de plus en plus mal les directives américaines ?

Une formule magique

La remarque vaut pour ce qui concerne l'alliance atlantique et les problèmes de défense. Tous les partis se disputent aujourd'hui l'héritage du général de Gaulle en la matière et se déclarent prêts à veiller avec vigilance sur le legs de l'indépendance nationale. Mais qui pourrait affirmer, sans crainte du ridicule, que sous ce slogan des hommes comme MM. Giscard d'Estaing, Chirac, Lecanuet, Mitterrand et Marchais mettent le même contenu ? En fait, chacun choisit d'interpréter à sa convenance la formule magique : ainsi, le parti communiste, converti du jour au lendemain aux mérites de la force de frappe, s'est fait le défenseur de la stratégie « tous azimuts », dont le plus clair résultat serait de disperser la capacité nucléaire française, donc d'en déduire la crédibilité. Il prétend aussi assurer par des moyens purement français le système de détection sans lequel toute force de frappe deviendrait inopérante ce qui, au dire des experts les plus compétents et les moins partiaux, constitue une tâche pratiquement hors d'atteinte. Enfin, dans sa propagande, il reprend pratiquement tous les arguments soviétiques en faveur du désarmement, comme si ces propositions ne conduisaient pas à terme à créer un déséquilibre militaire en Europe. Mais il n'est, bien sûr, pas question de rappeler que de Gaulle avait été l'un des premiers chefs d'Etats occidentaux à assurer les Etats-Unis de son soutien, dans la crise des missiles de Cuba, en 1963.

Le parti socialiste, lui, est obligé de reconnaître la fragilité de sa nouvelle doctrine en la matière : il est en effet fort divisé sur ces points. Ce n'est pas forcément un déshonneur, bien au contraire, puisque cela prouve qu'il y a eu au moins un vrai débat à l'intérieur du parti. Mais ce qui confirme aussi qu'aucune formation politique ne peut éviter une certaine mutation au fur et à mesure que se rapproche la perspective du pouvoir. C'est ainsi que les dirigeants socialistes n'ont pas voulu exclure l'hypothèse d'une future communauté européenne de défense, ce que M. Marchais leur reproche vigoureusement, puisqu'il prétend remplacer une Europe occidentale, qui commence à peine à exister, par une grande Europe qui n'a guère de chances de voir le jour à moyen terme, en tout cas sous une forme compatible avec les aspirations de la grande masse de ses habitants. L'échec enregistré à Belgrade, malgré les efforts de la diplomatie française qui auraient permis à l'U.R.S.S., si elle l'avait voulu, de sauver les apparences, est là pour le rappeler.

Où se situer ?

L'échec de Belgrade, l'intervention soviéto-cubaine dans la corne de l'Afrique, l'impasse dans laquelle s'enlisent toujours les négociations américano-soviétiques sur la limitation des armements stratégiques (SALT) annoncent-ils un regain de la tension Est-Ouest, sinon une remise en cause de la détente ? Et dans l'affirmative, quelle politique adoptera un gouvernement de gauche ? Autre interrogation à laquelle il est bien difficile de répondre après plusieurs semaines de campagne intensive, tant les phrases « passe-partout » qui nous sont servies restent ambiguës.

« *Sécurité, coopération, désarmement* ». Soit. Encore faut-il que la volonté politique existe de l'autre côté, puisque, aussi bien, il s'agit de dossiers sur lesquels on ne peut pas jouer à quitte ou double. « *L'Afrique aux Africains* ». Bien sûr. Mais le problème de la Corne reste entier tout comme d'ailleurs ceux de l'Afrique australe et de la coopération franco-africaine : que veut dire l'expression galvaudée de *« régime progressiste »* ? L'Algérie, engagée par contrats avec les Etats-Unis, ne laisse pas ignorer qu'elle ne peut offrir aucune alternative en matière d'énergie. Que faut-il faire avec la Mauritanie ? Il y a plus que des nuances entre socialistes et communistes à ce propos. Et le désarmement ? *« La France aux négociations de Genève, de Vienne, voire associée aux SALT »*. Très bien. Mais pour y faire quoi très exactement ? On ne peut à la fois préserver l'indépendance nationale et obtempérer aux désirs des deux super-puissances, encore moins d'une seule.

Qu'une équipe qui s'apprête à prendre la relève ne puisse pas tout prévoir, n'ait pas réponse à tout, c'est normal, et le contraire serait même inquiétant : les événements sont rarement conformes aux prévisions, et l'art de gouverner consiste notamment à savoir prendre en compte l'imprévu. Ne doutons pas que celui-ci sera au rendez-vous, si la gauche arrive au pouvoir.

Parmi toutes ces interrogations — et la liste n'est pas exhaustive, — il en est pourtant de fondamentales, qui auraient mérité d'être approfondies, ne serait-ce que pour avoir une idée des lignes directrices qui animeraient un gouvernement de gauche. Etait-ce possible, vu l'ampleur des contradictions qui divisent socialistes et communistes ? Les contradictions de politique étrangère n'ont-elles pas, au contraire, joué un rôle essentiel dans la rupture ? Il faudra plus qu'une victoire électorale pour les effacer...

JACQUES AMALRIC.

POLITIQUE

La préparation

Il n'y a pas de « vote juif », mais il existe un « électorat juif »

Il n'existe pas de « vote juif » en France, et encore moins de « parti juif ». La collectivité juive comprend un large éventail » les formations extrémistes comme dans tout autre groupe de citoyens, à des idéologies et à des intérêts différents. On peut seulement exclure de cet « éventail » les formations extrêmistes tail » les formations extrêmistes de gauche et de droite dont les tendances pro-arabes d'une part, ou reistes d'autre part, provoquent un mouvement de rejet et ne peuvent retenir que quelques « marginaux ».

Toutefois, s'il n'y a pas de « vote juif », il existe un « électorat juif » sensibilisé plus que d'autres à un certain nombre de faits contre lesquels sa réaction est vive, parfois même passionnelle. Ces faits concernent d'abord le racisme et l'antisémitisme, ou plus généralement les droits de l'homme, la lutte pour les juifs opprimés d'U.R.S.S., de Syrie, d'Argentine ou d'autres lieux, les libertés culturelles et religieuses, enfin et surtout la sécurité d'Israël.

L'existence du jeune Etat menacé depuis sa naissance demeure, en effet, le souci dominant, lancinant, angoissant, de la totalité des communautés juives et de leurs dirigeants. Très rares sont les organisations (religieuses ou non) qui ne lient pas leur destin, et celui des juifs, à la survie d'Israël.

La sensibilisation à cette question est telle que, en quelques cas limites, on a pu croire à la réalité d'un vote juif : dans le département du Nord, en mars 1973, lorsque M. Maurice Schumann a « payé » sa politique proche-orientale de ministre des affaires étrangères d'un échec à la députation, et, à Paris, la même année, quand M. Habib Deloncle, gaulliste et ancien secrétaire d'Etat U.D.R., a été battu dans le XVI[e] arrondissement pour avoir manifesté trop de sympathie envers la cause arabe. Ces deux cas sont cités par le rabbin J. Grunewald, directeur de *Tribune juive*, dans un éditorial de cet hebdomadaire dont la conclusion est que *« le vote juif s'insère à grand-peine dans les créneaux offerts par les candidats »* (*le Monde* daté 26-27 février).

Les élections législatives des 12 et 19 mars ont été, pour la communauté juive, l'occasion d'une campagne d'information à une échelle et d'un type inconnus en France jusqu'ici. Les responsables des formations politiques, les candidats importants dans chaque circonscription, ont été interrogés systématiquement et leurs réponses publiées. Des « tables rondes » furent organisées, donnant la possibilité aux leaders des partis de s'exprimer sur les points jugés essentiels. Parfois on a donné des indications de vote. Le Front des étudiants juifs, notamment, a publié une liste de quatorze candidats de tendances diverses, en recommandant de voter *« indépendamment de leur appartenance politique »* pour ces personnalités qui, dit-il, *« ont toujours manifesté leur attachement à l'Etat d'Israël et ont agi dans le sens des intérêts vitaux de l'Etat hébreu »*. Le Front des étudiants juifs avait affirmé au préalable qu'*« aucun parti politique français ne répond aux aspirations des électeurs juifs »* (1).

Tribune juive, de son côté, a publié la liste des candidats qui ont accepté (une trentaine), ou refusé (MM. Philippe Lafay, R.P.R. et Henri Fiszbin, P.C.), de signer une lettre adressée à M. Leonid Brejnev pour lui demander de laisser émigrer *« le plus tôt possible »* deux militants juifs soviétiques, Mme Ida Nudel et le professeur Alexandre Lerner, cybernéticien de réputation mondiale.

Parmi les signataires : MM. Jacques Baumel (R.P.R.), Roger Chinaud (P.R.), Charles Hernu (P.S.) et Jean Elleinstein (P.C.).

La plupart des institutions juives se sont toutefois gardées d'émettre des consignes de vote, se contentant d'informer leur électorat. Ainsi en a-t-il été des différents consistoires et, sur le plan laïc, de la plus officielle de ces institutions, le Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF).

Le CRIF a établi un « canevas d'entretien » destiné aux communautés juives, en vue de leur permettre d'obtenir des réponses précises. *« Vos interlocuteurs,* souligne-t-il dans ce document, *doivent être avertis que leurs déclarations seront susceptibles de publication à l'intérieur de la communauté ou dans les médias. A cet égard, le refus de répondre avec précision est une réponse au même titre que les autres et il est soumis à l'appréciation des électeurs.* » Dans un préambule, le CRIF définit ainsi sa position : *« La communauté juive de France comprend des hommes et des femmes dont la diversité des options politiques est analogue à celle de leurs concitoyens non juifs. Toutefois, en dépit de cette diversité d'opinions et de situations, ils partagent en commun un certain nombre de préoccupations. Nous voudrions donc avoir votre position et vos engagements formels en tant que candidat et, le cas échéant, vos intentions d'action en tant qu'élu à cet égard. »*

L'une des questions concerne la circulaire du gouvernement français (de juillet 1977) se résignant au boycottage par les pays arabes des entreprises françaises ayant des relations avec Israël.

M. François Mitterrand a répondu qu'il demandait *« l'abrogation immédiate »* de cette directive (*le Monde* du 7 mars).

Les réponses à l'ensemble du questionnaire ont souvent laissé un sentiment de scepticisme, parfois d'amertume et d'inquiétude. Le bulletin de l'Agence télégraphique juive souligne néanmoins comme élément positif que, *« hormis les communistes, personne en France ne réclame la création d'un Etat palestinien indépendant dominé par l'O.L.P. qui conteste l'existence d'Israël sous sa forme actuelle »*.

ALAIN GUICHARD.

(1) On doit citer, à part, le cas de l'hebdomadaire « juif progressiste » « *P.N.H.* » (Presse nouvelle hebdo), qui fait campagne pour l'Union de la gauche et critique vivement la neutralité, « l'abstentionnisme », des institutions officielles du judaïsme français, qu'il juge favorables à la droite. De même les cercles « Bernard Lazare » et « Gaston Crémieux » ont pris parti pour la gauche et déplorent « sa désunion actuelle ».

CORRESPONDANCE

Le vote des électeurs israélites

M. Richard Haddad, de Bagnolet, nous écrit :

Une bonne partie des électeurs israélites est composée de Français moyens : ils donnent beaucoup plus d'importance à leurs sentiments qu'aux différents raisonnements sur les problèmes économiques. Politiquement, ils ne se sentent pas engagés ; ce sont des hésitants. Certains même finissent par en être angoissés. Avant la guerre, c'était beaucoup plus simple : la question de l'antisémitisme pesait dans la détermination des juifs en faveur d'un candidat plutôt que d'un autre. La gauche passait pour être libérale par excellence et la droite pour être plus ou moins antisémite.

Aujourd'hui, c'est l'attachement à Israël qui guide l'électeur israélite et c'est parmi les giscardiens qu'on trouve le plus de candidats amis d'Israël. En tout cas, personnellement, je ne connais pas un seul homme politique se réclamant du président de la République qui soit anti-israélien, alors que dans le parti socialiste, un tiers des candidats sont nettement pro-O.L.P., un tiers se déclarent neutres et un tiers pro-israéliens. On me sort souvent le nom de Maurice Schumann pour me rappeler que lorsqu'il était ministre des affaires étrangères, il galopait au-devant des occasions lui permettant de faire des déclarations humiliantes pour Israël. Mais M. Schumann ne fait pas partie des giscardiens, que je sache.

On m'oppose toujours la position officielle du président de la République dans le conflit israélo-arabe. Mais en quoi celle de M. Mitterrand est-elle différente ?

On reproche au chef de l'Etat de ne pas recevoir Menahem Begin, francophile notoire. Mais accepterons-nous qu'il lui tienne le langage du président roumain ?

A la question de la vente des armes aux Arabes, je répondrai que M. Giscard d'Estaing n'a pas créé cette situation. A son arrivée à l'Elysée, il a trouvé l'engrenage déjà déclenché. Que ferait M. Mitterrand s'il devenait premier ministre ? Pourrait-il l'arrêter ?

Le dictateur de la Libye a traité avec mépris la France de marchand de canons ; il incite publiquement les Français de la Réunion à chasser la France de leur département. Croyez-vous que le président de la République soit insensible à ces soufflets ?

Face au conflit israélo-arabe la position de Giscard d'Estaing me rappelle celle de Léon Blum pendant la guerre d'Espagne.

M. BARRE CRITIQUE M. CLAUDE CHEYSSON

M. Raymond Barre a critiqué, mercredi 8 mars, devant la presse anglo-américaine, M. Claude Cheysson, pour avoir affirmé qu'*« un gouvernement de gauche responsable aura besoin de la dimension européenne et, plus que tout autre, évitera d'avoir des difficultés au niveau européen »*. (Voir *le Monde* du 8 mars.) *« C'est la première fois que j'ai vu un membre de la Commission européenne intervenir dans les affaires d'un pays membre pendant une campagne électorale »*, notamment déclare M. Barre. *« M. Cheysson a fait preuve d'un degré d'aveuglement particulier. Peut-être veut-il préparer sa carrière. (...) Il faudrait qu'il fasse preuve de plus de réserve. »*

De son côté, M. de Guiringaud a déclaré mercredi également, alors qu'il était interrogé sur cette affaire par Europe 1 : *« La commission de Bruxelles ne peut pas porter des jugements sur la politique intérieure d'un des Etats membres, pas plus un commissaire que la commission elle-même. Je crois donc que M. Cheysson est sorti de la réserve dans laquelle il aurait dû rester. S'il veut faire de la politique intérieure en France, libre à lui. Mais alors qu'il se fasse mettre en congé. Il y a une procédure pour ça. »*

LE « DEVOIR MORAL » DES GENDARMES

« Lors des prochaines élections législatives, vous allez être appelés à faire un choix qui peut être déterminant pour notre pays.

» La victoire éventuelle du parti communiste et du parti socialiste ferait peser sur notre pays de très lourdes menaces : menace de crise économique, menace de crise sociale, menace de crise politique et menace d'effondrement de nos moyens de défense. »

De nombreux fonctionnaires de la garde républicaine de Paris ont reçu, ces derniers jours, cette mise en garde d'un de leurs anciens chefs, le colonel Labregère, qui, jugeant le péril rouge par trop grave, a quitté sa retraite pour repartir en campagne.

« Les fonctions que j'ai exercées dans la gendarmerie me font un devoir moral d'attirer votre attention sur ce problème », écrit-il encore.

« Dans le X[e] arrondissement, le choix sera simple puisque M. Claude-Gérard Marcus, député sortant, candidat d'union de la majorité, est le seul en mesure de battre les collectivistes.

» Je vous demande de lui faire confiance et de lui apporter vos suffrages. »

Comme l'ensemble des citoyens français jouissant de leurs droits civiques, les gendarmes ont le droit de vote, mais mieux vaut leur en indiquer le mode d'emploi.

Les gardes républicains de la caserne de Nanterre en auraient bien besoin. Ces militaires et leurs familles — en tout six cents électeurs — votent tous dans un bureau de la localité où ne sont par ailleurs inscrits que quelques dizaines de civils. Or, dans ce bureau, le candidat communiste aux élections législatives de 1973 avait obtenu une nette majorité, tandis qu'en 1974, M. François Mitterrand y réalisait un score encore meilleur. A la suite de quoi un officier supérieur était venu mener sur place une discrète enquête. Les gardes républicains de Nanterre recevront, à la fin de cette semaine, la visite du directeur de la gendarmerie

Le journal « l'Aurore » relaxé en appel du délit de diffamation envers M. Georges Sarre

La onzième chambre de la cour d'appel de Paris a relaxé, mercredi 8 mars, Mme Francine Lazurick, directrice de *l'Aurore*, et M. Joseé Van Den Esch, auteur d'un article publié le 9 mars 1977 dans ce journal, à l'occasion des élections municipales, sous le titre : *« Le pouvoir révolutionnaire installé dans les mairies. C'est le programme de M. Sarre, candidat socialiste à Paris. »*

En première instance, la dix-septième chambre correctionnelle avait condamné chacun des prévenus, pour diffamation, à 2 000 F d'amende et ensemble à 1 F de dommages et intérêts.

La cour déclare notamment : « ... *Les projets cités dans des textes dont le plaignant conteste, d'ailleurs sans raison, l'entière exactitude lui sont, certes, attribués et sont présentés sous forme de directives visant à favoriser la mise en place d'un pouvoir révolutionnaire dans les mairies. Ils n'expriment toutefois que des conceptions sur les moyens propres à entraîner un changement de l'organisation sociale. Même si ces citations ont été tronquées, les allégations qu'elles comportent ne mettent en cause que les aspirations du plaignant et ne constituent pas, dès lors, légalement, des diffamations.* »

Le parti socialiste et l'audiovisuel

Les précisions de M. Bastide

Les propositions du parti socialiste en matière de radio et de télévision ont été, avec la situation dans l'éducation nationale, l'un des deux thèmes débattus le 7 mars au cours de la réunion de soutien à Mme Françoise Pierra, candidate du P.S. dans la 3[e] circonscription de Paris. Quelques journalistes avaient été conviés par le service de presse du parti à se rendre à l'Ecole des mines pour entendre sur ce sujet l'exposé de M. François-Régis Bastide.

En tant que rapporteur spécial pour l'audiovisuel, celui-ci devait résumer le document auquel il travaille depuis plus d'un an en compagnie de professionnels et dont il avait présenté les grandes lignes en septembre dernier au cours des rencontres d'Aix-en-Provence (*le Monde* daté 11-12 septembre). Des éclaircissements ont ainsi été fournis, notamment en ce qui concerne les structures, les ressources publicitaires, la conception des programmes, le monopole et les radios libres.

Ce texte, élaboré par un groupe d'étude réuni par M. Bastide, n'a pas encore été ratifié par les instances nationales du P.S., et sa publication a été déjà différée à plusieurs reprises.

● PUBLICITÉ

« Le secteur audiovisuel ne doit pas augmenter le niveau de son prélèvement de ressources sur l'économie, largement sollicitée par ailleurs. Les recettes publicitaires, équivalant au quart des ressources totales, ne sauraient donc être abandonnées », a réaffirmé M. Bastide. Il a souhaité néanmoins que les ressources publicitaires *« retournent à un fonds commun, mis à la disposition d'un organisme régulateur chargé de répartir les moyens de financement »* et qu'une grande liberté soit laissée aux programmateurs pour le choix et l'horaire des « créneaux » publicitaires.

● LA CRÉATION

Déplorant l'invasion du petit écran par des « produits » américains, M. Bastide a souhaité que la diminution progressive de ces films et téléfilms permette de dégager quatre cents heures annuelles pour des productions françaises originales. *« La création étant, certes, plus coûteuse que la diffusion des séries américaines, il ne faut pas craindre,* a-t-il ajouté, *de réduire dans certains cas le volume total des heures de diffusion en éliminant tous les programme de remplissage »* (ainsi, les programmes d'après-midi pourraient être concentrés sur une seule chaîne de télévision). M. Bastide est revenu sur sa conception des *« unités de programme »*, sur sa proposition d'instituer une *« charte des auteurs »* et sur l'incitation à une télévision active avec des émissions conçues directement par des groupes représentatifs et *« très motivés »* de téléspectateurs (émissions qui seraient programmées dans un premier temps après 22 heures).

Le développement d'*« expériences de type autogestionnaire »* apparaît en effet comme l'un des principes essentiels, selon le P.S., en matière de radio et de télévision. Le parti affirme également son intention d'*« inscrire l'audiovisuel dans une politique résolue d'éducation permanente, qui facilitera l'émancipation du spectateur en l'incitant à une appropriation active des contenus audiovisuels »*.

● STRUCTURES

Le monopole d'Etat dans ses implications propres à la radio et à la télévision est une notion *« bafouée »* et *« dépassée »*, a dit M. Bastide. Le P.S. préconise de lui substituer le concept de service public, dont l'application impliquerait un ensemble d'obligations consignées par une nouvelle législation. La surveillance du respect de ces obligations serait confiée à une haute autorité indépendante, celle d'un conseil national de la radio-télévision. Sans disposer d'*« aucune charge de gestion directe en matière de production, de programmation et de diffusion »*, cet organisme régulateur assurerait des fonctions déontologiques (contrôle, en particulier, des stations périphériques), financières (mise sous tutelle de la Régie française de publicité et du service de la redevance), de coordination du personnel (mutations, mobilité des statuts), de représentation internationale et de prospective. Au C.N.R.T. incomberaient également le droit d'arbitrer en dernière instance les demandes d'émissions locales et la répartition des fréquences.

Le C.N.R.T. aurait sous son autorité *« deux sociétés nationales de télévision, à la fois organes de production et de programmation, la totalité des moyens de production issus des sociétés de programme et de la Société française* de production étant gérés conjoin*tement par l'intermédiaire d'un groupement économique d'intérêts communs »*.

L'existence d'un centre national ne devrait pas, selon le P.S., s'opposer à ce que *« la télévision régionale soit dotée d'une organisation autonome, héritière des moyens actuellement dévolus à FR 3 »*. La réorganisation des structures régionales nécessiterait, selon M. Bastide, la mise en place de centres régionaux de radio et de télévision, réunis en confédération au sein d'un organisme léger (de préférence installé dans une ville moyenne de province) et financés dans une proportion de 20 % au minimum par les régions elles-mêmes.

● LES RADIOS LOCALES

Le pouvoir d'autorisation concernant le développement des radios locales étant confié au C.N.R.T., le P.S. prévoit un régime de *« licences temporaires, c'est-à-dire précaires et révocables »* et préconise que *« l'initiative de la création des stations locales revienne aux collectivités territoriales »*. Toutefois, dans un souci de pluralisme, le parti socialiste précise que *« l'institution la plus apte à susciter et animer l'organisme local de radio* [soit] *le comité municipal, départemental ou régional du cadre de vie. Garantir le développement rationnel de l'audiovisuel à l'échelon local grâce à des critères déterminés par la loi ne suffit pas. Il est aussi nécessaire que chacune des radios locales soit régie par un contrat-programme régional et un cahier des charges national »*.

Enfin, la SOFIRAD devenant *« peu à peu un relai du C.N.R.T. »*, l'action d'un gouvernement de gauche dans le secteur des stations commerciales « périphériques » devra tendre à en *« modifier prudemment, progressivement, mais sensiblement la physionomie »*.

A. R.

DÉCLARATIONS MINISTÉRIELLES

Keid Ahmed, qui vient de mourir à Rabat, fut, après l'indépendance algérienne, ministre de l'économie dans son pays. Il laisse à ce titre une déclaration célèbre : « L'année dernière, nous étions au bord du précipice. Depuis, nous avons fait un grand pas en avant. »

Mais nous ne sommes pas des bougnoules, dirait un grand humaniste de notre temps.

A preuve.

L'un de nos innombrables sous-ministres tenait, il y a peu, le congrès de son mouvement, dont la vocation est naturellement de rassembler les Français. A l'issue de quoi il indiqua, avoir dégagé un certain nombre d'idées-forces. « *La première de ces idées-forces, déclara-t-il, est* l'amélioration des inégalités. »

Après le discours historique de Verdun-sur-le-Doubs, un autre sous-ministre fit un commentaire non moins historique. Il souligna que l'actuel chef de l'Etat avait un sens démocratique infiniment plus développé que feu le général de Gaulle. Ce dernier, en effet, avait dit : moi ou le chaos. Et Giscard disait : moi et le chaos.

Mais, au fait : Qui prend qui pour des bougnoules ?

PHILIPPE DE SAINT ROBERT

M. Maurice Druon dans le XVII[e] arrondissement de Paris

L'immortel aux Ternes

Il a donné un mot d'excuse à ses pairs de l'Académie : le dictionnaire peut bien attendre quand la France est en danger. Et elle l'est, foi de Druon. S'il monte au front, prêt à retarder ses « mémoires » pour jouer du mi-temps entre hémicycle et coupole, c'est que le pays a besoin de tous ses « vrais fils » pour conjurer le démon. Il travaille au pas de charge, l'immortel, entre Ternes et Monceau, ce beau quartier qu'un *« homme du président »* ose venir disputer aux héritiers du général.

Curieux duel que se livrent, dans la 22[e] circonscription de la capitale, M. Henry Estingoy, directeur général de l'Institut national de la consommation, sur lequel le chef de l'Etat a fixé son « bon choix », et l'ancien ministre des affaires culturelles de Georges Pompidou.

Mardi 7 mars, jour J moins 5, dans un café de la porte de Champerret, le *« staff-Druon »* est là, prêt au combat : une petite dame en éclaireur pour annoncer l'arrivée de M. le ministre ; un avocat qui a répondu à l'appel de son *« ami Chirac »* pour donner un coup de main à la campagne de l'écrivain ; Alexandre, le filleul, à l'arrière pour distribuer les invitations à la prochaine réunion ; et puis la vieille garde du quartier, celle qui entourait, de scrutin en scrutin, Bernard Lafay, seigneur des lieux jusqu'à sa mort et dont le fils, M. Philippe Lafay, est, aujourd'hui, suppléant de l'académicien.

Première rencontre : un boulanger rond et rougeaud, plutôt pressé :

« Alors, c'est vous notre futur?

— Cela dépend de vous, cher monsieur.

— Eh ben, amusez-vous bien... »

Un peu interloqué, tout de même, M. Druon, mais non à court de repartie : *« Il vaut mieux s'amuser tout de suite. Parce qu'après... »*

Serait-il donc pessimiste ? Non. Seulement convaincu que quatre années passées hors des voies tracées par le général-père ont suffi à mettre la République en péril. L'académicien sabre, au nom de la France éternelle, une maudite gauche ici presque introuvable. Le giscardien, preux défenseurs des ménagères... libérales et avancées, court les marchés et ferme les yeux quand l'insolente jeunesse qui le soutient va coller entre ceux de l'écrivain des macarons irrévérencieux. M. le ministre ne s'en émeut guère : *« Ici comme ailleurs, les gaullistes veulent sauver la France en combattant la gauche quand* « d'autres » *luttent contre les gaullistes pour mieux marier demain la carpe et le lapin. »* Lui fait-on remarquer que M. Chirac se félicite haut et fort de l'harmonie qui règne dans les rangs de la majorité ? Maurice Druon sourit, pas dupe : *« Langage d'état-major, monsieur, sur le terrain, c'est différent... »* Le terrain, il connaît, le maître du quai Conti. Et il aime ça, comme un infatigable du porte-à-porte.

Les plats fument chez le charcutier. *« Bonjour, madame. »* Et en sortant : *« Alexandre, sois gentil, demande pour moi une carte de la maison... »*

Le boucher semble moins empressé. Lui, il ferait plutôt dans l'écologie depuis que le périphérique *« a bousillé le quartier. » « Rassurez-vous, on étudie le dossier... »*

Le patron du café d'à côté rêve encore de Constantine. *« 350 millions de perdus, 10 de retrouvés... »* Cette fois, c'est le candidat qui paraît pressé : *« La solidarité n'a pas joué assez vite... »* Derrière le comptoir, on acquiesce sans chaleur. Les regrets les plus sincères n'ont jamais fait une voix...

Le pâtissier est plus prolixe. M. le ministre goûtera un chausson, *« les meilleurs de Paris »*. On en achète de quoi nourrir l'escouade...

Le libraire *« est pour nous »*. *« Merci, monsieur... Alexandre, sois gentil, tu demandes une carte de la maison... »* L'horloger a été agressé. Le candidat connaît le dossier. *« J'ai toujours dit que la suppression des commissariats de quartier était une ânerie dangereuse... »*

Trois heures de tournée avant le déjeuner. Maurice Druon est satisfait. Ni bonnes paroles, ni vaines promesses, il agit, trouve un logement pour la fille de la gardienne, agrandit et fleurit la place du Maréchal-Juin, note et renote doléances et petites faveurs. *« C'est vrai, des aménagements, bons et utiles, ont abîmé le quartier. A qui la faute ? Aux architectes, à ceux qui les commandent. Que voulez-vous, de nos jours personne ne veut plus commander... »*

Qui oserait suggérer qu'il court, pour la forme, après un fauteuil assuré ? Il sait, lui, que ses compagnons ne l'ont pas appelé pour rien : il se bat *« là où le gaullisme est menacé »*, *« pour le dix-septième et pour la France dont l'image dans le monde s'est, depuis quatre ans si cruellement dégradée »*. A tel combat pour le *« destin d'une civilisation »*, il n'est point de petits soutiens. M. Druon aussi a son coiffeur, président de sa corporation dans l'arrondissement, qui accueillit voilà peu l'immortel en ces termes : *« La coiffure est un art vieux comme le monde, il doit le rester si nous voulons faire honneur à la tradition qui nous impose d'en comprendre toute la valeur. En tant qu'ancien ministre de la culture, vous pouvez mieux que quiconque apprécier la qualité de notre métier. Nous comptons sur vous pour défendre notre profession. »* Mais si demain, on rase gratis...

DOMINIQUE POUCHIN.

des élections **POLITIQUE**

Tribune du 12 mars

Quatre chiffres dans le désordre

par FRANÇOISE SAGAN

LE 12 mars arrive et avec lui, peut-être, la victoire de la gauche. Depuis des semaines, mille sondages tentent de transformer l'espoir en menace, l'inespéré en l'inévitable, et un changement normal de ce gouvernement en un suicide collectif.

En passant de 1789 à 1978, ce n'est pas seulement l'ordre de ces quatre chiffres qui a été changé, c'est surtout leur sens. Les révolutionnaires français en découvrant la liberté ne s'imaginaient pas que, deux siècles plus tard, leurs héritiers devraient se ligoter pour conduire leurs voitures, payer pour leurs malheurs avant même d'être malheureux, jeter leurs cigarettes devant la porte des postes, ni devoir justifier d'un domicile et d'un travail fixes. C'est en 1789, pourtant, que les Français s'avisèrent qu'ils n'avaient pas besoin d'un roi qui les gouverne, mais plus simplement de quelques intendants qui les servent : des citoyens zélés qui s'occuperaient des hôpitaux, de l'ordre, des écoles, de la poste, de la voirie, etc., et qu'on paierait en conséquence. Idée fière et fière idée.

Malheureusement, deux siècles plus tard, ces Français se retrouvent ponctuellement dépouillés du tiers ou de la moitié de leurs gains par des employés arrogants nommés ministres. Et non seulement ces derniers ne leur rendent aucun compte de leur gestion, mais ils tentent de réglementer leur vie, leur seule et irremplaçable vie. Nos aïeux ne pouvaient imaginer non plus qu'issus de la même famille depuis des décennies, ces employés-ministres en seraient arrivés à croire leurs charges héréditaires : et que snobs comme seuls peuvent l'être des maîtres d'hôtel, ils assureraient le service des étages nobles plutôt que celui des galetas ou des caves. Ni qu'ils oublieraient qu'autant que le plus riche, c'était le plus pauvre qui réglait leurs gages, ni, bref, que ces zélés serviteurs oublieraient qu'ils étaient là pour servir le peuple et non pour le mener, que l'Etat c'était les Français et non pas eux.

⁂

JE ne dis pas d'ailleurs que le grand intendant Giscard d'Estaing n'ait pas eu, au départ, une idée plus généreuse de ses fonctions, mais les clameurs de ses cuisines ont chaque fois si violemment étouffé sa voix, que l'on n'ose plus espérer qu'elle les mate. C'est peut-être dommage, mais il est vrai qu'à force de se retrouver ruinés — non par paresse ni déveine, mais par l'obligation de payer les gages de ce personnel gâté, à force de crier en vain « Au secours ! ». « A l'aide ! » dans des couloirs déserts, les Français moyens sont devenus furieux. D'autant plus furieux que lorsqu'ils réclament les rênes de leur propre — et je le répète « unique » — existence, lorsqu'ils veulent savoir pourquoi et comment on fait en leur nom la guerre, la justice et la charité, on les renvoie à leurs petits jouets : réfrigérateur, automobile, pavillon, etc. ; et qu'à leurs protestations, on se borne à répondre qu'ils n'avaient pas tout cela « avant », et que ces objets dérisoires doivent remplacer avantageusement ce qui fait la noblesse et le sel d'une existence humaine : la responsabilité de sa propre vie.

C'est pourquoi parmi ces Français indignés se sont levés des hommes de bonne volonté, nommés « de gauche » peut-être parce que c'est de la main droite qu'en ce moment même on signe encore dix décrets sans les consulter. Et c'est pourquoi je voterai pour la gauche.

Malgré les cris des intendants affolés qui, oh ! cynisme, nous menacent des représailles de leurs protecteurs. Malgré les résignés, les peureux, les tristes qui nous disent que tant qu'à être volés et humiliés, autant l'être par les mêmes puisque les nouveaux seraient peut-être pires. Quelle idée... Comme si nous étions un peuple de vieillards. Et comme si la peur du pire pouvait être, en ce pays vif et intelligent, plus forte que l'espoir du meilleur.

LE COMTE DE PARIS : le pays manque d'un « dénominateur commun ».

Dans un entretien accordé à *Paris-Match* daté du 17 mars, le comte de Paris évoque le débat électoral. Il écrit notamment :

« (...) La France manque d'un « dénominateur commun » qui soit capable de parler à la gauche et à la droite équitablement. Faute de ce « dénominateur », nous sommes à la merci d'une rupture brutale qui déséquilibrera la nation. Incontestablement, le président de la République se donne beaucoup de peine pour tenter de résoudre ce problème. Il réussit à galvaniser une partie de la majorité. Mais peut-il être le dénominateur commun qui rassure la droite autant que la gauche ? Je ne le crois pas. »

UNE BROCHURE DU R.P.R. SUR LA RECHERCHE

Le R.P.R. vient de publier une brochure, « *Une politique déterminée de la découverte* » qui rassemble ses propositions en matière de recherche scientifique. Les grandes lignes de ces propositions ont été analysées, avec celles d'autres partis politiques, dans *Le Monde* du 1er mars. La brochure apporte quelques précisions. Ainsi « *le R.P.R. rejette comme insuffisante la croissance annuelle de 3 % fixée par la commission de la recherche du VIIe plan. Il n'y aura pas de redressement français si la croissance n'atteint pas 5 %.* »

Le redressement passe, selon la brochure, par des actions qui concernent les brevets, dont la validité devrait être plus longue, la fiscalité, — le R.P.R. regrette la suppression, en 1973, par M. Giscard d'Estaing, alors ministre des finances, de déductions fiscales sur les redevances de brevets et licences — et le développement de la presse scientifique.

POLITIQUE

La préparation

D'UNE RÉGION A L'AUTRE

XXII. — BOURGOGNE : un

Le 27 janvier dernier à Verdun-sur-le-Doubs, en Bourgogne, le président de la République indiquait « le bon choix pour la France ». Soulignant la gravité d'un geste qui pourrait « soit envoyer la voiture dans le fossé, soit la maintenir sur la ligne droite », il s'attachait, dans son discours, à donner aux Françaises et aux Français, tous les éléments nécessaires pour éclairer leur décision. « Il faut, avait-il dit notamment, regarder la vérité en face et elle vous répond ses quatre vérités. »

Si, fort de ce conseil, on regarde, à quelques jours du scrutin, la Bourgogne en face, elle vous répond ces trois vérités.

1) Bourguignonnes et Bourguignons avaient aux précédentes législatives, en mars 1973, fait le « bon choix » en n'accordant à la gauche que 47,7 % des voix et cinq des quinze élus de la région ;

2) En mai 1974, une majorité d'entre eux faisaient un tout autre choix en votant à 51,3 % pour M. Mitterrand, candidat commun de la gauche et signataire d'un programme dont M. Giscard d'Estaing devait, en janvier dernier, dénoncer l' « inspiration collectiviste », affirmant que son application « plongerait la France dans le désordre économique ». En Bourgogne, il y a moins de quatre ans, la voiture était dans le fossé...

3) Elle devait s'y maintenir aux cantonales de mars 1976 et, surtout, aux municipales de l'année suivante où, la Bourgogne se laissant « emporter par le courant », la gauche s'emparait notamment de Mâcon et du Creusot. La majorité ne détenait plus, dans cette région,

COTE-D'OR : le siège de Dijon

Dans la 1re circonscription (Dijon Ouest et Sud, Auxonne), M. Robert Poujade (R.P.R.), quarante-neuf ans, inspecteur général de l'instruction publique, ancien secrétaire général de l'U.D.R., candidat unique de la majorité, va enfin pouvoir tenter de retrouver un siège conservé tenacement par son suppléant, M. René Blas, soixante et onze ans, depuis février 1974, date à laquelle M. Poujade avait cessé d'appartenir au gouvernement.

Vainqueur du chanoine Kir en 1967, réélu au premier tour en 1968, au second en 1973 (avec 53,4 % des voix), M. Poujade, conseiller général depuis 1967, est maire de Dijon depuis 1971. Il y a été réélu dès le premier tour en 1977, alors que la gauche s'emparait de la plupart des municipalités de la périphérie : Chenôve, Talant, Chevigny, Neuilly, Gevrey-Chambertin. Cette « ceinture de béton » comme l'appellent certains, entend saisir aujourd'hui l'occasion de régler ses comptes avec « la capitale française de la qualité de la vie ». De là à voir en M. Poujade un duc de Bourgogne assiégé en sa ville, il n'y a qu'un pas que n'hésitent pas à franchir ses adversaires de gauche.

« *Hier, on donnait Poujade élu au premier tour ; aujourd'hui le ballottage est acquis, et le résultat sera serré* », affirme M. Roland Carraz (P.S.), trente-quatre ans, assistant à la faculté de Dijon, maire de Chenôve, vice-président du district de l'agglomération dijonnaise, dont la désignation a provoqué quelques remous au sein de la fédération socialiste locale (*le Monde* des 4 et 5 octobre et du 7 décembre). Il reconnaît toutefois qu'il est difficile d'attaquer un adversaire qui joue surtout la carte du « *bon gestionnaire modéré* » et oublie « *qu'il est solidaire de la politique menée par la majorité au niveau national* ».

Candidat dans une circonscription où M. Giscard d'Estaing a obtenu 51,3 % des voix en 1974, M. Poujade affiche une tranquille assurance (« *Je fais surtout référence à moi-même* ») et ironise sur « *les idéologues gauchistes* (M. Carraz appartient à la tendance CERES) *qui hésitent entre l'autogestion et l'autocratie et dont les unions malheureuses avec le P.C. ont surtout pour fruit de lourdes majorations fiscales* ». « *J'ai la réputation d'être ferme avec le P.C.* », réplique M. Carraz, qui vient, en effet, de retirer leurs délégations à ses adjoints communistes, les élus de ce parti ayant refusé de voter le budget de Chenôve.

Parmi ces derniers, le nouveau candidat du P.C., M. Alain Thérouse, trente-quatre ans, radio-électricien, secrétaire fédéral, voit dans cet épisode la confirmation du « virage à droite » du P.S. Refusant toute politique d'austérité, il affirme que son parti, « *première force politique organisée du département* », améliorera son score de 1973 : 15,9 % contre 23,4 % aux socialistes.

Sont également candidats dans cette circonscription, MM. Pierre Hazard (P.S.D.) qui vise l'électorat réformateur de 1973 (11,7 %), Yves Lavarelo (Union des Français de bon sens), délégué régional du Front national des rapatriés, Serge Serfati (Front autogestionnaire), Jean-Pierre Debourdeau (L.C.R.) qui supplée un appelé du contingent dont la candidature a été invalidée, Philippe Pernin (Ecologie 78) et Mmes Agnès Salomon (Union ouvrière et paysanne) et Monique Niang (L.O.).

⁂

Un médecin de campagne peut-il être réélu dans une circonscription où les grands ensembles masquent désormais les clochers des anciennes communes rurales ? Cette question, le député sortant de la 2e circonscription (Dijon Est et Nord, Fontaine-Française, Is-sur-Tille), M. Henry Berger (R.P.R.), médecin à Fontaine-Française depuis 1945 (il en est le maire depuis 1959), conseiller général depuis 1958, se la pose sûrement en observant au nord de Dijon les H.L.M. des Grésilles, fief du P.C. Réélu sans interruption depuis 1962, il avait, en 1973, devancé son adversaire socialiste de 3 361 voix (sur 54 041 suffrages exprimés) au second tour sans rallier sur son nom la totalité de l'électorat réformateur du premier tour (13 %). Candidat unique de la majorité (on note toutefois la présence d'un candidat de la Démocratie chrétienne, M. Baudoin de Pimodan), il compte au moins sur les 51,9 % obtenus en 1974 par M. Giscard d'Estaing. A son avis, la question est de savoir « *si la France de la raison souhaite sombrer dans le collectivisme* ».

Un nouveau duel à Beaune

A gauche, son principal adversaire sera le nouveau candidat socialiste, M. Hervé Vouillot (CERES), trente-cinq ans, agrégé d'économie, premier adjoint au maire de Quétigny (commune gérée par la gauche depuis 1971), qui a été préféré à M. Palau, lequel représentait le P.S. en 1973 et est victime de son insuccès aux dernières municipales à Dijon. Pour M. Vouillot, M. Berger, président à l'Assemblée nationale de la commission des affaires sociales, familiales et culturelles (il a défendu le projet de loi sur l'interruption volontaire de grossesse) est « *la caution sociale bon enfant d'un régime antisocial* ». Insistant sur l'importance du rajeunissement de l'électorat et sur le dynamisme de sa campagne, il affirme : « *Impossible que l'on perde.* » Mais il reconnaît que la crédibilité de la gauche est atteinte et parle d'un « *vote triste* ». Très unitaire, il note que le P.C. a voté le budget de sa commune et prévoit un bon report des voix au second tour. En 1973, le P.S. avait devancé de plus de dix points le P.C. Mme Marie-Louise Yanelli, trente-six ans, nouvelle candidate communiste, tentera d'enrayer le tassement enregistré par son parti : 13,8 % en 1973 contre 16,1 % en 1967.

MM. Raymond Cetre (jobertiste), André Fruthiot (L.O.), Denis Clerc (Front autogestionnaire), Aimé Thirard (L.C.R.) et Paul Garrigues (Union ouvrière et paysanne) se présentent également dans cette circonscription.

Dans la 3e circonscription (Beaune) on assistera à un nouvel épisode du duel que se livrent depuis 1968 MM. Jean-Philippe Lecat (R.P.R.), quarante-deux ans, ancien ministre, porte-parole de l'Elysée jusqu'au 27 février dernier, conseiller général de Nolay depuis cinquante-trois ans, avocat, conseiller général de Liernais depuis 1964.

Elu en 1967, en battant le député sortant, M. Albert Lalle (R.I.) de 271 voix, M. Charles s'inclinait nettement en 1968, face à M. Lecat, aisément réélu au second tour en 1973. En octobre 1974, M. Charles le battait à son tour, à l'occasion d'une élection partielle provoquée par M. Lecat, qui, en congé de gouvernement, désirait reprendre son siège. « *Le moment était très mal choisi* », explique son suppléant d'alors, M. Henri Moine (R.P.R.), maire de Beaune, qui rappelle le malaise des viticulteurs et la colère des agriculteurs. « *Aujourd'hui, c'est meilleur* », estime-t-il.

Prudent, M. Lecat n'en a pas moins choisi cette fois un suppléant vigneron... Fort du coup de pouce qu'a constitué pour lui le récent voyage du président de la République en Bourgogne, M. Lecat place surtout ses espoirs dans les 52,6 % obtenus en 1974, dans la circonscription, par M. Giscard d'Estaing. D'autant que le R.P.R., plus exactement M. Chirac, ayant renoncé à lui imposer une primaire, il sera le candidat unique de la majorité. Toujours aussi difficile à classer, il s'affirme R.P.R., mais se présentera sous l'étiquette « majorité présidentielle ».

M. Charles incarne une gauche rassurante, « *pas trop rouge* », qui, si elle estime normale la présence de ministres communistes au gouvernement, n'en précise pas moins publiquement que, en cas de désaccord, le P.C. devrait déposer une motion de censure... et faire tomber le gouvernement. « *Jusqu'ici, il n'a jamais manqué une voix communiste à Pierre Charles* », rappelle de son côté M. Guy Veillet (P.C.), trente-sept ans, professeur, adjoint au maire de Seurre, qui défend cette année les couleurs d'un parti qui avait obtenu à peine 10 % des voix en 1974 (16 % en 1967) et risque par conséquent de ne pas franchir la barre des 12,5 % des inscrits.

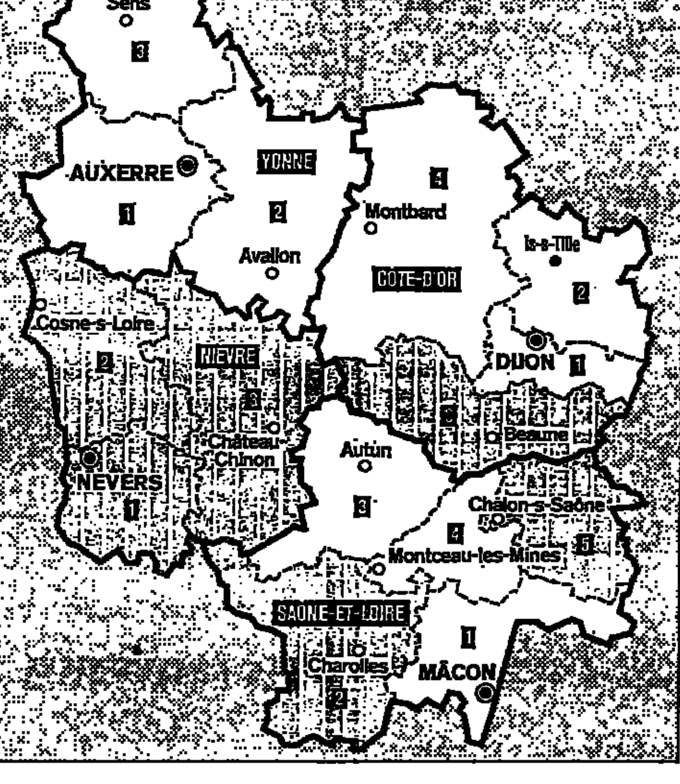
Dans ce scrutin incertain, où chaque voix comptera, les arbitres ne manquent pas, puisque se présentent également Mmes Stéphanie Heinen (jobertiste), Marie-Renée Pytel (Ecologie 78), Jacqueline Lambert (L.O.) et un Français de bon sens, M. Jean Maupoil, viticulteur, qui avait obtenu 2,5 % des voix en 1974.

Si la 4e circonscription (Montbard-Semur) a perdu 3 150 habitants entre 1968 et 1975, les candidats n'y ont jamais été aussi nombreux depuis 1951. Il est vrai que, contrairement à ce qui avait été décidé au niveau national, la gauche non communiste se présente désunie, les socialistes ayant refusé de faire équipe avec M. Pierre Rebourg (M.R.G.), cinquante-quatre ans, employé à la S.N.C.F., conseiller général depuis 1970, maire de Venarey-Les Laumes depuis 1971, qu'ils avaient accusé, lors des dernières municipales, d'avoir « *renié* » le programme commun. Le P.S. sera représenté par M. Michel Neugnot, vingt-sept ans, agent-conseil.

Cette primaire inattendue devrait conforter, au premier tour, la position de M. Jacques Garcia (P.C.), conseiller général depuis 1967, maire de Montbard depuis 1971, candidat aux législatives depuis 1956 et qui avait obtenu en 1973 près de 35 % des voix contre 13,3 % au candidat U.G.S.D., M. Georges Benar. Au second tour, il avait été nettement battu par M. Gilbert Mathieu (P.R.), notaire, conseiller général depuis 1961, maire de Vitteaux, élu au premier tour en 1968, et qui recueillait 60,5 % des suffrages en ralliant l'électorat de M. Rebourg, alors candidat réformateur et dont le suppléant fait aujourd'hui équipe avec lui.

Candidat unique de la majorité, si l'on excepte M. Laurent Delarue (Démocratie chrétienne), « *le Mathieu* » reste le type même de « *l'élu pas fier, qui sait parler aux paysans et boire le canon avec eux* ». Ses adversaires le qualifient d' « *assistante sociale* » et lui reprochent son inactivité au Palais-Bourbon. Lui, s'honore des quelque cent mille lettres envoyées en cinq ans par son secrétariat et des quatre arrêts de M. Giscard d'Estaing dans sa circonscription, lors de sa récente visite en Bourgogne, une circonscription où il n'avait obtenu que 50,9 % à l'élection présidentielle.

Sont également candidates, Mlle Brigitte Girard (L.O.) et Mme Janine Ferrier (Choisir).



NIÈVRE : le P.S. à l'aise

Dans un département où M. Mitterrand avait réalisé son quatrième meilleur score (61,3 %) au second tour de la présidentielle de 1974, la gauche devrait conserver le monopole parlementaire qu'elle y détient depuis 1973.

Dans la 1re circonscription (Nevers), le docteur Jean-Marie Benoist (P.S.), soixante-dix ans, ancien sénateur, conseiller général, campe solidement sur ses positions depuis qu'il a dépossédé M. Jean-Louis Ramey (U.N.R.) de son siège de député, en 1967, puis de son fauteuil de maire de Nevers, en 1971. La situation y semble même figée puisque, en 1967, M. Benoist obtenait au second tour 63 % des voix contre 61 % en 1973 et que, dans ces deux scrutins, il totalisait au premier tour deux fois plus de voix que les candidats communistes. Cette année, comme en 1973, c'est M. Maurice Guin, agent de maîtrise à l'E.D.F., adjoint au maire de Nevers, qui représentera le P.C.

Face à la stabilité de la gauche, la majorité joue la carte du changement : une primaire opposera ses deux nouveaux candidats, MM. Bernard Allilaire (U.D.F., P.R.), trente-trois ans, cadre d'entreprise, et Robert Rousselle (R.P.R.), ingénieur.

Seront également candidats, M. Jean Bernard (U.G.P.), qui avait soutenu la gauche aux dernevièvе Lemoine (L.O.), et Geneviève Le moine (L.O.), et Geneviève Brousse-Millien (C.N.I.P.).

⁂

Dans la 2e circonscription (La Charité-sur-Loire, Cosne), le docteur Jacques Huyghues des Etages (P.S.), conseiller général, maire de Cosne depuis 1977, avait, en 1973, ravi à M. Jacques Bouchacourt (U.D.R.), le siège que ce dernier avait enlevé, en 1968, à M. Robert Hostier (P.C.), qui l'occupait depuis 1962.

Un souvenir qui explique sans doute le soutien national apporté au nouveau candidat communiste, M. André Périnaud, employé de bureau, secrétaire fédéral, maire adjoint de Varennes-Vauzelles, d'autant plus qu'en 1973 l'actuel député n'avait devancé M. Charles Lederman (P.C.) que de 336 voix avant d'enregistrer un parfait report des voix de gauche au second tour.

Se réclamant de la majorité, MM. Francis Lefebvre-Vary (U.D.F., P.R.), trente-sept ans, Jean-Louis Lescène (R.P.R.), trente et un ans, journaliste, et Jacques Bouchacourt, cinquante-cinq ans, l'ancien député, qui estime que « *aucun des deux précédents candidats n'a de chances de pouvoir se maintenir au second tour* ».

Démissionnaire du R.P.R., sa candidature, soutenue, comme celle de l'U.D.F., par M. Barre, a été publiquement désavouée par M. Chirac. En 1973, il avait recueilli 31,4 % puis 43,2 % des voix.

Sollicitent également les suffrages MM. Henri Pujos (U.G.P.), Robert Picq (Front autogestionnaire), et Mlle Michèle Perronnet (L.O.).

⁂

Elu depuis plus de trente ans, à l'exception d'une seule défaite en 1958, M. François Mitterrand, président du conseil général, maire de Château-Chinon, sera-t-il, dans la 3e circonscription (Château-Chinon), réélu dès le premier tour, comme en 1967 ? A cette époque, il avait obtenu 56,3 % des voix, la gauche en totalisant près de 67 %. En 1973, il en avait recueilli 47,5 %, manquant de 890 voix sa réélection au premier tour alors que la gauche rassemblait 60,7 % des suffrages, score presque identique à celui qu'il devait réaliser un an plus tard au premier tour de l'élection présidentielle.

Le premier secrétaire du P.S. devra toutefois compter, sur sa gauche, avec les retombées de la polémique nationale et du contentieux des dernières municipales à Château-Chinon où n'avait pu être constituée une liste d'union. Le nouveau candidat du P.C. sera M. Cèdre Cadena, trente-quatre ans, professeur, adjoint au maire de Clamecy.

Sur sa droite, M. Mitterrand retrouvera son adversaire de 1973, M. Marcel Vannereau (gaulliste), négociant, maire de Brèves, qui, candidat U.D.R., avait obtenu 25,2 % puis 37,8 % des voix. M. Vannereau gênera surtout M. Michel Basset (C.D.S.), investi ou soutenu par tous les principaux partis de la majorité. Président de la fédération française de relations publiques, M. Basset, qui ne manque ni d'idées ni de moyens, mène une campagne dynamique au cours de laquelle il dresse « *le constant de carence d'une gestion de trente ans* ».

Sont également candidats, M. Stefan Szotowski (L.O.), vingt-sept ans, et Mlle Claude Guillaume, trente-trois ans, une « parachutée » intégriste qui se présente au nom des « chrétiens pour un monde nouveau ».

LES DÉPUTÉS DE LA RÉGION DE 1958 A 1977

Dans ce tableau, les élus gaullistes avaient l'étiquette U.N.R. en 1958 et en 1962, U.D.-Ve en 1967, U.D.R. en 1968 et en 1973. Les élus modérés étaient indépendants en 1958 et républicains indépendants depuis 1962. Les élus centre gauche étaient radicaux ou U.D.S.R. (Union démocratique et socialiste de la Résistance).

	COTE-D'OR						NIEVRE					SAONE-ET-LOIRE					YONNE					TOTAL BOURGOGNE					
	58	62	67	68	73	74	58	62	67	68	73	58	62	67	68	73	58	62	67	68	73	58	62	67	68	73	74
Gaullistes	—	1	2	3	3 a	2	2	1	—	1	—	2	1	1	3	2 b	2	2	1	1	1	6	5	4	8	6	4 f
Modérés	4	2	—	1	—	1	1	—	—	—	—	3	1	—	1	1 c	1	1	1	2	2 d	9	4	1	4	4	5
Centre gauche	—	1	2	—	—	—	—	1	1	—	—	—	2	2	—	—	—	—	1	—	—	—	4	6	—	—	—
Socialist. et M.R.G.	—	—	—	—	—	1 e	—	—	1	2	3	—	1	2	1	2	—	—	—	—	—	—	1	3	3	5	6
Communistes	—	—	—	—	—	—	—	1	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	1	—	—	—

a) Dont M. Robert Poujade, entré au gouvernement et remplacé le 6 mai 1973 par son suppléant, M. René Blas (R.P.R.), et M. Jean-Philippe Lecat, entré au gouvernement et remplacé par son suppléant, M. Henri Moine (R.P.R.), le 13 mai 1973.

b) Dont M. André Jarrot, entré au gouvernement et remplacé le 29 juin 1974 par son suppléant, M. Jean Braillon (P.R.).

c) M. Philippe Malaud (R.I., puis C.N.I.P.), nommé membre du gouvernement et remplacé le 6 mai 1973 par son suppléant, M. Romain Buffet (R.I.).

d) Dont M. Jean-Pierre Soisson (R.I.), nommé membre du gouvernement et remplacé le 9 juillet 1974 par son suppléant, M. Marc Masson (R.I.), et M. Jean Chamant (R.I., puis C.N.I.P.), dont le siège est vacant depuis son élection au Sénat le 25 septembre 1977.

e) M. Pierre Charles (M.R.G.), élu le 6 octobre 1974 en remplacement de M. Moine (R.P.R.), démissionnaire.

f) M. Moine (R.P.R.), ayant démissionné, M. Lecat n'ayant pas été réélu et le suppléant de M. Jarrot (R.P.R.), M. Braillon, s'étant inscrit au groupe des R.I.

PARIS. — M. François Luchaire, candidat du Mouvement des radicaux de gauche, soutenu par le parti socialiste, dans la 2e circonscription, a déposé une plainte en justice pour « *détournement de correspondance et usurpation d'état civil* ». En effet, selon lui, des adversaires politiques ont utilisé une lettre qu'il avait adressée à certains électeurs pour la polycopier et la ré-expédier sans affranchissement à d'autres électeurs choisis parmi les personnes âgées. Le M.R.G. s'élève contre « *la lâcheté de ce procédé consistant à faire croire à des retraités que son candidat les oblige à débourser des frais de taxe postale* ».

D'autre part, dans la 22e circonscription (XVIIe arrondissement), le CNIP soutient M. Maurice Druon, candidat du R.P.R.

—

Le Parti républicain a confirmé qu'il « *apporte tout son appui* » dans le VIIIe arrondissement (6e circ.) à M. Couve de Murville, député sortant R.P.R., dont le suppléant est M. Marcel Normand (P.R.)

⁂

M. Michel Pinton, délégué général de l'U.D.F., a renouvelé à M. Eugène Claudius-Petit (C.D.S.), député sortant de la 15e circ. (XIVe arrondissement) qui se représente, « *le soutien et les vœux de réussite* » de l'Union pour la démocratie française.

ESSONNE. — Plusieurs candidats contestent les étiquettes que leur ont données les services de la préfecture. Ainsi dans la 1re circonscription M. Alterio, écologiste, précise qu'il est à la fois « jobertiste » et représentant de « S.O.S. Environnement. De même dans les trois premières circonscriptions les trois candidats étiquetés « divers droite », MM. Le Quellec, Sfez et Usselmann précisent qu'ils sont « contribuables », au titre du « Rassemblement des usagers des services publics, des contribuables et des groupements de défense ».

des élections législatives

bon cru pour la g

SAONE-ET-LOIRE : terrain miné pour

bon cru pour la gauche ?

par PATRICK FRANCÈS

que deux des six villes de plus de trente mille habitants : Dijon et Auxerre.

Ces trois vérités pourraient faire craindre au président de la République que la Bourgogne ne soit en train « de se laisser aller » et de glisser « vers la facilité, la confusion, l'égoïsme et le désordre ». Là résident peut-être, en partie, les raisons pour lesquelles il a choisi cette région pour s'y adresser au pays.

En Côte-d'Or, où M. Giscard d'Estaing a obtenu la majorité (51,6 %) à l'élection présidentielle, la gauche détient aujourd'hui un siège sur cinq, M. Pierre Charles (M.R.G.) ayant, à la faveur d'une élection partielle, en septembre 1974, repris à M. Jean-Philippe Lecat (le R.P.R. du président) le siège que ce dernier lui avait ravi en 1968. Reconquête fragile dans la mesure où M. Mitterrand n'a obtenu, dans cette circonscription, que 47,5 % des voix. Conquête possible, en revanche, pour la gauche : celle du siège de M. Henry Berger (R.P.R.), médecin de campagne aux prises avec l'urbanisation de la périphérie dijonnaise.

En Saône-et-Loire, la gauche, sûre d'elle-même (M. Mitterrand y a obtenu 51 % des voix en 1974), pourrait prétendre réussir le grand chelem, en ajoutant aux deux sièges qu'elle y détient déjà, ceux de MM. Malaud (CNIP) à Mâcon, Lacagne (R.P.R.) au Creusot et Jarrot (R.P.R.) à Montceau-les-Mines, trois villes où le terrain est fortement miné pour la majorité. Une majorité qui s'y bat le dos au mur et dont les représentants se sentent, de leur propre aveu, mobilisés contre « le danger collectiviste ».

Hier gaulliste, avant-hier modérée, la Bourgogne ne va-t-elle pas, aujour''hui, se laisser glisser vers le socialisme ?

SAONE-ET-LOIRE : terrain miné pour la majorité

Dans la 1re circonscription (Mâcon, Tournus), M. Philippe Malaud (CNIP), cinquante et un ans, ancien ministre, mène un combat difficile pour récupérer un siège conquis en 1968 et occupé par son suppléant, M. Romain Buffet depuis mai 1973, date à laquelle M. Malaud avait été nommé ministre de l'information dans le cabinet de M. Messmer.

Réélu en 1973 dès le premier tour avec 52,5 % des suffrages exprimés (M. Giscard d'Estaing a obtenu dans cette circonscription 51,2 % au second tour de la présidentielle de 1974), M. Malaud, qui préside le conseil général depuis 1970 et le comité régional d'expansion économique de Bourgogne depuis 1977, a vu sa position personnelle s'affaiblir. Il n'est plus ministre. Candidat aux dernières sénatoriales, il a été battu. Enfin, seul candidat de la majorité en 1973, il bénéficie certes, aujourd'hui, du soutien des principales formations mais voit un autre rival chasser sur ses terres : M. André Lapras, chirurgien, déjà en lice aux municipales, se déclare ouvertement favorable à la majorité et des affiches géantes couvrent les murs de la ville.

« *Sans précédent* » commente M. Malaud quelque peu surpris par cette campagne à l'« américaine ». Pour sa part, il instruit son traditionnel procès contre les « *errements actuels* », une politique jugée trop socialiste, « *un système qui s'intéresse davantage aux gros qu'aux petits* ».

La gauche, de son côté, a vu sa position se renforcer. En 1973, elle n'avait que deux conseillers généraux sur les douze de la circonscription ; elle en a six aujourd'hui : deux radicaux et quatre socialistes. De plus, depuis les dernières municipales, Mâcon et Tournus sont dirigées par des municipalités de gauche à majorité socialiste. C'est sur cet acquis, et sur les quelque dix mille nouveaux électeurs, que compte M. Jean-Pierre Worms, quarante-trois ans, sociologue au C.N.R.S., membre du comité directeur du P.S., spécialiste des collectivités locales. Déjà candidat en 1973, il avait obtenu, « après huit mois de présence seulement », 23,6 % des voix. Aujourd'hui, adjoint au maire de Mâcon et artisan, au niveau local, du renouveau socialiste, il s'attache, au cours de sa campagne, à présenter une défense et illustration très complète du programme commun.

Reste, là comme ailleurs, l'« inconnue » du scrutin : l'attitude du P.C. En 1973, son candidat avait obtenu 18,6 % des voix au premier tour. Il est représenté cette année par M. Maurice Perdrix, adjoint au maire de Mâcon.

Sont également candidats dans cette circonscription Mme Georgette Beschet (P.S.D.), MM. Bernard Vincenti (Mouvement des démocrates) et Yves Andreu (L.O.).

Dans la 2e circonscription (Charolles, Paray - le - Monial), M. Paul Duraffour (M.R.G.), constamment réélu depuis 1962, conseiller général de Marcigny depuis 1967, maire de sa commune natale, Anzy-le-Duc, depuis 1953, n'a, à première vue, qu'un seul adversaire sérieux, son âge. Il est vrai que, à soixante-douze ans, « le Paul », comme on dit familièrement dans le Charollais, aspirait à une retraite paisible où la réflexion aurait pris le pas sur l'action. Aussi rêvait-il de Sénat. Son parti en a décidé autrement, en septembre dernier, estimant qu'il était le seul à pouvoir conserver à la gauche une circonscription relativement conservatrice, où M. Giscard d'Estaing a obtenu 50,8 % des voix en 1974.

Si certains estiment, comme l'ancien ministre M. Jarrot (R.P.R.), soixante-huit ans, qu' « *il va avoir chaud* », tous s'accordent cependant pour reconnaître que M. Duraffour, réélu en 1973 avec 62 % des suffrages au second tour, reste difficile à battre.

S'y emploient cependant le président départemental du R.P.R., M. Marcel Blanchard - Jacquet, chef d'entreprise, président de la chambre de commerce de Mâcon-Charolles, seul candidat de la majorité en 1973 (il avait obtenu 35 % des voix au premier tour) et M. Jean Drevon (U.D.F., P.R.), pharmacien, maire de Charolles depuis 1971.

Outre le nouveau candidat communiste, M. Louis Hubert, quarante ans, professeur, conseiller municipal de Bourbon-Lancy (en 1973, le P.C. avait obtenu 16,8 % des voix au premier tour), se présentent Mme Diana Bedjai-Decourt (démocratie chrétienne), Mlle Françoise Leviez (L.O.) et M. Didier Picard (sans étiquette).

Dans la 3e circonscription (Autun, Le Creusot), le député sortant, M. Henri Lacagne (U.D.R.), soixante-huit ans, ne se représente pas. Elu au premier tour en 1968, il avait été réélu au second en 1973 avec 54,6 % des suffrages exprimés (la majorité n'en totalisait que 46,8 % au premier tour). Une partie de l'électorat de M. Gabriel Bouthière (radical-socialiste), député F.G.D.S. de 1962 à 1968, avait refusé de se reporter sur le candidat communiste qui avait devancé le candidat de l'U.G.S.D.

Vainqueur d'une gauche divisée, M. Lacagne, battu aux cantonales de 1976, était en mars 1977, victime de la désunion de la majorité et cédait la mairie du Creusot, qu'il détenait depuis 1965, à une liste d'union de la gauche conduite par un socialiste, M. Camille Dufour. Forte des 53,9 % obtenus en 1974, dans cette circonscription, par M. Mitterrand, la gauche entend concrétiser l'avantage acquis aux municipales.

Déjà présent en 1973 (il avait obtenu 22 % au premier tour), M. Jean Fabre, cinquante-six ans, membre du comité central du P.C., où il fut, jusqu'en 1976, responsable de la section économique, espère bien devancer de nouveau le socialiste auquel il reproche, « *sans agressivité ni polémique* » d'avoir abandonné le programme commun. Le nouveau candidat socialiste est M. André Billardon, trente-sept ans, professeur, un jeune loup formé à l'école de M. Pierre Joxe. Pour améliorer largement le score socialiste de 1973 (14,3 %), il compte notamment sur la poussée de son parti et sur l'électorat de M. Bouthière (15 %), dont l'attitude constituera l'une des inconnues du scrutin. Conseiller municipal d'Autun, dont il représente le canton nord depuis 1975, il observe également que dans cette circonscription « *les parachutés ont toujours été battus* ».

Voilà qui explique l'insistance avec laquelle M. Jean Taulelle, soixante-quatre ans, conseiller d'Etat, dernier préfet de Paris, précise qu'il est marié à une Creusotine et rappelle qu'il a été préfet de Saône-et-Loire de 1968 à 1972.

Candidat unique de la majorité, ce parachuté en politique est, en quelque sorte, en service commandé : « *Sauver un siège menacé par le collectivisme* ».

Sont également candidats MM. Edouard Silberstein (L.O.), Claude Jouffret (Ecologie 78) et Jean-Claude Rapon (U.G.P.).

⁂

Dans la 4e circonscription (Chalon - Sud, Montceau - les - Mines), M. André Jarrot (R.P.R.), soixante-huit ans, mécanicien-électricien, ancien ministre de la qualité de la vie (son siège est occupé depuis juin 1974 par son suppléant, M. Jean Braillon, P.R.), s'apprête lui aussi à livrer un nouveau combat. « *Je me présente*, explique-t-il, *parce qu'il y a danger pour la France : comme je me suis engagé le 22 juillet 1940 dans les F.F.L., pour la même cause et pour les mêmes raisons.* » Mobilisé contre « *la mainmise communiste sur le pays* », le candidat unique de la majorité ironise sur la démagogie du P.C. « *La misère* aime-t-il à observer, *elle se traîne chaque dimanche sur les routes, pare-chocs contre pare-chocs.* »

Maire de Montceau depuis 1965, conseiller général depuis 1967, député depuis 1958, il avait été réélu au premier tour en 1968 (57,5 %) et en 1973 (51 %). Il n'oublie pas cependant qu'en 1967 — un bon cru pour la gauche — il n'avait, au second tour, devancé le « parachuté » socialiste) que de 1 619 voix sur 48 651 suffrages exprimés. Il n'oublie pas non plus que, en mars 1974, M. Mitterrand a obtenu près de 53 % dans la circonscription et que, après les municipales, il a perdu la présidence de la communauté urbaine Montceau-le-Creusot.

Le ballottage semblant probable, reste à savoir quel sera son adversaire au second tour. Distancé de 470 voix seulement en 1973 par le socialiste, M. André Faivre, cinquante-quatre ans, conseiller général depuis 1973, conseiller municipal depuis 1977, un des deux conseillers régionaux communistes, premier vice-président de la communauté urbaine, affirme qu'il devancera le nouveau président du P.S., M. André Lotte, quarante-deux ans, secrétaire fédéral, finalement préféré à M. Daniel Malingre, auditeur au conseil d'Etat, candidat en 1973, maire de Chagny depuis 1977.

Dans cette circonscription où la bataille s'annonce serrée entre les trois « André » sont également candidats : MM. Pierre Zankoc (L.O.), Charles Benoit (Union ouvrière et paysanne) et Mmes Louisa Adam (Front autogestionnaire) et Picard (P.F.N.).

Dans la cinquième circonscription (Chalon - Nord, Louhans), neuf candidats briguent le siège de M. Pierre Joxe, conseiller référendaire à la Cour des comptes, membre du bureau exécutif du P.S., conseiller général depuis 1973, adjoint au maire de Chalon depuis 1977.

Elu député en 1973, M. Joxe n'avait battu que de 1 274 voix au second tour (sur 54 150 suffrages exprimés) le député (app. U.D.R.) sortant, le docteur Bernard Trémeau. Celui-ci, investi par le R.P.R., repart à l'assaut, mais il devra compter, du côté de la majorité, avec MM. Emile Voarick (rad.), exploitant agricole, maire de St-Martin- sous-Montaigu, conseiller général de Givry ; Michel Millet (CNIP), industriel, et Jean Simonetti (démocratie chrétienne).

En 1973, M. Trémeau avait obtenu 23,4 % au premier tour contre 16 % à M. Jean - Pierre Jobard (C.D.P.) qui ne se représente pas. « *A l'époque*, explique-t-il, *j'ai été battu par mes propres amis ; aujourd'hui, le contentieux est réglé et la désunion est passée dans l'autre camp.* »

Fort du courant de gauche dont il observe qu'il s'est manifesté lors de toutes les consultations intervenues depuis 1973 (M. Mitterrand avait obtenu en 1974 près de 51 % des voix), M. Joxe a la conscience tranquille de l'élu qui juge « *avoir bien fait son boulot* ». Parachuté en 1973, il esitme être aujourd'hui bien « *incrusté* » ; il insiste sur son image de socialiste unitaire et refuse de croire à une attitude dure du P.C. au second tour. Ce dernier est représenté cette année par M. Marcel Bossu, quarante-six ans, adjoint lui aussi au maire de Chalon. Au premier tour de 1973, M. Joxe avait devancé le candidat communiste de près de 10 points.

Se présentent également MM. Patrick Prost (L.O.), Jacques Vuitton (jobertiste), Guy Cornec (sans étiquette) et Mme Camille Perret (Union ouvrière et paysanne).

YONNE : la succession du «roi Jean»

Dans la 1re circonscription (Auxerre), M. Jean-Pierre Soisson, maire depuis 1971 de la ville d'Auxerre, où il a choisi d'être un « *novateur raisonnable* », pouvait espérer une réélection confortable au siège occupé, depuis juillet 1974, par son suppléant, M. Marc Masson. N'avait-il pas, après une première tentative en 1967, battu l'année suivante au second tour le député sortant, M. Louis Périllier (F.G.D.S.) ? N'avait-il pas, surtout, après avoir conquis la mairie, recueilli, en 1973, 53,6 % des voix au premier tour, alors que la gauche n'en rassemblait que 38,7 % ?

Hier secrétaire d'Etat, demain ministre ? Cet homme du président, aujourd'hui secrétaire général du P.R., pouvait apparaître intouchable. Une défaite puis une « bavure » devaient toutefois corriger ce jugement. Mars 1976 : il est battu aux cantonales par le socialiste Etienne Louis. Janvier 1978 : candidat unique de la majorité, il voit fondre sur son fief un jeune loup R.P.R., Patrick Balkany, vingt-neuf ans, membre du comité central de ce parti, « bombardé » par M. Chirac pour punir celui en qui il voit l'un des instigateurs du « front anti-R. P. R. ».

M. Soisson retrouve également sur sa route son vainqueur de 1976, M. Etienne Louis, trente-six ans, administrateur civil, qui instruit de nouveau un implacable procès contre la politique menée localement depuis dix ans. De quoi gêner un maire qui joue justement la carte de bon gestionnaire et de rassembleur. D'autant que, réélu en mars 1977, M. Soisson n'en a pas moins enregistré, par rapport à 1971, une baisse égale au gain de la liste socialiste qui distançait nettement la liste communiste.

Désunie, la gauche l'était en effet aux dernières municipales et M. Guy Fernandez (P.C.), trente-cinq ans, membre du comité central, y avait vu le « *clignotant* » du futur « virage à *droite* » du P.S. Aujourd'hui, il affirme pouvoir inverser un rapport de forces qui, en 1973, lui avait été défavorable, le socialiste d'alors l'ayant précédé de 3,7 points.

Sont également candidats, Mme Nicole Rouillé (L.C.R.) et MM. Alain Wolf (L.O.), Daniel Laprade (Front autogestionnaire), et Jean-Marcel Mercé (Front national).

Elu député de la 2e circonscription (Avallon, Tonnerre) en novembre 1946, constamment réélu depuis, M. Jean Chamant (C.N.I.P.), soixante-quatre ans, avocat, ancien ministre, ancien président du conseil régional, président du conseil général depuis 1970, maire d'Avallon depuis 1977, a, en ravissant en septembre dernier, son siège de sénateur à Mlle Odette Pagani (P.R.), ouvert une « guerre » qui pourrait bien, cette fois, menacer le monopole parlementaire de la majorité

Accusé à l'époque de se prémunir contre une possible défaite aux législatives, celui qu'on appelle ici le roi Jean entendait couronner trente et un ans de vie publique, mais aussi, par la même occasion, conforter un leadership départemental que lui conteste toujours M. Soisson. Ainsi ce dernier soutient-il encore aujourd'hui, l'évincée d'hier, Mlle Pagani (P.R.), tandis que M. Chamant appuie M. Michel Delprat (C.N.I.P.), un quincaillier de quarante-six ans, conseiller général de Cruzy-le-Châtel, maire de Tanlay. Du côté de la majorité, deux autres candidats se présentent : MM. Yves Husset (centriste) et Claude Moreau (R.P.R.).

En 1973, M. Chamant avait obtenu, dès le premier tour, 57,6 % des voix ; en 1974, M. Giscard d'Estaing n'en avait recueilli, au second tour, que 51,2 %. Là réside peut-être la chance d'une gauche qui n'en totalisait, en 1973, que 42,4 %. D'où l'importance de la « primaire » qui oppose M. François Meyroune (P.C.) à Mme Calliope Beaud (P.S.), adjointe au maire de Vézelay et qui, du haut de la « colline éternelle » a mené un combat remarqué pour la défense de l'environnement. En 1973, le candidat du P.C. n'avait devancé le socialiste que de 576 voix.

MM. Armand Gaudiau (L.O.), Alain Thomas (Union ouvrière et paysanne) et Jean Debruyne (« gaulliste écologiste ») se présentent également.

Comparée à la précédente, la situation dans la 3e circonscription (Sens, Joigny) apparaît limpide. Elu au second tour en 1973 avec 56,6 % des voix, M. Jacques Piot (R.P.R.), cinquante-trois ans, notaire, ancien sénateur, conseiller général depuis 1964 et maire de Chéroy depuis 1965, est aujourd'hui candidat unique de la majorité, alors que se présentaient également il y a cinq ans, un indépendant C.N.I.P. et surtout un réformateur qui avait obtenu 22,7 % des voix au premier tour, contre 34 % à M. Piot.

A gauche, M. Roger Lassale, maire de Pont-sur-Yonne, nouveau candidat socialiste, s'efforcera de combler l'écart de 13,6 points qui séparait, en 1973, le représentant de l'U.G.S.D. du candidat communiste, de nouveau en lice cette année, M. Jean Cordillot, professeur, ancien député, conseiller général de Sens, où il est entré à la mairie en 1977. Ce dernier avait, au second tour, fait le plein des voix de gauche, pour totaliser 43,4 % dans une circonscription où M. Mitterrand devait obtenir 46,1 % en 1974.

S'y présentent également MM. Michel Morange (modéré), Jacques Peron-Magnan (P.S.D.), connu pour son opposition au T.G.V., Michel Douroux (F.R.P.), Jean-Claude Rohée (L.O.) et André Ponchel (Front autogestionnaire).

LES PROPOSITIONS DES PRINCIPAUX PARTIS

Au cours des dernières semaines, « le Monde » a consacré une quinzaine de dossiers aux options des principales formations politiques sur un certain nombre de grandes questions.

Ont ainsi été évoqués : L'agriculture (13 janvier) ; La petite enfance (22-23 janvier) ; L'enseignement élémentaire et secondaire (19-20 février) ; La politique de santé et la sécurité sociale (22 février) ; Le SMIC (24 février) ; Les handicapés (24 février) ; La fiscalité (28 février) ; La recherche scientifique (1er mars) ; L'impôt sur la fortune (3 mars) ; La radio et la télévision (5-6 mars) ; L'habitat (7 mars) ; Le déficit commercial (7 mars) ; L'avortement (8 mars) ; Les inégalités (8 mars) ; L'enseignement supérieur (9 mars) ; L'inflation (9 mars).

Compte tenu de ces publications, nous rappelons succinctement, par grands thèmes, les orientations respectives des principales formations de la majorité (Rassemblement pour la République, parti républicain, Centre des démocrates sociaux, parti radicall et de l'opposition (parti communiste, parti socialiste, Mouvement des radicaux de gauche).

MAJORITÉ — R.P.R. | P.R. | C.D.S. | Rad.
OPPOSITION — P.C. | P.S. | M.R.G.

SALAIRES, PRESTATIONS SOCIALES

Majorité

Evolution du SMIC plus rapide que celle des autres salaires et réduction des écarts entre cols blancs et manuels.

- P.R. : SMIC supérieur à 2 400 F en fin de législature.
- C.D.S. : SMIC à 2 000 F en 1978 et progression annuelle supérieure de 1 point à celle du revenu national; accroissement dégressif pour les autres salaires.
- Rad. : SMIC à 2 400 F en 1979. Mise en place du revenu minimum garanti.

Minimum vieillesse égal à 1 220 F par mois en 1979.

- R.P.R. : Minimum vieillesse porté progressivement à 70 % du SMIC et accordé dès 60 ans.
- C.D.S. : Minimum vieillesse porté progressivement à 70 % du SMIC.

Mise en place de la retraite à la carte et réforme du cumul cumul entre emploi et pension.

- R.P.R. : Pension portée de 25 à 35 % à 60 ans et mensualisation des retraites.
- Rad. : Possibilité de retraite à 55 ans pour les femmes ouvrières.

Progression et simplification des allocations familiales (+ 1,5 % par an en pouvoir d'achat) avec intégration dans le revenu imposable et le revenu minimum de 3 500 F pour la famille d'au moins trois enfants.

- R.P.R. : Prise en charge des actes de prévention et gratuité des soins pour les revenus modestes.
- P.R. : Revenu familial minimum indexé (sur le SMIC ou sur le coût de la vie, selon les chapitres).
- C.D.S. : Revenu familial garanti.

Pause du taux des charges sociales en 1978 et 1979.

- R.P.R. : Refonte totale du financement de la Sécurité sociale, avec le recours à l'impôt.
- C.D.S. : Refonte totale du financement de la Sécurité sociale avec création d'un impôt et taxe sur la valeur ajoutée.

Opposition

Majoration immédiate de 37 % du SMIC, soit 2 400 F par mois, avec augmentation dégressive jusqu'à 9 600 F.

- P.C. : Maintien du pouvoir d'achat en 1978 jusqu'à 12 000 F de salaire par mois et réduction de l'éventail hiérarchique de 1 à 5.
- P.S. : Maintien du pouvoir d'achat au-delà de 9 600 F ; réduction non chiffrée de l'éventail hiérarchique.

Minimum vieillesse majoré de 42 % dès 1978 (1 300 F par mois, soit 54 % du SMIC) puis porté progressivement à 80 % du SMIC ; retraite à cinquante-cinq ans pour les femmes et soixante ans pour les hommes, égale à 75 % du salaire avec reversion à 60 % et réglementation du cumul.

Amélioration des remboursements de frais maladie (80 % au lieu de 70 %) et des indemnités journalières.

Progression et indexation des allocations familiales, indexées sur les salaires :

- P.C. : + 50 % en 1978.
- P.S. : + 50 % en deux étapes (1978 et 1979).

Réforme du financement de la Sécurité sociale avec participation accrue de l'Etat, augmentation et déplafonnement de la part patronale, et allègement des charges des entreprises de main-d'œuvre.

PRIX, FISCALITÉ, EPARGNE

Majorité

- R.P.R. : Liberté des prix.

  Impôt sur le revenu : exonération (à terme) d'un tiers des contribuables. Prélèvement à la source.

  Impôt, à partir d'un inventaire, sur les grosses fortunes (à partir de 2 à 3 millions de francs, majoré de 50 000 F par enfant à charge) ; entre 0,5 % et 1 % de la valeur vénale. Déductible de l'assiette de l'I.R.P. Produit versé aux collectivités locales. Quasi-suppression de l'impôt sur les plus-values.

  L'aide de l'Etat à l'épargne doit être réorientée de l'immobilier vers les valeurs mobilières, spécialement les actions ; exonération des revenus tirés de plans d'épargne-développement.

Retour aussi rapide que possible à la liberté des prix, régime normal. La stabilité sera assurée par la concurrence ; vérité des tarifs publics (réduction des subventions).

Les taux de l'impôt sur les sociétés, de l'impôt sur le revenu et de la T.V.A. sont stabilisés en 1978 et 1979. Réforme de la loi sur les plus-values mobilières (actions).

Alignement des conditions d'imposition des non-salariés sur celles des salariés. Mise à l'étude d'un impôt sur les grosses fortunes.

- C.D.S. : Impôt sur la fortune à partir d'un inventaire. Détaxation des petits héritages. Nouvelle classification des produits de luxe et de consommation courante en matière de T.V.A. Détaxation des bas revenus et progressivité accru de l'I.R.P. Fiscalisation des avantages familiaux.
- Rad. : Imposition annuelle des grosses fortunes : impôt déclaratif modéré (à partir de 2 millions à taux progressif de 0,5 à 1,5 %). Suppression des droits de succession pour 97 % des héritages.

Renforcement et adaptation de la lutte contre la fraude fiscale. Libre détermination par les collectivités locales du taux des impôts directs locaux. Progression parallèle des ressources transférées par l'Etat aux collectivités locales et de la T.V.A.

Pour développer l'épargne : les taux d'intérêt de placements en caisse d'épargne augmenteront avec la durée de dépôt ; les petits épargnants, âgés de plus de cinquante-cinq ans, bénéficieront d'une protection particulière contre la hausse des prix pour leurs dépôts d'une durée égale ou supérieure à cinq ans. Institution d'un livret d'épargne pour les jeunes désireux de s'installer : logement, mobilier, création d'entreprises artisanales.

Dans la limite d'un plafond, une fraction du revenu annuel des ménages, consacrée à la création d'un portefeuille de valeurs mobilières ne sera pas soumise à l'impôt sur le revenu.

Opposition

L'objectif est de stopper l'inflation et de stabiliser les prix ; blocage provisoire des prix à la production de la grande industrie et des prix de détail des produits de consommation de masse.

Allègement de la fiscalité sur les bas et moyens revenus. Alourdissement sur les hauts revenus.

- P.C. : Impôt sur le revenu : le taux le plus élevé du barème porté à 85 %.

  T.V.A. au taux 0 sur 15 produits de première nécessité.

  Impôt sur les fortunes avec abattement de 1 million pour un célibataire, 2 pour une famille, 3 pour une entreprise individuelle ; de 1,5 à 8 % (8 % au-delà de 15 millions).

  Impôt sur le capital des sociétés assis sur l'actif brut (y compris l'endettement) avec abattement à la base de 2 millions. Taux : 1 à 2,5 %.
- P.S. et M.R.G. : Impôt sur le revenu : le taux le plus élevé ne dépassera pas 65 ou 70 %.

  T.V.A. au taux 0 sur certains produits de première nécessité (dont la liste sera arrêtée au cours de la concertation sociale d'avril).

  Impôt déclaratif sur les grosses fortunes (supérieures à 2 millions de francs) au taux de 0,5 à 2 %, avec une majoration au-dessus de 10 millions de francs jusqu'à 8 % au-delà de 50 millions (le M.R.G. ne s'est pas prononcé sur ce dernier taux).

  Impôt sur le capital assis sur l'actif net (sans l'endettement) des sociétés, progressif et à faible taux.
- M.R.G. : La résidence principale est exclue de l'assiette de l'impôt sur la fortune.

Fiscalité locale : mesures transitoires pour stopper les hausses en attendant une réforme profonde.

Les avantages — fiscaux notamment — accordés aux revenus mobiliers sont supprimés (l'avoir fiscal en particulier) sauf pour les livrets d'épargne populaire (livret A de la caisse d'épargne notamment).

Indexation sur la hausse des prix des livrets A de la caisse d'épargne à concurrence d'un livret par famille.

- P.S. et M.R.G. : L'indexation jouera jusqu'à 40 000 francs. Grand emprunt d'Etat indexé de 25 à 30 milliards de francs.

EMPLOI, CONDITIONS DE TRAVAIL

Majorité

- R.P.R. : Croissance forte pour résorber le chômage ; diminution par étapes de la durée du travail ; retraite à la carte entre 60 et 65 ans ; revalorisation de la formation professionnelle ; modification de l'assiette de main-d'œuvre Assouplissement de la législation sur le licenciement pour en supprimer les « excès ».

Exonération de 50 % des charges pendant un an pour les P.M.E. qui embaucheront des jeunes ; nouvelles aides à la création d'entreprises.

Développement du travail à temps partiel (10 000 emplois créés par l'Etat chaque année) et des horaires variables.

Durée légale du travail ramenée à 38 heures pour les tâches pénibles,

Adaptation du travail ou pré-retraite volontaire à partir de 60 ans.

- P.R. : Contrats de débouchés entre établissements supérieurs et entreprises. Adaptation de l'emploi aux aspirations des femmes. Retour progressif et volontaire des immigrés dans leur pays. Participation des travailleurs à l'organisation de leurs ateliers.
- C.D.S. : Pénalisation des cumuls emploi-retraite à partir d'un certain niveau de pension.
- Rad. : Suppression de toute aide publique aux entreprises qui ne peuvent garantir l'emploi.

Opposition

Création de cinq cent mille emplois par an en moyenne (dont deux cent dix mille dans les services publics et les collectivités locales).

Objectif : semaine de trente-cinq heures avec priorité pour les salariés effectuant des travaux pénibles, répétitifs ou dangereux.

Interdiction du travail au rendement pour les femmes enceintes et les moins de dix-huit ans. Retraite à cinquante-cinq ans pour ceux qui effectuent des tâches pénibles ou insalubres.

Cinquième semaine de congés payés.

Pas de licenciement économique sans reclassement dans des conditions équivalentes.

Les délégués à l'hygiène et à la sécurité pourront arrêter les machines dangereuses.

Chômeurs : indemnité minimale fixée à 50 % du SMIC (les 2/3 du SMIC pour les chefs de famille).

CROISSANCE, POLITIQUE INDUSTRIELLE

Majorité

- R.P.R. : Croissance de l'ordre de 5 à 6 % par an. Nouvelles orientations industrielles s'appuyant principalement sur la planification et une politique active de la recherche. Le R.P.R. insiste sur la technologie de pointe. Quelques grandes options industrielles visant à l'indépendance économique de l'Europe devraient être prises par les Neuf.

« Rechercher la croissance la plus élevée possible compatible avec le rétablissement progressif de l'équilibre extérieur. »

Révision du VIIe Plan afin de définir une stratégie permettant d'adapter l'industrie française à la compétition internationale et de consolider l'emploi dans les deux secteurs de l'économie et dans les régions. Renforcer les structures industrielles pour faire face à la concurrence internationale. Défense et modernisation des secteurs en difficulté. Soutien des secteurs en expansion afin de développer la technologie et de conquérir des marchés extérieurs. Contrôle de l'utilisation du concours de l'Etat.

- P.R. : Priorité à la constitution de pôles solides sur lesquels le développement économique pourra s'affermir : automobile, chimie, électronique, machines-outils, matériels électriques par exemple. Encouragement des investissements français à l'étranger. Encouragement des P.M.E. Développement de la recherche et de l'innovation technologique.
- C.D.S. : Prévoir la reconversion des industries menacées par l'industrie du tiers-monde. Trouver les créneaux technologiques intéressants. Développer les industries de pointe aux fabrications à forte valeur ajoutée ; les activités industrielles capables de s'imposer à la concurrence internationale ou permettant d'économiser l'énergie et les matières premières.
- Rad. : Modernisation vers les plus hautes technologies de notre équipement industriel démodé. Investissement prioritaire dans la recherche et l'innovation pour créer d'autres activités. Mobilisation de tous les moyens de formation pour les hommes et les femmes qui vont changer d'emploi (coût : 20 milliards de francs par an).

Opposition

- P.C. : Une croissance moyenne annuelle de l'ordre de 6 % est possible et nécessaire (6,8 % sont prévus pour 1978).
- P.S. : Le plan fixera un taux de croissance élevé. La croissance sera portée à 4,9 % en 1978 et à 5,6 % en 1979.
- M.R.G. : La qualité de la croissance, c'est-à-dire la nature des productions qu'elle favorise est plus importante que sa quantité.

Toutes les grandes branches doivent être développées. Remise en ordre et développement des secteurs répondant aux besoins sociaux (bâtiment, pharmacie, loisirs, culture, tourisme). Expansion et modernisation des secteurs de forte croissance (mécanique, construction électrique, automobile, chimie). Nouveau « plan acier ». Mesures de sauvegarde en faveur de l'habillement, du textile, de la chaussure et de l'imprimerie. Grands programmes de développement dans les industries de pointe (aéronautique, spatial, informatique, composants, énergie) ouvertes à la coopération internationale. Plan de développement de la machine-outil. Renégociation des contrats passés avec les multinationales dans le nucléaire, l'informatique, le spatial et la chimie. Le M.R.G. ajoute que « le gigantisme industriel doit être limité impérativement aux seules productions totalement incompatibles avec des unités de petites et moyennes tailles ».

LOGEMENT

Majorité

- R.P.R. : Faciliter le logement des familles en classant comme « prioritaires » celles qui, du fait d'une naissance, veulent un logement plus grand. Pourcentage minimum de logements de quatre pièces dans les programmes.

Il s'agit essentiellement de prolonger la réforme du logement mise en place par la loi, en favorisant l'accession à la propriété (extension de l'aide à l'apport personnel, création d'un livret d'épargne pour les jeunes, facilités données aux locataires avec pour objectif plus de la moitié des ménages propriétaires de leur logement. Simplifier le statut de la propriété immobilière et améliorer les relations locataires-propriétaires.

- P.R. : Acquisition des logements H.L.M. par leurs locataires, livret d'épargne familial, prêts améliorés.
- C.D.S. : Forfaitisation des déductions fiscales pour les accédants à la propriété ; construction de logements sociaux collectifs ; rachat de cent mille logements anciens par les H.L.M.

Opposition

Construction de 700 000 logements par an en immeubles collectifs et en maisons individuelles, dont 75 % réalisés par les H.L.M. en locatif.

Suppression des aides directes ou indirectes aux sociétés immobilières et des déductions fiscales aux accédants à la propriété bénéficiant de hauts revenus.

Stabilisation des loyers, amélioration de l'allocation-logement. Arrêt des expulsions de locataires et suppression des saisies à domicile.

- P.C. : Dès la première année, 100 000 H.L.M. de plus.
- P.S. : Sur les 700 000, réhabilitation de 150 000 logements par les H.L.M.

ENVIRONNEMENT ET NUCLÉAIRE

Majorité

- R.P.R. : Les gaullistes ont été « *les premiers en France à défendre dans les faits la qualité de la vie* ». Pour un meilleur cadre de vie, ils proposent de transférer aux communes la délivrance des permis de construire et, pour financer les investissements écologiques, de créer une banque de l'environnement.
- P.R. : Le P.R. opte pour une « nouvelle croissance » réduisant les gaspillages et respectant les grands équilibres écologiques. La lutte contre les nuisances est un « devoir de civilisation ». Il est impossible de se passer du nucléaire civil, mais il faut donner la priorité aux énergies les moins polluantes.
- C.D.S. : La « nouvelle croissance » doit porter en priorité sur l'amélioration du cadre de vie. A créer : une agence contre le bruit et un institut d'agriculture biologique. On ne peut renoncer au nucléaire, mais il faut suspendre les implantations de centrales sur les sites les plus fragiles, comme Nogent-sur-Seine et Cattenom (Moselle).

Opposition

- P.C. : Les problèmes du cadre de vie seront résolus par le recours à la science, à une croissance soutenue et à la planification démocratique (d'où l'importance des nationalisations). L'énergie nucléaire est indispensable mais les autres types d'énergie doivent être mieux utilisées.
- P.S. : Il faut une « nouvelle croissance plus attentive à la qualité de la vie. La lutte contre les nuisances est un objectif prioritaire. Les travaux du surrégénérateur de Creys-Malville doivent être suspendus de même que les commandes de nouvelles centrales classiques jusqu'au vote d'une loi nucléaire
- M.R.G. : Les radicaux de gauche. par nature humanistes sont « *les premiers à se sentir solidaires de certaines aspirations des écologistes* ». En matière nucléaire ils recommandent un moratoire, un vaste débat et un référendum.

des élections législatives

MAJORITÉ : R.P.R. — P.R. — C.D.S. — Rad.

OPPOSITION : P.C. — P.S. — M.R.G.

NATIONALISATION

MAJORITÉ

Dans son discours de Blois, M. Barre a critiqué vigoureusement la nationalisation d'entreprises « qui n'assument pas un service public ». Cela « conduit, a-t-il dit à [les] livrer à la technocratie ou à les étatiser, à concentrer dangereusement le pouvoir économique, à supprimer la concurrence ». Sans condamner les nationalisations passées, le premier ministre n'en a donc pas proposé de nouvelles. La décision de l'Etat (juin 1977) de prendre la minorité de blocage (33,4 %) chez Dassault-Breguet Aviation en vue de la constitution d'une holding SNIAS-Dassault n'est pas remise en cause ; mais les créances de l'Etat sur Dassault-Breguet n'apparaissent pas suffisantes pour que leur transformation en participation du capital assure automatiquement le droit de blocage définitif à la puissance publique.

P.R. — Pour les entreprises en situation de monopole, création de comités d'usagers, informés et consultés par l'entreprise, notamment en matière de politique commerciale et de prix.

C.D.S. — Le C.D.S. « n'exclut pas *a priori* » la nationalisation d'une entreprise ou d'un groupe d'entreprises... si des raisons morales ou d'intérêt national supérieures le justifient (si une entreprise menace le pouvoir politique, par exemple). Préférence pour les prises de participations publiques substantielles (pour contrôler l'orientation de la gestion de la firme) ou une participation temporaire (visant à maintenir l'activité).

Rad. — M. J.-J. Servan-Schreiber s'était prononcé en 1977 pour « une nouvelle forme d'aide financière à la sidérurgie qui ne débouche ni sur la bureaucratie ni sur un cadeau aux propriétaires, mais qui assure à terme une finalité d'intérêt général du « plan acier ». L'idée avait alors été prêtée au président de la République de vouloir proposer pour cette industrie une formule d'actionnariat ouvrier.

OPPOSITION

Les trois partis de gauche préconisent la nationalisation immédiate des banques privées (à l'exception des filiales des banques étrangères), des grandes compagnies d'assurances privées (sauf les véritables mutuelles et les sociétés étrangères) et de neuf groupes industriels : Dassault, Roussel-Uclaf, Rhône-Poulenc, I.T.T.-France, Thomson-Brandt, C.I.I.-H.B., P.U.K., Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, C.G.E. Les listes de filiales nationalisables du P.C. et du P.S. montrent que pour deux cent quatre-vingt quinze d'entre elles, l'accord existe à gauche.

P.C. — Le P.C. ajoute trois cent quatre-vingt-cinq filiales des neuf groupes possédées à plus de 51 %, quarante-cinq filiales minoritaires et une quarantaine de sociétés dépendant de Paribas et de Nobel-Bozel. Cette liste est complétée par les filiales industrielles des groupes bancaires nationalisés et les cas de la sidérurgie, de la C.F.P.-Total et de Peugeot-Citroën. Au total, mille quatre cent cinquante entreprises industrielles.

P.S. — Aux filiales à 98 % de ces groupes, le P.S. se déclare, depuis septembre, prêt à ajouter diverses filiales stratégiques (liste à discuter entre partis de gauche). Dans la sidérurgie, la transformation des prêts de l'Etat en participation assurera à la puissance publique le contrôle à 70 % de cette industrie, qui pourra être nationalisée au terme d'un plan de conversion. En outre, prises de participation publiques pouvant être majoritaires à la C.F.P., chez Peugeot, dans les transports (aériens ou maritimes) et les télécommunications.

M.R.G. — M. Robert Fabre a confirmé, le 6 mars, qu'il n'entendait pas se départir d'une attitude « *assurant l'équilibre nécessaire entre le secteur public et le secteur privé* ». M. Michel Crépeau a précisé à ce propos que le M.R.G. ne ferait pas obstacle à la réalisation d'un accord entre partis de gauche sur les nationalisations. M. Jean-Denis Bredin propose un statut de filiale intermédiaire entre le modèle capitaliste et celui des firmes nationalisées.

Le P.C. et le P.S. ont qualifié d'« élément intéressant » ou de « contribution positive » les propositions faites par la C.F.D.T. de nationaliser les quatre cent cinquante filiales à 66 % des neuf groupes industriels cités plus haut.

Les travailleurs pourront demander au gouvernement de proposer la nationalisation de leur entreprise, « dans le respect des principes de la Constitution », *précise le P.S., formule qui semble avoir l'accord du M.R.G., d'abord hostile à la « petite phrase » du texte de 1972.*

P.C. — Indemnisation des actionnaires par remise d'obligations remboursables en vingt ans, en commençant par les petits porteurs.

P.S. — Le P.S. ajoute la possibilité d'échanger les actions actuelles contre des « *titres participatifs* » ne donnant pas droit de vote mais négociables en Bourse.

M.R.G. — Indemnisation par remise d'obligations publiques amortissables progressivement.

AGRICULTURE

MAJORITÉ

Pour l'agriculture, « pétrole de la France », M. Giscard d'Estaing a annoncé à Vassy la préparation d'une nouvelle loi d'orientation.

R.P.R. — L'objectif de compétitivité sera atteint par la priorité accordée à l'exploitation familiale, l'amélioration de la formation, la participation des professionnels à l'organisation économique, la concertation permanente, l'organisation des marchés, le refus de la politique d'assistance. Aides à l'installation, aménagement et équipement de l'espace rural ; définition d'un statut de l'exploitant...

Donner à l'exploitation familiale à responsabilité personnelle les moyens de son développement et orienter les productions en fonction des débouchés dans le cadre d'un renouveau de la France rurale.

P.R. — Pour une agriculture rentable et puissante ; les exploitations à taille humaine bénéficieront d'un régime fiscal adapté, d'une protection sociale élargie, d'une organisation économique des marchés approfondie, d'un effort en faveur de la formation et de l'installation des jeunes, de circuits de commercialisation et de transformation...

C.D.S. — Un intérêt particulier est porté aux hommes et à leur cadre de vie ; modernisation du milieu rural, développement de l'emploi ; réconciliation des porteurs de capitaux et des travailleurs ; développement de l'agriculture biologique.

OPPOSITION

Sauvegarde et développement de l'agriculture en favorisant l'installation des jeunes, en réaménageant le droit foncier (notamment démocratisation des SAFER), en définissant une nouvelle politique agricole commune, en organisant les marchés dans le cadre d'offices, en contrôlant les charges de production, en développant le caractère mutualiste du Crédit agricole, en favorisant les coopératives, en améliorant la protection sociale, en modifiant les rapports entre l'agriculture et l'industrie, en améliorant les conditions de vie et de travail à la campagne, en assurant aux salariés agricoles les mêmes droits et avantages qu'aux autres salariés, en faisant un effort particulier pour les zones défavorisées.

P.C. — Ce plan prend la forme de dix propositions dont le coût est évalué à 3 milliards de F.

P.S. — Propositions évaluées à 1 milliard de F en 1978.

M.R.G. — Vingt propositions mettent l'accent sur la garantie de revenu et la participation à la gestion et à l'élaboration des orientations.

INSTITUTIONS ET LIBERTÉS

MAJORITÉ

R.P.R. — La Constitution de 1958, complétée par l'élection du président de la République au suffrage universel, a prouvé sa capacité d'assurer le bon fonctionnement de la démocratie et l'équilibre satisfaisant, quoi qu'on en dise, du pouvoir présidentiel et du pouvoir parlementaire. Enfin, elle permet au peuple d'être lui-même et directement l'arbitre de tout conflit soit par des élections, soit par la voie du référendum.

Seules des institutions stables et fortes permettent le plein exercice des libertés. Mais si la liberté dans son principe est intangible, son contenu évolue en fonction des exigences et des contraintes nouvelles liées à la transformation de la société. Cette adaptation permanente ne peut être assurée aujourd'hui que par la participation accrue des citoyens à tous les niveaux et dans tous les aspects de leur vie, aussi bien dans leurs rapports avec les pouvoirs publics qu'avec le pouvoir économique.

P.R. — Le « projet républicain » ne prend pas position pour la représentation proportionnelle, bien qu'il en souligne divers aspects positifs. Il propose qu'un nouveau mode de scrutin assure une plus juste représentation de toutes les tendances et permette la constitution de majorités d'idées dégagées de la lutte des partis. Une loi organique devrait définir, élargir et protéger les libertés individuelles. La liberté d'enseignement doit être inscrite dans les principes généraux de la Constitution.

C.D.S. — La division de la France en deux camps est favorisée par le « fait majoritaire », qui est largement responsable de la difficulté de « gouverner au centre ». L'Assemblée nationale devrait être élue à la représentation proportionnelle, le gouvernement n'étant plus responsable devant elle et le droit de dissolution étant supprimé.

La gestion de toute la magistrature devrait être confiée à un organisme d'un type nouveau échappant aussi bien au soupçon de politisation qu'au danger de corporatisme.

Rad. — La résolution adoptée lors du congrès de Paris, en mai 1977, souhaite l'institution de la représentation proportionnelle, considérée comme seule réforme capable de mettre un terme à la division du pays en deux blocs hostiles.

Le pouvoir exécutif dans le pays n'est ni bien déterminé ni clairement responsable devant les élus. Il faut s'en tenir à l'article 20 de la Constitution, selon lequel « *le gouvernement détermine et conduit la politique de la nation, il est responsable devant le Parlement* ».

OPPOSITION

Aucune difficulté majeure n'est apparue entre les signataires du programme commun en matière d'institutions et de libertés. Le texte de 1972 a été conservé pour l'essentiel. Il prévoit que la Constitution sera modifiée pour remédier à « l'instauration et aux abus du pouvoir personnel » *Ainsi l'article 16 (pouvoirs exceptionnel accordés au président de la République en cas de crise) sera abrogé. Le président ne pourra prendre de décision sans contreseing que pour la désignation du premier ministre, les messages au Parlement, les rapports avec la Cour suprême et la dissolution de l'Assemblée nationale.*

Le référendum ne pourra pas servir à « faire plébisciter la politique présidentielle contre le Parlement » *(modification de l'article 11 de la Constitution).*

Le mandat présidentiel réduit à cinq ans ne coïncidera pas avec celui des députés.

L'instauration d'un « contrat de législature » est prévue. Il prévoit notamment que les partis signataires du programme commun s'engagent à s'opposer à la constitution par le président de la République d'un gouvernement appuyé sur une autre majorité que la majorité de gauche issue du suffrage universel.

En ce qui concerne les relations entre l'exécutif et le législatif, le domaine de la loi sera étendu et précisé (article 34 de la Constitution). La révision constitutionnelle ne pourra intervenir qu'en vertu de l'article 89, c'est-à-dire après un vote en termes identiques des deux Assemblées (et non par le référendum direct prévu par l'article 11).

Les députés seront élus à la représentation proportionnelle. Un désaccord persiste sur l'extension de la représentation proportionnelle aux autres scrutins.

Alors que le P.C. veut appliquer ce mode de scrutin à toutes les élections, le P.S. le refuse pour les scrutins cantonaux et, dans les communes de moins de 9 000 habitants, pour les scrutins municipaux. Les radicaux de gauche le refusent en outre pour les assemblées régionales.

Le gouvernement soumettra au Parlement un projet de charte des libertés qui sera intégré dans le préambule de la Constitution. Un projet de charte a déjà été élaboré par le P.C.F.

POLITIQUE ÉTRANGÈRE, DÉFENSE

MAJORITÉ

R.P.R. — Se voulant l'héritier du gaullisme, le parti se réclame bien sûr de l'indépendance nationale qu'il soupçonne le président de la République de ne pas assez faire respecter, aussi bien dans le domaine militaire que politique ou monétaire. A plusieurs reprises, par exemple, des dirigeants du R.P.R. ont fait connaître leur opposition aux accords de la Jamaïque.

Le R.P.R. ne se prononce pas moins en faveur d'une participation active à la C.E.E., mais l'Europe doit être construite selon lui à partir de la nation, sans renforcement du pouvoir supranational.

A côté de forces techniciennes, servies par des volontaires pour une période de dix-huit mois prolongeable, l'armée disposera de forces d'appelés, à effectifs nombreux et avec un service obligatoire d'une durée réduite. Priorité absolue aux armes nucléaires stratégiques : dix sous-marins nucléaires, vingt-sept missiles enfouis en Haute-Provence, missiles à têtes multiples et missiles de croisière en projet.

P.R. — La construction européenne doit se poursuivre, même si chaque nouvelle étape nécessite d'âpres négociations. Le renforcement de la concertation politique est nécessaire et doit être poursuivi pour que l'Europe ait une chance de s'affirmer en tant que telle. Tout élargissement de la C.E.E. implique la mise en place d'un système de protection de l'agriculture.

Maintien d'un service militaire modernisé et réorganisé. Les forces nucléaires stratégiques et tactiques doivent être maintenues au plus haut niveau de crédibilité. La politique de défense ne se limite pas au territoire européen : nécessité d'une force d'intervention classique puissante. L'OTAN n'est pas acceptable, mais la France ne saurait pratiquer une politique d'isolement.

C.D.S. — Sans doute la formation la plus européenne ; le C.D.S. est en effet favorable à une extension des pouvoirs du Parlement européen, à la mise en place d'un commencement d'exécutif européen. Tout mouvement en faveur d'une plus grande coordination avec l'OTAN est bien accueilli, même si le C.D.S. parle lui aussi d'indépendance nationale.

La formule non militaire du service national sera accentué (protection civile) et la durée du service proprement militaire variera, de dix à quinze mois, selon les armées. Le budget de la défense devra augmenter.

Rad. — Les textes de base manquent pour définir la politique étrangère du parti radical. Une constante cependant : l'avènement d'une Europe de la technologie et de la science, les efforts nécessaires en ces domaines étant démesurés pour un seul pays.

L'existence de l'arme nucléaire stratégique est prise en compte, mais le président du parti, M. Servan-Schreiber, reste personnellement hostile au développement de la dissuasion.

OPPOSITION

P.C. — Les divergences avec le P.S. concernent notamment la création d'une éventuelle communauté européenne de défense, certaines conceptions stratégiques (le P.C. veut une stratégie tous azimuts, alors que le P.S. ne voit pas l'intérêt de pointer la force de frappe française sur des pays membres de l'alliance atlantique), les candidatures de la Grèce, de l'Espagne et du Portugal au Marché commun (le P.C. y est opposé « catégoriquement »).

Maintien de la conscription, mais le recours à des professionnels est indispensable. Maintien dans l'alliance atlantique. « Maintenance » qualitative et quantitative de la force nucléaire tactique et stratégique. Utilisation de cet armement limitée à la riposte et décision collégiale de l'emploi.

P.S. — Se réclame, lui aussi, de l'indépendance nationale et insiste, avec le P.C., sur la recherche d'un désarmement général universel et contrôlé, ce qui implique notamment l'arrêt immédiat des expériences nucléaires et la participation de la France aux conférences de Genève et de Vienne Tout en restant membre de l'alliance atlantique, la France ne doit pas réintégrer l'organisation militaire mais favoriser la dissolution simultanée du pacte de Varsovie et du pacte atlantique. N'exclut pas la possibilité de créer une communauté de défense européenne.

Favorable à la construction européenne, à condition que la C.E.E. ne s'oppose pas aux réformes intérieures envisagées. Favorable, sous certaines conditions, à l'entrée de la Grèce, de l'Espagne et du Portugal dans le Marché commun. Pour une coopération d'intérêt mutuel avec le tiers-monde, le P.S. est hostile à des échanges avec les dictatures racistes ou fascistes. Il préconise, contrairement au P.C., la rupture des relations diplomatiques avec le Chili.

En attendant un désarmement général, l'arme nucléaire sera maintenue en état, la décision finale « devant appartenir aux Français ».

M.R.G. — La renonciation à l'arme atomique, sous toutes ses formes, reste l'objectif fondamental. Dans l'immédiat, l'arme atomique doit être maintenue en état. La question d'une nouvelle communauté européenne de défense est aujourd'hui prématurée. L'alliance atlantique signifie que la France ne sera pas isolée si elle est attaquée.

Dans son prochain numéro, « le Monde » publiera la liste comparative des propositions des principaux partis concernant les collectivités locales, la culture, l'éducation, l'urbanisme et le tourisme.

POLITIQUE

Les inscriptions de Français de l'étranger

La Cour de cassation n'interprète pas le silence de la loi

Comment interpréter le silence de la loi sur le vote des Français de l'étranger, et quel sort réserver aux ambiguïtés, aux manipulations et à leurs conséquences juridiques qui alimentent la chronique depuis près de trois mois ? Ces questions sont désormais posées à la Cour de cassation à l'occasion de pourvois qu'elle a à examiner en cette matière. Y sera-t-il répondu ? En rappelant sèchement que la Cour de cassation « n'est pas une cour d'appel », *en limitant à la portion congrue les explications de l'avocat responsable de la plupart de ces pourvois, le président de la deuxième chambre civile, M. Jean-Pierre Bel, n'a-t-il pas, par antiphrase, signifié la lourde charge politique dont sont grevées ces questions de droit et le malaise que leur examen peut dès lors provoquer ? Les deux arrêts de cassation et les divers arrêts de rejet déjà rendus par la Cour ne sont pas de nature à apporter de réponse à ces questions ni à dissiper entièrement cette impression.*

La deuxième chambre civile de la Cour de cassation a commencé, mercredi 8 mars, d'examiner un certain nombre de pourvois formés après les récentes décisions des tribunaux d'instance relatives, dans certaines communes de plus de trente mille habitants, à l'inscription sur les listes électorales, en vertu des nouvelles dispositions de la loi du 19 juillet 1977, de Français résidant à l'étranger. La cour a rendu, le jour même, plusieurs arrêts et examinera, vendredi 10 mars, les autres pourvois de même nature.

Ces divers pourvois ont été formés, tantôt par des électeurs que les tribunaux d'instance avaient estimé indûment inscrits sur les listes électorales et radié, tantôt par les auteurs des contestations initiales qui n'ont pas obtenu devant les tribunaux d'instance les radiations qu'ils demandaient.

Au début de l'audience du mercredi 8 mars, Mᵉ Arnaud Lyon-Caen, avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation, conseiller juridique du parti socialiste pour cette affaire du vote des Français de l'étranger (*le Monde* du 19 janvier 1978), a fourni quelques explications orales destinées à justifier l'interprétation de la loi sous-jacente aux divers pourvois formés ou contestés par ses soins. « *On a considéré*, a déclaré Mᵉ Lyon-Caen, *que les électeurs français de l'étranger pouvaient s'en remettre à des mandataires pour le choix de la commune de vote.* » D'où l'importance qu'il y aurait, selon lui, à apporter une réponse claire à la question : « *Le choix doit-il être exercé personnellement, ou l'électeur peut-il s'en remettre à un mandataire qui exercera ce choix pour son compte ?* ».

Il ne fait pas de doute pour l'avocat que « *ce droit de choix est exclusivement attaché à la personne de l'intéressé et ne peut être délégué à un tiers* ». Entre-t-il dans la mission de « *juridiction régulatrice* » de la Cour de cassation de répondre nettement à la question et de « *mettre de l'ordre* » dans les divers jugements d'instance, souvent contradictoires, prononcés depuis deux mois ?

Les premiers arrêts de la Cour de cassation, rendus mercredi 8 mars, n'entrent pas dans cette voie. La Cour a cassé le jugement du tribunal d'instance de Vanves (Hauts-de-Seine), qui avait, le 6 février, refusé de radier des listes électorales deux cent quatre-vingt-seize électeurs résidant notamment au Tchad, à Madagascar, en Argentine, en Hollande et au Chili. La Cour motive sa décision par la constatation de la violation du principe général : « *Nul ne peut être juge et partie.* » En effet, le président de la commission administrative de Meudon s'était fait représenter par un avocat devant le tribunal d'instance de Vanves pour soutenir les décisions de maintien prises par la commission administrative et avait fait valoir des arguments en faveur de ces décisions.

Pour les mêmes raisons, un autre arrêt de la Cour casse le jugement rendu à Grenoble le 30 janvier. Soixante-deux électeurs établis hors de France s'étaient vu refuser leur inscription sur les listes électorales. Dans les deux cas, des tribunaux d'instance différents devront examiner de nouveau ces litiges. La cour de cassation confiera ces dossiers à des juges d'instance qui n'ont pas encore eu à connaître d'affaire du même genre. Il est probable que les tribunaux de renvoi n'auront pas statué d'ici au premier tour. La situation est, dans ce cas, ramenée à ce qu'elle était avant le jugement annulé.

Un certain nombre d'autres pourvois (10ᵉ circonscription de Paris, Marseille, Perpignan, 1ʳᵉ circonscription de Toulouse) ont été rejetés. Au-delà des cas d'espèce, se dégage la conception suivante : « *ni la loi*, estime la Cour de cassation, *ni aucune disposition postérieure, ne contiennent de prescriptions particulières quant au mode d'expression du choix* ». La Cour de cassation s'en remet dès lors à l'appréciation souveraine des juges du fond pour examiner chaque cas d'espèce. Le silence de la loi reste donc pour le moment aussi indéchiffrable.

MICHEL KAJMAN.

● *M. Maurice Delauney*, ambassadeur de France au Gabon, a regagné son poste le 28 février. L'ambassadeur, qui avait été mis en cause dans l'affaire du vote des Français de l'étranger, avait été rappelé à Paris, « *pour consultation* », le 13 février.

Aucune sanction ne semble avoir été prise contre M. Delauney, contrairement à ce qu'avait demandé notamment l'Association professionnelle des agents diplomatiques et consulaires, qui regroupe les anciens de l'ENA. On ignore toujours officiellement si une sanction avait été recommandée par M. Jacques Viot, inspecteur général chargé de l'enquête sur l'affaire du Gabon, le ministère se refusant à publier son rapport.



Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	115 F	210 F	305 F	400 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	205 F	390 F	575 F	760 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	143 F	265 F	388 F	510 F
II. — TUNISIE	180 F	340 F	500 F	660 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, mercredi 8 mars, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. Giscard d'Estaing. Au terme de ses travaux, le communiqué suivant a été publié :

● LA RÉFORME DES RÉGIMES MATRIMONIAUX

Le conseil des ministres a adopté le projet de loi relatif à l'égalité des époux dans les régimes matrimoniaux et dans la gestion des biens des enfants qui avait déjà fait l'objet d'une communication au conseil du 1ᵉʳ mars.

Le projet complète la réforme intervenue en 1965 en faisant disparaître dans le régime légal, applicable aux époux mariés sans contrat de mariage, la prédominance du mari sur la gestion de biens communs. Désormais la femme comme le mari aura le pouvoir d'administrer et de disposer seule des biens communs, sauf pour les contrats qui engagent durablement la communauté ou qui portent sur des biens indispensables à la vie familiale ou professionnelle, pour lesquels l'accord des deux époux demeure nécessaire.

L'application du principe d'égalité juridique des époux entraîne la suppression de la notion de « biens réservés » de la femme. Les règles actuelles sur les dettes de la communauté s'appliqueront aussi bien aux actes du mari qu'à ceux de la femme, mais la protection du logement familial et du salaire du conjoint sera renforcée. Enfin, l'administration légale des biens des enfants sera exercée par les deux parents.

Cette réforme aura pour conséquence de lever les obstacles à la reconnaissance du rôle effectif de la femme qui collabore à l'activité professionnelle de son mari et répond ainsi aux aspirations des épouses d'agriculteurs, de commerçants et d'artisans.

● LA FONCTION PUBLIQUE

Quatre décrets relatifs à la fixation et à la révision du classement indiciaire de certains grades et emplois des personnels civils de l'Etat ont été adoptés. Ils correspondent soit à la création de corps ou d'emplois nouveaux, tels que l'inspection générale au ministère de la coopération, les chargés de mission à l'inspection générale des services de la direction générale des impôts, les contrôleurs des affaires maritimes, soit à l'application aux magistrats de l'ordre judiciaire ainsi qu'à certains corps auxquels elle n'avait pas encore été appliquée, de la deuxième étape de la réforme de la catégorie A, intervenue le 7 août 1977.

Un décret a été également adopté qui supprime les deux niveaux de qualification inférieure des grades d'aspirant, d'adjudant-chef, d'adjudant et de sergent-major. Cette mesure est la conséquence de la réforme du statut militaire prévoyant un déroulement des carrières plus harmonieux et rétablissant la hiérarchie des rémunérations entre les grades.

● L'APPLICATION DE LA LOI RELATIVE A L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ

Le conseil des ministres a adopté neuf décrets d'application de la loi du 25 novembre 1977 relative à la liberté de l'enseignement.

Cette loi complète la loi du 31 décembre 1959 qui régit les rapports entre l'Etat et les établissements d'enseignement privés.

A partir du 1ᵉʳ janvier 1979, les règles de passation des contrats entre l'Etat et les établissements d'enseignement privés deviendront plus souples. Il en sera ainsi notamment des conditions relatives à la durée de fonctionnement des établissements ainsi qu'au temps d'enseignement des maîtres.

L'aide de l'Etat aux établissements du second degré ayant souscrit un contrat d'association sera renforcée : sa contribution à leurs dépenses de fonctionnement (le « forfait d'externat ») sera progressivement majorée pour permettre, en trois ans, une égalisation de la situation et des charges des classes correspondantes de l'enseignement public et de l'enseignement privé.

Les décrets adoptés vont également permettre de régler certaines difficultés qui étaient nées de l'application de la loi du 31 décembre 1959 : les procédures de nomination et de cessation de fonction des maîtres, comme la prise en charge par les communes des dépenses de fonctionnement des classes du premier degré sous contrat d'association, sont désormais réglementées.

Enfin, la situation des maîtres de l'enseignement privé va progressivement être alignée en cinq ans sur celle des maîtres titulaires de l'enseignement public. Les premières mesures adoptées concernent les règles applicables en matière de rémunération, d'ancienneté, de remplacement ainsi que les conditions de service et les diverses mesures sociales (congés, autorisations d'absences...).

Deux décrets fixent les règles relatives à la prise en charge par l'Etat des dépenses d'enseignement et de première formation professionnelle des enfants et adolescents handicapés. Ils ouvrent la possibilité aux établissements spécialisés pour l'accueil des handicapés de conclure un contrat simple avec l'Etat et ils harmonisent la situation des maîtres exerçant dans ces établissements sur celle des maîtres contractuels et agréés des établissements privés sous contrat. (Lire page 28.)

● UN COMMISSARIAT A L'ÉNERGIE SOLAIRE

Le conseil des ministres a approuvé un projet de décret instituant un Commissariat à l'énergie solaire qui sera un établissement public scientifique et technique à caractère industriel et commercial, doté de l'autonomie financière et placé sous l'autorité du ministre chargé de l'énergie.

Le Commissariat sera administré par un conseil d'administration de neuf membres. Le président sera désigné en conseil des ministres sur proposition du ministre chargé de l'énergie. Un conseil scientifique de quinze membres assistera au conseil d'administration.

Cet établissement aura pour mission, en liaison avec les organismes et les entreprises publiques et privées concernées, de développer la connaissance de l'énergie solaire et les études permettant son utilisation et d'en promouvoir les applications. Ainsi, il élaborera et proposera au gouvernement les programmes de recherche et de développement et toute mesure visant à l'exploitation de l'énergie solaire ; il veillera à l'exécution des accords de coopération internationale conclus en ce domaine ; il sera responsable de la mise en œuvre des programmes de recherche d'études et de soutien dans le domaine de l'énergie solaire. Il pourra également apporter son concours financier et technique aux personnes publiques ou privées.

● LA POLITIQUE AÉRONAUTIQUE

Le premier ministre a présenté une communication sur l'application de la politique aéronautique définie lors du conseil des ministres du 8 juin 1977.

S'agissant des programmes d'avions moyens-courriers, le succès de l'Airbus est maintenant confirmé, permettant de doubler la cadence de production d'ici à la fin de 1978.

D'autre part, lors du premier « sommet » franco-allemand du 7 février 1978, le président de la République et le chancelier de la République fédérale ont donné leur accord à la réalisation la plus rapide possible de la version nouvelle de l'Airbus à capacité réduite, connue sous le nom de B-10. La prospection en cours du marché sera accélérée de façon à permettre de prendre, d'ici au prochain « sommet » franco-allemand, la décision de lancement. Parallèlement, se poursuit l'étude d'un avion de plus petite dimension équipé de moteurs C.F.M. 56.

Dans le domaine du transport aérien, la coopération entre Air France et Air Inter a répondu aux objectifs assignés par le gouvernement en matière de coopération commerciale et d'achat d'Airbus. Le contrat d'entreprise entre l'Etat et Air France, signé le 26 janvier dernier, permettra à cette compagnie dans un délai de trois ans, de mener à bien un assainissement en profondeur

Enfin, en vue d'assurer la rationalisation de notre potentiel aéronautique, le président de la République a invité, lors du conseil des ministres du 8 juin, le gouvernement à adopter les dispositions nécessaires pour que l'Etat prenne une participation dans le capital de la Société des avions Marcel Dassault lui assurant la minorité de blocage au sein de cette entreprise.
tés.

Conformément à cette orientation, les négociations menées par le ministre délégué à l'économie et aux finances ont abouti à un accord de principe en vertu duquel l'Etat détiendra la minorité de blocage dans la Société des avions Marcel Dassault. Cette prise de participation se fera sans apports de fonds, par cession des créances détenues par l'Etat au titre des aides à l'industrie aéronautique.

D'ores et déjà, quatre administrateurs représentant l'Etat entrent au conseil d'administration de cette société.

Cette prise de participation permettra de mieux coordonner les activités du potentiel industriel de l'aéronautique en France face à la concurrence internationale, tout en sauvegardant l'autonomie de gestion des entreprises. (Lire page 34.)

● LES RELATIONS AÉRONAUTIQUES FRANCO-SOVIÉTIQUES

Le conseil a entendu une communication du secrétaire d'Etat chargé des transports, sur les relations aéronautiques franco-soviétiques.

A la suite d'une importante négociation, un accord vient d'être signé entre la France et l'U.R.S.S., permettant l'exploitation de l'Airbus sur la ligne Paris-Moscou dès le mois d'avril prochain. Parallèlement, l'Union soviétique sera autorisée à mettre en service l'appareil gros porteur Ilyouchine-86 dès qu'il sera disponible. En outre, différents points d'accord ont été consacrés en ce qui concerne le partage du trafic entre les deux compagnies, l'ouverture par Aeroflot le 1ᵉʳ juin prochain d'une ligne Kiev-Paris en exploitation conjointe avec Air France, les tarifs et les vols affrétés.

M. Cavaillé a rendu compte, d'autre part, de l'aboutissement heureux des négociations engagées par Airbus Industrie avec Iran Air. Celles-ci confirment la remarquable percée commerciale, au cours des derniers mois, de l'Airbus, dont plus de cent exemplaires ont été vendus ou pris en option.

● LA SÉCURITÉ DES FRANÇAIS

A plusieurs reprises déjà, au cours des dernières semaines, le gouvernement a examiné les problèmes posés par la montée de la violence et de l'insécurité. Le 7 janvier dernier, en définissant ses objectifs d'action, il a décidé de créer, dans les cinq années à venir, dix mille emplois de policiers et de gendarmes afin de suivre l'augmentation de la population et sa nouvelle répartition géographique sur le territoire.

Ces effectifs supplémentaires seront en priorité consacrés à l'organisation d'une présence permanente qui permettra aux agents de mieux assurer la protection de la population et de répondre sans délai à ses appels. A cet effet, un effort accru sera fait pour multiplier les commissariats et les postes de police, notamment dans les quartiers nouveaux qui en sont les plus dépourvus, et pour multiplier les patrouilles spécialisées assurant de jour et de nuit la protection d'un quartier.

Dès maintenant, le conseil des ministres a décidé la création immédiate de sept cents emplois dans la police et dans la gendarmerie, ce qui permettra de mettre en service de nouveaux commissariats et de mettre en place une protection permanente, par patrouilles, dans les sept départements de la région parisienne, ainsi que dans les villes et les périphéries de Lyon, Marseille et Strasbourg.

● LE CONSEIL DES COMMUNAUTÉS CONSACRÉ A L'AGRICULTURE

Le ministre de l'agriculture a rendu compte du conseil des ministres des Communautés européennes tenu les 6 et 7 mars. Conformément à la demande de la France, les mesures nécessaires ont été prises pour assurer le blocage des montants compensatoires monétaires à leur niveau de la semaine dernière, de manière à préserver les agriculteurs des conséquences de variations monétaires dépourvues de justification économique.

En outre, en ce qui concerne le porc, la Commission s'est engagée à proposer, dès la prochaine réunion du conseil des ministres de l'agriculture, des dispositions permettant de remédier aux distorsions de concurrence anormales dues au mode de calcul des correctifs monétaires. Le gouvernement entend qu'une décision soit prise à cette fin lors de la fixation des prix pour la prochaine campagne. D'ici là, le gouvernement restera attentif à l'évolution de cette production et des marchés régionaux.

Le conseil des ministres a rappelé l'importance qu'il attache à ce que les montants compensatoires monétaires soient progressivement supprimés. (Lire page 36.)

● LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES AU NIGÉRIA

Le ministre des affaires étrangères a rendu compte de son récent voyage au Nigéria. Le conseil s'est félicité des résultats très positifs de ce voyage, qui illustre la convergence des vues française et nigériane sur la plupart des grands problèmes africains, et qui devrait permettre un nouveau développement de la coopération entre les deux pays.

● LA SITUATION ÉCONOMIQUE DE LA FRANCE

Le premier ministre a présenté au conseil des ministres une communication sur la situation économique de la France. Il a dressé un bilan de la politique conjoncturelle et de l'action menée en vue d'améliorer les structures économiques.

En ce qui concerne la politique conjoncturelle, le premier ministre a rappelé les principaux résultats obtenus. La hausse des prix a été fortement ralentie : au cours des trois derniers mois connus, les prix de détail n'ont augmenté que de 1,1 %, ce qui correspond à un rythme annuel de hausse inférieur à 5 %. Il faut remonter six ans en arrière pour trouver une évolution aussi modérée. Le cours du franc a été stabilisé : s'il est vrai que le mark et le franc suisse se sont appréciés, il reste que le dollar — monnaie dans laquelle sont payées nos principales importations, et notamment nos achats de pétrole — valait 4,98 F ; il vaut aujourd'hui 4,78 F. Durant le dernier trimestre de 1976, notre commerce extérieur accusait un déficit d'environ 8,5 milliards de francs ; l'équilibre de nos échanges est maintenant pratiquement rétabli : durant le dernier trimestre de 1977, nos échanges ont dégagé un excédent de 500 millions de francs. Bien que l'année 1977 ait été une année de retour à une évolution modérée des salaires, le pouvoir d'achat du taux du salaire horaire ouvrier s'est accru de 2,8 %, depuis un an, et le pouvoir d'achat du SMIC s'est accru de 3,2 %. Le nombre des demandeurs d'emploi a diminué de 151 000 personnes, soit 13 %, depuis le mois d'août dernier ; parmi les pays occidentaux, la France est ainsi l'un des rares pays où le taux de chômage a constamment régressé depuis cinq mois, passant de 5,5 % au mois d'août 1977 à 4,6 % au mois de janvier dernier. Le pacte national pour l'emploi a permis d'offrir à 550 000 jeunes une place dans une entreprise ou de bénéficier d'une formation. De janvier 1977 à janvier 1978, le nombre de jeunes de moins de vingt-cinq ans inscrit à l'Agence nationale pour l'emploi a ainsi pu être réduit de près de 7 %.

Le premier ministre a évoqué également l'œuvre entreprise dans le domaine des structures économiques.

Pour l'agriculture, qui constitue une source de richesse exceptionnelle pour la France, la politique suivie a eu pour objet d'accomplir de nouveaux progrès sur la voie de la parité avec les autres secteurs de production, grâce à la poursuite de la modernisation des conditions d'exploitation.

Dans le domaine de l'énergie, le gouvernement a conduit une action résolue pour accroître l'autonomie de la France à l'égard de l'étranger, d'une part en accélérant le programme de production d'électricité d'origine nucléaire et, d'autre part, en stimulant les économies de consommation d'énergie.

Enfin, la politique industrielle a permis de progresser dans la voie du redéploiement de l'appareil productif de la France, face à une concurrence internationale accrue. Les secteurs en difficulté ont fait l'objet d'aides spécifiques, et les secteurs de pointe ont été encouragés, de telle sorte que la France figure aujourd'hui dans le peloton de tête mondial de la plupart des branches de haute technologie.

Pour accompagner ce renforcement des structures productives du pays, le gouvernement a fait adopter des lois et pris des décisions importantes qui visent à améliorer le fonctionnement de l'économie. Le premier ministre a cité notamment la loi sur la concurrence, les lois sur la protection et l'information des consommateurs, ainsi que les mesures concernant les circuits de distribution, et notamment le marché de Rungis.

Au terme de sa communication, le premier ministre a insisté sur la nécessité de poursuivre avec détermination les actions structurelles engagées, qui constituent la base indispensable de la politique de redressement économique et financier.

Dans une conjoncture internationale défavorable, le gouvernement a obtenu des résultats encourageants. Mais ces résultats ne constituent qu'une étape. L'économie française présente encore de nombreux points de vulnérabilité. La hausse des coûts de production y est encore plus forte que chez ses principaux partenaires ; le redressement de la situation des entreprises n'est que partiel ; l'assainissement des finances publiques nécessitera de nouveaux efforts ; l'amélioration du commerce extérieur reste étroitement dépendante de la stabilité du franc et du volume des importations de pétrole brut ; enfin la situation de l'emploi reste marquée par la persistance d'importantes inadaptations sur le marché du travail.

Le premier ministre a rappelé pour conclure que les zones de fragilité qui affectent l'économie française rendent particulièrement dangereuse toute tentative de relance massive de l'activité. Ce n'est qu'en conduisant à son terme la politique de redressement économique et financier que pourront être créées les conditions d'une reprise durable de la croissance.

Après avoir entendu l'exposé du premier ministre sur les résultats de la politique économique et sociale, et sur les difficultés qui subsistent, le président de la République a déclaré :

« L'économie française n'est pas en état de supporter l'accumulation des promesses électorales. Leur charge serait incompatible avec la stabilité de nos prix et celle de notre monnaie. J'ai le devoir d'adresser cette grave mise en garde, pour que les Français ne puissent pas dire qu'ils ont été trompés. »



Le Monde DES LIVRES

Orphée dans les pays d'ouest

● *René-Guy Cadou et la « langue du cœur ».*

RENÉ-GUY CADOU n'aura vécu que peu d'années, mais, de cette courte vie terrestre (1920-1951), il a fait une aventure fertile, vouée tout entière à la poésie, à l'amour, à la fraternité, à la contemplation éblouie des « biens de ce monde ».

Cadou, aujourd'hui, bénéficie d'une gloire acquise par peu de poètes, situation sans aucun doute due à la « clarté » de sa langue, à l'intensité de son lyrisme, à l'humanité de son verbe.

On sait — ou on ne sait pas — qu'à l'aube des années 40 vont se regrouper autour du poète Jean Bouhier, à Rochefort-sur-Loire, ceux qu'on nommera les « amis de Rochefort », et qui vont constituer une « école » buissonnière pour Orphées naturels. On y retrouvera Michel Manoll — l'ami de la première heure, — Marcel Béalu, Lucien Becker, Jean Rousselot, Luc Bérimont, Jean Follain, des peintres tel Jean Jegoudez, d'autres encore.

Ces poètes, ces artistes, n'ignorent rien de la grande flamme surréaliste allumée en 1924 par André Breton et ses compagnons. Mais une autre sensibilité les meut. Ils veulent « humaniser » la parole, les formes.

Il ne faut pas oublier les couleurs du temps. Le fascisme régnant déjà en Italie a conquis de nouveaux territoires : Allemagne et Espagne. Le ciel se couvre de nuages sombres. Ces poètes, souvent venus d'origines humbles, confrontés aux difficultés de l'existence quotidienne, n'ont jamais accepté un certain « surréalisme de salon parisien » et n'ont jamais renoncé à parler une certaine « langue du cœur ».

René-Guy Cadou sera très tôt saisi par la passion poétique puisque, dès 1937, il publie son premier recueil : *les Brancardiers de l'aube* (Feuillets de l'Ilot). A cette époque, Michel Manoll le voit comme « un long jeune homme nourri de cigarettes, aux doigts brûlés... » Ce jeune homme était né « à la limite des féeries et des marais » à Sainte-Reine-de-Bretagne, dans le pays de Brière, terre des toits de chaume épais, des mottes de tourbe. Jamais Cadou n'oubliera le paysage natal, et d'ailleurs, tout au long de sa vie d'instituteur, il ne s'en éloignera guère. Il s'échappera une fois jusqu'à Paris et reviendra décidé à ne jamais plus prendre le large, à ne jamais plus se déraciner de sa parole et de sa terre. Il y gagnera d'atteindre sa pleine vérité, de jouir d'authentiques amitiés, d'enrichir sans cesse une œuvre qu'un peu plus tard la jeunesse amoureuse de poésie allait vénérer.

ANDRÉ LAUDE.

(Lire la suite page 22.)



★ Dessin de Bérénice Cleeve.

Pozner le miraculé

● *Sauvé du réalisme socialiste.*

LE Livre Club Diderot vient de rééditer, en un seul volume, cinq des romans de Vladimir Pozner, cet écrivain d'origine russe, comme Victor Serge, et, comme lui, à la fois connu et méconnu.

L'originalité de cette publication réside dans le double parrainage, sous forme de préface et d'avant-propos, de Pierre-Jean Rémy et Jean-Louis Curtis, deux écrivains qu'on n'a pas l'habitude de rencontrer du côté du réalisme socialiste (1).

C'est que, réaliste socialiste, Vladimir Pozner, dont les sympathies pour le communisme ne sont pas un mystère, à la fois le fut et ne le fut pas. Son talent, sa complexité, lui ont permis d'échapper au dogme de l'école. Ce qui lui vaut d'être aujourd'hui à peu près le seul à survivre à son naufrage.

Le Mors aux dents, son chef-d'œuvre, en est la meilleure illustration. Dans ce livre qui anticipe sur les techniques romanesques les plus modernes, Vladimir Pozner reconstitue l'odyssée du baron von Ungern-Sternberg, qui s'illustra, par sa férocité, dans la lutte contre la jeune révolution soviétique, à travers les steppes de la Mongolie. Libéré, par la noirceur de son modèle, de tout devoir idéologique, Pozner peut se permettre un portrait fait d'ombres et de lumières, et une analyse qui pousse la lucidité jusqu'aux frontières de la générosité et de la compréhension.

Dans les œuvres qui suivent et qui ont trait à la guerre de 1940, à la défaite de l'Espagne républicaine, à l'occupation ou à la guerre d'Algérie, on retrouve ces mêmes qualités descriptives et d'analyse, cette même écriture à la fois cursive et imagée, mais toujours légèrement incurvée vers une volonté démonstrative et militante. Typique à cet égard est *Deuil en vingt-quatre heures*. L'exode, la débâcle de 1940 y sont magistralement décrits, mais il y a un personnage de militant communiste qui, sur ce fond de déroute et de déliquescence, apparaît comme un parangon de vertu et de courage et donne à l'ensemble une teinte évangélique. La difficulté, lorsqu'on abordait de tels sujets, était que ces personnages existaient bien et que le réalisme et l'honnêteté exigeaient qu'on les traite de cette manière. L'ennui est qu'avec le recul ils apparaissent comme des personnages allégoriques, à la frontière de l'irréalisme. Ils sont comme des héros de bandes dessinées : Zorro, l'Ange blanc, égarés dans des romans balzaciens ou dostoïevskiens.

C'est l'écueil où ont sombré tant de plumes respectables par leur bonne volonté et d'où Vladimir Pozner s'est sauvé par un don de romancier plus fort que les consignes.

Il faut le lire comme on accueille l'unique rescapé d'une catastrophe, une sorte de miraculé.

PAUL MORELLE.

★ Livre Club Diderot, 1.138 p., 70 F.

(1) Les avant-propos des autres romans sont pour *Espagne premier amour*, de Jean Cassou, pour *Deuil en vingt-quatre heures*, de Heinrich Mann, pour *Le temps est hors des gonds*, de Pierre Gamarra, et pour *le Lieu du supplice*, de Pierre Gascar.

Chateaubriand au jour le jour

● *Enfin éditée, la Correspondance nous apporte le contrepoint de l'œuvre.*

LES *Mémoires d'outre-tombe* et *la Vie de Rancé*, si extraordinaires par la variété des tons, par la juxtaposition de l'ample et de l'abrupt, si shakespeariens dans la liberté et la force, la fantaisie et la douleur d'être : voilà les vrais monuments de Chateaubriand. Quelle puissance dans ce malaxage de toutes les époques, plus complexe que chez Proust et combien plus juste que dans Malraux ! L'intérêt de la correspondance de Chateaubriand, dont le premier gros volume paraît enfin, c'est de montrer en contrepoint le développement de l'homme et de l'œuvre dans le temps continu, mettant mieux encore en vue le travail créateur au cœur du quotidien et du familier.

Les lettres ici présentées vont de 1789 à 1807, rares pendant la Révolution et assez décevantes, plus nombreuses dès le retour en France (1800), abondantes surtout autour du premier séjour à Rome (cent vingt-trois lettres pour 1803) et régulières jusqu'en 1807, année du retour d'Orient, de la rupture finale avec Bonaparte, de la retraite à la Vallée-aux-Loups.

On connaît mal le jeune homme Chateaubriand, et ce n'est pas un hasard. Il s'appelle François-René et croit s'appeler François-Auguste ; il est né le 4 septembre 1768, mais croit que c'est le 4 octobre : il ne se connaît pas très bien lui-même, ce jeune homme. Sera-t-il, selon ses vœux, poète ou marin ? Restera-t-il militaire (cinq ans de carrière) ? Deviendra-t-il explorateur aux Amériques ? De là-bas, l'arrestation de Louis XVI le ramène en France et le lance dans l'armée des princes, puis dans l'émigration. Des sept années d'exil anglais — de vingt-quatre à trente et un ans, — reviendra un homme fait : façonné par la douleur et le deuil, par la faim brutale et par la solitude. Sa famille n'avait jamais été bien riche, mais en Angleterre il a connu la vraie misère, le travail quotidien qui permet à peine de survivre, la maladie.

C'est ainsi dans la contrainte et dans la détresse qu'il se découvre comme écrivain. C'est là qu'il griffonne plusieurs milliers de pages, qui vont être développées de ses journaux d'Amérique, puis placées dans l'*Essai sur les révolutions*, puis redistribuées dans le *Génie du christianisme*, détachées — *Atala* — et recomposées dans les *Natchez* que *René* annonçait. Première grande période créatrice déjà caractéristique. Plus tard, les *Mémoires* vivront de même, proliférant, libérant vers le public telle ou telle œuvre particulière, choquante ou poignante, qui reprend sa place dans une plus grande structure après avoir jeté ce premier feu. Les premières lettres à Fontanes montrent bien cette fluidité singulière et savante de la composition ; lettres encore pleines d'enthousiasme et d'illusions.

Une petite communauté d'amis

La correspondance prouve l'énorme importance de l'amitié pour ce solitaire, cet homme aussi qu'on sent déjà « couvert de femmes ». A trente ans, il écrit tendrement et sincèrement à Fontanes : « Vous possédez sans aucun doute le plus beau talent de la France. » A trente-neuf ans, plus sûr de lui-même, il nourrit toujours le rêve d'une petite communauté d'amis qui vivraient tranquilles à la campagne, rêve présent dès sa première lettre conservée. Et dès le début de chaque voyage le reprend cette nostalgie d'une retraite champêtre, qui n'est jamais entrevue, comme à Villeneuve-sur-Yonne, où se retrouvent les Chateaubriand, les Joubert et quelques autres.

Cette présence de l'amitié si forte, cette souplesse aux conseils de Fontanes et de Joubert, cette sollicitude pour les plus jeunes, Chênedollé, Geuneau, font regretter encore plus que cette grande correspondance, comme tant d'autres, soit amputée des réponses, alors que beaucoup sont conservées. A défaut de retrouver une thèse latine de 1902, on ne peut se faire une idée des échanges entre Mme de Staël et Chateaubriand qu'en consultant côte à côte leurs « correspondances » respectives, l'une et l'autre encore incomplètes (1) : et pourtant qu'ils sont éclairants, ces échanges-là ! Tout l'entrecroisement des vies, tout ce qui est compréhension ou malentendu, tout le milieu et toute la continuité, on devra s'en aller les chercher dans les notes — hélas reléguées en fin de volume — où les éditeurs tentent vaillamment de restituer l'épaisseur des faits. Il a fallu le mécène extravagant qu'était Théodore Besterman pour publier en 106 volumes non seulement les lettres de Voltaire, mais celles de tous ses correspondants, et pour financer l'admirable *Correspondances* complètes de Rousseau : entreprises exemplaires que les maisons d'édition hésitent à imiter.

Au monologue orchestré des *Mémoires d'outre-tombe* se superpose donc ici un monologue involontaire, saccadé et lacunaire. Plusieurs Chauteaubriand s'y révèlent pourtant... Le Chateaubriand, depuis bien occulté, de 1800-1803, retour d'exil, sollicite platement la sœur de Bonaparte (Elisa Bacciocchi) pour qu'on le raye de la liste des émigrés, puis pour qu'on lui donne un poste, protestant de son « dévouement absolu pour cet homme extraordinaire ». Le même, préparant la sortie du *Génie du christianisme*, multiplie pour la presse les occasions de parler de lui comme du catholique par excellence, chapitre Mme de Staël, à qui il reproche son amour de la gloire, mais oui, et dont il ne peut s'empêcher d'envier la fortune, lance enfin sur le marché quatre ou cinq éditions diversement illustrées et sollicite — encore — les comptes rendus et les souscriptions. Un petit homme (il mesure 1 m. 62), ambitieux, prétentieux, assez faux...

Il semble bien pourtant que ce soit là une courte folie, dont il revient : le fond est d'une générosité absurde et imprévoyante, qui convient mieux à sa fierté et à son don-quichottisme. Un autre Chateaubriand aussi soucieux de sa figure publique, c'est l'indomptable, l'homme de l'honneur, qui rompt par deux fois avec Bonaparte, quittant le service diplomatique en 1804 après la mort du duc d'Enghien, dénonçant la tyrannie dans un article de 1807 : un vrai Breton, ce claqueur de portes, et content de l'être ! Et le Chateaubriand amoureux : mais il écrit peu ou ces lettres ont disparu. Et le Chateaubriand de la mélancolie, celui qui dit : « *Le chagrin est mon élément : je ne me retrouve que quand je suis malheureux.* » Et partout le Chateaubriand à qui tout est égal, dont l'âme, comme il l'avoue dans les Mémoires, « tend incessamment à se fermer », qui se retire en soi, n'ayant pas où se prendre.

« *Ainsi je porte et pousse le temps* », dit-il à trente-six ans. Ainsi il se trouve et se compose, erre et puis précise ses choix fondamentaux, échappant parfois à « *cet esprit de retenue et de solitude intérieure* » que même l'entreprise des Mémoires n'a pas su rompre. Le jeune Hugo rêvait : « être Chateaubriand ou rien »... Ici on découvre un peu de ce mystère, comment on devient Chateaubriand.

MARTINE DE ROUGEMONT.

★ CHATEAUBRIAND, CORRESPONDANCE GENERALE, tome I, publié par B. d'Andlau, P. Christophorov et P. Riberette. Gallimard, 682 p., 150 F.

(1) Celle de Mme de Staël, commencée en 1960, n'arrive encore qu'à l'an 1800 ; toutes deux suspendues aux impératifs économiques, comme presque toute l'édition scientifique.

« JOURNAUX DE VOYAGE », d'Albert Camus

L'enchantement de la mort

ON reconnaît les grands créateurs à ce que leurs interrogations, leurs extases et le sentiment de leurs limites se récapitulent dans un site ou une circonstance privilégiés. Pour Camus, ce ne sont pas, comme on pourrait le croire, les ruines romaines de Tipasa sous le ciel blanc de midi, ni sa chère Méditerranée au pied d'Oran, mais n'importe quelle mer, et plus précisément le sillage qu'y creusent les navires, ces fiers fracas d'écume aussitôt dilués dans l'oubli.

C'est du moins ce que l'auteur de *l'Etranger* a ressenti jusqu'à l'obsession lors de ses tournées de conférences aux Etats-Unis (1946), puis en Amérique du Sud (1949), et qui apparaît mieux dans les *Journaux de voyage* isolés aujourd'hui que dans le tome II des *Carnets*, dont ils sont extraits.

EN même temps que sort ce tiré à part, les *Cahiers Camus* regroupent dans un numéro en deux volumes les articles des années 1938-1940 dans *Alger républicain*. Ces textes ne sont pas plus inédits que les notes de voyage, mais ils gagnent aussi à être relus ensemble, et à la lumière des notes de Jacqueline Levi-Valensi et André Abbou.

Le premier tome, où sont notamment repris les reportages en Kabylie (incomplets dans *Actuelles III*), s'enrichit de renseignements précieux sur l'histoire du journal algérois, la politique locale du moment et les relations de Camus avec le parti communiste. Le second tome est davantage centré sur les affaires judiciaires, la guerre d'Espagne et l'« éthique journalistique » qui s'incarnera quelques années plus tard dans le *Combat* de la libération.

Dès cette période, il apparaît que Camus n'est pas, ne sera jamais, l'homme d'une doctrine, mais d'une fidélité instinctive aux humiliés, du côté de qui il se trouve de naissance. Parlant pour la justice et les sans-voix, il ne distingue pas les musulmans des « petits Blancs » dont il est. Le sens de la vie et de la lutte, il ne le trouve pas dans un système mais, dit-il déjà, dans « *les souffrances et la mort des miens* ». Si on avait mieux lu ces protestations, on se serait moins étonné qu'il fasse passer, vingt ans plus tard, sa « mère » avant la « justice ».

LE voyage américain de 1946 marque bizarrement une baisse d'intérêt pour l'actualité et les problèmes politiques ou humains. Tout se passe comme si le journaliste d'*Alger républicain* et de *Combat*, la fin de la guerre aidant, avait épuisé sa curiosité dans ces domaines.

Arrivant par mer en vue de Manhattan, Camus n'éprouve même pas le choc qu'ont connu tant d'écrivains avant lui.

par Bertrand Poirot-Delpech

Il admet que son cœur reste « *sec comme devant les spectacles qui ne le touchent pas* ». Ses observations sur le bariolage de Broadway ou des cravates ne dépassent pas celles d'un touriste ordinaire. Au fond, Camus n'a pas une âme de voyageur. Il aura vu très peu de pays dans sa vie. Il aura fallu le pousser pour qu'il aille à Stockholm recevoir son prix Nobel.

Sa santé fragile explique ce repliement, mais aussi sa façon de mûrir son œuvre. Après tout, les globe-trotters vraiment écrivains, comme Morand ou Kessel, ne sont pas légion. La plupart des romanciers doivent lutter contre l'introversion et l'obnubilation que requiert leur création. En voyage, comme d'ailleurs dans la vie et la conversation courantes, un auteur est toujours plus ou moins en train de se demander à quoi ce qu'il voit ou vit servira dans son prochain livre, plus précieux à ses yeux que toute réalité.

C'est ainsi que, au lieu de se laisser envahir par la découverte de Washington, Camus date de la capitale américaine des notes sur la philosophie grecque — qui prendront place dans *l'Homme révolté*, — sur la bureaucratie — dont s'inspirera sa pièce *l'Etat de siège*, — ou pour *la Peste*, alors en gestation. Lui raconte-t-on qu'un juge a fait son livre de chevet d'un annuaire des chemins de fer, il se promet de prêter cette cocasserie au père de Tarrou, le héros de *la Peste*.

Faire abstraction de ce qui ne nourrit pas son œuvre, et ventre de tout de reste, a toujours caractérisé la monstruosité charmante des artistes...

QUAND Camus part en 1949 pour l'Amérique latine, il devrait se sentir plus disponible. *La Peste* a paru, et remporté un triomphe. Il est connu, fêté.

Mais, justement, cette gloire lui pèse. Les mondanités et les rencontres d'imbéciles qu'elle lui vaut l'accablent. Il n'a pas la patience recommandée par son maître Chamfort — qu'il vient de préfacer dans la Pléiade — de se laisser apprendre des choses qu'il sait par des gens qui les ignorent ! C'est à peine si le contraste poignant entre le luxe des palaces et la misère des *favellas* lui rappelle celui des rues d'Alger, ou la plage de Sao-Paulo celle d'Oran. Dès qu'il le peut, il s'enferme dans sa cabine de bateau ou son hôtel pour lire le *Journal* de Vigny. Il est grippé, fiévreux. Sans le savoir, il couve une rechute de tuberculose, avec tous les signes de difficultés sentimentales et d'une véritable dépression nerveuse.

(Lire la suite page 22.)

la vie littéraire

« Ombres chinoises » réédité

La réédition chez Robert Laffont du plus gros — et bienvenu — pavé lancé à ce jour dans la mare des bons sentiments à l'égard de la Chine maoïste. Iconoclaste à souhait, sainement irrespectueux, Simon Leys — un sinologue belge qui n'a pas observé la Chine que de Hongkong puisqu'il a été attaché culturel auprès de son ambassade à Pékin — met à nu la réalité chinoise, celle à laquelle en tout cas les étrangers qui le veulent bien peuvent avoir accès. Pour le reste, qu'on imagine...

Ombres chinoises avait été « diversement » accueilli à sa publication en 1974. Les événements des dernières années ne contredisent pas, c'est le moins qu'on puisse dire, l'analyse de Simon Leys, qui n'en a rien retranché ou modifié, contrairement à une certaine tradition. Dans une postface à cette nouvelle édition, Simon Leys nous met en garde : en démythifiant la révolution culturelle, c'est certes à « *l'un des hivers politiques les plus rigoureux qu'ait connus le régime* » qu'il s'en est pris. Mais « *l'espèce de printemps* » auquel nous assistons maintenant ne signifie pas que le régime ait fondamentalement changé. Il est toujours « *utile de savoir aujourd'hui à quoi la scène chinoise ressemblait hier, car demain elle risque fort bien de reprendre le même aspect* ».

Outre une préface de Jean-François Revel et la nouvelle postface de Leys, cette édition comprend également trois textes récents sur l'après-maoïsme. — N. Z.

« Le catalogue des ressources »

Si vous cherchez quelques adresses de maternités pour celles qui veulent accoucher selon la méthode Leboyer, si vous vous intéressez aux Tibétains en France, si vous tenez à savoir ce qui distingue l'antipsychiatrie italienne de l'éthique libertaire de Thomas Szasz, si la bio-énergie ou la « primal therapy » excitent encore votre curiosité, si le marché des arts martiaux vous laisse perplexe, alors n'hésitez pas à vous procurer *le Catalogue des ressources* (éd. Librairies Alternative/Parallèles. 281 p., 50 F). Le volume III traite de nos rapports avec nous-mêmes, avec notre corps, notre sexualité, notre psychisme. Des centaines d'articles, de notes de lecture, d'adresses, de dessins et de photos, font de cet ouvrage hors série, drôlement stimulant et utile, une réussite qui ne devrait pas passer inaperçue. — R. J.

La fille de Louis XI

Sur la lancée du livre de Murray Kendall « réhabilitant » Louis XI (1), mais fruit de longues et sérieuses compilations, voici une *Anne de Bourbon, roi de France*, de Jean-Charles Varennes (Librairie académique Perrin). Fille de son père — ô combien !. — « *la moins folle femme de France* » fut sa continuatrice par la fermeté des vues politiques, l'art de gouverner avec ruse et patience, le sens, avant tout, des intérêts de l'Etat. « Madame Grande », remarquable régente (1483-1491), souda ce que Louis XI avait rassemblé et réunit la Bretagne à la France. Elle fut régente à nouveau (1494-1495) lors de l'expédition d'Italie de son frère Charles VIII, dont elle avait été l'éducatrice.

Michelet et d'autres à sa suite ont vu, dans le soutien par elle apporté à son gendre, le connétable « traître » Charles III de Bourbon, un reniement de son action passée contre les grands feudataires. On l'interprète aujourd'hui comme la résultante d'une conception moderniste de la monarchie, respectant les originalités régionales. Un peu plus d'un demi-siècle après sa mort, sa Maison arrivera au gouvernement de la France pour faire de celle-ci une monarchie absolue. Ainsi va l'histoire... — G. G.-A.

(1) *Louis XI.* « Le Livre de poche. »

Deux « Vies quotidiennes »

Deux excellentes « Vie quotidienne » viennent d'être publiées chez Hachette, toutes deux pittoresques et exactes, vivantes, mais rédigées par des historiens professionnels. *La Vie quotidienne du médecin de province au dix-neuvième siècle*, de Jacques Léonard, permettra à tous ceux qui s'interrogent sur le « pouvoir médical » de réfléchir sur la naissance d'une profession aujourd'hui contestée, à partir d'une information historique solide, et indépendamment d'Ivan Illich ou de Michel Foucault. Dans *la Vie quotidienne dans l'Aquitaine du dix-septième siècle*, Yves-Marie Bercé utilise son exceptionnelle connaissance des archives judiciaires pour comprendre les sentiments et les passions d'un siècle difficile. Travail, loisir, amour, malheur : le champ couvert va des progrès de la vinification à la délinquance des curés (forte). Jacques Léonard et Yves-Marie Bercé, deux praticiens de l'histoire nouvelle, mettent leurs recherches les plus récentes à la portée de tous les lecteurs. — E. T.

Le prix du Mémorial

Le prix du Mémorial, patronné par la ville d'Ajaccio et par son maire, M. Charles Ornano, sera décerné, pour la première fois, le 5 mai 1978. Il couronnera un ouvrage contemporain s'inspirant de l'esprit de l'œuvre écrite de Napoléon Bonaparte.

Dans *Clisson et Eugénie* et *le Souper de Beaucaire*, l'Empereur manifestait ses préférences pour les vertus qui lui paraissaient essentielles. C'est pourquoi, le jury du prix du Mémorial (1) se propose de couronner, chaque année, « *une œuvre mettant en valeur le désintéressement, l'effort personnel, la volonté d'entreprendre, les traditions familiales, l'esprit civique et, d'une façon plus générale, toutes les qualités qu'un homme peut mettre au service de son pays* ».

Le prix, d'un montant de 10 000 francs offerts par la municipalité ajaccienne, pourra aussi bien être attribué à une œuvre à caractère politique, historique, romanesque ou encore à un auteur pour l'ensemble de son œuvre.

Toute candidature devra être présentée avant le 15 avril 1978 au prix du Mémorial, 12, rue du 4-Septembre, Paris-2e.

(1) *Président* : M. Joseph Pasteur ; *membres* : MM. André Castelot, Pascal Ceccaldi, Jean Dutourd, Jean-Louis Guillaud, Joseph Lambroschini, Xavier Marchetti, Jean-Etienne Riolacci, le médecin général Santini, René Sedillot.

vient de paraître

Romans

JOSEE LAURE : *la Cérémonie paternelle.* — Le pouvoir du père est-il au bout des doigts ? Les gifles pleuvent sur trois jeunes filles, dociles, en attendant la révolte. (Le Seuil, 140 p., 29 F.)

JOSE FERON : *Marilyn et les crocodiles.* — Dans ce quatrième roman, José Féron démythifie le père au long d'une dérive cocasse et poétique. (Robert Laffont, 230 p., 38 F.)

BARRET-GURGAND : *la Part des pauvres.* — Après *le Templier de Jérusalem*, ce second tome des *Tournois de Dieu* emporte ses héros vers Jérusalem, « la part du pauvre », à l'orée du XIIIe siècle. (Robert Laffont, 340 p., 45 F.)

Poésie

MICHEL DEGUY : *Jumelages* suivi de *Made in U.S.A.* — Un nouveau recueil de l'auteur de *Tombeau de Du Bellay*. (Seuil, 235 p., 50 F.)

JEAN-CLAUDE RENARD : *la Lumière du silence.* — Un recueil de Jean-Claude Renard où expérience et alchimie du poème se laissent approcher comme un mystère. (Seuil, 112 p., 35 F.)

Policier

DEMOUZON : *la Pêche au vif.* — Quand Demouzon pêche au vif, il remonte un cadavre. (Flammarion, 221 p., 20 F.)

Lettres étrangères

LUIGI PIRANDELLO : *Nouvelles pour une année.* — Le troisième volume de l'édition complète des contes du grand dramaturge sicilien. Traduction d'Henriette Valot et Georges Piroué. Introduction de Georges Piroué. (Gallimard, « Du monde entier », 292 p., 49 F.)

MAX FRISCH : *Montauk.* — De l'autobiographique à l'imaginaire : une brève et tendre histoire d'amour dans l'Amérique de 1974. Traduit de l'allemand par Michèle et Jean Tailleur. Gallimard, « Du monde entier », 167 p., 35 F.)

HEINRICH BOLL : *Une mémoire allemande.* — Des entretiens de René Wintzen avec le prix Nobel de littérature 1972. (Le Seuil, 200 p., 39 F.)

CHARLES BUKOWSKI : *Nouveaux contes de la folie ordinaire.* — La publication, ici, des *Contes* et des *Mémoires d'un vieux dégueulasse* ont révélé Bukowski, un Américain truculent. Traduit par Léon Mercadet. (Sagittaire, 4[illegible] p., 52 F.)

JOSEPH CONRAD, FORD MADOX FORD : *l'Aventure.* — Réédition d'un roman — l'aventure précisément — écrit en 1903 par deux romanciers au souffle puissant. Traduit de l'anglais par Marc Chadourne. (Fayard, 466 p., 59 F.)

ELIAS CANETTI : *le Territoire de l'homme.* — Le journal intime, tenu de 1942 à 1972, d'un des grands écrivains contemporains de langue allemande méconnu en France. Né en 1905, en Bulgarie, il vécut en Angleterre, en Autriche et maintenant en Suisse. Lauréat en 1972 du prix Büchner. Traduit par Armel Guerne. (Albin Michel, 357 p., 49 F.)

MARGARET ATWOOD : *Faire surface.* — Le roman d'une Canadienne anglaise à découvrir ici. Traduit par Marie-France Girod. (Grasset, 230 p., 39 F.)

ITALO CALVINO : *le Sentier des nids d'araignée.* — Le premier roman de l'auteur du *Baron perché* publié en 1947 chez Einaudi. Traduit de l'italien par Roland Stragliati. (Julliard, 222 pages, 38 F.)

MIRCEA ELIADE : *Mademoiselle Christina.* — Un roman de jeunesse du grand philosophe roumain : une histoire d'amour et de vampires, variation fantastique sur un thème folklorique des Balkans. Traduit du roumain par Claude Levenson. (L'Herne, 282 p., 48 F.)

Sort en même temps, chez le même éditeur, un *Cahier de l'Herne*, consacré à Eliade, dirigé par Constantin Tacou, remarquable notamment par le nombre d'inédits qu'il contient. (409 p., 110 F.)

Documents

MARIE-FRANÇOISE HANS et GILLES LAPOUGE : *les Femmes, la Pornographie, l'Erotisme.* — Des voix féminines questionnent la sexualité et suggèrent de nouvelles célébrations du corps. (Ed. du Seuil, 390 p., 59 F.)

JANICK ARBOIS, JOSHKA SCHIDLOW : *Vraie Vie des Français.* — Un portrait d'un peuple, par interviews et sondages. Préface de Francis Mayor. (Seuil, 291 p., 45 F.)

Politique

THIERRY DESJARDINS : *François Mitterrand, un socialiste gaullien.* — Un portrait nuancé et inattendu du leader socialiste par un grand reporter du *Figaro*. (Hachette, 294 p., 39 F.)

Essai

GERARD VINCENT : *les Jeux français.* — Par un professeur à l'Institut d'études politiques, un essai sur la société moderne. (Fayard, 418 p., 75 F.)

en poche

LE TERRORISME DE LA VÉRITÉ

LYOTARD J.-F. ne respecte rien. Il cultive l'impertinence et la surenchère ironique comme des moyens de déceler et de confondre les postulats platoniciens et chrétiens sur lesquels, selon lui, se fondent la plupart de nos discours. La formule du recueil d'articles, par sa discontinuité, se prête mieux que toute autre aux renversements des perspectives, à la transgression des genres et à la dévaluation mutuelle des catégories auxquels il aime à se livrer. Lyotard n'est jamais plus politique que lorsqu'il parle d'art, et jamais plus esthète que lorsqu'il parle de sciences exactes.

Au fil de ses analyses, il nous révèle un Freud désinvolte, errant dans la théorie avec la même inconscience illuminatrice qu'un artiste inspiré ; un Pascal libertin, parodiant le discours savant pour en dénoncer l'imposture ; un Ernst Bloch deleuzien, étalant le devenir historique comme une grande peau conductrice d'intensités sauvages.

Le moment est venu d'interrompre la terreur théorique, déclare Lyotard. Certes, la critique a fini par avoir raison des tabous moraux, des dogmes idéologiques et des canons esthétiques ; mais elle ne fait maintenant que renforcer l'instance ultime que les mots mêmes qu'elle utilise présupposent : la vérité. C'est le désir du vrai qui alimente le terrorisme et qui légitime tous les pouvoirs ; et c'est lui qu'il s'agit d'extirper, non pas par une théorie supplémentaire, mais par une manière de versatilité, de diablerie ou de paganisme intellectuel dont les nouveaux discours des femmes représentent peut-être les rudiments.

MICHEL THÉVOZ.

★ RUDIMENTS PAIENS, de Jean-François Lyotard, 10/18, 254 pages, 14,60 F.

Parmi les rééditions : *l'Affaire Toulaev*, roman de Victor Serge (le Livre de poche) ; *Jeunesse*, suivi de *Cœur des ténèbres*, récits de Joseph Conrad (« *L'Imaginaire* », Gallimard) ; *Virage à 80*, récit autobiographique d'Henry Miller (Le Livre de poche).

en bref

● LE VINGT-HUITIÈME PRIX MAX-JACOB a été décerné au poète Bernard Hreglich pour « le Droit d'absence » (Belfond).

● LE PRIX « APOLLO 78 », prix du meilleur roman de science-fiction, a été décerné à M. Franck Herbert pour son livre « la Ruche d'Hellstrom » (Albin-Michel).

● GRAND PRIX ANTONIO-MACHADO. — Au cours d'une assemblée générale réunie à Collioure le 26 février, le jury du premier Grand Prix international Antonio-Machado a été désigné. Il comprend trois Français, Claude Couffon, Henry Bonnier, Roger Garaudy, et quatre Espagnols, Camilo José Cela, Luis Romero, Gabriel Celaya et Aurora de Albornoz. Le prix, d'un montant de 2 000 F, couronnera cette année un essai consacré au grand poète, et sera décerné le 25 février 1979. Les candidats devront envoyer leurs livres ou manuscrits en français ou en espagnol au secrétariat de la fondation, mairie de Collioure 66190.

● LA REVUE « AUTREMENT », qui réunit une équipe autour de Henry Dougier pour l'analyse des nouvelles pratiques sociales, inaugure une série de rencontres, à Reid-Hall (4, rue de Chevreuse, 75006 Paris), tous les mardis de 12 h. à 14 h., avec des chercheurs en sciences sociales qui acceptent de débattre avec des praticiens. Voici le programme pour le mois de mars : le 14 : l'architecture et les associations de quartier avec Katherine Burlen ; le 21 : marginaux et retour à la terre avec Danièle Léger et Bertrand Hervieu ; le 28 : comment naissent des lieux de création musicale avec Michel Rostain et Philippe Gumplowicz.

● LA JOURNEE DU LIVRE, organisée par la Maison des jeunes et de la culture de St-Germain-en-Laye (3, r. du Maréchal-Joffre, 78100 St-Germain-en-Laye. Tél. : 963-18-11) aura lieu le dimanche 12 mars, de 14 h. à 18 h. De nombreux écrivains participeront à cette manifestation en faveur du livre. Entrée gratuite.

● La revue GIVRE publie un numéro spécial sur Bernard Noël. On y trouve notamment des textes de Georges Perros et Maurice Blanchot. (5, place Jules-Leroux, Villers-Semeuse, 08000 Charleville-Mézières. 60 F.)

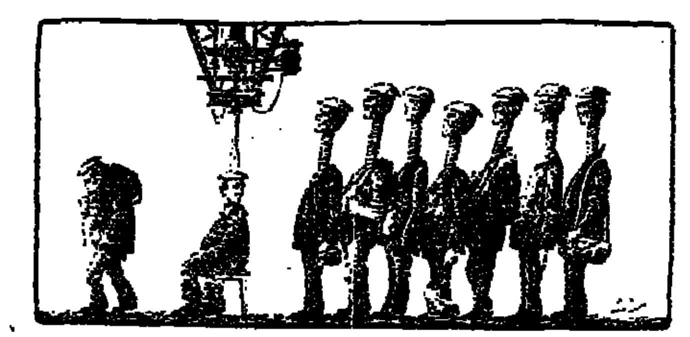
● SUBJECTIF : c'est le titre d'une nouvelle revue, animée par Gérard Guégan et Raphaël Sorin, et qui se promet de ne rien respecter. Dans l'éditorial, on peut lire : « Vive l'écriture inhumaine ! Nos maîtres radotent, profitons-en ! Refusons d'être au centre. Soyons des sauvages. » (51, rue des Francs-Bourgeois, Paris-6e).

● L'ASSOMMOIR, qui vient également de naître, donne à son premier numéro la forme d'un brûlot. Il s'agit d'une anthologie de textes communistes, intitulée « la France stalinienne », et accompagnée de commentaires très critiques, où les auteurs analysent le pouvoir bureaucratique. (Ed. Plasma, 41, rue Saint-Honoré, 75001 Paris.)

هكذا من الأصل

humour

La Suisse de Martial Leiter



MEME en Suisse, l'exceptionnel talent de Martial Leiter n'est plus discuté. Pourtant, il n'est pas tendre à l'égard de ses compatriotes, ce jeune dessinateur (vingt-cinq ans) originaire du Jura qui allie à l'objectivité de Gustave Doré la férocité de Roland Topor.

Insolite, insolent, il partage avec son éditeur et complice, Rolf Kesserling, plus d'une rage, plus d'une indignation, contre cette « démocratie-témoin » qui exporte son chômage et étouffe sous de douillets oreillers la moindre velléité de révolte. La xénophobie latente et la satisfaction affirmée de ses concitoyens inspirent à Martial Leiter des dessins dont la violence tente (vainement ?) d'ébranler l'indifférence née d'une indéracinable bonne conscience et du sentiment d'avoir, dans cet océan d'adversités, « tiré son épingle du jeu ». D'ailleurs, tous les malheurs des autres nations ne tiennent-ils pas, s'interrogent volontiers les Suisses, à ce qu'elles ne s'inspirent pas de leur « démocratie-modèle » ?

Cette « démocratie-modèle » et conventionnelle, cette Suisse au-dessus de tout soupçon, Martial Leiter en donne une image qui ravira les lecteurs de Jean Ziegler. Quant aux esprits chagrins qui s'offusqueraient d'un tel irrespect, ils pourront toujours se demander si la meilleure manière de défendre son pays n'est peut-être pas de l'attaquer.

ROLAND JACCARD.

★ **DEMOCRATIE SUISSE ET COMPAGNIE, dessins de Martial Leiter. Textes de Rolf Kesserling. Ed. Kesserling, 100 p., 30 F (diffusion en France : 61, rue du Cherche-Midi, 75006 Paris).**

Copi est dangereux

● *A quoi rêvent les cannibales.*

CET homme est dangereux. Il nous vient d'Amérique latine, quelque part entre l'Uruguay et le Paraguay, pays de sauvages dont il a gardé les mœurs. A première vue, on ne se méfie pas. On le prend pour un dessinateur humoristique dont le crayon léger, presque timide, croque de grosses dames, toujours assises, devisant avec des canards. Mais pénétrez à l'intérieur des bulles, vous y découvrirez des propos subversifs, outrageants, blasphématoires, qui justifient le titre de l'album : *les Vieilles Putes* (1). Au théâtre, notre auteur pousse plus loin encore le sacrilège, débarbouillant Eva Peron de sa légende avant de la rouler dans la farine du canular. En littérature, on pouvait donc s'attendre au pire. Avouons-le : il y est parvenu. Copi, puisqu'il faut l'appeler par son nom, vous invite à visiter sa collection de cauchemars.

Voici la duchesse d'Albe, plus célèbre sous le surnom de « *la Esqueleta* », qui castre d'un coup de dents un champion de tennis argentin. Voici Truddy Lorelei, nymphe du Maryland, en route pour l'American Express du Loir-et-Cher. Elle ne connaît que deux mots de français : « camembert » et « guillotine », vocabulaire insuffisant pour échapper à l'infâme sosie de Charles Boyer, satyre et juge, qui l'enverra sur l'échafaud. Voici Mme Pignou, ancienne fille de joie blanchie sous le harnais, qui choisit un œuf de Pâques chez la boulangère. Que cet aimable début ne vous trompe pas. Une prostituée s'apprête à passer à l'attaque. Il y aura du sang, des larmes, des morts, avant que Mme Pignou ne s'attable devant son œuf. Et que dire des travelos Mimi et Gigi, sexagénaires à perruques blondes, dont les facéties perverses éblouiront un prince africain ? Enfin, voici « la Servante », héroïne de la meilleure nouvelle. Elle surgit accompagnée d'un rat orphelin qu'elle a trouvé sur le pas de la porte, et qui transformera en enfer l'appartement d'un miniaturiste.

On émerge de cette galerie des horreurs partagé entre le fou rire et le frisson, la nausée et l'enchantement. Si sombres soient-ils, les délires de Copi respirent une allégresse de cannibale, une sorte d'innocence iconoclaste.

GABRIELLE ROLIN.

(1) Aux Editions du Square.

★ **UNE LANGOUSTE POUR DEUX, de Copi, Christian Bourgois, 160 p., 20 F.**

Topor en bref

● *Un humoriste qui refuse de se divertir.*



ROLAND TOPOR, s'il allait trouver un psychanalyste, lui demanderait : « *Docteur, je ne veux pas mourir un jour, que pouvez-vous faire pour moi ?* » Ce dessinateur, cet écrivain pense qu'on meurt toujours « *comme un chien* ». La mort l'a pris en filature depuis longtemps, comme cela apparaît dans le portrait qu'en fait Jacques Sternberg. Alors, Topor la dessine, pour la tenir à distance, et pour se venger d'elle : puisqu'elle le tourmente, il lui donne un visage tourmenté, une gueule tragique et risible.

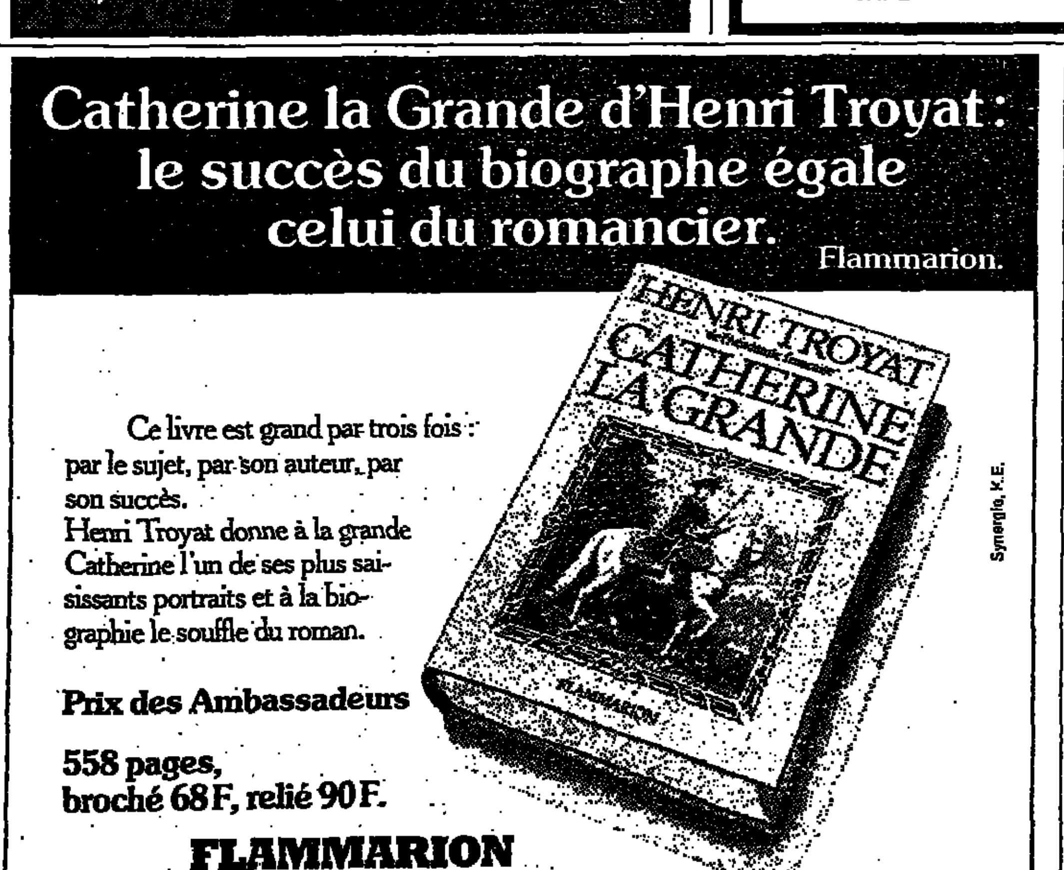
Rire, c'est la seule manière, souvent, de ne pas céder à la tentation du naufrage. Et Topor rit d'autant plus méchamment qu'il aime la vie. Elle « *ne l'ennuie jamais* », dit Jacques Sternberg. Elle ne cesse de l'émouvoir, de le passionner.

Pour aimer la vie comme cela, et ne pas moins détester la mort, il faut être dépourvu de toute vanité, de toute illusion. Jacques Sternberg a soumis Topor au même questionnaire, en 1970 et en 1976. A chaque fois, Topor a répondu qu'il ne croyait « à rien ». Cet humoriste refuse de se laisser *divertir*. Il sait sans doute que les idéologies, qui nous consolent de la mort, nous éloignent en même temps de la vie.

A la question de Jacques Sternberg : « *Que haïssez-vous le plus sur cette planète ?* », Topor a fait, également, la même réponse en 1970 et en 1976 : « *Ce qui commence par la lettre P* ». Notamment, la peine de mort, la prostitution, la prison, la possession, la publicité, la patrie, la propriété, la pruderie, la police, les procès, la propagande, la puissance... Topor se définit par ses répulsions.

FRANÇOIS BOTT.

★ **ROLAND TOPOR, de Jacques Sternberg. Seghers « Humour », 191 pages, 19,50 F.**



L'enchantement de la mort

(Suite de la page 19.)

Les notes de sa randonnée sud-américaine figurent, de ce fait, parmi les plus sombres de tous ses écrits. L'idée le hante que le fait de vivre aboutit fatalement à *« faire mal aux autres et à soi à travers les autres »*. La question de l'impossible innocence revient, lancinante : *« Comment ne toucher à rien ? » « Quel exil définitif trouver ? »* Et cette constatation glacée du 2 août 1949 : *« Il m'est apparu hier que je désirais mourir. »*

CE pessimisme noir assombrit les dernières rêveries du recueil sur le sillage marin, qu'on retrouve presque *in extenso* dans *la Mer au plus près*. Mais le thème de l'eau remuée en vain domine déjà la première traversée de 1946 vers New-York. Camus y revient comme le peintre à sa toile. Il aimerait fixer au plus juste l'éclosion d'eau et de lumière que provoque l'étrave, la bave qui longe les flancs de la coque, la dentelle faite et défaite au large des hélices, tout ce marbre liquide que la houle efface au loin comme si rien n'avait eu lieu. Trouver la « comparaison exacte » de ce bouillonnement symbolique résume tous ses tourments d'homme et ses élans d'artiste. *« La seule chose que je cherche depuis vingt ans, écrit-il, et que je voudrais trouver dans les vingt-cinq ans qui me restent. »* (Et qui n'en feront, hélas ! que quatorze !)

par Bertrand Poirot-Delpech

Tout au plus pressent-il le double mouvement qu'illustre la mer labourée, et qui se partage toute son œuvre, parfois chacune de ses phrases : l'appel de la vie et l'invitation au bastingage tandis que s'envole des salons quelque stu-tentation du parfait retirement.

On imagine Camus dans sa célèbre gabardine, accoudé au bastingage tandis que s'envole des salons quelque stupide « boogie » de l'après-guerre, scrutant la mousse impatiente, et rêvant de *« se rendre égal à ces mers d'oubli, à ces silences démesurés qui sont comme l'enchantement de la mort »*.

★ CAHIERS ALBERT CAMUS, n° 3, « Fragments d'un combat », Gallimard, tome I, 344 p., 53 F ; tome II, 432 p., 59 F.

★ JOURNAUX DE VOYAGE, d'Albert Camus, texte établi et présenté par Roger Quilliot, Gallimard, 150 p., 34 F.

poésie

Mathieu Bénézet dans les faubourgs de l'avant-garde

● *Le désespoir ironique de tourner autour de soi.*

OU va Mathieu Bénézet, qui, de poème court en poème lapidaire, d'essai allusif en discours sans conclusion, de récit troué en fable ajourée, semble, par les faubourgs de l'avant-garde, se faufiler en demandant pardon de son humour et de son impertinence ? On aimerait le saisir à travers tant de jolies velléités, ou alors décider que l'esquive est peut-être conforme à sa nature la plus profonde.

Cet auteur, qui vient d'obtenir le prix Fénéon, avait étonné les amateurs de poésie lorsque, à vingt et un ans, il publiait, en 1968, chez Gallimard, des textes brefs et comme arrachés à une œuvre invisible, *l'Histoire de la peinture en trois volumes*, titre en opposition ostentatoire avec le contenu. Deux ans plus tard, il se faisait remarquer par un volume de proses narratives en lambeaux, *Biographies*, chez le même éditeur : s'agissait-il, comme chez Baudelaire, de « fusées » à développer, ou de restes de chapitres mis à sac ? Un sous-titre révélateur pour un autre petit livre, *Où les figures s'attardent* (Orange export, 1976), fournissait pour le moins une clef de son comportement littéraire : « chutes de texte ».

Décidé soudain à faire de sa manière une sorte de système, Mathieu Bénézet, rompant le mystère, a pris le parti des explications abondantes. Son meilleur livre, *Dits et récits du Mortel*, paru l'année dernière, il le définit ainsi : *« Mélange des genres (théâtre, récit, poésie, dialogue), mélange des registres et des écritures... Je me raconte comme pris dans la construction spatiale et sonore des histoires qui me traversent... Le sens n'est pas mon affaire ; c'est un après-coup, dans le monde. »* Tant de désinvolture et d'irresponsabilité voulue n'empêchent pas le lecteur de ce curieux ouvrage de découvrir un langage allègre et d'accepter une douche écossaise de textes sans liens solides entre eux. Le Mortel en question est un ectoplasme, tour à tour personnage de l'histoire de France, pendant la Renaissance, homme des cavernes, baudruche sortie de Benjamin Péret ou d'Alfred Jarry.

Parfois, dans le cours de ce récit désorienté, l'auteur s'explique au nom de son personnage : *« Je ne suis qu'un intermédiaire... Je n'ai pas d'apparence propre. »* Morceaux lyriques et bribes dadaïstes, scènes de théâtre et confessions truquées, sentences hilares et raisonnements pour désarçonner la raison amusent le lecteur, qui se dit que la littérature détruisant la littérature peut être une suite passionnante de gags. *« O maman Mallarmé, que tu es beau ! »*, s'exclame pour finir Mathieu Bénézet. Notre avant-garde a rarement été mieux enlevée.

Malheureusement, la suite de l'œuvre est moins convaincante. Mathieu Bénézet vient de publier deux livres qui accroissent notre perplexité et ne suscitent plus chez nous le même abandon ravi. *Le Roman de la langue* est un essai assez embarrassé sur les conséquences de l' *« ère du soupçon »*, pour reprendre l'heureuse formule de Nathalie Sarraute. Sur l'identité de l'écrivain, et de l'écrit, nous apprenons que toute théorie et toute opinion sont d'avance faussées.

On voudrait s'amuser autant à *l'Imitation de Mathieu Bénézet* qu'aux *Dits et récits du Mortel*, dont ce dernier livre se veut le prolongement. On y rencontre, dès les premières pages, ce Mallarmé - bébé - papa - maman qui nous promet des réjouissances freudiennes. Très vite, pourtant, nous avons la sensation d'un pastiche, réduit à des fragments, des notations, des raccourcis, des poèmes, qu'on n'a pas voulu — ou pu — achever. On nous soustrait des gourmandises savoureuses. Qu'il y ait, d'un bout à l'autre, une sorte de litanie sur le désespoir ironique de tourner autour de soi, nul n'en disconvient. Qu'il y ait un ton de somnambule gentillesse où passe la désolation de devoir choisir le refus de tout choix, nul ne le conteste. Mais peut-être, au lieu de tant réfléchir, Mathieu Bénézet pourrait-il se battre avec plus de fougue contre ses démons : être à la fois désemparé et aimable conduit à se montrer en porte à faux avec ses moindres élans.

ALAIN BOSQUET.

★ DITS ET RECITS DU MORTEL, de Mathieu Bénézet. Diagramme/Flammarion. 164 p., 32 F.

★ LE ROMAN DE LA LANGUE, de Mathieu Bénézet. 10/18, 282 p., 11 F.

★ L'IMITATION DE MATHIEU BENEZET, de Mathieu Bénézet. Diagramme/Flammarion, 228 p., 46 F.

roman

L'Espagne entre l'honneur et l'ennui

● *« Une immense ville de province ».*

PLUS de deux ans après la mort du « Caudillo de España por la gracia de Dios », faut-il s'étonner de trouver son portrait plus vrai que nature dans *les Gangrènes de l'honneur*, de José Luis de Vilallonga ? Après que journalistes, essayistes et historiens eurent à peu près tout dit sur les événements et leurs marionnettes, il appartient aux romanciers de nous faire entrer dans le vif de l'histoire, et c'est ce que réussit magistralement Vilallonga dans le dernier titre d'une longue œuvre qui débuta par la douleur de Barcelone (*Les ramblas finissent à la mer...*). Qu'a-t-elle, l'histoire de l'Espagne de ce siècle, pour que la moindre coupe opérée sur un point quelconque de ces quarante et quelques années nous restitue la totalité de son drame ? Sans doute la prophétie de Larra l'habite-t-elle toujours, qui prédisait à l'enfant espagnol le sort tragique d'Abel et le destin criminel de Caïn.

Dans le froid Aragon, en 1930, le bouillant capitaine Fermin Galan, avec dans son ombre l'« ange » Garcia Hernandez, entraîne son régiment dans un soulèvement révolutionnaire et proclame avec un peu d'avance la seconde République espagnole. Partir le premier quand les autres ne sont pas encore prêts, c'est aller au-devant d'une mort stupide et inéluctable. Mais une mort de héros. Le jeune et beau soldat sera fusillé dans l'aube glaciale de Huesca, après l'« ignoble comédie » d'un procès dont nous connaissons par cœur l'habituel scénario si souvent répété, et dont la tragique émotion nous est restituée par le regard de l'observateur attitré du roi Alphonse XIII, le romanesque Don Juan de Los Cobos, marquis et Grand d'Espagne.

Par lui nous pénétrons dans le secret du palais royal et les alcôves de l'histoire. C'était hier. Le dernier descendant des Habsbourg et Bourbons réunis, brillant cavalier, « d'une superbe laideur », homme de salon sarcastique et hennissant, règne entre deux parties de polo. Nous voyons autour de lui s'organiser la ronde des généraux entre deux répressions, entre deux conspirations, tous ceux qui renversant un roi trop faible renverseront ensuite la République qu'ils ont contribué à installer en attendant mieux.

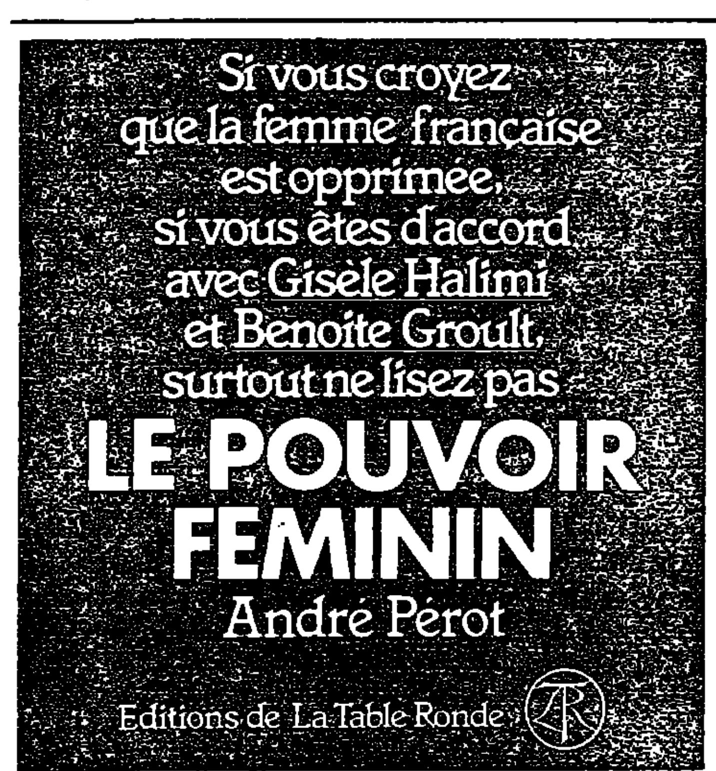
Admirable portraitiste que Vilallonga, et quel sens du raccourci dans ses eaux-fortes : Francisco Franco ? « Un marchand de tapis arabe », « à la bouche poupine », doté d'une voix de fausset qui le fait surnommer « la Leona » ; Ramon Franco, son frère, l'aviateur qui voulait écraser Alphonse XIII sous les bombes, jusqu'au-boutiste républicain, « ventripotent et affublé d'une voix de tête commune à tous les mâles de sa famille » ; le général Mola ? Un vilain au « teint olivâtre des hépatiques », « aux grosses lèvres violacées ». Et Manuel Azaña, le futur président en 1936 ? Un obsédé antimilitariste, « d'une laideur qui frôlait la monstruosité ». Tous sont laids, affreusement. Sauf le seul, l'éternel héros romantique, celui qui fait pleurer les putains et lance au peloton d'exécution : *« Visez mon cœur ! »*

A soulever les rideaux des coulisses, nous savons, enfin, toute la vérité sur l'obscure naissance de la fille du Caudillo ; nous apprenons que les Madrilènes « se nourrissent de café au lait, vont au théâtre chaque soir et ferment leurs volets pendant l'été pour faire croire qu'ils sont partis à l'étranger » : nous savons que la belle Espagnole a les seins lourds et maternels, les hanches confortables, la jambe courte et le mollet solide, et que les hommes, quant à eux, portent leur sexe dans la tête... La plume est incisive, le regard décapant.

D'aucuns ne manqueront pas de contester l'explication des soulèvements militaires en Espagne : c'est l'ennui, le terrible ennui des garnisons qui explique le geste de Fermin Galan et l'épopée sanglante de Francisco Franco ! Mais l'intérêt de ce livre attachant, qui se lit d'une seule traite, reste le portrait ou la galerie de portraits de l'Espagne d'hier, aux touches sarcastiques, aux pointes mordantes, et un certain regard, un rien amer, posé sur ce vieux pays de déchirement et de gangrène qui fut pendant si longtemps, démentant les légendes faciles et les frivolités publicitaires, « une immense ville de province », avec pour toute richesse « le froid, la pluie, le vent qui rend fou ».

ALBERT BENSOUSSAN.

★ LES GANGRENES DE L'HONNEUR, de José Luis de Vilallonga, J.-C. Simoën, 223 p., 39 F.





Orphée dans les pays de l'Ouest

(Suite de la page 19.)

Cadou affirmait d'ailleurs : *« Je parle de ce qui m'arrive. Je parle d'un monde absous par sa colère. Et peut-être entendrez-vous cette voix volontairement monocorde, désarçonnée à bas du cheval dans l'allée, derrière cette grille à triple verrou, derrière cette grille, derrière cette âme, cette voix, ô jeunes gens et vous hommes de tous âges, peut-être entendrez-vous cette voix qui frappe, qui veut entrer, qui frappe, ô jeunes gens, qui frappe comme vous à la porte de son destin et qui chante sous les balles. »*

Un volume de presque cinq cents pages aux caractères serrés permet, aujourd'hui, d'écouter, d'entendre cette « voix » qui s'est forgée au contact des paysages, des rivières, des herbes, des lampes à huile, mais aussi au contact d'un Pierre Reverdy, d'un Max Jacob.

Tu fermes l'horizon
et le port de Solesmes
Je ne sais plus si c'est ton silence [que j'aime
Le ciel sous le hangar
Ou le triste jardin comme un [quai de départ...

De *Bruits du cœur* aux *Amis d'enfance*, de *Grand Elan* à *Pleine Poitrine*, la poésie de Cadou n'est jamais projection frénétique, mais fruit de la méditation, du silence, de la contemplation. Une tristesse, une mélancolie de houle profonde, ourlent souvent ces vers qui retrouvent fréquemment la structure quasi classique. Mais ce serait faire injure à la mémoire de Cadou que de tenir sous le boisseau l'être rieur, gamin, farceur, primesautier, ou même « gaillard » ; Cadou a aimé l'amour et pour lui, l'amour s'est incarné dans le visage d'Hélène, d'Hélène qui est aussi merveilleusement poète. Cet amour, il l'a célébré dans le recueil *Hélène ou le règne végétal*, qui contient quelques-uns de ces plus émouvants écrits.

Cadou aimait les enfants et les vieillards, les vieux bonshommes pleins de savoir et de malice qui perpétuent les vieux métiers : forgeron, tonnelier, etc. Il a aimé son enfance et, comme il disait : *« Mon enfance est à tout le monde. »*

Sa solitude était peuplée, son innocence totale : *« Nous habiterons toujours le ciel »*, affirmait René à Hélène et, ailleurs, on trouve cet aveu : *« Le Christ est devenu mon plus proche voisin. »*

La foi de Cadou n'était, bien sûr, pas celle du bigot. Elle était élan, embrassement cosmique, amour sans limites. Et, du même coup, la présence de la mort s'humanisait.

On peut croire que Cadou a situé le mieux, lui-même, sa propre œuvre :

O père j'ai voulu que ce nom de [Cadou
Demeure comme un bruissement [d'eau claire sur les cailloux.

Ce « bruissement d'eau claire » a quelque chose de la musique des anges, et ce n'est sans doute pas un hasard si un religieux, le Père Agaïsse, au seuil de la chambre mortuaire, dit ces simples mots : *« Je viens saluer un prince. »*

ANDRÉ LAUDE.

★ POESIE LA VIE ENTIERE - ŒUVRES COMPLETES de René Guy Cadou. Seghers. 475 pages. Préface de Michel Manoll. 58 F.

roman policier

Les lycéens terribles de Boileau et Narcejac

● *Derrière les grimaces de la fatalité sourit Descartes.*

SI Pierre Boileau et Thomas Narcejac ne sont pas des romanciers engagés, leurs lecteurs le sont entièrement, car il n'y a pas de lecture neutre de leurs ouvrages. Dès les premiers chapitres, le lecteur est soumis aux mêmes tensions que le héros auquel il s'identifie dans sa pathétique quête de soi. L'évolution psychologique et le délire d'interprétation du personnage, qui épaissit de lui-même le mystère, bousculent l'analyse objective des faits. D'une simplicité exemplaire comme en témoigne l'explication finale, l'intrigue est troublée par le héros, piégé par son imagination ou une machination, et le lecteur est aspiré vers l'irrationnel où la subjectivité prend l'évidence de l'objectivité.

L'Age bête, dernière livraison de nos incomparables duettistes, procède de cette efficace construction narrative. Le récit commence par un banal chahut dans un lycée nantais, comme il en arrive tous les jours. Que le décor soit planté à Nantes ne doit rien au hasard : Thomas Narcejac a été professeur de philosophie dans la ville de Lola et de Jacques Vaché. Deux lycéens, Hervé et Lucien, âgés de seize et quinze ans, élèves de troisième moderne, ont résolu de donner une « leçon » à leur jeune et jolie professeur de mathématiques dont ils sont, pensent-ils, les « têtes de Turc ».

Pour ces deux adolescents perturbés — ils sont orphelins, l'un de sa mère, l'autre de son père — le rapt change certes la nature de la bêtise, mais l'impunité certaine en tempère la gravité. Au plus, il s'agit d'une « retenue » pour enseignante hargneuse, le temps d'un week-end.

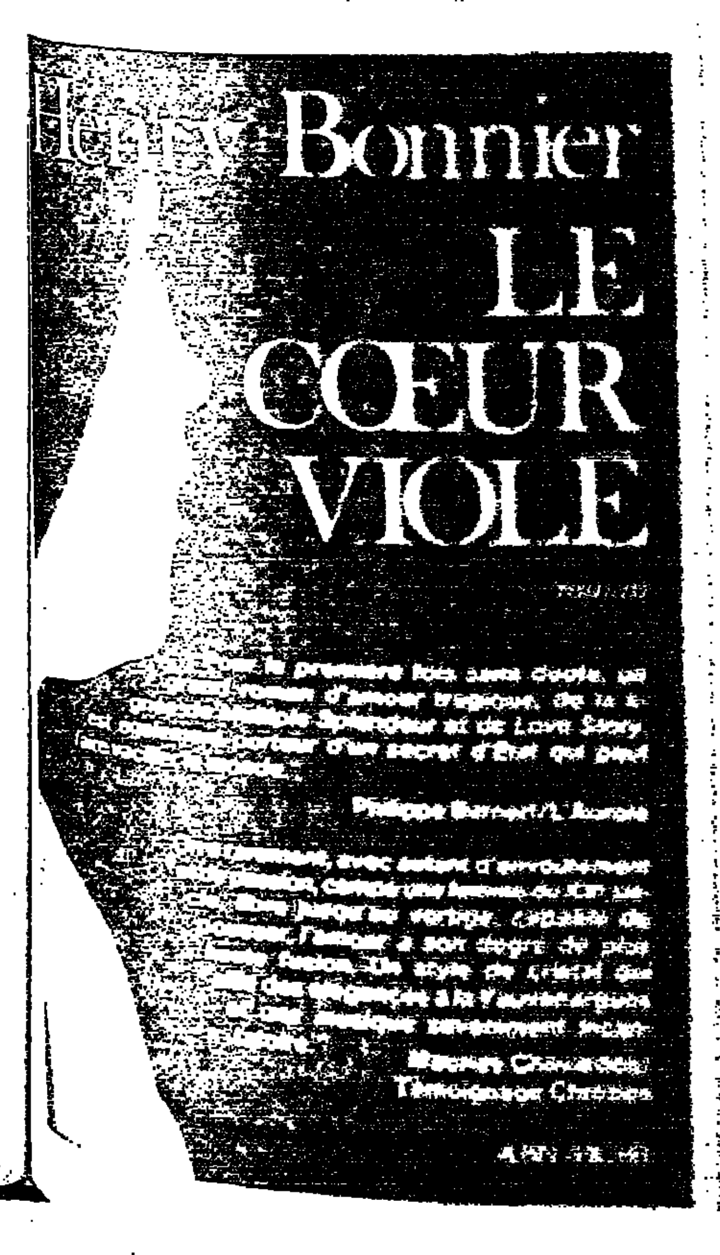
Voilés de cagoules, tels des professionnels, ils enlèvent, à bord d'une voiture « empruntée », la jeune femme et l'emprisonnent dans une cabane de pêche. La plaisanterie a réussi.

Elle tourne mal au moment de relâcher la malheureuse captive : le dimanche, au volant d'une autre voiture « empruntée », Hervé est victime d'un violent accident. A l'hôpital, dans le coma, il est « hors jeu ». Seul, son compagnon de bêtise ne peut plus délivrer la prisonnière sans révéler son identité. Alors, comme on dit, germe dans son esprit, un plan diabolique. Mais rien ne se passe comme il le prévoyait, la bêtise revêt la couleur du drame. De rebondissement en rebondissement, le jeune Lucien et le lecteur basculent dans l'angoisse.

Ainsi le voulaient Boileau et Narcejac, *dei ex machina*, ainsi l'exigeait l'inexorable destin. Heureusement, quand le rideau tombe et que la fatalité quitte la scène, revient l'increvable et ironique Descartes...

BERNARD ALLIOT.

★ L'AGE BETE, de Boileau et Narcejac, Denoël, 224 p., 30 F.



lettres étrangères

ENTRETIEN AVEC GORE VIDAL

« Les Américains ont toujours préféré la légende à la réalité »

LES critiques américains ont prétendu que Gore Vidal était un écrivain double : si Gore est un historien scrupuleux, Vidal est un romancier plein de verve. C'est fort bien vu, et ce présent livre : *Burr ou l'Irrésistible ascension des Aaron Burr, vice-président des Etats-Unis*, en est une excellente preuve. Et si bonne en vérité qu'il est difficile de savoir par quoi commencer : par l'histoire ou par le roman. Qu'on ajoute à ceci, pour que l'embarras soit plus complet encore, que Gore Vidal est un pamphlétaire féroce et une façon de moraliste colérique !...

Bref, *Burr*, roman historique, met en scène les pères fondateurs de l'Amérique et rompt d'entrée de jeu avec l'imagerie d'Epinal. Qu'est-ce que Washington ? Pas du tout le chef de guerre célébré par les historiens, mais un politicien que les scrupules n'étouffent pas : « *Bien qu'il n'eût jamais battu aucune armée anglaise, il avait gagné une victoire bien plus importante, celle sur ses rivaux.* » Il ne faut pas manquer les protraits au vitriol de Jefferson, de La Fayette, de l'écrivain Washington Irving, du colonel Davy Crackett. Un monde où l'idée démocratique compte pour une guigne, et où tous les coups sont permis. Le héros du livre de Gore Vidal, le vice-président Aaron Burr, dit quelque part : « *Notre peuple a toujours préféré la légende à la réalité.* » C'est l'avis de Gore Vidal et sa manière de mettre les pieds dans le plat.

Aaron Burr, qui aurait pu être président des Etats-Unis, mais s'effaça devant Jefferson, se contentant de la vice-présidence, vit sa carrière politique ruinée à la suite d'un duel au cours duquel il tua l'un de ses adversaires, Alexandre Hamilton. Ensuite, il songea à libérer le Mexique et se laissa entraîner dans une tentative de sécession des Etats du Sud. Ce fut une belle occasion pour Jefferson de l'abattre définitivement. Le procès machiné devant la Cour Suprême n'aboutit cependant pas, et Burr, acquitté, prend le chemin de l'exil. Après la parution du livre de Gore Vidal, on a parlé d'un Watergate avant la lettre. Et il est aisé de voir ce qui, dans ce traitement de l'Amérique d'hier, touche, d'une façon précise et cruelle, à l'Amérique d'aujourd'hui.

Gore Vidal : « *Dans mon livre, les faits sont réels. Mais j'ai choisi le procédé romanesque pour pouvoir me permettre, contrairement aux historiens, une « attitude » devant ces faits. Mon livre était écrit et a été publié avant le scandale du Watergate, mais le scandale du Watergate lui a donné un plus grand retentissement. Vous savez, Virgile a offert à l'empereur Auguste une histoire de Rome, eh bien, moi, j'ai fait une histoire des U.S.A. pour l'empereur Nixon. Virgile a écrit une fable, et moi un ouvrage documenté. Par le truchement de cet Aaron Burr, qui passe pour le plus grand traître des Etats-Unis, j'ai voulu démystifier l'histoire. Qui sont ces inventeurs tant célébrés de la Constitution ? Des possédants qui entendent préserver et accroître leurs possessions. Et cette fameuse Constitution elle-même ? Une machine minutieusement édifiée pour ôter toute trace de pouvoir au peuple. Dèmocratie ? Les formes sont démocratiques, mais pas le fond. Je me suis efforcé de décrire des choses évidentes. : c'est pourquoi les Américains me prennent pour le diable...*

— Vous vous êtes cependant mêlé, vous aussi, à la politique ? Il est vrai que vous avez de qui tenir : votre grand-père maternel était sénateur de l'Oklahoma, et votre mère épousa en secondes noces un descendant d'Aaron Burr, justement...

La politique ou la littérature ?

— *Oh ! j'ai fait un bref passage dans la politique. J'ai été candidat démocrate dans le nord de l'Etat de New-York. Pourquoi « démocrate » ? Je n'en sais rien : « démocrate » et « républicain », c'est un peu la même chose. Bref, c'était en 1960, et j'ai obtenu vingt mille voix de plus que John Kennedy, qui n'a guère apprécié cet exploit. J'ai décidé, alors, de soutenir Kennedy par pure amitié. J'ai été ensuite un familier de la Maison Blanche, mais cela n'a pas duré. J'étais devant un choix à faire : la politique ou la littérature. Etre sénateur en 1962 ou écrire de nouveaux livres. J'ai préféré l'écriture, et j'ai quitté les U.S.A. pour Rome en 1961. Là, j'ai travaillé et j'ai publié* Julian *en 1964,* Myra Breckinridge *en 1968,* Washington D.C. *ensuite, puis* Burr *en 1973 et* 1876 *en 1976... Tous ces ouvrages ont été plutôt mal accueillis aux U.S.A., et particulièrement par le* New York Times, *chose dont je me console aisément en songeant que chacun de mes livres connaît un tirage égal au tirage du* New York Times, *justement... La politique ? Mon option fondamentale, aujourd'hui, est le socialisme.* »

Burr, ne l'oublions pas, est un roman. L'histoire d'Aaron Burr est écrite par un jeune homme qui rêve de faire du journalisme et accepte de rédiger à partir des confidences de Burr, mais à l'insu de celui-ci, un pamphlet contre le candidat Van Buren. Le roman commence en 1833, c'est-à-dire trois ans avant la mort de Burr.

Auteur supposé de *Burr* relate également les événements « politiques » auquel il est luimême mêlé, et qui, ainsi, se mélangent aux événements vécus par Burr et racontés par Burr — le tout, on s'en doute, visant à mettre à nu l'Amérique de l'empereur Nixon. L'intérêt du livre de Gore Vidal est là : dans l'intrication de plusieurs moments de l'histoire américaine.

Gore Vidal : « *Je sais par expérience combien il est difficile d'écrire dans un monde comme l'Amérique, d'être, d'exister dans un monde comme celui-là (mais aussi, d'après ce que je vois, dans un pays comme la France actuelle). Parce que, là, les gouvernants ne cessent de mentir. C'est l'univers T.V. La publicité règne. Vous connaissez sans doute l'aphorisme des jésuites, que Burr aimait beaucoup : « L'homme » sage ne ment jamais. » Oh ! oui, mais cela ne signifie nullement qu'il dit* toujours *la vérité. Si quelqu'un d'autre la dit, proclame que le roi est nu, que Washington ni Jefferson n'étaient des héros, que Burr n'était pas intolérable. Le lecteur américain un traître, il commet un acte ne supporte pas la surprise. Et le lecteur français ?...* »

HUBERT JUIN.

★ BURR - L'IRRESISTIBLE ASCENSION D'AARON BURR, VICE-PRESIDENT DES ETATS-UNIS, par Gore Vidal. Traduit de l'américain par Antoine Berman. Pierre Belfond éditeur, 491 p., 59 F.



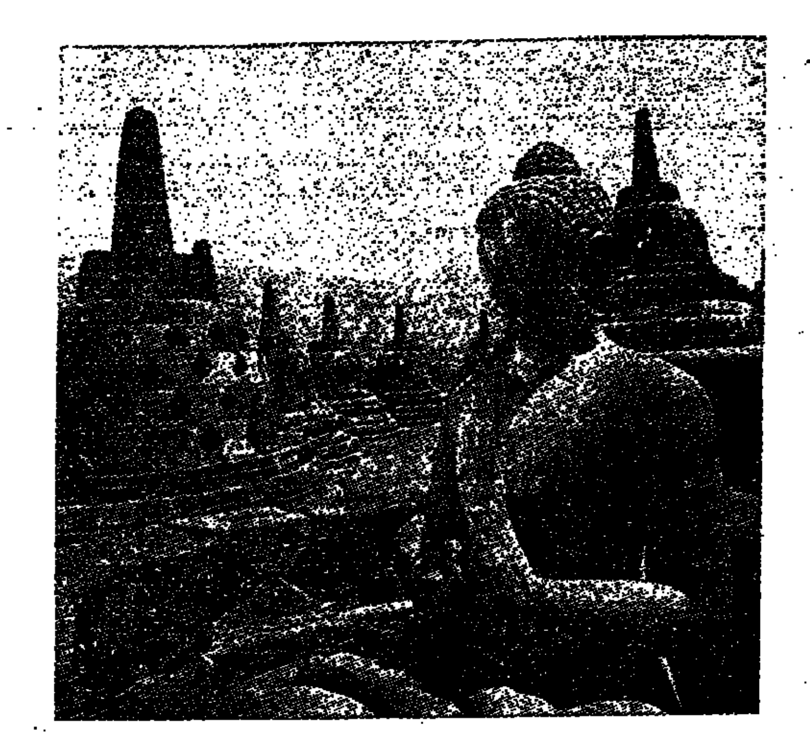
★ Dessin de Julem.

Littérature et culture en Indonésie

Une exposition installe pour deux mois le temple de Borobudur sur les rives de la Seine. Pour qui s'intéresse à l'Indonésie, pour qui cherche un antidote à la mythologie touristique — florissante depuis que Bali, Java, Célèbes font la devanture des agences de voyages. — il n'y a pas de meilleure source que la littérature indonésienne.

L'Indonésie compte un grand nombre d'écrivains pour qui les formes d'expression, empruntées de l'Occident il y a une cinquantaine d'années, n'ont plus de secrets, des écrivains qui ont surmonté les difficultés qu'il y avait à s'exprimer en malais (plus tard l'indonésien) quand cette langue n'avait pas encore la dimension « nationale » qui est la sienne aujourd'hui (voir « le Monde des Livres » du 12 mai 1972). Dans la nouvelle, le roman, et, à un moindre degré, dans la poésie ou le théâtre, ils prouvent que la « personnalité indonésienne » le dispute en vigueur tant aux influences de l'étranger qu'à la tradition des régions, riche d'une très grande variété de langues. Certains d'entre eux ont cher payé leur engagement : Pramudya Ananta Tur, un des écrivains les plus talentueux, est incarcéré depuis le coup d'Etat de 1965.

La traduction toute récente de trois romans indonésiens, qui vient s'ajouter aux traductions plus anciennes de poèmes et de nouvelles et à quelques travaux universitaires, entrouvre l'accès de cette littérature au public français. — M. B.



L'explosion du roman

Sur trois traductions françaises

JEUNE encore, puisque née au début de ce siècle, la littérature indonésienne a connu déjà plusieurs étapes conditionnées par l'évolution politique et sociale du pays. Après le règne du réalisme socialiste qu'avait imposé dans le domaine artistique la prédominance des communistes au gouvernement dans les années 60 et jusqu'à la fin de l'ère sukarnienne, la littérature connaît, depuis les bouleversements de 1965-1966, une phase de réaction : mépris du réalisme, résurgence de l'inspiration religieuse, goût de l'expérimentation formelle.

Les intellectuels et étudiants avaient joué un si grand rôle, il y a douze ans, dans l'avènement de l'ordre nouveau que la nouvelle génération littéraire, la « génération de 66 », aurait pu être préoccupée essentiellement de justice sociale et de politique. En fait, la littérature semble se désintéresser de plus en plus de la réalité politique et sociale indonésienne. Autocensure sans aucun doute, revendication aussi de l'écriture pour elle-même, de l'art pour l'art dont les tenants s'étaient manifestés dès le lendemain de l'indépendance.

Il est aisé de découvrir, dans ces innovations, l'influence d'auteurs étrangers, et notamment français : Ionesco, le surréalisme, l'existentialisme et le nouveau roman sont en vogue aujourd'hui en Indonésie.

Les genres littéraires connaissent également une évolution. Si la poésie jouit d'une faveur surprenante, la nouvelle, qui avait connu un essor remarquable depuis la seconde guerre mondiale, fait place au roman, et l'on a vu paraître ces dernières années quelques romans-fleuves (de Sutan Takdir Alisjahbana et Nh Dini, par exemple) dont la trame uniformément sentimentale supporte un foisonnement d'idées et de réflexions sur les contacts entre Orient et Occident et sur le devenir de la nation.

En marge de ces œuvres, le roman populaire s'est considérablement développé depuis 1975, sous l'impulsion surtout de femmes écrivains. La plus célèbre et la plus talentueuse d'entre elles, Marga T., a donné dans quatre romans à succès une sorte de fresque de la vie étudiante à Jakarta à la fin des années 60.

Les intellectuels indonésiens méprisent cette « sous-littérature », sans prendre conscience que leur propre production n'intéresse qu'une petite élite urbaine. Dans ce pays de cent trente millions d'habitants, l'unique mensuel littéraire, *Horizon*, n'a que quelques milliers de lecteurs. Le « peuple », lui, connaît d'autres formes artistiques : théâtre d'ombres, musique, danse, transmettent, avec une étonnante fidélité, la pérennité d'une culture proprement indonésienne.

Un art d'importation

La littérature, au contraire, tout comme la peinture d'ailleurs, est le fait d'une acculturation, un art d'importation, pourrait-on dire. C'est par elle cependant que l'observateur occidental peut le plus aisément pénétrer au sein d'une civilisation originale et complexe — pour autant qu'il dispose d'œuvres en traduction. Mais l'édition française, si avide d'exotisme et de documents, s'était jusqu'ici peu souciée d'explorer le domaine indonésien.

Les trois premiers romans qui viennent d'être traduits en français aux éditions Puyraimond dans la « Collection UNESCO des œuvres représentatives » constituent une introduction privilégiée à l'Indonésie contemporaine à travers trois expériences individuelles : ce sont trois récits largement autobiographiques, très différents l'un de l'autre.

Dans *Voyage de noces*, Ajip Rosidi évoque la première année de son mariage et la naissance de sa fille, qu'il décide pour finir de confier aux soins de sa propre mère, afin de briser la solitude de celle-ci. Mais le roman est aussi celui d'une aventure universelle : la tentative, vouée à l'échec, de retour à la terre d'un jeune intellectuel. L'auteur décrit toutes les cérémonies qui accompagnent le mariage et la naissance dans l'ouest de Java, et au-delà de ces notations d'une précision quasi ethnographique, c'est tout un univers mental qui se découvre à nous : atmosphère confinée d'une petite ville de province, permanence de traditions et de croyances séculaires, primauté du noyau familial au sein de la vie sociale.

A l'opposé de ce récit si fortement « terrien », le roman de Nasjah Djamin *le Départ de l'enfant prodigue* (dont le titre est une allusion à celui d'André Gide) ne fait que des références sibyllines à un lieu et à une époque. Le roman n'en est pas moins ancré dans une réalité nationale dont la traductrice nous livre les clefs dans sa préface : le conflit qui oppose un jeune homme à sa famille est l'image d'un antagonisme particulièrement vif en Indonésie au lendemain de l'indépendance, celui de deux systèmes de valeurs et de deux modes de vie à l'époque où la jeune nation prend en main son destin.

C'est sur ce destin que s'interroge le troisième roman : *Spasmes d'une révolution*. L'auteur, Ramadhan K.H., transporte son héros de son village natal, dans la province de Java-Ouest, jusqu'en Europe. Mais ce voyage est aussi symbolique : du monde de l'enfance à celui de l'âge mûr, du monde de la tradition à celui de la vieille Europe qui a fait, depuis si longtemps, l'expérience de la révolution et de la démocratie. C'est à l'âge mûr de son pays que s'attache le romancier, qui brosse un tableau de la société indonésienne à la veille de la tragique crise de 1965.

Ces trois romans sont des interrogations tout autant que des constats. Ils livrent les expériences et les désirs, les déceptions et les espoirs d'une nation au seuil d'aborder sa trentième année d'indépendance.

HENRI CHAMBERT-LOIR,
membre de l'Ecole française d'Extrême-Orient,
auteur d'une étude sur « Mochtar Lubis : une vision de l'Indonésie contemporaine ». Maisonneuve, 1974.

★ VOYAGE DE NOCES, d'Ajip Rosidi, traduction de H. Chambert-Loir, 277 p. ; LE DEPART DE L'ENFANT PRODIGUE, de Nasjah Djamin, trad. de F. Soemargono, 270 p. ; SPASMES D'UNE REVOLUTION, de Ramadhan K. H., trad. de M. Zaini-Lajoubert, 470 p. Ces trois romans, introduits et annotés, sont publiés aux éditions Puyraimond (10, rue Montmartre, Paris-1er).

La vie intellectuelle : une effervescence désorientée

A la question posée au moment de l'indépendance : « Que faire pour construire une nation moderne ? », s'est substituée une autre interrogation, sur un fond de désenchantement : « Qui sommes-nous en vérité ? », à laquelle le romancier-journaliste contestataire Mochtar Lubis, né en 1922, vient de répondre par un essai sarcastique qui a fait grand bruit.

Il est vrai que, au terme de douze années de pouvoir, le gouvernement du président Suharto accuse une certaine érosion, accentuée par la perspective morose d'un nouveau mandat de cinq ans qui sera sans doute accordé le 12 mars à la même équipe. Peu mobilisés par l'accélération du développement et par les programmes de partis politiques aux nuances indéfinissables, interdits de communisme, les intellectuels s'interrogent finalement, comme dans nos démocraties libérales, sur les libertés.

Pourtant, depuis 1970 environ, les grandes villes de l'Indonésie ont vécu une folle époque, du moins aux yeux de qui a connu la période sukarnienne. C'était celle de l'urbanisation, de la voiture, des hôtels climatisés, des bains de vapeur, des jeunes filles en fleur des films de Wim Umboh, des Boeing-747 chargés de touristes, du shopping à Singapour et des invitations de Honolulu à Moscou.

Les cinéastes y ont pris une bonne technique, les écrivains une pincée d'absurde à la Godot et une solide démystification de la langue littéraire, et les peintres ont trouvé une clientèle assez fortunée pour s'offrir le luxe de collectionner. Qui mieux est, le goût de la lecture a repris : avec les commandes massives du ministère de l'éducation nationale, avec des best-sellers, avec la multiplication des hebdomadaires féminins pourtant fort coûteux. Les écrivains finissent même par gagner de l'argent avec des contrats exemplaires à 15 %. Les vieux romans classiques, depuis longtemps introuvables, sont réédités.

Seule oubliée de la croissance des richesses, la vénérable maison d'édition Balai Pustaka, qui conserve dans ses armoires presque toute la production de 1917 à 1950 environ et les meilleurs textes des écrivains interdits, suit poussivement le mouvement. Symbole du renouveau, la maison d'édition Pustaka Jaya, fondée par Ajip Rosidi avec l'appui d'Ali Sadikin, ancien gouverneur de Djakarta — en réserve de République, espèrent certains — a connu une rapide prospérité en publiant non seulement de nouveaux auteurs comme Putu Wijaya, mais aussi en faisant connaître des textes étrangers, déjà bien représentés de Shakespeare à Kawabata, dont la France avec un Hector Malot datant de la bonne époque où l'on traduisait.

A côté du roman dont a vu l'explosion, la déclamation poétique, double héritage de l'enseignement hollandais et de la tradition orale, connaît une audience croissante avec le développement des loisirs en milieu urbain. L'idole incontestée est Rendra, poète original, entre la tradition javanaise et la modernité, acteur de talent, qui, avec un sens aigu de la séduction qu'exerce le style contestataire sur le public jeune, « fait » à Djakarta, au Centre Ismail-Marzuki, ses mille cinq cents spectateurs par soirée. A côté de lui, Sutardji Calzum Bachri s'est taillé, sur un mode plus imprécatoire et farouche, une certaine originalité, en joignant l'ivresse à la poésie qu'il déclame derrière une rangée de bouteilles de bière.

Il y a quelques années, le ministre de l'information avait soulevé une tempête de protestations en annonçant que les films d'importation (quatre cents environ) seraient interdits au profit de la production nationale (soixante environ). Bien que l'on voie mal comment l'Indonésie pourrait réaliser plus d'une centaine de films techniquement bien élaborés, la mesure a entraîné une relecture active de tous les fonds de bibliothèque, des propositions substantielles et des commandes de scénarios aux écrivains, qui mettent le Tout-Djakarta en émoi.

Des intellectuels figurent encore parmi les prisonniers politiques. Mais le mouvement de libération qui s'était amorcé avec la sortie de prison de Sitor Situmorang en 1976 s'est poursuivi récemment en décembre, sans toutefois concerner le plus connu d'entre eux, Pramanda Anantya Tur, qui subit ainsi le contrecoup de son rôle de symbole. Bien connus déjà dans les années 60, ces intellectuels réintègrent aujourd'hui un milieu assez culpabilisé à leur égard, avec le prestige d'aînés qui reviennent de loin. Bien qu'une élémentaire prudence leur fasse obligation de réserve, il est certain que, dans la mesure où la possibilité leur sera donnée de s'exprimer, ils ramèneront au sens des réalités.

Le problème de fond reste cependant que, dans toute cette effervescence, on ne reconnaît aucune des deux grandes forces spirituelles de l'Indonésie : l'islam et le nationalisme, sans lesquels il n'est pas de définition possible d'une personnalité indonésienne. Leur réaffirmation risque d'être un jour à la mesure de certains excès d'aujourd'hui.

PIERRE LABROUSSE.

Les bandes dessinées plaident pour l'ordre

JUSQUE dans certaines bourgades de Java et dans les grandes villes des principales autres îles, de nombreux kiosques, ou « jardins de lecture », prêtent, contre une somme modique, des fascicules de bandes dessinées aux couvertures voyantes. Leur production et leur diffusion surpassent de beaucoup celles des ouvrages de la « bonne littérature ». D'une façon générale, la clientèle de la bande dessinée se recrute dans les milieux relativement cultivés (lycéens, étudiants, petits fonctionnaires). Aussi doit-on tenir compte du rôle de ce moyen d'expression dans le développement des habitudes de lecture, ainsi que dans la propagation de la langue nationale (sous sa forme parlée quotidiennement à Djakarta, d'où émane la production), et il faut la considérer par ailleurs comme un important véhicule d'idées ou plutôt de stéréotypes sociaux.

Deux grands genres se disputent la faveur du public. D'une part, les récits de *silat* (le « kung-fu » indonésien) qui mettent en scène des héros dont les pouvoirs quelque peu magiques permettent de ramener l'ordre dans un univers rural troublé par d'obscures forces du mal. D'autre part, des histoires « romantiques » qui proposent aux adolescents la solution d'un mariage conformiste comme remède à leurs incertitudes et comme condition de leur insertion dans la société, mais ne leur livrent en aucun cas les règles d'une véritable prise en charge individuelle de leur destin. Il s'en dégage une frustrante contradiction entre l'appel à la consommation qu'elles mettent en images et l'absence de toute perspective d'ascension sociale.

Originale par son contenu, puisqu'elle présente un certain reflet de la société qui la produit, la bande dessinée indonésienne ne peut guère s'honorer de réussites graphiques. A leur apparition (vers 1952), les *komik* étalent d'ailleurs des plagiats des *Flash Gordon* et autres *Tarzan*.

Au cours des années 50, elle trouva un moment néanmoins un style propre (y compris dans le dessin), en puisant au fonds mythologique indo-javanais (on tente actuellement de relancer ce type de *komik*). Puis les élans sukarniens l'entraînèrent à exalter le nationalisme et les espoirs d'une société nouvelle. Mais ce genre (comme d'ailleurs le roman populaire et même le film) est ainsi fait qu'il épouse les conformismes de son époque : après 1965, il est passé du projet révolutionnaire quelque peu chauvin à un prosaïque plaidoyer pour l'ordre.

MARCEL BONNEFF,
attaché de recherches au C.N.R.S., auteur de : « Les bandes dessinées indonésiennes, une mythologie en images » (Puyraimond, 1976).

De Maupassant à Saint-Exupéry

Dans ce pays, si peu francophone, les œuvres françaises ont d'abord été connues par l'intermédiaire du néerlandais. Les premières traductions malaises parurent à la fin du siècle dernier : *le Comte de Monte-Cristo, 20 000 lieues sous les mers, la Dame aux camélias*.

Maupassant, Zola, Hector Malot, Loti, Gide, et Saint-Exupéry comptent parmi nos romanciers les plus lus, généralement dans des adaptations peu rigoureuses. Après l'indépendance, les milieux intellectuels indonésiens se sont intéressés à l'existentialisme à travers Sartre et Camus. Molière aussi bien que Ionesco ont été portés à la scène. Parmi les traductions récentes, on ne peut guère citer que celles de Jim Adhilimas, connu aussi pour ses mises en scène *(La guerre de Troie n'aura pas lieu, Caligula, le Rhinocéros, la Cantatrice chauve)*, celles de Winarsih Arifin et Ida Hüssein (livres pour enfants) et celles de Wing Kardjo *(Anthologie bilingue de la poésie moderne française*, 1972). Signalons enfin la vogue de *Papillon*, adapté en feuilleton.

Mince bilan pour l'indonésien, la sixième langue du monde (après le chinois, le russe, l'hindi, l'anglais, l'espagnol).

M. ZAINI-LAJOUBERT.

BIBLIOGRAPHIE

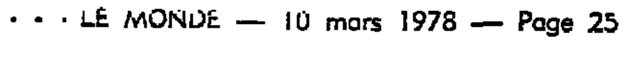
Outre les trois romans qui viennent d'être traduits en français, rappelons quelques publications antérieures et quelques études sur la littérature indonésienne :

« Poèmes et Nouvelles », réunis et traduits par Iien Surianegara, Paris, Ambassade d'Indonésie, 1958, 58 pages. — L.-C. Damais, « Cent deux poèmes indonésiens » (1925-1950), Maisonneuve, 1965, 165 p. — « Anthologie bilingue de la poésie indonésienne contemporaine », Djakarta, ministère des affaires étrangères, 1972, 147 p. — D. Lombard, « Histoires courtes d'Indonésie, soixante-huit tjerpen (1933-1965), EFEO- Maisonneuve, 1968, 635 p. : la lecture de ces soixante-huit nouvelles traduites et copieusement annotées est une des meilleures introductions à l'Indonésie contemporaine.

La revue « Archipel », études interdisciplinaires sur le monde insulindien, publie régulièrement des articles ayant trait à la littérature (EHESS, bureau 732, 54, boulevard Raspail, 75006 Paris.)

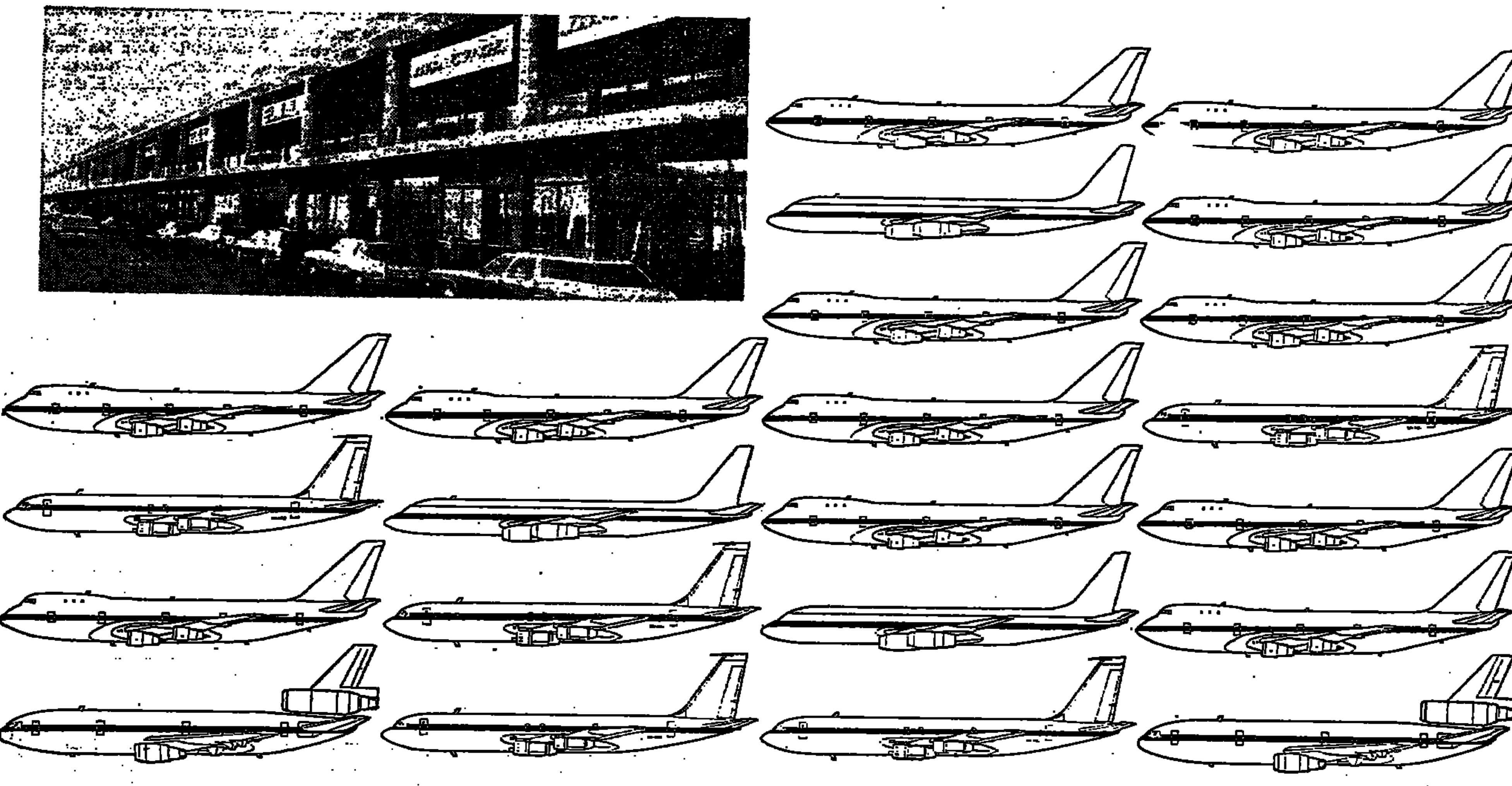
Etudes : P.-B. Lafont et D. Lombard (éd.), « Littératures contemporaines de l'Asie du Sud-Est », l'Asiathèque, 1974, 327 p. : actes d'un colloque (Paris 1973) dont la moitié des communications porte sur le domaine insulindien (Indonésie, Malaisie, Philippines).

هكذا من الأصل

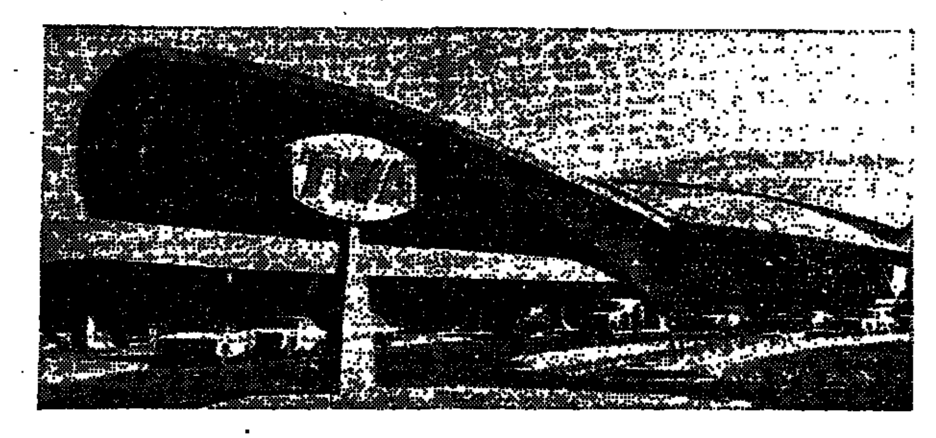


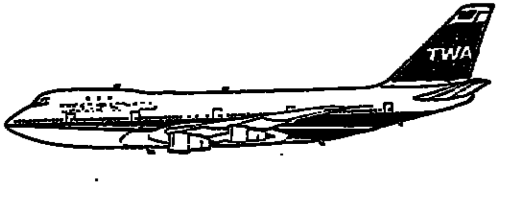
uelle :
e désorient

Pour New York, avant de choisir la compagnie aérienne, choisissez l'aérogare.



A l'arrivée, 22 compagnies utilisent la même aérogare.





Seule TWA vous offre l'exclusivité de sa propre aérogare.

Cette année, les Etats-Unis attendent une affluence record de visiteurs.

La plupart arriveront par New York.

Si vous avez l'intention de vous rendre en Amérique, sachez que seule TWA offre à ses passagers une aérogare qu'aucune autre compagnie aérienne n'utilise : une aérogare d'où vous pourrez prendre directement votre correspondance pour 22 villes des Etats-Unis.

N'oubliez pas de préciser à votre Agent de Voyages de réserver votre place sur TWA.

Ce n'est pas seulement la meilleure compagnie pour partir pour les Etats-Unis.

C'est aussi la meilleure pour y arriver.



TWA : la compagnie aérienne qui transporte le plus grand nombre de passagers sur les vols transatlantiques réguliers.

société

Examinés par le Conseil de l'enseignement général et technique

Les nouveaux programmes du cycle élémentaire seront appliqués en septembre prochain

La mise en place de la réforme de l'enseignement, commencée en septembre dernier avec le nouveau cours préparatoire (première année de l'école élémentaire) et la nouvelle classe de sixième (début du second degré), devrait continuer à la rentrée prochaine au cours élémentaire première année et en cinquième. Les projets de textes définissant les programmes, les objectifs et les horaires du cycle élémentaire sont examinés, ce jeudi 9 mars, par le Conseil de l'enseignement général et technique (C.E.G.T.). Ils seront ensuite soumis, selon la procédure habituelle, au Conseil supérieur de l'éducation nationale et au Conseil d'État.

Ces nouvelles instructions, qui rajeunissent un cadre défini pour partie en... 1887 ou en 1945, comportent des aspects positifs : le souci d'une pédagogie adaptée aux capacités et au niveau de chaque enfant, la nécessité de consolider en début d'année les acquis de la classe précédente, et, pour la première fois, la définition détaillée des « activités d'éveil ». Elles prêtent toutefois à la critique : certaines parties du programme de mathématiques supposent une aptitude à l'abstraction bien précoce, la réduction de l'horaire hebdomadaire d'éducation physique pratiquée depuis septembre 1977 au cours préparatoire se voit confirmée. Enfin, les syndicats d'enseignants ne manqueront pas de relever qu'une pédagogie ambitieuse a besoin de maîtres bien formés et de moyens matériels qui ne soient pas trop parcimonieusement distribués. — C. V.

Le cycle élémentaire couvre les deux classes de cours élémentaire première année (CE 1) et deuxième année (CE 2) à la sortie du cours préparatoire et avant le passage aux cours moyens. L'enfant y entre à sept ans et en sort à neuf ans. Les projets d'arrêtés mettent l'accent avec insistance sur le rôle de transition qui caractérise cette période de la scolarité. Il s'agit, *« en cohérence avec le développement psychogénétique de l'enfant, d'une étape charnière »*. Les textes rappellent que le CE 1 prolonge le C.P. et achève les apprentissages *« qui ont pu d'ailleurs ne pas être totalement atteints (...). Il y a lieu, en renonçant, sauf pour quelques cas exceptionnels, à la pratique trop souvent nocive du redoublement, de poursuivre ces apprentissages »*.

I. — LES DISCIPLINES « FONDAMENTALES » OU « INSTRUMENTALES ».

● *Langue française.*

La maîtrise de la langue ne peut se dissocier de la mise en œuvre des activités qui concourent à l'éveil de l'enfant, de son intelligence, de son affectivité, de son corps. La plus grande attention sera donc portée à la langue. Si les exercices d'entraînement et de contrôle oraux ou écrits méritent une attention indispensable, *« on n'oubliera pas qu'ils ne constituent nullement une fin et qu'ils sont seulement des moyens nécessaires »*.

Le rôle de communication assigné à la langue orale est souligné (savoir écouter, comprendre un message oral...). Pour l'apprentissage de la lecture, dont il est rappelé qu'il ne se limite ni à quelques mois ni à une seule année scolaire, on proscrira la lecture imposée d'un même texte à toute la classe. On fera lire les élèves par petits groupes ou individuellement. Les maîtres devront s'attacher à constituer une bibliothèque d'accès facile et habituel.

Si les instructions officielles, qui avaient en 1972 rénové l'enseignement du français, restent la référence, en revanche la *« progression grammaticale »* définie par une circulaire de 1961 est annulée. Pour la conjugaison, au CE 1, on s'en tiendra aux verbes en « er », à avoir, être et aller, et seulement à l'indicatif présent, au futur, au passé composé et à l'infinitif présent. Au CE 2 seront ajoutés un verbe du type *« finir »*, et venir, faire, voir et prendre, ainsi que les temps d'imparfait, impératif présent, participes présent et passé.

Les activités de vocabulaire seront guidées par deux principes : considérer les mots dans un contexte et répondre à un besoin que l'enfant éprouve.

En ce qui concerne l'orthographe, conformément à la circulaire du 14 juin 1977, les acquisitions seront *« étroitement associées »* à la lecture et à l'écriture au C.E. 1, et pourront devenir plus systématiques au C.E. 2. Quant à l'écriture *« on a eu trop tendance à la négliger »* (points sur les « i », accents, ponctuation, majuscules...).

LES NOUVEAUX HORAIRES AU C.E. 1

	Horaires actuels	Nouveaux horaires
Langue française.	10 h.	9 h.
Mathématiques ..	5 h.	6 h.
Activités d'éveil .	6 h.	7 h.
Exercices corporels (éducation physique et sportive)	6 h.	5 h.
Total :	27 h.	27 h.

« Le travail collectif »

● *Mathématiques :*

L'arrêté du 2 janvier 1970 fixant les programmes de mathématiques de l'enseignement élémentaire est abrogé (il l'avait déjà été à la promulgation des programmes du C.P.).

Les activités mathématiques doivent permettre aux enfants de *« développer des attitudes de recherche (...), d'exercer leur imagination et leur raisonnement »*. Elles trouveront tout leur sens dans *« le travail collectif ou le travail de groupe qui contraint les enfants à expliciter leurs objectifs et les étapes de leur recherche, à valider leurs résultats, à communiquer leurs procédures de travail »*.

Les élèves apprendront à écrire, à nommer et à comparer les nombres, à travailler directement sur leur écriture sans passer par les manipulations. Ils s'entraîneront à désigner un nombre par des écritures diverses (utilisant le signe +, le signe — ou le signe ×), à ranger des nombres dans l'ordre croissant ou décroissant. Ils étudieront les techniques d'addition, de soustraction, de multiplication, mais en resteront à une approche de la division. Le calcul mental sera pratiqué régulièrement.

Une grande place sera faite aux activités de repérage (situer un monument d'une ville sur un plan) et de mesurage (utilisation de la balance). De même qu'à la géométrie, où l'accent sera mis cependant *« sur la démarche plus encore que sur les résultats »*. Le maître fera appel à la manipulation d'objets divers, à des jeux, à des dessins, à des constructions, à des pliages, à des découpages, etc.

II. — LES ACTIVITES D'EVEIL

Ce terme désigne, depuis 1969, les disciplines autres que français et mathématiques, d'une part, et éducation physique et sportive, d'autre part.

Par rapport au cours préparatoire, les activités d'éveil marquent au cycle élémentaire un élargissement. Les exemples évoqués par le projet d'arrêté ne sont donnés qu'à titre indicatif et ne sont *« en aucun cas à considérer comme un programme (...). Les maîtres détermineront, compte tenu des réalités locales, les itinéraires les mieux appropriés pour atteindre les objectifs proposés »*.

● *Dominante esthétique.*

On s'attachera à produire un chant, à créer des comptines ou des chansons, à accompagner, reproduire et improviser avec le corps et avec des instruments simples de percussion des formules musicales. A écouter le monde sonore, une œuvre musicale.

Il faudra encourager la pratique des activités de créations plastiques en utilisant papier, bois, carton, minéraux, dessins, collages. Comparer et analyser ses propres productions, celles d'autrui (enfants et adultes) ; apprendre à lire les images.

● *Activités manuelles.*

Les élèves utiliseront outils et instruments : de traçage, de mesure, de travail, de cuisine, de jardinage. Ils apprendront à couper, à découper, à assembler, à modifier divers matériaux (bois, plastique). Ils effectueront — *« seuls ou de préférence en équipe »* — des fabrications : étagères, pochette, jouets, etc. Ils sauront utiliser et régler appareils de photo, électrophones, aspirateurs ; ils sauront soigner et élever des animaux, des plantes, et pratiquer des travaux domestiques (lessive, entretien...).

● *Dominante scientifique.*

Prolongeant les activités consacrées à l'environnement au C.P., elles recouvrent plusieurs domaines : celui de la physique : l'enfant devra observer des phénomènes tels que le changement d'état de la matière, des combustions, analyser, mesurer ces phénomènes ; celui de la biologie : observation des êtres vivants, description des grandes fonctions vitales (nutrition, relation, reproduction) ; celui des sciences sociales : par une exploration sur le terrain, étude des paysages plus ou moins modifiés par l'homme, des milieux de vie, des traces du passé ; conduite d'une enquête sur des modes de vie ; usage d'outils et de techniques de collectes d'information (diapositives, enregistrements, croquis) ; classement des informations ; localisation dans le temps des données historiques limitées aux XIXe et XXe siècles en France, le passé plus lointain étant situé de façon relative.

● *Education morale et civique.*

Entre sept et neuf ans, *« il devient possible — et il est souhaitable — de donner une importance accrue à l'organisation coopérative de la vie et des activités scolaires »*.

III. L'EDUCATION PHYSIQUE ET L'INITIATION SPORTIVE

Il conviendra de permettre à l'enfant de satisfaire son besoin de mouvement et de jeu, d'affirmer ses capacités motrices et d'adaptation, d'aider à la prise de conscience de son schéma corporel, de son environnement et de favoriser sa socialisation. Il sera bon de pratiquer des séances quotidiennes d'éducation physique. Il n'y aurait que des avantages à introduire des moments de *« dépaysement »* (centre de plein air, piscines, stade...).

Neuf décrets d'application de la loi sur « la liberté d'enseignement » publiés au « Journal officiel »

Les premiers textes d'application de la loi du 25 novembre 1977 (dite « loi Guermeur », complémentaire à la loi Debré) sur « la liberté d'enseignement » sont publiés au « Journal officiel » du 9 mars. Neuf projets de décrets avaient été adoptés, la veille, par le conseil des ministres. Ils portent sur les conditions de passation des contrats entre l'Etat et un établissement privé, sur la nomination des enseignants, la participation de l'Etat et des communes aux frais de fonctionnement et aux charges sociales des non-enseignants, la situation sociale des maîtres et les relations avec l'enseignement pour les handicapés.

Plusieurs autres textes sont en préparation : l'un — qui devra être publié avant le 31 décembre 1978 — concerne la retraite des maîtres du privé, un autre a trait au financement des investissements du privé (construction des ateliers dans les collèges), un troisième prévoira la possibilité pour les maîtres du privé d'accéder à l'enseignement public. Pour la formation des maîtres, la loi a prévu un système de convention ; il n'y aura donc pas de décret à attendre.

● *Ouverture de nouveaux établissements.* — La loi Debré avait prévu, en 1959, qu'une école privée pourrait passer un contrat d'association ou un contrat simple à condition de fonctionner depuis cinq ans au moins. Ce délai avait été ramené, sur dispense du préfet, à deux ans, en 1970, pour les établissements situés dans des quartiers neufs d'au moins trois cents logements. Désormais, ce délai sera d'un an. Cette mesure vise à faciliter l'ouverture de nouvelles écoles privées.

● *Financement.* — Un certain nombre de mesures répondent à des demandes souvent anciennes de l'enseignement privé. Pour les dépenses de fonctionnement des écoles, payées par les communes, des règles plus précises, calquées sur celles des écoles publiques, sont définies. Pour le contrat d'association, le forfait d'externat, payé par l'Etat, sera majoré du *« pourcentage nécessaire »* pour couvrir les dépenses occasionnées par les charges sociales des personnels non enseignants. L'égalisation sur la situation du public sera réalisée *« progressivement à compter du 1er janvier 1979 »*. Autre mesure financière : dans les deux types de contrats, les heures d'enseignement effectuées par les directeurs seront payées par l'Etat. Jusqu'alors l'Etat ne payait les maîtres que s'ils avaient au minimum un demi-service.

● *La nomination des maîtres.* — Depuis la loi Debré, l'administration avait, dans ce domaine, l'initiative. Désormais, c'est le chef d'établissement qui fera des propositions. La nomination d'un titulaire devra être demandée, à la fois, par l'intéressé et par le chef d'établissement. Si le recteur s'y oppose, un auxiliaire est nommé. Pour la nomination de ces derniers, c'est le chef d'établissement qui propose. En cas de désaccord, l'affaire est portée devant le comité régional de conciliation. La délégation d'un auxiliaire est renouvelée après un an, si le chef d'établissement ne s'y oppose pas. Ce dernier peut également demander la suspension d'un maître pour *« faute grave »* ou *« manquement à ses obligations professionnelles »*. Rappelons que la loi Guermeur a disposé que les maîtres payés par l'Etat sont *« tenus au respect du caractère propre »* de l'établissement. Les textes d'application ne définissent pas ce *« caractère propre »*.

● *Mesures sociales.* — En cas de congé de longue maladie ou de congé de formation, les maîtres contractuels pourront désormais être remplacés par des *« agents temporaires »*, mais auront la garantie de retrouver leur poste à la fin du congé. Le régime des autorisations d'absence est aligné sur celui de l'enseignement public.

● *Ancienneté.* — Plusieurs dispositions sont destinées à améliorer la prise en compte de l'ancienneté des maîtres de l'enseignement privé, y compris pour ceux qui ont eu des tâches de formation.

● *Etablissements pour handicapés.* — Les établissements privés de ce type accueillant des enfants ou des adolescents pourront désormais, pour la partie enseignement de leur activité, passer des contrats simples avec l'Etat. Les rémunérations des maîtres seront alors défalquées pour le calcul du prix de journée consenti à ces établissements par l'action sanitaire et sociale. Ces contrats ne pourront être passés que *« dans la limite des moyens inscrits à cet effet dans la loi de finances »*. Un décret précise les titres de capacité exigés pour les maîtres de ces établissements et des dispositions transitoires très souples pour ceux qui sont actuellement en fonctions. Des commissions consultatives — départementales et académiques — sont créées pour le classement indiciaire et l'avancement de ces arrêtés.

Un dernier texte — préparé avant la loi Guermeur — fixe les conditions d'accès, pour les maîtres du privé, à l'échelle de rémunération des professeurs d'enseignement général de collège.

CÉLÉRITÉ

Malgré les manœuvres de retardement des syndicats de l'enseignement public qui avaient tenté de bloquer l'examen des décrets d'application de la loi Guermeur par les organismes consultatifs, le gouvernement a réussi, sur le fil, à publier avant le 12 mars des textes dont le caractère technique ne peut pas masquer les visées d'ordre politique.

Dans la lourde machine de l'éducation, si souvent blâmée pour sa lenteur, cette célérité est remarquable. Elle prouve qu'une volonté politique peut, en trois mois et dix jours — la loi est du 25 novembre 1977, — transformer les principes en réalités. Ainsi l'administration échappe-t-elle pour une fois au reproche qui lui est souvent fait de bloquer les lois. L'urgence parfois prévaut. Quels que soient les motifs de cette urgence-là le résultat atteste que l'on ne fait traîner que les dossiers qu'on veut bien faire traîner.

Br. F.

GRÈVE D'UNE HEURE A PROPOS D'UNE GIFLE

Au collège Jules-Ferry de Beaune (Côte-d'Or), un professeur de dessin, qui avait giflé un élève de quatrième à la fin d'un cours, lundi 6 mars, a été giflé à son tour, une demi-heure plus tard, par le père de l'élève, venu se plaindre à la directrice et ayant rencontré par hasard le professeur dans la cour.

Les professeurs du collège, par solidarité avec leur collègue, ont observé le lendemain une grève d'une heure.

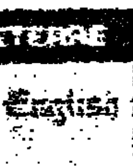
● *La célébration du 8 mai.* — La réglementation actuelle en matière de congés scolaires permet aux maires des communes et aux inspecteurs d'académies d'accorder aux élèves des écoles, collèges et lycées une journée supplémentaire de vacances à une date de leur choix. *« Dix-sept associations d'anciens combattants* (groupant huit cent mille membres) *souhaiteraient que ce jour soit, dans la mesure du possible, le 8 mai, des explications étant données en classe sur les raisons de ce choix, pour rappeler aux enfants qu'ils doivent à leurs anciens d'être libres »*, précise un communiqué commun.

● *La grève des enseignants du Doubs*, lancée par la section départementale de la Fédération de l'éducation nationale et les syndicats C.F.D.T. et C.G.T. de l'enseignement, a été suivie, mardi 7 mars, par 65 % du personnel, selon les organisations syndicales (*le Monde* du 8 mars). Le rectorat annonce un pourcentage de grévistes moins élevé. Le bureau national du SNETAP devait décider, jeudi 9 mars, de nouvelles actions. — *(Corresp.)*



هكذا من الأصل

crets d'application de la loi liberté d'enseignement ... au « Journal officiel »



JUSTICE

A Grenoble

Relaxe en appel pour les dirigeants des Ciments Vicat

De notre correspondant régional

Grenoble. — La chambre correctionnelle de la cour d'appel de Grenoble, présidée par M. Raymond Monney, a réformé, mercredi 8 mars, le jugement prononcé le 30 juin 1977 par le tribunal de grande instance de cette ville, qui avait condamné pour « abus de biens sociaux, faux et usage », deux dirigeants de la société des Ciments Vicat, MM. André et Jacques Merceron-Vicat, respectivement P.-D.G. et directeur général, à un an d'emprisonnement avec sursis et 100 000 francs d'amende chacun (« le Monde » du 2 juillet 1977).

L'instruction, puis l'instance de jugement avaient relevé notamment que la société Augereau, constituée en 1969 sous forme de S.A.R.L. pour effectuer des travaux de génie civil au bénéfice quasi exclusif de la société Vicat — la construction de cimenteries en l'occurrence, — avait réalisé en cinq années d'exploitation — de 1969 à 1974 — des bénéfices importants (plus de 12 millions de francs), que le capital social de cette société par le biais d'incorporation des bénéfices avait été multiplié par 70, que des actionnaires minoritaires avaient cédé leurs actions, toujours pendant cette période, en réalisant un gain équivalent à quarante et une fois l'apport initial ; qu'enfin Augereau avait encaissé un trop-perçu de 1 300 000 francs environ selon certains experts, de 2 à 4 millions selon d'autres, pour certains des marchés effectués pour le compte de la société Vicat.

Une perquisition, le 18 avril 1975, dans les locaux de la société Augereau, avait conduit à la découverte d'une « double facturation », la modification de certains postes sur les états de travaux permettant de faire payer à la société Vicat des sommes supérieures au montant réel des travaux. Cette pratique a paru d'autant plus troublante que la société Augereau n'était pas une filiale de Vicat et que son capital social était détenu à 90 % par des membres de la famille Merceron-Vicat.

Cette réalité juridique ne pouvait être discutée. « *Mais*, soutenaient MM. André et Jacques Merceron-Vicat, *Augereau n'était qu'une société de façade et, dès sa création, les administrateurs de Vicat étaient avertis de ce que son capital réintégrerait à terme — et au prix d'origine des titres — le patrimoine social de Vicat.* » A l'appui de leurs dires, ils citaient des passages de deux procès-verbaux de délibérations du conseil d'administration de Vicat établis le 9 mai 1969 et le 14 octobre 1971.

Il n'y avait qu'un ennui : c'est que les références en question étaient des « faux », ainsi que l'établirent deux collèges d'experts. Un témoin, M. Pierre Vandenborre, chargé de la tenue des registres, fit cependant connaître au juge d'instruction, pour « *libérer sa conscience* », que les modifications avaient été apportées « *fin avril ou début mai 1975* », et, en tout état de cause, « *après* » la perquisition dans les locaux d'Augereau. Rapports d'expertise et témoignage aboutirent à l'inculpation de M. Jacques Merceron-Vicat pour « faux en écritures privées », et à celle de son père, André, pour « usage de faux ».

Une addition ou un faux

La cour d'appel, dans son arrêt, donne du témoignage une appréciation tout à fait différente, considérant « *qu'entendu à la barre du tribunal, Vandenborre n'a pas confirmé ses propos et a été dans l'incapacité de donner une date précise pour les adjonctions* ». Elle s'appuie ensuite sur un autre procès-verbal de réunion du conseil d'administration de Vicat, établi le 22 mars 1974 — un an avant que les faits ne soient portés à la connaissance du parquet par une lettre anonyme — envisageant la réintégration d'Augereau « *moyennant bien entendu, comme prévu dès l'origine, un prix correspondant au montant de la souscription initiale* ».

L'altération de ce document — par exemple par remplacement et nouvelle frappe du procès-verbal tout entier, comme l'a supposé l'accusation — n'ayant pas été démontrée par les expertises, les magistrats de la cour d'appel ont beau jeu de dire que « *ce procès-verbal du 22 mars 1974 authentifie, en quelque sorte, les précédents* ».

Les témoignages de certains administrateurs, celui du commissaire aux comptes, rapprochés du procès-verbal en question, établissent selon les magistrats que « *les additions aux deux procès-verbaux de 1969 et de 1971 correspondent à la vérité. Or*, rappelle la cour, *le faux, pour être punissable, sous-entend nécessairement l'altération de la vérité et l'existence ou l'éventualité d'un préjudice* ».

Elle conclut ainsi : « *L'addition apportée à un document en vue de réparer un oubli matériel ne constitue pas un faux en l'absence d'altération de la vérité, ce qui est le cas en l'espèce, et qu'elle ne cause aucun préjudice à qui que ce soit et plus spécialement à la S.A. Vicat, alors qu'au contraire cette addition lui est profitable.* »

La suite du raisonnement des magistrats est simple : pas de faux, pas d'intention frauduleuse : Augereau ne pouvait donc nuire à Vicat. Dès lors, toutes les constatations pour le moins bizarres relevées au cours de l'instruction et retenues par le tribunal comme constitutives de l'abus de biens sociaux s'effondrent. L'augmentation de capital d'Augereau, décidée après la décision de réintégration ? Une demande justifiée de la Banque de France. Le rachat des actions minoritaires ? Il n'a accusé aucun préjudice à la société Vicat. Le double jeu de documents constituant, selon les prévenus, des avances sur travaux ? Une solution « *moins habituelle et complexe* », néanmoins relativement « *normale* » pour des « *pratiques courantes* ». L'augmentation, enfin, du coût réel des travaux — de l'ordre de 7 % selon les experts ? Un écart qui n'est pas anormal en matière de génie civil.

BERNARD ELIE.

La restauratrice a dû jeûner pour sauver ses cuisines

Les quarante jours de jeûne observés par Mme Delacre, quarante et un ans, restauratrice à Bouloire (Sarthe), auront attiré l'attention sur une curieuse affaire commerciale qui vient de s'achever devant le tribunal de commerce du Mans. Le 6 juin 1972, la famille Delacre prenait possession à Bouloire du café-hôtel-restaurant du Château, un fonds de commerce acquis pour 100 000 francs. Les Delacre se mettaient au travail, sans savoir quelle menace pesait sur eux.

Lors de la vente, le précédent propriétaire, M. Germain, avait omis de leur signaler que le bâtiment construit pour abriter les cuisines, les sanitaires et l'escalier de secours de l'hôtel l'avait été sans permis de construire. De plus, comme le bâtiment en question s'appuyait sur les murailles d'un château médiéval classé, il était menacé de démolition. Lorsqu'ils eurent connaissance de la situation, les Delacre demandèrent la résiliation de la vente. En vain.

Au début du mois de décembre dernier, les démolisseurs arrivaient avec leurs pioches. Ne pouvant plus exercer son commerce, sans ressources, Mme Delacre commençait alors une grève de la faim qui ne cessa que lorsqu'elle eut l'assurance que son affaire serait rapidement appelée devant le tribunal de commerce du Mans. Elle vient d'y obtenir gain de cause. Le vendeur devra lui racheter son fonds de commerce 164 232 francs et lui verser 40 000 francs de dommages et intérêts. — *(Corresp.).*

FAITS ET JUGEMENTS

La disparition du baron Bracht : enlèvement confirmé.

Le baron Charles-Victor Bracht, soixante-trois ans, a bien été enlevé dans la matinée du 7 mars (*le Monde* du 9 mars). C'est ce qu'a confirmé, mercredi soir 8 mars, M. Julien Van Hoeylandt, procureur royal d'Anvers. Au cours d'une conférence de presse, M. Van Hoeylandt a déclaré que les autorités « *savaient maintenant que le baron Bracht était détenu contre sa volonté* », mais il a refusé de révéler comment la police était entrée en possession de cette information, indiquant simplement que « *des preuves matérielles confirment qu'il s'agit bien d'un rapt* ».

Les autorités belges ont constitué un « comité de crise de la police ». Selon certaines informations non confirmées, l'enlèvement aurait été commis à Anvers sur le parking de la société Bracht et Cie, l'une des sociétés appartenant au baron et dans laquelle il se rendait mardi matin. C'est sur ce parking en tout cas que la police belge a interpellé plusieurs personnes plus ou moins soupçonnées pour des affaires d'enlèvement antérieures. — *(A.P., U.P.I., Reuter.)*

En Grande-Bretagne : les membres d'un réseau de drogue sévèrement condamnés.

Au terme d'un procès qui a duré près de deux mois, le plus important jamais vu en Grande-Bretagne pour une affaire de drogue, le tribunal de Bristol a sévèrement condamné, mercredi 8 mars, les dix-sept membres d'un réseau de fabrication et de diffusion de L.S.D.

M. Richard Kemp, un chimiste qui, « *ayant lu avidement*, a déclaré un juge, *tous les écrits se rapportant au L.S.D., dont il était devenu un expert mondial* », avait fabriqué des millions de pilules de L.S.D. très pures, a été condamné à treize années d'emprisonnement, et son amie française, le docteur Christine Bott, à neuf années de la même peine. Les quinze autres accusés ont été condamnés à des peines d'emprisonnement allant de deux années avec sursis à treize années ferme.

Le réseau possédait deux « usines » installées dans des habitations. Dans l'une d'elles, selon l'accusation, quinze millions de pilules de L.S.D. au moins avaient été fabriquées. Cette industrie aurait fourni 95 % du marché britannique et la moitié de celui du monde occidental.

A l'aube du 26 mars de l'année dernière, plus de huit cents policiers effectuaient des raids qui permirent d'arrêter la bande et de saisir un million de pilules de L.S.D.

● *M. René Le Logeais, inculpé de viol*, qui, depuis le 19 février, observait une grève de la faim pour protester contre le fait qu'après dix-sept mois de détention provisoire, la date de son procès n'était pas encore fixée (*le Monde* du 28 février), a recommencé à s'alimenter. La ligue des droits de l'homme, qui soutenait son action de René Le Logeais a été informée, mercredi 8 mars, par le procureur général de Rennes, que le dossier venait de lui être transmis. Elle a reçu l'assurance que, si la chambre d'accusation rendait un arrêt de renvoi, l'affaire serait examinée à la session d'avril par la cour d'assises de Saint-Brieuc. — *(Corresp.)*

MÉDECINE

DANS LES CENTRES HOSPITALIERS UNIVERSITAIRES

Certains médecins se consacrent exclusivement aux soins

C'est avec obstination que Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la sécurité sociale, défend depuis deux ans le projet de création du corps des mono-appartenants, qui permet d'introduire dans les centres hospitaliers universitaires (C.H.U.) des médecins exerçant exclusivement des fonctions soignantes (« le Monde » du 7 décembre 1977). Pour être moins spectaculaire que d'autres dossiers, comme ceux de l'avortement ou de l'humanisation des hôpitaux, cette réforme s'est pourtant heurtée du côté des deux principaux syndicats d'enseignants en médecine à de vives résistances dont le ministère des universités s'est fait l'écho.

La parution des deux décrets qui rendent désormais possible la création d'un tel corps de médecins hospitaliers (« Journal officiel » du 9 mars 1978) porte en effet atteinte au principe de la bi-appartenance posé par la réforme hospitalière de 1958 — une atteinte qui, pour beaucoup d'universitaires, apparait comme sacrilège. Pourtant ces textes, qui ne bouleversent en rien l'organisation actuelle des C.H.U., permettront sans doute d'apporter une plus grande souplesse à la médicalisation des services où les besoins de soins dépassent, et de beaucoup, les besoins d'enseignement.

« *Le meilleur fonctionnement possible de certains services de C.H.U. implique, ne serait-ce qu'en raison des progrès de la science médicale, l'existence d'équipes médicales plus nombreuses que ne l'exigeraient les seuls besoins universitaires* », déclarait Mme Veil au mois de mai dernier. La création d'un corps de médecins mono-appartenants dissociés de l'université et des tâches d'enseignement théorique doit donc, d'après le ministre de la santé, permettre de répondre à cette situation. D'ores et déjà, en anesthésiologie, il existe, à côté des trois cents médecins hospitalo-universitaires, près de deux mille praticiens, dont les fonctions sont seulement hospitalières ; dans certains services, en gériatrie ou en exploration fonctionnelle, les médecins n'ont aucune tâche d'enseignement.

De plus, ce cadre sera ouvert, soit par mutation aux chefs de service ou de secteur des hôpitaux non universitaires, soit par nomination à tous les candidats ayant obtenu leur inscription sur une liste régionale d'aptitude aux fonctions de chef de service.

Une « agrégation du pauvre »

L'existence d'un tel corps pourrait donc améliorer les perspectives de carrière des chefs de clinique qui n'ont pas obtenu de poste d'agrégés ou des chefs de service des hôpitaux non universitaires. S'agit-il pour autant, comme certains l'on dit, d'une « *agrégation du pauvre* » ? Il ne semble pas, puisqu'il sera toujours possible aux médecins mono-appartenants de poser par la suite leur candidature aux postes d'agrégés.

Cette réforme ne suscite pas, au syndicat autonome des enseignants en médecine, d'opposition de principe : ses responsables craignent néanmoins que la mono-appartenance ne reste pas l'exception et que la bi-appartenance soit réduite à une peau de chagrin. Pour apaiser ces inquiétudes, le ministère de la santé a tenu, malgré l'avis défavorable du Conseil d'Etat, à fixer à 25 % un quota maximum de mono-appartenants par rapport aux effectifs bi-appartenants. Il a prévu également d'accorder dans la procédure de création de ces postes une large place à la consultation des diverses instances hospitalo-universitaires.

Enfin, il a été décidé de laisser les anesthésiologistes à l'extérieur de ce nouveau corps afin de ne pas provoquer un gonflement des effectifs susceptible d'effrayer les hospitalo-universitaires : le cadre hospitalier temporaire créé en 1966 pour cette discipline sera donc pérennisé dans les mois qui viennent.

Le professeur Louis Lareng, président de l'assemblée des enseignants anesthésiologistes des hôpitaux, exprime certainement les inquiétudes de l'ensemble des anesthésiologistes lorsqu'il affirme que cette exclusion met en cause « *la promotion scientifique de cette discipline* » et même « *la qualité des soins aux malades et opérés* ».

L'opposition du Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup) est plus radicale, puisque ses dirigeants estiment que la création d'un corps de mono-appartenants constitue « *une régression* », et « *ne permettra de résoudre aucun problème* ».

Il reste, en tout cas, que la multiplication des statuts hospitaliers augmente la difficulté de faire vivre ensemble, au sein d'équipes médicales, des médecins dont les intérêts matériels sont divergents. L'idée de bon sens d'un statut unique pour tous les médecins hospitaliers commence à apparaître ici et là, notamment dans un document récent de l'Intersyndicat des chefs de clinique ; elle n'est pas encore cependant à l'ordre du jour.

Enfin, et c'est peut-être la critique la plus sérieuse qu'on peut faire à cette réforme, ces décrets prévoient d'accorder aux médecins mono-appartenants des lits privés à l'hôpital : cette clause ne semble pas devoir contribuer au « *dépérissement progressif* » du secteur privé à l'hôpital, dont on parlait depuis quelque temps au ministère de la santé et de la sécurité sociale.

NICOLAS BEAU.



Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

Le Monde

culture

LE JOUR DU THÉÂTRE

Roubaix attend.

Des trois centres d'animation culturelle du Nord, seul celui de Douai est officiellement reconnu. Les deux autres, celui de Roubaix, dirigé par Joël Dragutin, et celui de Villeneuve-d'Asq, dirigé par Pierre-Etienne Heymann, ont vécu jusqu'ici grâce au seul soutien des collectivités locales et du Fonds d'intervention culturelle (FIC), dont le ministère de la culture et de l'environnement devait prendre le relais en 1978.

Pour l'instant, la subvention de l'Espace Rose-des-Vents, à Villeneuve-d'Asq, a été diminuée de 20 %, et l'aide à la compagnie La Planchette, de Pierre-Etienne Heymann, supprimée (le Monde du 10 février). Quant au Centre d'animation de Roubaix, il reste sans nouvelles. Les partis de gauche ont déclaré leur solidarité et un comité de soutien a été constitué. Soixante-dix télégrammes et une pétition recueillant plus de mille signatures ont été adressés au maire de Roubaix, qui doit les transmettre au ministère.

Les Deux-Portes continuent.

Les sections syndicales du personnel de la M.J.C. Théâtre des Deux-Portes, soutenues par la Fédération nationale du spectacle, le Syndicat français des artistes et le SYNPEAC-C.F.D.T., invitent leurs amis à se réunir ce jeudi, à partir de 15 heures, au théâtre, 46, rue Louis-Lumière, pour participer à une « action exceptionnelle dont le but est de demander le réemploi immédiat du personnel.

Châteauvallon l'hiver.

Le site de Châteauvallon accueille traditionnellement l'été des festivals de jazz et de théâtre. L'animation permanente a été confiée à un centre culturel, dont les locaux ont été inaugurés par M. Michel d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement (le Monde daté 4-5 décembre). Bruno Sermonne, qui connaît bien Châteauvallon pour y avoir joué sous la direction de Jean Gillibert (Penthésilée, le Songe d'une nuit d'été, la Célestine), prend en charge la programmation théâtrale et présente à partir du 10 mars Andromaque.



Théâtre

« LES DERNIERS », de Gorki

La Russie, aux environs de 1905 : une maison hantée par la culpabilité et la haine. Une famille de petite noblesse, qui vit aux crochets du vieil oncle riche (Claude Dauphin), le dépossède, jour après jour, de son argent, de son souffle. Un nœud de vampires régi par le père (Georges Wilson) sinistre ganache, officier de police. Il pratique les pots-de-vin, a fait fusiller des révolutionnaires. Il vient d'échapper à un attentat et a arrêté sans preuves, semble-t-il, un jeune homme. Il terrorise son entourage, le maintient dans un état de puérilité, qui confine, en ce qui concerne sa femme (Emmanuelle Riva), à l'idiotie. Dépersonnalisée, elle ne réagit que dans les plaintes, les pleurs, la superstition bigote, et ressasse son péché : sans avoir le courage de quitter son mari, elle a été la maîtresse de l'oncle, et certains de ses enfants pourraient être de lui.

En tout cas, l'une des filles, la bossue (Nathalie Nell) le choisit pour père, se choisit un destin de « monstre » par vengeance. La seconde fille (Fanny Cottençon), petite garce pulpeuse, préfère jouer à fond l'amoralité. La troisième (Sophie Barjac), fascinée par son père, cherche son héros, trouve un policier minable (Gérard Ismaël), et passe brutalement des désordres de l'enfance à la résignation hargneuse. Dans le clan des victimes, on trouve encore un fils (Lambert Wilson), dans celui des cyniques, l'autre fils (Rémy Carpentier) et le gendre (Etienne Bierry).

Un nid de rats qui s'entre-dévorent, autour d'une nounou sans âge (Andrée Tainsy), Carabosse radoteuse et ricanante, posée comme une pierre au centre d'un cercle ensorcelé. Objet usuel, porteur de maléfices et de lucidité, en même temps que reflet de leur déchéance : leur portrait de Dorian Gray. Et eux, gloutons inconscients, grattent les dernières miettes d'un monde agonisant, les derniers roubles de l'oncle généreux par lâcheté, et se jettent dans les vertiges de leur nihilisme, sans voir les fantômes blancs des rêves assassinés.

Lucian Pintilie, le metteur en scène, les enferme dans une véritable maison hantée, due, comme d'habitude, à Radu et Miruna Boruzescu : hauts panneaux de tapisserie sombre, qui deviennent transparents pour nous montrer de pâles images de cimetières imaginaires, les courbes tourmentées de rosaces, qui contrastent avec les verticales des tapisseries et les obliques d'un plancher gris. Les rideaux se soulèvent, les lustres tremblent, l'horloge geint...

La violence mélodramatique de la pièce de Gorki reflue dans les zones subconscientes — regrets et rages — qui oppressent, déchiquètent, poussent à des conduites extrêmes, caricaturales. Les pantins qui se croient vivants grimacent, déambulent et courent, se heurtent et leurs gestes secs ou brouillons sont répétitifs comme des signes obsessionnels. Pintilie les a voulus prisonniers de leur impuissance à accepter la révolution ou à la rejoindre. Ils sont coupés du monde. Le seul personnage venu de l'extérieur est la mère du jeune homme arrêté pour l'attentat (Jacqueline Staub) ; elle a la voix impersonnelle de la justice.

A aucun moment Pintilie ne se laisse aller à l'attendrissement. Il condamne sans rémission, il peint au vitriol l'affolement hagard de ses condamnés à mort, les derniers moments des derniers représentants d'une société. Son spectacle suinte le désespoir, une sorte de froide hystérie. Alors nous sommes pris dans les vertiges poétiques de ce nihilisme. Hérissés, fascinés. Nous le serions davantage si la distribution était moins inégale. Lambert Wilson est vraiment trop gauche. Sophie Barjac manque de force, de vraie nervosité. On se demande si Pintilie n'a pas pensé à Laurence Bourdil... On se demande également s'il est nécessaire qu'Emmanuelle Riva soit à ce point exaspérante de stupidité.

Le travail des comédiens est, il est vrai, très difficile. Tous doivent tenir un rythme très précis et pourtant décalé, comme dans une chorégraphie démantelée. Ils doivent tenir un équilibre entre fanfaronnade, sauvagerie, misère. Ce que réussissent parfaitement les autres, en particulier Georges Wilson, bien entendu, Gérard Ismaël et Nathalie Nell différente à chacun de ses rôles et toujours authentique.

COLETTE GODARD.

★ Théâtre de la Ville, 20 h. 30.

Variétés

BERNARD LAVILLIERS

Il y a plus de sept ans que Bernard Lavilliers est parti à la rencontre d'un public qui le découvre aujourd'hui en train de chanter un nouveau monde *« né de la zone et de l'ordure »*, d'inventer une musique mouré rock, moitié samba ou en forme de ballade ou de blues, de rêver d'une autre planète, de pressentir *« une cassure, une crevasse nette et sanglante, une balafre dans l'azur, un cran d'arrêt dans le silence, une fissure dans le certain, un embarras dans la nuance »*.

Lavilliers dit, chante, crie, se laisse aller aux accords d'une guitare, envoie, un peu comme Ferré, ses idées, ses fureurs dans la rue hantée par une multitude chez qui la vie s'est retirée. Du monde ouvrier dont il vient, il a su garder la chaleur, le goût du vécu. Et ses chansons brûlantes ont de la densité, sont portées par une musique sauvage et passionnée.

Bernard Lavilliers, qui vient d'atteindre la trentaine, n'a pas la vocation d'un fonctionnaire du concert. Il recherche la spontanéité, les éclats musicaux, il aime jouer avec la salle, s'attarder dans une improvisation, faire sortir les gens d'eux-mêmes et brusquement décoller, s'en aller dans le lyrisme.

Accompagné par François Bréant au clavier, Pascal d'Arroyo à la basse, Emmanuel Lacordaire à la batterie, Dominique Mahut aux percussions et Jean-Paul Drand à la guitare électrique, l'auteur des *Barbares* et d'*Utopia* offre incontestablement depuis plus d'un an un spectacle de révolte et de cris qui ne doit rien à personne.

A l'Olympia, où il s'est installé jusqu'au dimanche 12 mars, Bernard Lavilliers offre, en deux heures de temps, quelques-unes de ses plus belles chansons et aussi une complainte dédiée à un ami qui est parti comme on sort, qui est parti une fois de trop, qui a coulé à pic, mort d'overdose un soir de Noël dans un bistrot de la République. La dernière note de son saxophone vibre encore *« et le matin sans changé encore de décor (Son) saxe déhotté en rancard de la mort pousse un dernier soleil vers le sang du dehors »*.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Olympia, 20 h. 45.

Musique

Le bruit, le souffle et l'espace

Quand un percussionniste négligent laisse en contact avec la membrane de sa caisse claire les petits fils de métal torsadés qui donnent à l'instrument son grésillement caractéristique, et qu'un cuivre, par exemple, joue à proximité, il se produit, avec certains sons, une interférence parasite par un effet dit de sympathie. C'est un accident assez banal, un de ceux qui font partie de l'ordinaire des concerts au même titre que le bruit des pages qu'on tourne ou la toux des auditeurs et qu'on dissocie instinctivement de l'œuvre.

A moins qu'il s'agisse des Appels, *pour ensemble instrumental, de Michaël Levinas, ou de son sextuor d'ondes martenot :* Contrepoints irréels, *où chaque musicien envoie directement le son sur la peau d'une caisse claire, la vibration étant alors amplifiée grâce à un micro qui vient la cueillir comme une oreille indiscrète. Aux appels du cor solo répondent non seuleemnt le timbre de la caisse claire, mais encore les autres instruments, étendant la notion de vibration par sympathie à celle du dialogue dramatique, voire du cri : l'appel, d'autres appels, la distance qui les sépare dans le temps, dans l'espace, l'écho... Tout cela qui se trouvait déjà précisément dans le phénomène de résonance par sympathie puisque la production du son « résultant » par un autre (initiateur) se fait, par définition, à travers l'espace.*

Un bruit qui s'entend de loin

Le micro placé près de l'instrument permet, en les grossissant, de révéler les sons qu'on n'entendrait pas autrement ; Michaël Levinas se propose d'aller plus loin et, dans son écriture, de mettre en évidence les tensions (les « antipathies » par opposition à « sympathie ») qui peuvent exister entre des sons juxtaposés, donc amenés à réagir les uns sur les autres. Ce qui revient à réexpérimenter, comme à la loupe, les rapports harmoniques puisque la notion traditionnelle de consonance ou de dissonance n'est que l'appréciation esthétique d'un ensemble de points communs ou d'interférences entre les fréquences aiguës produites par chacun des sons fondamentaux en présence.

Parti de l'accident du concert on passe donc au phénomène plus général de la résonance et de l'espace qui y est directement lié : l'espace à son tour engendre une situation conflictuelle entre les sons qui l'occupent, des tensions, des ententes, donc une possibilité d'expression dramatique : ainsi Clov et Ham *pour trombone, tuba, percussion et bande, d'après Becket, où toute la théâtralité découle de l'écriture musicale. Et quand, au cours de la soirée qui lui était consacrée jeudi soir au Musée d'art moderne, Michaël Levinas explique que « (sa) démarche ne se limite pas à faire vibrer des caisses claires » on le croit volontiers...*

Il fait alors remarquer que la vibration de la caisse claire est un « bruit blanc », pareil à celui de l'eau, un bruit de plein air et qui s'entend de loin ; il explique ensuite, avec l'architecte Jacques Millet, que la sonorité des différentes fontaines est un des éléments de structuration de l'espace dans les jardins de la villa d'Este. On retrouve l'espace et... le piano de Liszt, avec les trilles « aquatiques » et les effets de résonance (donc d'espace toujours) que permet la pédale forte.

A titre d'exemple, Michaël Levinas propose alors son Etude pour le piano-espace, *où l'effet de réverbation et de distorsion se trouve accentué par l'utilisation du synthétiseur. La distorsion, caractéristique des sons lointains, rappelle le grésillement de la caisse claire, c'est un son rugueux, un son « trillé » — on revient à l'eau et au bruit des fontaines, — celui-là même que cherche Michaël Levinas dans* Froissements d'ailes *ou* Arsis et Thésis *(ou la Chanson du souffle) pour flûte seule, soulignant que le souffle autrefois n'était pas parasite.*

Plus qu'une anthologie ou un concert commenté, cette soirée, par le biais de l'exposé d'une démarche, proposait en fait une autre façon d'écouter, ou plutôt de se remettre à l'écoute de ce qu'on n'entendait ou ne voulait plus entendre.

GÉRARD CONDÉ.

Festivals

La mémoire de la danse

(Suite de la première page.)

Ainsi les « derviches hurleurs » de Turquie, un des grands moments du Festival. Même s'il refuse d'entrer dans leur extase collective, le spectateur est peu à peu envahi par le procédé répétitif des lignes mélodiques avec leurs admirables glissandos et par les accélérations de la danse que contrôle parfaitement un vénérable maître à prier.

Le rythme, le mouvement, sont à la base des manifestations de Rennes. La danse y joue un rôle primordial. C'est qu'elle fut le premier moyen d'expression. L'homme s'est servi d'abord de son corps pour organiser l'espace et rythmer le temps. Pour certains, elle est restée un moyen de communication ; pour d'autres elle est devenue l'instrument d'un spectacle. Ce processus de théâtralisation était le thème d'un colloque organisé en association avec le comité de la danse de l'Institut international du théâtre.

Sous des allures neutres et tranquilles de conférence du Club des annales, le débat, d'où étaient absents les représentants des Etats-Unis (Robert Joffrey) et de l'Union soviétique (Iouri Grigorovitch), s'enlisa dans les contradictions de la sémantique. Ce dialogue de sourds a permis cependant de mettre en lumière la divergence profonde qui sépare nations du tiers-monde et nations occidentales sur le sujet.

En général, les pays africains en voie de développement rejettent la théâtralisation de leurs danses. C'est une réaction contre les ballets folkloriques de l'ère colonialiste, créés à l'usage des Européens et qui ont, estiment-ils, dénaturé les traditions dont ils prétendaient s'inspirer. Le grand problème pour eux est de préserver l'authenticité de leurs danses sans tomber dans la reconstitution de musée.

Pour les Européens au contraire, le folklore est un élément qui a toujours nourri le théâtre. Stylisé, il est à l'origine du ballet classique.

Au colloque de Rennes, l'accord s'est fait au moins sur un point : dans tous les pays les jeunes chorégraphes tentent de retrouver à travers les danses populaires de nouvelles sources d'inspiration. La danse moderne dans le monde entier se tourne vers on ne sait quelle mémoire collective, source de renouveau. Ainsi Kate Flatt, professeur à l'école du London Contemporary Dance, a-t-elle travaillé longuement sur la « morris dance ». Elle nous la présente filmée dans un village de mineurs du nord de l'Angleterre en 1925. Il y a là une survivance des anciennes danses d'épée mais aussi toute la dynamique future de la « Tap dance » américaine. La Vénézuélienne Gladys Aleman a recueilli le rituel des Indiens Guahibos, sorte de marche extatique dont elle utilise le mouvement pour ses propres créations. La Coréenne Sun Ock Lee et l'Egyptienne Magda Saleh procèdent de même. Leurs essais, encore timides et influencés par la « modern dance », vont dans le sens d'une recherche de langage original à partir du patrimoine culturel. Martha Graham n'avait pas procédé autrement lorsqu'elle sollicitait les danses des Indiens d'Amérique pour retrouver les rythmes biologiques du corps.

Cet été Lucinda Child est venue danser à Rennes. Dépassant les nationalismes, elle s'est inspirée de formes simples, la marche, la course, le cercle. Elle a retrouvé ainsi les sources universelles du mouvement. Son spectacle aurait pu servir de conclusion à ce colloque.

MARCELLE MICHEL.

★ Du 8 au 13 mars, le Cinquième Festival des arts traditionnels se décentralise à Paris, au Centre culturel du Marais, 28, rue des Francs-Bourgeois.

Art

SELON LE « TIMES »

Plus de trente dessins de Fragonard seraient des faux en provenance de Paris

Plus de trente dessins achetés comme étant des Fragonard au cours de ces vingt dernières années, et de source française, seraient des faux (voir nos dernières éditions du 9 mars). C'est ce que révèle le *Times* dans deux articles publiés les 8 et 9 mars. Geraldine Norman, journaliste, spécialiste des ventes pour le quotidien anglais, analyse, à l'issue d'une enquête serrée de plusieurs mois, des dessins qui ont été achetés par des musées américains, des marchands, des collectionneurs dans les années 60 et 70, lesquels reconnaissent aujourd'hui, et à la suite de nombreuses expertises, s'être trompés sur la marchandise.

Il s'agit, notamment, de la Galerie nationale du Canada à Ottawa, qui s'était portée acquéreur d'un dessin de Fragonard, *la Confidence*, auprès d'un marchand parisien ; du Musée de Montréal, avec *le Petit Concert*, une œuvre achetée à un marchand américain et qui, auparavant, avait appartenu à des marchands français ; du marchand new-yorkais Eugène Thaw possesseur de deux dessins, *les Cascatelles* et *Jeunes Filles étendues dans un jardin*, le premier provenant d'un petit marchand parisien, le second ayant été acheté à Londres lors d'une vente chez Sotheby, en 1961, d'après l'expertise de M. Alexandre Ananoff.

L'expert français, qui est aussi un passionné d'aéronautique, est l'auteur du *Catalogue raisonné de l'œuvre dessiné de Jean-Honoré Fragonard* qu'il a publié en quatre volumes, entre 1961 et 1970, et qui est la seule étude récente sur les dessins du maître.

■ Juliette Gréco chantera au cinéma le Royal, à Joinville-le-Pont, le vendredi 10 mars, à 21 heures (29, boulevard du Maréchal-Leclerc).

M. PIERRE DUX ÉLU A L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS

L'académie des Beaux-Arts a élu, mercredi, M. Pierre Dux, en remplacement de Charles Kunstler, décédé, dans la section des membres libres.

[Né le 21 octobre 1908 à Paris, M. Pierre Dux est le fils des comédiens Alexandre Vargas et Emilienne Dux, sociétaire de la Comédie-Française.

Il obtint le premier prix de comédie au concours de 1929 du Conservatoire national d'art dramatique, fut engagé aussitôt à la Comédie-Française où il fit ses débuts officiels dans le rôle de Figaro du *Barbier de Séville*. Sociétaire à dater du 1er janvier 1935, il en démissionnera en juillet 1945, après le refus de son projet de réforme, car à la libération il en avait été nommé administrateur provisoire. Il est alors conseiller technique du nouvel administrateur André Obey, avec Jouvet, Dullin et Baty.

De 1948 à 1953, il est codirecteur du Théâtre de Paris avec M. Karsenty ; de 1953 à 1956, professeur au Conservatoire ; de 1971 à 1974, membre du conseil d'administration de l'O.R.T.F. ; depuis 1973, membre du Conseil économique et social, qui, l'an dernier a approuvé à l'unanimité son rapport sur le développement des activités théâtrales. M. Pierre Dux est administrateur général de la Comédie-Française depuis le 1er août 1970 et directeur du Théâtre national de l'Odéon depuis le 1er septembre 1971.

On ne compte plus les rôles que Pierre Dux a marqués depuis ce « *Patate* » de Marcel Achard — plus de deux mille représentations — qui l'a spécialisé au théâtre et au cinéma dans les personnages de barbons aigris, tyranniques, faussement benêt : l'officier de « *Z* », le Misanthrope, Arnolphe de « *l'Ecole des femmes* » chez lui à la Comédie-Française, dont il a su fermement mener la réforme, qu'il a su ouvrir à des metteurs en scène éloignés de sa conception du théâtre et de son idéologie, comme Antoine Vitez ou Georgio Strehler, qui présentera la saison prochaine « *la Villégiature* » de Goldoni.]

Notes

Cinéma

« Le Tournant de la vie »

Arabesques et entrechats, pas de deux et « Lac des cygnes ». Dans les coulisses de la danse, deux femmes se penchent sur leur passé. La première, qui s'est consacrée tout entière à son art, n'est plus aujourd'hui qu'une étoile déclinante, promise à la solitude. Mariée et mère de trois enfants, la seconde continue de regretter une carrière qu'elle a dû interrompre. Au « tournant de la vie », laquelle des deux a fait le meilleur choix ? La question demeure sans réponse.

Sur ce thème de l'antinomie entre le bonheur personnel et l'épanouissement d'une vocation artistique, Herbert Ross a greffé de nombreux incidents romanesques dont l'intérêt est médiocre. En fait, ce film s'adresse plus particulièrement aux amateurs de ballets. La participation de l'American Ballet Theater et les évolutions aériennes de Mikhail Baryshnikov devraient les ravir. Les cinéphiles, eux, salueront le face-à-face de deux stars de l'écran, Anne Bancroft et Shirley McLaine, d'autant plus émouvantes que les années ont commencé de marquer leur visage. Et ils retrouveront dans ce film, un peu lourd et un peu sirupeux, le charme démodé des productions américaines de l'immédiate après-guerre.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Voir la ligne-programme.

Théâtre

« L'Amythocrate »

Entre chien et loup, entre rêve et sommeil, quand la radio déverse ses histoires, l'oreille les happe et elles dérivent. Tout se mêle en tourbillon, la conscience vacille, le terrain est libre pour les rencontres du troisième type avec les créatures fluides qui peuplent l'imagination. Le moment est propice aux retours à l'enfance, à cette disposition particulière où rien n'est impossible. Il suffit de dire, les souvenirs se confondent aux désirs.

Le héros de Henri de Camaret parle, parle beaucoup pour retenir ce moment. Pris dans une spirale d'images obsessionnelles où reviennent des figures du passé chargées d'amour, de tendresse, de haine, il réécrit l'histoire, il est sorcier, dieu tout-puissant. Il est l'homme solitaire que l'enfance a quitté et qui patauge dans un amas confus de regrets. Il serait l'homme aux mains vides, émouvant, si l'interprétation de Jean Gilabert — qui a choisi de « jouer physique » avec force grimaces et gesticulation — n'entretenait surtout la confusion. — C. G.

★ Troglodyte, les mardi, jeudi, vendredi, 21 heures.



SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Comédie-Française, 20 h. 30 : la Navette ; les Fausses Confidences.
Odéon, 20 h. 30 : En attendant Godot.
T.E.P., 20 h. 30 : Libre parcours variétés.
Petit T.E.P., 20 h. 30 : Théâtre de chambre.
Centre Pompidou, 20 h. 30 : la Voix dans l'écriture (Klossowski).

Les salles municipales

Nouveau Carré, 21 h. : la Thébaïde ou les Frères ennemis. — Salle Papin, 21 h. 30 : Yiddish Story (Rocheman chaud).
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Maria-Joao Pires ; 20 h. 30 : Ensemble intercontemporain.

Les autres salles

Aire libre, 18 h. 30 : la Maison de l'inceste ; 20 h. 30 : Parade.
Antoine, 20 h. 30 : Raymond Devos.
Arts-Hébertot, 20 h. 45 : Si t'es beau, t'es con.
Atelier, 21 h. : la Mouette.
Athénée, 21 h. : l'Aigle à deux têtes.
Bouffes-du-Nord, 20 h. 30 : Ubu.
Bouffes-Parisiens, 20 h. 45 : le Petit-Fils du cheik.
Centre culturel Censier, 20 h. 30 : la Nuit juste avant les forêts.
Centre culturel du XVIIe, 20 h. 30 : Meurtre dans la cathédrale.
Cité internationale, la Galerie, 20 h. 30 : la Comtesse d'Escarbagnas ; les Femmes savantes. — La Resserre, 21 h. : Britannicus.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : le Bateau pour Lipaïa.
Fontaine, 21 h. : le Roi des cons.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 20 h. 30 : Louise la Pétroleuse.
La Bruyère, 21 h. : Angèle.
Le Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : les Eaux et les Forêts ; 20 h. 30 : les Ecrits de Laure. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : la Force des faibles ; 20 h. 30 : Boite Mao boite et Zoo Story.
Madeleine, 20 h. 30 : Trois lits pour huit.
Michel, 20 h. 30 : Lundi la fête.
Michodière, 20 h. 30 : les Rustres.
Montparnasse, 21 h. : Peines de cœur d'une chatte anglaise.
Mouffetard, 20 h. 30 : les Assiégés.
Œuvre, 21 h. : Eclairage indirect.
Orsay, grande salle, 20 h. 30 : Harold et Maude. — Petite salle, 20 h. 30 : Albert Nobbs.
Palais des arts, 20 h. 45 : Rufus.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Jeudi 9 mars

Plaisance, 20 h. 45 : l'Alchimiste.
Porte-Saint-Martin, 21 h. : Pas d'orchidées pour Miss Blandish.
Studio des Champs-Elysées, 21 h. 15 : les Dernières Clientes.
Théâtre Adyar, 20 h. 30 : le Molière.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 30 : l'Espoir gravé.
Théâtre-en-Rond, 21 h. : Marie Octobre.
Théâtre du Marais, 20 h. 45 : Tueur sans gages.
Théâtre Marie-Stuart, 20 h. 45 : Gotcha ; 22 h. 30 : Hanjo.
Théâtre Oblique, 18 h. 30 : l'Ignorant et le Fou ; 21 h. : la Lève.
Théâtre de Paris, 21 h. : Hôtel particulier.
Théâtre Paris-Nord, 20 h. 30 : Sarah Bernhardt.
Théâtre la Péniche, 20 h. 30 : le Psychopompe.
Théâtre de la Rue-d'Ulm, 21 h. : les Portes du chemin.
Théâtre Saint-Médard, 20 h. : Cendrillon.
Théâtre 13, 20 h. 45 : Bogomolov.
Théâtre 347, 20 h. 30 : la Ménagerie de verre.
Troglodyte, 21 h. : l'Amythocrate.
Variétés, 20 h. 30 : Fête de Broadway.

Les comédies musicales

Châtelet, 20 h. 30 : Volga.
Mogador, 20 h. 30 : Valses de Vienne.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Ce soir on actualise.
Deux-Anes, 21 h. : Aux ânes citoyens.
Dix-Heures, 22 h. : Mars ou crève.

Les théâtres de banlieue

Bures-sur-Yvette, M.J.C., 21 h. : la Célestine.
Cergy-Pontoise, Théâtre des Louvrais, 21 h. : les Fraises musclées.
Chelles, C.C., 20 h. 30 : Mama Bea Tekielski.
Courbevoie, Maison pour tous, 21 h. : Alligator Jazz Band.
Malakoff, Théâtre 71, 20 h. 45 : Simplex.
Nanterre, Théâtre des Amandiers, 20 h. 30 : Procès d'un jeune chien.
Jouy-en-Josas, H.E.C., 21 h. : J. Quevedo, guitare.
Le Vésinet, CAL, 21 h. : les Dames du jeudi.
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano, 21 h. : Oncle Vania.

Les concerts

Lucernaire, 19 h. : A. Coppey et P. Desvignes (Brahms, Wolf, Schumann) ; 21 h. : J.-P. Leroy, guitare (Villa-Lobos, Haendel, Devize).
Salle Cortot, 20 h. 30 : G. Magnan et A. Galperine, piano et violon.
Radio-France, 20 h. 30 : Sung Keum Yun, W. Christie, A. Haas et F. Cambreling (Le Roux, Matheson, Couperin, Britten).
Salle Berlioz, 20 h. 30 : R. Oleg et Y. Rault (Schubert, Schumann, Prokofiev).
Palais des congrès, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm, sol. M. Perahia et J.-P. Wallez (Lutoslawski, Szymanowski, Chopin).
Salle Pleyel, 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. C. Paita, sol. B. Soustrot (Dukas, Jolivet, Berlioz).
Galerie Nane Stern, 19 h. : Y. Malka et M. Ebersolt, violoncelle et piano.
Eglise Saint-Germain-des-Prés, 21 h. : Orchestre de chambre B. Thomas et Chœur F. Poulenc, dir. C. Chauvet (Pergolèse, Vivaldi).
Eglise Saint-Germain-l'Auxerrois, 21 h. : Ensemble vocal Delalande, Chorale R. Miravet, Orchestre P. Merle-Portales (Haydn).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

Centre Pompidou, petite salle, 14 h. à 18 h. : Heureux comme le regard en France.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : Docteur Mabuse, le Joueur, de F. Lang ; 18 h. 30 : Liliom, de F. Lang ; 20 h. 30 : Regards sur le jeune cinéma français (Ce gamin-là, de R. Victor, en sa présence) ; 22 h. 30 : les Hauts de Hurlevent, de L. Bunuel.

Les exclusivités

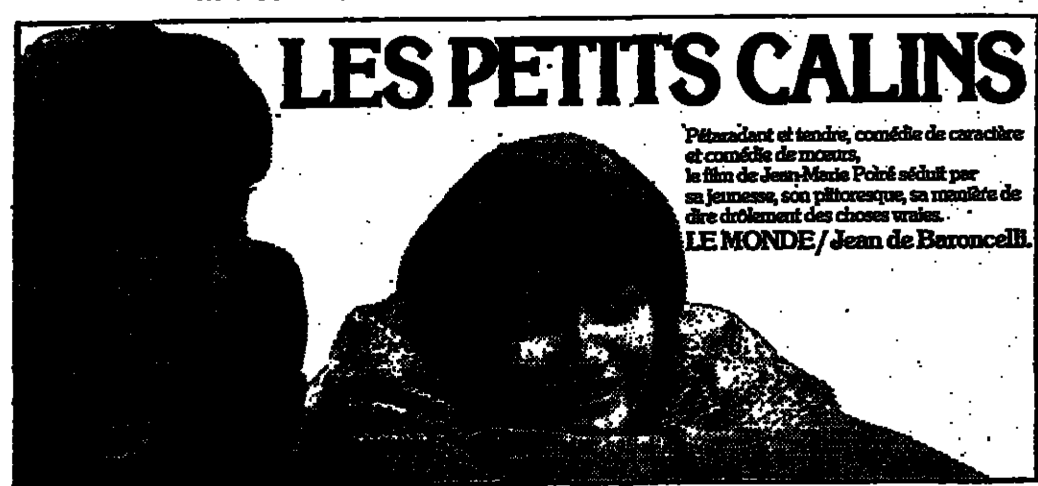
L'AMANT DE POCHE (Fr.) (*) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) en soirée ; George V, 8e (225-41-46) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont Gambetta, 20e (797-02-74).
L'AMI AMERICAIN (All.) (**) v.o. : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
L'AMOUR VIOLE (Fr.) (*) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42).
ANGELA DAVIS, L'ENCHAINEMENT (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
ANNE ET ANDY (A.) v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), en matinée ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), en matinée ; Balzac, 8e (359-52-70), en matinée ; Cambronne, 15e (734-42-96), en matinée.
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It.) v.o. : Le Marais, 4e (278-47-86) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38).
AU-DELA D'UN PASSE (A.) v.o. : Vidéostone, 6e (325-60-34).
AUM SHIVA (Ang.) v.f. : La Pagode, 7e (705-12-15).
LES AVENTURES DE BERNARD ET BIANCA (A.) v.o. : Normandie, 8e (359-41-18) en soirée ; v.f. : Normandie, 8e, en matinée ; Diderot, 12e (343-19-29).
BANDE DE FLICS (A.) (**) v.o. : Concorde, 8e (359-92-84) ; v.f. : ABC, 2e (236-55-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Clichy Pathé, 18e (522-37-41).
BARBEROUSSE (Jap.) v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81).
BARTLEBY (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
LE BOIS DE BOULEAUX (Pol.) v.o. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).
BRANCALEONE S'EN VA-T-AUX CROISADES (It.) v.o. : Le Marais, 4e (278-47-86).
ÇA FAIT TILT (Fr.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23).
LA COCCINELLE A MONTE-CARLO (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) en soirée ; Ermitage, 8e (359-15-71) en soirée) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Odéon et Ermitage en mat. ; U.G.C. Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
COMMENT SE FAIRE REFORMER (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C. Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Tourelles, 20e (636-51-98).

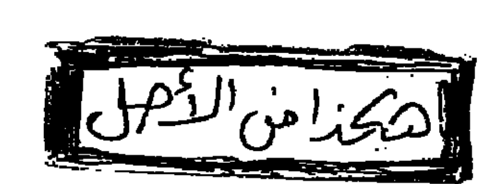
Les films nouveaux

L'EXERCICE DU POUVOIR, film français de Philippe Galland : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).
ROMANCES ET CONFIDENCES, film italien de Mario Monicelli : v.o. : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).
MAIS QU'EST-CE QU'ELLES VEULENT ? film français de Coline Serreau : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Marbeuf, 8e (225-47-19).
FORCE DE FRAPPE, film danois de Peter Watkins, v.o. : Racine, 6e (633-43-71).
ANDROMAQUE ou L'IRREPARABLE, leçon de théâtre d'A. Vitez, filmée par M. Koleva : Palais des Arts, 3e (272-62-98), à 12 h.
RUE DE L'ENFER, film français de Bernard Favre : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) à 12 h.
LA GUERRE DE L'ESPACE, film japonais de Yun Fukuda, v. ang. : Cluny Palace, 5e (033-07-76) ; v.f. : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Murat, 16e (288-99-75).
LA PROF DONNE DES LEÇONS PARTICULIERES, film italien de N. Cicero (*), v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
ATTACHEZ VOS CEINTURES, film américain d'Ernest Hofbauer, v.f. : Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Moulin Rouge, 18e (606-34-25).

LE CRABE-TAMBOUR (Fr.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
DEUX SUPER-FLICS (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
DIABOLO MENTHE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) en soirée.
DROLE DE SEDUCTEUR (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97).
DORA ET LA LANTERNE MAGIQUE (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; la Clef, 5e (337-90-90) ; Bilboquet, 6e (222-87-23).
ELLES DEUX (Hong., v.o.) : la clef, 5e (337-90-90) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Marbeuf, 8e (225-47-19).
EMMANUELLE 2 (Fr.) (**) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90). Boul'Mich, 5e (033-48-29), Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80). Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Publicis Matignon, 8e (359-31-97), Max-Linder, 9e (770-40-04). Paramount-Bastille, 11e (343-69-17). Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03). Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17). Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24). Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).







SPECTACLES

ET VIVE LA LIBERTE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Balzac, 8e (359-52-70), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
FAUX MOUVEMENT (All., v.o.) (**) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LE FOND DE L'AIR EST ROUGE (Fr.) : La Pagode, 7e (705-12-15).
GENERATION PROTEUS (A., v.o.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-79-17), Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
GILIAP (Suéd., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), h. sp.
LA GUERRE DES ETOILES (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19). — V. f. : Haussmann, 9e (770-47-55), Jean-Renoir, 9e (874-40-75).
HARO (Fr.) : Panthéon, 5e (033-15-04), Balzac, 8e (359-52-70), en soirée, Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'HERETIQUE (A., v.f.) (*) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
L'HOTEL DE LA PLAGE (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36), Rio-Opéra, 2e (742-82-54), Lord Byron, 8e (225-04-22), Paris, 8e (359-53-99), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
IL ETAIT UNE FOIS... LA LEGION (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Wepler, 18e (387-50-70)), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), Mayfair, 16e (525-27-06). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Saint-Lazare - Pasquier, 8e (387-35-43), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
IPHIGENIE (Grec, v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Athéna, 12e (343-07-48) en soirée, Cambronne, 15e (734-42-96).
JESUS DE NAZARETH (It.) (1re partie) (v. ang. + v. f.) : Arlequin, 5e (548-62-25) ; v. f. : France-Elysée, 8e (723-71-11), Madeleine, 8e (073-56-03).
JULIA (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-87-59), Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Nations, 12e (343-04-67), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LES LIENS DU SANG (Fr.) (*) : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; v. angl. : Biarritz, 8e (723-69-23).
LA MAITRESSE LEGITIME (It., v.o.) (**) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23), Murat, 16e (288-99-75) ; v.f. : Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Bienvenüe - Montparnasse, 15e (544-25-02), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Secrétan, 19e (206-71-33).
LE MIROIR (Sov., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Colisée, 8e (359-29-46), Olympic, 14e (542-67-42).
MON BEAU LEGIONNAIRE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), H. sp. : Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Escurial, 13e (707-28-04).
MORT D'UN POURRI (Fr.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
NOCES DE SANG ou LA CREATION DE L'OBSTACLE (Fr.) : Palais des Arts, 3e, à 12 h.
NON RECONCILIES (All., v.o.) : Action République, 11e (805-51-33).
NOUS IRONS TOUS AU PARADIS (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99), Français, 9e (770-33-88), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).
L'ŒUF DU SERPENT (A., v.o.) (*) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
LES PETITS CALINS (Fr.) : Madeleine, 8e (073-56-03), Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
PITIE POUR LE PROF (A.-Can., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), Studio Logos, 5e (033-26-42), Quintette, 5e (033-35-40) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) en soirée, Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Cambronne, 15e (734-42-96).
POURQUOI PAS (Fr.) (*) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).
PREPAREZ VOS MOUCHOIRS (Fr.) (*) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Biarritz, 8e (723-69-23).
RAONI (Fr.-Belg.) : U G C. Danton, 6e (329-42-62).
RENCONTRES DU TROISIEME TYPE (A., v.o.) : St-Germain Huchette, 5e (633-87-59), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Marignan, 8e (359-92-82), Français, 9e (770-33-88), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Wepler, 18e (387-50-70).
LE SAHARA N'EST PAS A VENDRE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42) H sp.
SECRETE ENFANCE (Fr.) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
TENDRE POULET (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97), Omnia, 2e (233-39-36), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Normandie, 8e (359-41-18), Athéna, 12e (343-07-48), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Paramount - Orléans, 14e (540-45-91), Paramount - Maillot, 17e (758-24-24).
LE TOURNANT DE LA VIE (A., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65), Concorde, 8e (359-92-84), Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; v.f. : Lumière, 9e (770-84-64), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; v.f. : Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
UN MOMENT D'EGAREMENT (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : Paramount - Marivaux, 2e (742-83-90), J. Cocteau, 5e (033-47-62), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34), Passy, 16e (288-62-34).
LA VOIX DE SON MAITRE (Fr.) : La Pagode, 7e (705-12-15).
VOYAGE A TOKYO (Jap., v.o.) : Saint - André - des - Arts, 6e (326-48-18), Olympic, 14e (542-67-42).
VOYAGE AU JARDIN DES MORTS (Fr.) : Action République, 11e (805-51-33).

Les festivals

NOUVELLE VAGUE : Studio Galande, 5e (033-72-71) : Vivre sa vie.
J. DEAN (v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) : A l'est d'Eden.
POUVOIR ET CINEMA (v.o.) : Action-République, 11e (805-51-33) ; Action-République, 11e (805-51-33) : Main basse sur la ville.
C. CHAPLIN (v.o.) : Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : le Dictateur.
MARX BROTHERS (v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78) : la Soupe au canard.
M. DURAS : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 20 : India Song ; 14 h. 30 : Baxter, Vera Baxter.
CINEMA BRESILIEN (v.o.) : le Seine, 5e, 16 h. 45 : Perdition ; 20 h. 30 : Féminin pluriel.
LA MUSIQUE (v.o.) : Le Seine, 5e, 16 h. 15 et 22 h. 15 : Chronique d'Anna Magdalena Bach ; 18 h. 15 : Olivier Messiaen et les oiseaux.
ROCK-KONFRONTATIONS : **PROGRESSIVE ROCK** (v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
STUDIO 28 (606-36-07) (v.o.) : Secrète enfance.
VINGT ANS DE CINEMA AMERICAIN (vo.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : Point limite zéro.
PASOLINI-FELLINI (v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. : Fellini-Roma ; 15 h. : les Clowns ; 16 h. 30 : Huit et demi ; 19 h. : les Mille et Une Nuits ; 21 h. : le Satyricon ; 23 h. 30 : la Dolce Vita.
CHATELET-VICTORIA (v. o.), 1er (508-94-14), I : 13 h. : Ivan le Terrible ; 16 h. 10 : Taxi Driver ; 18 h. : le Dernier Tango à Paris ; 20 h. 15 et 22 h. 30 : Cabaret ; ve., à 0 h. 30 : A l'est d'Eden ; sam., à 0 h. 30 : Bande à part. — II : 14 h. : Pink Narcissus ; 16 h. Alexandre Newski ; 18 h. : Une étoile est née ; 20 h. 10 (+ ven. à 0 h. 10) : l'Epouvantail ; 22 h. 30 (+ sam. à 0 h. 10) : A bout de souffle.
HOMMAGE A HOWARD HAWKS (v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : la Captive aux yeux clairs.
BOITE A FILMS (v.o.) 17e (754-51-50). — I : 13 h. : Blue Jeans ; 14 h. 30 : Easy Rider ; 16 h. : le Lauréat ; 18 h. : Un tramway nommé Désir ; 20 h. : Frankenstein Jr ; 22 h. : les Damnés ; ven. et sam., à 0 h. 30 : Un après-midi de chien. — II : 13 h. : Jeremiah Johnson ; 14 h. 45 : Cinq pièces faciles ; 16 h. 15 : Nous nous sommes tant aimés ; 18 h. 20 : les Chiens de paille ; 20 h. 30 : Mort à Venise ; 22 h. 30 : Phantom of the Paradise ; ven. et sam., à 0 h. 15 : Délivrance.

Les séances spéciales

BANQUET POUR ACHILLES (All., v.o.) : Association France-R.D.A. (508-39-79), le 13 à 19 h. 30.
BLUE JEANS (Fr) (*) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), à 12 h. et 13 h. 20.
DELIVRANCE (A., v.o.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
DUELLE (Fr) : Olympic, 14e (542-67-42), à 18 h. (sf sam. et dim.).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 24 h.
HARLAN COUNTY USA (A., v.o.) : Olympic, 14e, à 18 h. (sf sam. et dim.).
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.
JEREMIAH JOHNSON (A., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.
JE, TU, IL, ELLE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), à 12 h. 15 (sf dim.).
LE JUGE FAYARD, DIT LE SHERIF (Fr.) : Cité internationale, le 13 à 21 h.
NEUF MOIS (Hong., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e, à 12 h.
NOTRE - DAME DES TURCS (It., v.o.) : Palais des Arts, 3e, à 12 h.
PIERROT LE FOU (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e à 24 h.
UNE FEMME SOUS INFLUENCE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e, à 12 h. et 24 h.

RADIO-TÉLÉVISION

— VU —

Venise pour quoi faire ?

Venise vivra, on pense la sauver. Nous voilà rassurés. On avait eu très peur.

Le film, ou plutôt le plaidoyer en forme de réquisitoire véhément, emphatique, exalté d'Hubert Pagini, présenté en guise d'introduction au magazine « Question de temps » mercredi, sur Antenne 2, ne laissait guère d'espoir. Il date de 1972, il est vrai. En six ans, on s'est tout de même un peu secoué. On a fait régresser les eaux de la lagune, on a enrayé l'effondrement des sols (ils ne s'enfoncent plus que d'un millimètre par an), on a construit des aqueducs et fermé des puits artésiens.

Cela va nettement mieux, M. Bolla, de l'UNESCO, était formel. M. Palewski, président du comité de soutien français, aurait voulu que les choses soient menées plus rondement. Mais les pesanteurs administratives, mais les intérêts des industriels, des pollueurs environnants, expliquent, sans les justifier, ces interminables délais.

Une précision cependant : ce fameux prêt de 300 milliards de lires accordé au gouvernement italien, ces capitaux réunis un peu partout, n'étaient pas particulièrement destinés à la sauvegarde de Venise. La façon dont ils ont été ventilés ne regarde, nous a-t-on affirmé, que les pouvoirs publics.

Proposé en 1971 d'autre part, voté deux ans plus tard, le nouveau projet de loi de rénovation concerne autant les alentours de la place Saint-Marc que la ville-dortoir de Mestre ou le complexe pétro-chimique de Porto-Maghera.

La question qui se pose, en effet, est très claire : pour qui Venise ? et pour quoi faire ? Une ville-musée ? Une maison de retraite pour membres du « jet-set » ? Une ville en forme de dépliant touristique dont les habitants prennent la fuite (une moyenne de soixante-quinze départs tous les mois), chassés par le prix des loyers et l'insalubrité des logements ? Ces gens-là, on les a vus. On a montré, en toute simplicité, cette fois, l'exode en sens inverse, le train, le vaporetto, le chemin du boulot quotidien. On couche à Mestre et on travaille à Venise. Curieusement, l'inverse est beaucoup moins fréquent. C'est à eux, aux Vénitiens, qu'il faut songer d'abord. Les plus belles toiles du monde ne sauraient remplacer le modeste tissu social sur quoi repose l'avenir d'une cité construite pour durer, construite non pas sur l'eau, mais sur une forêt : fichés en mer, des millions de pieux soutiennent ses cathédrales, ses palais de pierre qui, si l'on n'y prend garde, se transformeront sous nos yeux impuissants en châteaux de sable.

CLAUDE SARRAUTE.

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 9 MARS

— *M. Jacques Chirac*, président du R.P.R., maire de Paris, est l'invité du « Club de la presse exceptionnel » d'Europe 1, à 19 heures.

— Un débat sur la région Rhône-Alpes réunit *Mme Yvette Roudy*, membre du secrétariat national du P.S., et *M. Pierre-Bernard Cousté*, député (R.P.R.) du Rhône, sur R.T.L., à 20 h. 30.

— *M. François Mitterrand*, premier secrétaire du P.S., participe à l'émission « Dans le sillage de... », de R.M.C., à 22 h. 40.

VENDREDI 10 MARS

— Ivan Levaï reçoit *M. Alfred Sauvy*, économiste, sur Europe 1, à 8 h. 30.

— *M. Raymond Barre*, premier ministre, ministre de l'économie et des finances, répond aux questions des auditeurs sur Europe 1, à 10 heures.

— *M. André Diligent*, secrétaire général du C.D.S., parle de l'Europe et de la France après les élections, sur R.M.C., à 13 h. 20.

— *M. Georges Marchais*, secrétaire général du P.C., est l'invité du « Club de la presse exceptionnel » d'Europe 1, à 19 heures.

— *M. Michel Crépeau*, député, maire (M.R.G.) de La Rochelle, intervient en direct de La Rochelle, sur R.M.C., à 19 heures.

— Un débat oppose *M. Georges Sarre*, conseiller (P.S.) de Paris et *M. Christian de La Malène*, sénateur (R.P.R.), de Paris, sur R.T.L., à 20 h. 30.

JEUDI 9 MARS

CHAINE I : TF 1

18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : Le renard à l'anneau d'or (rediff.) ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien... raconte ! ; 20 h., Journal.

21 h. 10, Série française : Jean-Christophe (deuxième partie : l'Adolescent), d'après R. Rolland ; 22 h. 10, Patinage artistique : Championnat du monde à Ottawa (libres couples) ; 22 h. 55, Allons au cinéma.

CHAINE II : A 2

18 h. 25, Isabelle et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Les six jours d'Antenne 2 ; 20 h., Journal.

21 h. 5, Téléfilm : « Loin des rumeurs de la ville », de J. Couffer et B. Travers.

22 h. 48, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Scènes de la vie de province : De terre et de bronze, d'H. Toulout (prod. FR 3 Rennes) ; 20 h., Les jeux.

21 h. 10, FILM (un film, un auteur) : BANDOLERO, d'A. MacLaglen (1968), avec J. Stewart, D. Martin, R. Welch, G. Kennedy, A. Prine, W. Geer (rediff.).

En 1867, au Texas, un homme sauve son frère de la pendaison et le suit dans sa fuite au Mexique, avec ses complices et une fermière prise en otage.

Rien de nouveau, d'inattendu, dans les péripéties de ce western mais l'action est bien conduite et les deux frères (sudistes) sont sympathiques.

22 h. 50, Journal.

23 h. 5, Magazine : Un événement (Cinquantenaire de la Postale).

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « la Reine du Sabbat », de G. Leroux ; 19 h. 25, Biologie et médecine ;

20 h., Littérature populaire du dix-neuvième siècle : « le Moine », tragédie de Matthew-Gregory Lewis, adaptation M. Sarfati, réalisation G. Godebert. Avec J. Negroni, C. Salviat, Y. Clech ; 22 h. 30, Nuit magnétique ; à 22 h. 35, « Avez-vous du feu ? » : le feu dans la littérature, avec Daniel Oster ; 23 h. 30 « le Bavard », de L.-R. de Forets, lu par l'auteur.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Festival du son... musiques magazine et jazz time ; 19 h. 45, Haydn à Londres ;

20 h. 30, Eté de Carinthie 77 ... Concentus Musicus de Vienne, direction N. Harnoncourt : Suites extraites des « Indes galantes » (Rameau) ; « Concerto pour clavecin et cordes en la majeur BWV 1055 » ; « Cantate BWV 82 » ; « Ouverture en si mineur BWV 1067 » (Bach) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit... musique des mots, musique des sons : Ravel ; 23 h., Actualité des musiques traditionnelles ; 0 h. 5, Musique des mots, musique des sons : Debussy.

VENDREDI 10 MARS

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 14 h. 5, Emission pédagogique (reprise à 14 h. 25) ; 15 h. 30, Cyclisme : Paris-Nice (arrivée à Draguignan) ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : Le renard à l'anneau d'or (rediff.) ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien... raconte ! ; 20 h., Journal ; 20 h. 55, Au théâtre ce soir : « le Diable à quatre », de L. Ducreux, avec J. Balutin, M. Game, J.-L. Moreau, M. Barbulée.

Partie carrée drolatique pour une comédie qui fit « scandale » voici un quart de siècle. Comme le temps passe !

22 h. 45, Patinage artistique : Championnat du monde à Ottawa (libres messieurs).

CHAINE II : A 2

12 h., Patinage artistique : Championnat du monde ; 13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Le dessous du ciel ; 14 h. 5, Aujourd'hui, madame ; à 15 h., Série française : Danger immédiat (Le Microcus petroleum) ; 16 h. 5, Aujourd'hui magazine (Loisirs) ; 17 h. 55, Fenêtre sur... les livres et l'histoire ; 18 h. 25, Dessin animé ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Les six jours d'Antenne 2 ; 20 h., Journal.

20 h. 55, Feuilleton français : Un ours pas comme les autres, par N. Campaneez, avec A. Dussolier et A. Duperey.

21 h. 55, Emission littéraire : Apostrophes (Vivre et mourir au Moyen Age).

Avec MM. Philippe Ariès : l'Homme devant la mort ; *Jacques Le Goff* : Pour un autre Moyen Age ; *Michel Mollat* : les Pauvres au Moyen Age.

23 h. 5, Journal.

23 h. 10, Télé-club : Tête d'horloge, d'après J. Pradeau, réal. J.-P. Sassy, avec P. Fresnay, Cl. Cerval, P. Le Person, S. Grimaldi.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Scènes de la vie de province : Impression, soleil couchant, de D. Rouget, A. Sari et J.-C. Morin (prod. FR 3 Dijon) ; 20 h., Les jeux.

20 h. 55, Magazine... la qualité de l'avenir : Le grand nettoyage, d'E. Leguy et F. Williaume, réal. D. Mosman.

La science au secours de l'environnement ou les tentatives des pays industrialisés de mettre en œuvre des technologies « propres » ou des procédés de dépollution. Des voitures électriques au contrôle des « dégazages » en mer des gros pétroliers. Des spécialistes, des experts s'expriment.

21 h. 55, Documentaire de création : Versailles, le palais, temple du Roi-Soleil, de P. Barba-Negra et S. Macoveï.

22 h. 45, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie, avec Claude Vigée (à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : le corps taoïste ; à 8 h. 32, L'illuminisme au Siècle des Lumières ; 9 h. 7, Les arts du spectacle ; 11 h. 2, La Scala de Milan : chanteurs de l'après-guerre ; 12 h. 5, Parti pris : le présent parallèle ; 12 h. 45, Panorama.

13 h. 30, G.R.M. de l'INA : musique dans son contexte ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « la Dernière Nuit », de Didier Decoin ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... les Français s'interrogent : « Existe-t-il des sociétés sans miroir ? » ; 16 h., Pouvoirs de la musique... Scrabble music, jeu-feuilleton de P. Drogor, d'après G. Perec ; 18 h. 30, « La Reine du Sabbat » de G. Leroux ; 19 h. 25, Les grandes avenues de la science moderne ;

20 h. Evocation : « Marie Noël », par A.-M. Schweighofer.

21 h. 30, Musique de chambre : Grieg, Hasquenoph ; 22 h. 30, Nuit magnétique ; à 22 h. 35, « Avez-vous du feu ? » : Le feu politique, avec G. Lapouge... L'amour fou ; 23 h. 30, « Le Bavard », de L.-R. de Forets, lu par l'auteur.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2 Le matin des musiciens... Hector Berlioz... et après : Varèse, Stockhausen ; à 10 h. 30, Musique en vie ; 12 h., Chansons : sortilèges du flamenco ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Festival du son... stéréo service ; 14 h., Radio scolaire ; 14 h. 15, Divertimento : E. Nicolaus, J. Strauss, P. Keit ; 14 h. 30, En direct du Festival international du son... Quintette de cuivres de l'Orchestre national : Lully, Ch. Coleman, J. Adson, Chostakovitch ; 15 h. 32, Radiodiffusions étrangères... L'Italie ; à 16 h., La D.D.R. de Berlin : Schlicht, Bach, Buxtehude, Bach ; à 16 h. 30, La Grande-Bretagne ; 17 h., Postlude : A. Roussel ; 18 h. 2, Festival du son... Musiques magazine et jazz time ; 19 h. 45, Haydn à Londres ;

20 h., En direct de Baden-Baden... l'Orchestre radio-symphonique, dir. E. Kord : « Symphonie liturgique » (Honegger), « Symphonie n° 3 en mi bémol majeur, Héroïque » (Beethoven) ; 22 h. 15, France-Musique la nuit... Grands crus : Mozart, Schönberg ; 0 h. 5, Musique des mots, musique des sons : poésie et musique italienne de la Renaissance et du baroque.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,83
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

LA DISTRIBUTION, C'EST : UN MÉTIER EN EXPANSION

Notre métier? Vendre de façon industrielle des produits fabriqués industriellement, à des prix cassés.

Notre outil? L'hypermarché. En moyenne 9.000 m² de surface de vente en libre-service, pour y mettre en vente et gérer 30.000 références d'articles. Chaque magasin a son équipe de 300 personnes et leurs 30 métiers différents.

LA DÉCENTRALISATION DES RESPONSABILITÉS

Nos hommes aiment leur métier, car ils s'y sentent responsables. La décentralisation des responsabilités fait partie de notre philosophie. Le rayon constitue la cellule de base de l'hypermarché qui en compte une trentaine.

Le chef de rayon détermine sa politique commerciale, ses objectifs de part de marché et de rentabilité. Il met en place lui-même les moyens pour y parvenir, compte tenu du triple rôle de sa fonction :
- être un commerçant qui doit constituer sa gamme de marchandises, s'occuper des achats et de la présentation des articles au client;
- être un meneur d'hommes, c'est-à-dire embaucher, former et animer son équipe;
- être un gestionnaire. Il est aidé dans cette tâche par les outils de l'informatique et du contrôle de gestion. Cette fonction est la meilleure école qui soit. A partir d'elle, chacun peut construire sa propre évolution de carrière. Elle permettra de progresser dans la hiérarchie des magasins, ou de s'orienter sur les autres métiers de la société : la Centrale d'achats, l'informatique, le contrôle de gestion, le service du personnel.

Voilà pourquoi nous recherchons d'**autres hommes de formation supérieure, commerciale ou économique (H.E.C., E.S.C. ou équivalent) ou candidats ayant expérience professionnelle.**

- Si la distribution moderne vous intéresse.
- Si vous recherchez un métier passionnant et vivant.
- Si vous voulez prendre des responsabilités.

Envoyez votre candidature manuscrite avec C.V. détaillé et photo récente sous n° 27657 B : Éditions BLEU, 17 rue Lebel - 94300 VINCENNES, qui transmettront.
Discrétion garantie.

PHILIPS

recherche pour sa Division

ÉLECTRO-ACOUSTIQUE

INGÉNIEUR OU NIVEAU ÉQUIVALENT

LE POSTE :

activité technico-commerciale

Dans le cadre de notre équipe de vente Paris, province, le candidat retenu aura la responsabilité technico-commerciale d'un secteur géographique. Il devra assurer les contacts commerciaux et les études techniques nécessaires à la promotion, à la prescription et à la vente de matériels d'audio-communications, sonorisation et inter-communications auprès des utilisateurs directs, des installateurs professionnels et des prescripteurs.

Stage de formation à la mise en œuvre et à la vente des matériels assuré, rémunéré et adapté à un débutant ou un homme de quelques années d'expérience.

Domiciliation à PARIS ou ORLEANS et disponibilité totale aux déplacements indispensables.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo à PHILIPS, service du Personnel, 64, rue Carnot, 92154 SURESNES.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE
LA VERRIERE, Z.I. TRAPPES
recherche

INGÉNIEUR DÉBUTANT

Il participera à la réalisation de sous-ensembles (modules de programmation) s'intégrant à un système temps réel de commutation de données :
- Intégration en usine de la chaîne de traitement ;
- Programmation en langage Assembleur.

Anglais parlé souhaitable

Envoyer C.V. et prétentions (avec photo) sous n° 53.345 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui transmettra.

SEUIL AUDIOVISUEL

recherche
POUR SECTEUR
DISTRIBUTION INTERNATIONAL FILM

ATTACHÉ (ÉE) DE DIRECTION

LANGUE MATERNELLE ANGLAISE,
FRANÇAIS PARFAIT,
capable prendre immédiatement responsabilité, gestion des contrats étrangers cinéma. Télévision (correspondances, facturation, relations clients, mouvements de copies, etc.).

POSTE POUVANT S'ÉTENDRE A PROMOTION ET VENTE EN FONCTION DES APTITUDES

Envoyer curriculum vitae à SEUIL AUDIOVISUEL, 29, rue Guénégaud, 75006 PARIS.

LA B.F.C.E.

BANQUE FRANÇAISE
DU COMMERCE EXTERIEUR

Dans le cadre du développement de sa

DIRECTION ETRANGERE
recherche DEUX

ATTACHÉS DE DIRECTION

Les candidats retenus, de formation supérieure, auront une expérience pratique de 2 à 3 ans des financements internationaux (crédits export et/ou euro-devises) acquise dans le secteur bancaire international.
Ils pourront développer leurs capacités à maintenir et améliorer les relations, tant avec la clientèle exportatrice qu'avec les correspondants et organismes nationaux étrangers. L'anglais et/ou une autre langue (espagnol, portugais...) courants sont donc nécessaires, ainsi qu'un goût pour des responsabilités tant commerciales que techniques. Les qualités personnelles seront aussi importantes que les compétences techniques dans le choix des collaborateurs retenus.
Notre Conseil vous garantit la discr. la plus totale si vous voulez bien lui écrire avec C.V. détaillé : R. BATIFOULIER, 129, r. de la Pompe, 75116 Paris

---



KLOCKNER INA FRANCE MEMBRE D'UN GROUPE INTERNATIONAL EXPORTATEUR D'ENSEMBLES INDUSTRIELS

recherche un

JURISTE

responsable de l'élaboration et de la négociation de contrats avec des sociétés françaises et étrangères. Il s'agit de contrats d'études et de fournitures ainsi que d'accords financiers internationaux.

Nous demandons aux candidats :
- Expérience d'au moins 4 ans dans notre secteur industriel ;
- Expérience du droit du travail ;
- Maîtrise parfaite de l'anglais ;
- Allemand souhaité.

Lieu de travail : Paris 8ᵉ.

Adresser C.V., photo récente et prétentions à :

KLÖCKNER INA FRANCE
31, RUE MARBEUF, 75008 PARIS

SOPAD (NESTLÉ)

recherche pour son Service

CONDITIONNEMENT ET EMBALLAGES

à son Siège Social (Paris - La Défense)

Un Ingénieur

A. et M., ICAM, ENSIA ou équivalent

Il s'intégrera à l'équipe actuelle, chargée de définir les emballages et les machines de conditionnement pour les différents produits et usines, en liaison étroite avec les départements commerciaux et techniques. Une première expérience de 2 à 4 ans, particulièrement dans le domaine des

EMBALLAGES METALLIQUES
sera appréciée. Anglais et Allemand souhaitables.

Ecrire avec curriculum vitae et prétentions.
Direction du Personnel,
17, quai Paul-Doumer - 92401 COURBEVOIE.

Syndicat patronal interprofessionnel recherche

COLLABORATEURS-CADRES

Ceux-ci devront posséder :
- Une bonne formation commerciale et industrielle ;
- Une bonne connaissance des entreprises et le goût des contacts.

Adresser C.V., photo et prétentions sous référence 5 797 à P. LICHAU S.A., B.P. 220 75063 PARIS CEDEX 02 qui transmettra.

IMPORTANTE STE recherche

JEUNE E.S.C.

pour ses services comptables. Ecrire avec C.V. et prét. sous référence 6 313 à SPERAR, 12, r. Jean-Jaurès 92807 Puteaux

---

Laboratoire pharmaceutique recherche

HOMME

pour visites médicales banlieue et gde banlieue Nord. Bac exigé, libéré obligat. milit. Ecr. LABCATAL, 7, rue Roger-Salengro, 92120 MONTROUGE.

Société d'ingéniérie
recherche
pour pays d'Afrique Francophone

FORMATEUR

chargé de :
- concevoir - animer - contrôler la formation de personnels de complexes agricoles :
agriculteurs - encadrements.

- homme de terrain à forte personnalité
- 5 ans expérience minimum (élaboration et/ou application de plans de formation) si possible en Afrique Francophone.

- Mission de 3 ans
- Logement assuré en centre urbain
- Nombreux déplacements sur sites.

Adresser CV, photo et prétentions s/réf. 14326 à SNPM-P.A., 100 avenue Charles de Gaulle 92522 Neuilly s/Seine Cédex

---

IMPORTANTE ENTREPRISE
recherche

INGÉNIEUR

spécialisé en lignes T.H.T.

Ayant connaissance parfaite ANGLAIS parlé et écrit.

Envoyer C.V. sous référ. 5.777, à : P. LICHAU S.A., B.P. 220 - 75063 PARIS - CEDEX 02, qui transm.

IMPORTANTE ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS
recherche pour
TEHERAN (IRAN)

UN RESPONSABLE FORMATION

Il aura pour mission de concevoir et de réaliser des plans de formation à l'Etranger.
Il sera capable de créer et d'animer un Service de Formation de très grande dimension.
Ingénieur diplômé, il aura l'expérience de la formation de conducteur, d'engins et de camions.
Il devra parler couramment l'Anglais.
Salaire élevé pour un candidat de valeur et avantages liés à l'expatriement.
Adresser CV, photo et salaire actuel s/réf CO 4810

LTP 31, Bd BONNE NOUVELLE 75002 PARIS qui transmettra

Publicis Conseil

recherche

Chef de publicité

- Capable à la fois de travailler sur les campagnes des annonceurs actuels et de participer au développement des 12 Agences régionales.
- Sa fonction, située à Paris auprès du Directeur des Agences régionales, implique de brefs déplacements en province.
- De formation supérieure, ayant au moins 2 ou 3 ans d'expérience de C.P. en Agence, de préférence sur des budgets de grande consommation.

Envoyer lettre, C.V. et photo à Jacques MOULIN
PUBLICIS CONSEIL
35, rue du Pont - 92200 Neuilly-sur-Seine

VILLE D'ORLY recherche pour Centre de santé

INFIRMIERS D.E.

Permis de conduire - Situation stable - Avantages consentis. Téléph. 684-50-65.

Etablissement financier VERSAILLES rech.

AIDE-COMPTABLE

dégagé O.M. - Salaire annuel brut : 48.000 F. - B.E.P.C. min. obligatoire. - Envoyer C.V. sous nº 29.211 B BLEU Lebel 94300 Vincennes.

BUREAU D'ÉTUDES
recherche
POUR L'AFRIQUE

EXPERT FINANCIER POUR GESTION DE FONDS D'ÉQUIPEMENT

- DUREE SEJOUR 3 ANS
- DISPONIBILITE RAPIDE
- EXPERIENCE MIN. 10 ANS.

Env. C.V. et prét. nº T 03 712 M REGIE-PRESSE. 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

M. P. I.
Sté de service en informatique recherche
INGEN. INFORMATICIENS
pour système temps réel, logiciel de base et programmation scientifique. Contrats courtes et longues durées. Adresser C.V. à M. PARIENTE, 83, bd Suchet. 75016 PARIS.

AGENCE CONSEIL EN RELATIONS PUBLIQUES recherche

CHEF DE GROUPE

POUR :
- Assurer la réalisation et le suivi des campagnes ;
- Gérer les budgets client.

SON PROFIL :
- 4 à 5 ans expér. profess.
- Journaliste, publicitaire ou Homme de R.P.
- Bon rédacteur.
- Sens des contacts et aptitudes commerciales.

Env. C.V. à : Sté M.C. Conseil, 22, av. Emile-Zola, 75015 Paris.

Cie INTERNATIONALE DES SYSTEMES

INGÉNIEURS IRIS - 50

maîtrisant système SIRIS - 3

INGÉNIEURS

ayant l'expérience du contrôle de processus industriels sur MITRA-P.D.P.-SOLAR-NOVA
AVANTAGES SOCIAUX
9, rue Hanovre (2ᵉ) - 337-99-22

URGT - L.A.M. (11ᵉ) ch.

LABORANTINS (ES) POLYVALENTS (ES)

Tél. : 357-39-71

SÉCURITÉ SOCIALE
recherche pour Service Prévention des Accidents du travail

2 INGÉNIEURS CONSEILS

DIPLOMES GDES ECOLES, ECOLES NATIONALES ou ASSIMILEES

25 ans minimum, cinq années de références professionnelles industrielles, fonctions d'ingénieur soit bâtiment et travaux publics, soit industries chimiques ou para-chimiques.

Adr. C.V. très détaillé à : Mme le Chef du Personnel, 17-19, rue de Flandre, 75935 Paris Cedex 19 Avant le 4 avril 1978
DISCRETION ASSUREE

IMPORTANTE SOCIETE DE TELECOMMUNICATIONS PARIS (13ᵉ) rech. pour son service installations et maintenance

AGENT TECHNIQUE

en commutation téléphonique
NIVEAU B.T.
Expér. requise, connaissance en électronique nécessaire. Pour essais et maintenance d'autocommutateurs privés C.P. 400 - Lieu d'activité Paris, banlieue, éventuellem. province et étranger.
Ecr. avec C.V. et prétentions sous référ. SIM, à A.O.I.P., Boîte postale 301, PARIS (13ᵉ).

---

emplois régionaux

ÉTABLISSEMENT FINANCIER
A VOCATION REGIONALE
(région méditerranéenne)
recherche

LE RESPONSABLE DE SON SERVICE ÉTRANGER

PROFIL :
- 35 ans minimum.
- 10 ans d'expérience effective établissement bancaire ou similaire.
- Très bonne connaissance des opérations avec l'étranger et de la réglementation des changes.
- Dynamique, possédant le goût des contacts oclaux.

Adr. lettre man., C.V., photo et prétent. nº 53.068, Contesse Pub., 20, av. de l'Opéra, Paris-1ᵉʳ.

NICE; Société électronique rech.
DESSINATEUR
études confirmé en circuits imprimés et mécanique électronique. Adresser C.V. et prétentions. Ecrire Agence Havas, 06011 NICE CEDEX, réfer. 0845.

RIVOIRE et CARRET (MARSEILLE)
recherche pour seconder
CHEF DE SERVICE
MAGASINS EXPEDITIONS

AGENT DE MAITRISE

DUT TRANSPORTS ou équivalent.
- Gestion administrative et physique des stocks.
- Animation du personnel.

Ecr. en envoyant C.V. complet photo et prét. à RIVOIRE ET CARRET, Relations du travail, B.P. 518, 13219 MARSEILLE CEDEX 1.

UNE TRÈS IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE
RECHERCHE

pour l'unité de formation qu'elle crée au Nord de Paris et qui sera destinée à supporter ses actions de formation à l'exportation.

UN JEUNE INGÉNIEUR INFORMATICIEN

formation grande école ou équivalent

possédant environ 2 années d'expérience en logiciel industriel.

Connaissance de l'anglais appréciée.

Env. curriculum vitae et prétentions (avec photo), sous référence 52.891, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, 75040 Paris - Cedex 01, qui transmettra.

Centre hospitalier de Courbevoie (92)
30, rue Kilford - recrute
INFIRMIERS (ES) D.E.
de jour et de nuit

Poste logé pour gardien (ne) Libre rapidement pour maison de retraite. Tél. : 788-82-55, poste 312

STE IMMOB. (7ᵉ)
rech. 2 NEGOCIATRICES
bilingues avec ou sans voiture pour apparts DE LUXE.
HABITAT IN - 556-17-49

Imp. Sté d'ingénierie générale bât. et infrastructure Paris-13ᵉ rech. pour son serv. électricité un PROJETEUR ayt de bonnes conn. théoriques et prat. en M.T. et B.T. pr études en bât. V.R.D., éclairage public.
Env. C.V. à OPF (nº 2011), 2, r. de Sèze, 75009 PARIS, qui tr.

---

secrétaires

GROUPE FINANCIER IMPORTANT
cherche pour
LEVALLOIS-PERRET

SECRÉTAIRE JURIDIQUE

confirmée sténodactylo.
Droit des sociétés (notamment pr tenue des conseils d'admin. et des assemblées).
Avantages sociaux.
5 X 8, restaurant d'entreprise, 13ᵉ mois. Adresser C.V., photo et prétentions sous référ. 5.798 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS CEDEX 02, qui tr.

CHAMBRE DE COMMERCE INTERNATIONAL recherche

SECRETAIRE bilingue

ANGLAIS-FRANÇAIS
Expérience similaire de la préparation et suivi des conférences internationales. — Envoyer C. V. avec photo à C.C.I., 38, cours Albert-Iᵉʳ, 75008 PARIS.

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

(16e) AVENUE FOCH (près). GD 2 P. ET 3 P. avec jardin, tout confl. Sur pl. jeudi, vendr., 14 hres à 18 hres, 77, RUE DES BELLES-FEUILLES. 870-47-02.

PYRENEES, refait neuf, GD 2 PIECES, cuisine équipée, tout confort. 155.000 F. — 265-67-79.

TRIPLEX NATION 120 M2 dernier étage, poutres. 695.000 F. - 953-22-27.

DIRECTEMENT SUR PARC **MONCEAU** DANS PRESTIGIEUX HOTEL PARTICULIER **APPTS** 130 M2 - 250 m2 et 500 M2 Direct Propriétaire : 734-93-36.

VRAI MARAIS 5-7-9, rue des Tournelles Rénovation de grande qualité Du STUDIO au 2-3-4-6 PIECES en DUPLEX. Visite ts les jours de 14 à 17 h. même dimanche, ou Tél. heures Bureau **359-30-85**

MARAIS proche THORIGNY Bel immeuble XVIIIe restauré, cour de caractère, amenagem. verdure payé par propriétaire 1) PETITS et GDS STUDIOS tt cft, av. poutres, de 99.000 à 160.000 F. Parf. pr location.

2) Séjour de caract. + 2 chbres en duplex sur rue et cour, bains moderne, chff. central, telephone. Prix 350.000 F. Pplaire jeudi, vendredi, 14 h 30 à 18 h 30 : 31, rue CHARLOT.

94, RUE DE MAUBEUGE. Part. vend appt de luxe 130 m2, 5e étage, double living, 2 ch., état exceptionnel, ch. de service, 680 000 F. Sur place ce jour. TEL. : 878-45-54.

R. CHATEAUDUN IMM. ANC. calme, clair, 4 p., 110m2., ASC. Px : 530 000 F. Tél. : 322-73-46.

TRINITE-MONCEY (9e) VRAI 4 p., belle entrée, gde cuis., 2 w-c, grande penderie, chff cent. individuel, balcon, Tél., 2 serv., cave, 6 fenêtres sur rue, clair, soleil, 4e étage, ascenseur, s. de bains possible. (état actuel : 3 pièces, grande s. de bains, etc.). Px 495 000 F. Jeudi/Vendredi, de 13 à 19 h. 46, RUE BLANCHE.

16e limite 17e, 2 pièces entrée, cuis., bains, chff. cent. Impeccable, clair, calme, sol. Px tot. 155 000 F. Le pplaire 555-12-31.

22, AVENUE DE L'OPERA liv. + 3 chbres, clair, calme. Possibilité PROFESS. LIBER. Ce jour de 13 heures à 16 heures.

PORTE-DE-SAINT-CLOUD (5e) IDEAL PLACEMENT bel immeuble en brique, ravalé, gd 2 p., tt cft, 145 000 F. Gros crédit. Téléphone : 345-86-41.

R. Lafayette. Prop. vd s/jardin beau 2 p. cuis. éq., tt cft prix et plac. exception. T. 878-41-65.

DAUMESNIL (proche du bois) immeuble ancien ravalé, grand 3 p. tt confort, état impeccable. PX 320 000 F., GROS CREDIT. TEL. : 345-55-10.

BUTTES-CHAUMONT av. terrasse + verrière/atelier vaste studio, entrée, cuisine, w.-c., s. bns, chff. cent. calme. Px : 192 000 F. Tél. : 346-63-85.

PLACE DAUMESNIL beau séj., 2 fenêtres, ent., cuis., w.-c., s. bns, 1 chbre, chauff. Px : 215 000 F. Tél. : 345-82-72.

BOIS VINCENNES imm. 4 ét., pr. RER, beau 3 p., cuisine, tt cft, balcon, calme. Px : 250 000 F. Tél. : 344-71-97.

PARIS-11e RESIDENTIEL CALME NEUF, 3 P. 66 m2 + 4 m2 balc. Cave + box. - Prix intéressant. M. WEBER S/pl. ce jour **373-79-18** vendredi, samedi et dimanche toute la journée : 54-56, rue de la Folie-Regnault.

Propriétaire vend : **REPUBLIQUE** Beau 3 pièces 75 m2 3e étage sans ascenseur. Tout confort. Calme. Soleil. Sur cour. 350.000 F Tél. : 205-57-52 après 19 heures.

ÉTOILE - KLEBER Neuf Stand. **2 P.** Cuisine équipée Bains - Park. Balc. - Prix exceptionnel Sur place le 10 de 14 à 17 h. : 4e étage - 11, rue Cimarosa.

ARGENTINE 2 PIECES Tt conft 45 m2. 290.000 F. -246-66-69.

13, PLACE DES VOSGES IMMEUBE RESTAURE APPTS DE 100 M2 A 235 M2 Sur place tous les jours, sauf dimanche, de 14 h à 18 h, ou 227-91-45 et 755-98-57.

ARNOLD-NETTER Pr. COURS VINCENNES Propriétaire vd ds imm. ancien en rénovation petit 2-3 pièces en duplex, chff. central, calme, très clair. 230.000 F. 522-38-20.

Mo JOURDAIN Beau 3 P., 75 m2 + terrasse 40 m2. Vue imprenable. Prix intéressant. Renseignements : 574-86-18.

CHARDON-LAGACHE Dans hôtel particulier GD STUDIO et GD 2 PIECES sur rue et jardin, état neuf. VENDREDI-SAMEDI, 14/17 h : 25 bis, r. CHARDON-LAGACHE TEL. 723-38-58

ILE DE LA CITE, SUR SEINE Réception + 3 chbres, 150 M2, PLAN PARFAIT - 256-05-95.

PRÈS ÉTOILE IMMEUBLE STANDING **GRAND APPT 150 m2** 1er étage sur cour. 750.000 F. Tel. 266-67-06

Paris Rive gauche

DUROC Très beau 2 pièces tout confort, refait neuf, imm. bourgeois. 325-75-42 - 607-61-54, soir.

MONTSOURIS 10e étage Vue s/PARIS **4 P.** 95 m2 + 30 m balc., tél., park. 620.000 F. 589-49-34.

VIIe VARENNE DS IMMEUBLE BOURGEOIS 3e ETAGE - TAPIS **BEAU 4 P.** salon, salle à manger, 2 chbres, cuis., bains, tt cft. **PRIX 640.000 F** Possib. réunir en duplex, superficie 35 m2 environ. CE JOUR, de 14 h 30 à 18 h : 59, rue de BOURGOGNE ou 723-96-05

Bel imm. Contrescarpe. Atelier artiste refait nf av. mezzan., 55 m2, s. bns, cuis. éq., Tél. + gren. combles 25 m2, 350 000 F. Tél. : 603-69-96, après 19 h. 30.

PONSCARME. Libre le 1er juill. Imm. 1974, appt 3 p. cuis., bns, parkg, px 370 000 F. PAS. 34-80.

CAMBRONNE Sur rue calme et jardins Immeuble neuf grand standing **GRAND 4 P. 101 m2** + loggia - 650.000 F Visite sur rendez-vous **766-25-32**

153, rue de l'Université. Très beau 3 PIECES 81 m2 + balcon ds imm. neuf. Etage élevé, Téléph., parking. GEFIC : 555-09-96 Ou sur place ce jour et demain.

PANTHEON Imm. récent 4e ét. Asc.-desc. Liv. 2 chbres, cuis., s. bains, w.-c. Sur place : vendredi 15 h. 15 à 17 h. 30, samedi 14 h. à 16 h., 1, RUE LAPLACE (5e). 256-20-23 - 555-87-40

3, RUE DE L'ÉPERON Mo ST-MICHEL. Pplaire vend STUDIO, 2/3 P. ds imm. rénové. Ce jour 14 h 30 à 17 h 30.

LUXEMBOURG PROPRIETAIRE VD dans imm. en rénovation 2 P. tt confort, TEL. 723-38-48, le matin.

DENFERT-ROCHEREAU 8, rue Saint-Gothard Neuf, grand 3 pièces + loggia. Sur place tous les jours de 11 h à 18 h 30, sauf mercredi et dimanche.

DENFERT-ROCHEREAU 8, rue Saint-Gothard Neuf, gd 4 pièces + terrasse. Sur place tous les jours de 11 h à 18 h 30, sauf mercredi et dimanche.

TOUR DE SEINE Beau 4 pièces, vue panoramiq. JEAN FEUILLADE - 566-00-75.

Région parisienne

SAINT-MANDÉ (94) RESIDENCE JEANNE DU LAC 20-22, rue Jeanne-d'Arc, à 200 m. du Bois de Vincennes. Un luxueux immeuble PIERRE DE TAILLE STUDIOS, 4 ET 5 PIECES Vastes loggias, terrasses, jard. PRIX FERME ET DEFINITIF. Sur pl. tous les jours, 11 à 18 h., sf mardi, ou GECOM, 747-59-50.

VERSAILLES. Imm. stdg, gd 2 p., 60m2, cave, park., 340.000 F. TEL. : 951-35-56.

PUTEAUX Bd Richard-Wallace 2 p., cuis., s. bains, wc, 45 m2, chauff. centr. 2e étage. Soleil. .. ETAT NEUF — 266-19-00

BOULOGNE NORD Très bonne construct. ancienne ravalée, 5e étage, asc., entrée, salon, s. à manger, 2 chbres, cuis., s. de bains, wc, 78 m2. 350.000 F. - Tél. 825-60-40.

NEUILLY IMM. NEUF DE QUALITE CALME ET VERDURE **5 PIÈCES 97 m2 + BALCON 17 m2** PRIX 910.000 F 9-11, Villa de Villiers VOIE PRIVEE **72, BD VICTOR-HUGO** Sur place tous les jours 14 h - 19 h, sauf dimanche. Z. Immobilier - 267-37-77.

appartem. achat

JEAN FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet (15e), 566-00-75, rech. Paris 15e et 7e, pour bons clients, appart. toutes surfaces et immeuble. Paiem. comptant.

Rech. urgent appart. 2 à 4 p. Paris, avec ou sans travaux, préfère rive gauche, près facultés. — Ecrire LAGACHE, 16, avenue de la Dame-Blanche, 94120 FONTENAY-SOUS-BOIS.

Rech. appartements 1 à 3 pièces Paris, préfère 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e. Paiement comptant chez notaire. Téléph. 873-23-55.

URGENT - RECHERCHE pr placement étranger, 2 à 4 p. Moderne. - 16e, 17e, NEUILLY. MICHEL et REYL - 265-90-05.

RECHERCHONS POUR PERSONNEL STES STUDIOS et APPTS Paris, Neuilly, Boulogne. LAGRANGE - 265-53-94

locations non meublées Offre

Paris

15e 2 pièces, tél., s. de bains, coin cuisine aménagé. 1.400 F c. c. 828-06-60, apr. 19 h.

18e - 1, RUE GASTON-COUTE **100 M2** Dble living, 2 chbres, TOUT CONFORT, tél., 6e étage, asc. SOLEIL. S/pl. 14-18 h, vendredi-samedi.

MIRABEAU - RECENT, GD **STUDIO** tt confort, 1.200 F. 266-92-15

Propriétaire loue, 12e arrondt., à proximité bois de Vincennes, appt de très grand standing, 4 p., 2 bains, terrasse, parking, Tél., 3 000 F/mois. Ecr. no 3 765, Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 PARIS.

PARIS (12e) SANS COMMISSION Importante Société loue dans immeuble récent bon standing 4 pièces, 85 m2, loyer 1.916 F, charges 522 F, parking 150 F. S'adresser : 220, rue du Faub.-Saint-Antoine, de 9 à 12 h et de 14 à 17 h. Tél. 345-17-22.

Région parisienne

RUEIL. Studio 30 m2, stdg, parking sous-sol fermé, 900 F TTC. T. : 749-11-75 heures de bureau.

VILLE-D'AVRAY 4 p. tt cft, cuisine équipée, Tél., 1 800 F. Téléphone : 742-03-00.

35 km OUEST PARIS PAV. sur 700 m2 jardin, compr. rez-de-jard., gde entrée, 3 p. av. douches et lavabo, chaufferie, buanderie, gar. R.-de-ch. surélevé av. terrasse, gd living av. cheminée, cuis., 4 ch., s. de bs, w.-c., tt confort. 2.500 F/mois. L'I.D.V. - 971-60-18 - ORPI.

TRIEL-SUR-SEINE PAV. NEUF r.-de-ch. : hall entrée, séj., cuis., 1 ch., s. bains, wc, rangements, chaufferie, gar. attenant. 1er ET. : 2 chbres, s. de bains, s. de jeux, wc, tt cft. Loyer mensuel : 3.000 F. L'I.D.V. - 971-60-18 - ORPI.

locaux commerciaux

LOCAUX A LOUER TROCADÉRO 600 m2 LOYER ANNUEL 270.000 F + 10 % CHARGES Loyer possibilité 3 mois gratuits. 5 lignes téléphoniques. Téléphoner ou écrire PLESSEY - FRANCE, 16, rue Pétrarque - 75016 PARIS. Tél. : 727-43-49.

locations meublées Offre

Paris

TROCADERO BEAU 4 PIECES cuisine, bains, TEL., 2 700. F. TEL. : 770-16-69.

ILE SAINT-LOUIS Charmant appart. très joliment meublé tt confort. Prix 3.200 F c.c. Tél. 325-47-45.

Région parisienne

NEUILLY BEAU DUPLEX 2 pièces, cuisine, bains, 1.600 F. TEL. : 770-16-69.

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE OFFICE DES LOCATAIRES 18, r. la Michodière, Mo Opéra. Frais abonnem. 350 F. 266-52-04.

fonds de commerce

S.A.R.L. vend fonds commerce grossiste en articles de sport et tout ou partie du stock existant et du matériel d'entreposage. Ecrire ou téléphoner : S.A.R.L. EUROP'SPORTS, 12, rue Roger-Salengro, 59330 CYSOING. Tél. : (20) 79-62-50.

Vend bord de mer Marseille, journaux, droguerie. Appartement. Ecr. Havas 91486 Marseille.

MENTON COTE D'AZUR Vends Hôtel pension 40 chambres, 1 étoile, murs et fonds. Agence Carnot, 22, av. Carnot, 06500 MENTON. Tél. : (93) 35-97-80

COTE D'AZUR - MENTON Vends **HOTEL - PENSION** murs et fonds. * N.N. 40. Nos + appt privé, dépendances, jardin. AGENCE CARNOT 22, r. Carnot, 06500 MENTON. Tél. : (93) 35-97-80

villas

CHATOU CENTRE 15' R.E.R. VILLA en R.-DE-CH. Séjour, 2 chbres, cuis., s. bains + salle de jeux, tt conft. beau jardin 400 m2. Prix 475.000 F. AGENCE de la TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

NEAUPHLE-LE-CHATEAU près, sur 1.600 m2, 200 m2 habit. comprenant : entrée, séj. dble, cheminée, cuis., 6 chbres, s. de bains, s. d'eau, 2 w.-c., sous-sol complet. BELLE AFF. PRIX JUSTIFIE 780.000 . I.N. 045-29-09.

EXCEPTIONNEL SUR 600 M2 construct. 72, style campagnard comprenant : entrée, séj. cheminée, poutres, 2 chbres, s. de bains, w.-c., à l'étage : 3 chbres, possib. s. de bains, sous-sol complet aménagé. Affaire rare. I.N. 045-29-09.

PIED FORET **MONTMORENCY** VILLA 1972 - Séjour 40 m2 Bureau - 4 chbres - S. de bains + salle d'eau. Gar. 3 voitures. PISCINE 10 X 5. JARD. 725 m2 PRIX : 900.000 F AGENCE ILE-DE-FRANCE Tél. : 960-04-23

LE VÉSINET - R.E.R. Résidentiel - Verdure VILLA, SEJOUR + 3 CHBRES + bureau, s. de bains, tt conft. BEAU JARDIN 800 m2 AGENCE de la TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

ISSY-LES-MOULINEAUX s/hauteur. Belle maison 1900. 7 P. + maison amis + 1.200 m2 jardin. DORESSAY. 548-43-94.

A sortie charmant village proche Milly-la-Forêt et en lisière forêt Fontainebleau, particulier à particulier vend maison rez-de-chauss. et étage en meulière, en excellent état et tout conft. 5 pièces + garage indépendant avec chambre attenante, installation chauffage central refaite à neuf. Jardin Ouest et jardin Est : 1.500 m2. Propriété entièrement clôturée de murs. Tél. 16 (94) 69-56-29. Agence s'abstenir.

CHATENAY-MALABRY Résidentiel Grande villa p. de taille, récent, gde récept. + terrasse, s. à m., 5 ch., 3 bains + studio complet. Jard. 1.700.000 à déb. 387-47-29.

pavillons

160 km PARIS Bourg tous commerces Vends pav. F 5, tout confort. 1.300 m2 terrain. - Etat neuf (8 ans) - 250.000 F S.A. IND. VENDOMOIS 41100 VENDOME Tél. : (54) 77-35-91

fermettes

Vends FERMETTE libre, envir. 1 ha, cuisine, séjour, 2 chambres, bains, w.-c., cave, garage, grande dépend., très bon état. Ecrire BARBOU Raymond, Bois Gachet, 36450 VARENNES/FAUZON. Téléph. 15 (54) 40-03-37.

demandes d'emploi

Dame, 50 ans, SERIEUSES REF., cherche garde enfants le soir. — Téléphone : 887-55-13.

J.F. école régionale des Beaux-Arts de REIMS, cherche place URBANISTE - MAQUETTISTE DESSINATRICE, ou Concepteur en environnem. Et. tte propos. Ecr. no 03673 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J.F. 32 a. Etudes sup., 5 ans cadre en entreprise, rech. situat. intéressante, de préférence dans milieu politique ou artistique. Tél. : 266-30-77

ARCHITECTE D.P.L.G. 15 ans expérience urbanisme chantiers promotion, cherche situation à Paris. Ecrire M. NORYCH à : **SIPEP** référence 915, 3, rue de Choiseul, 75002 PARIS.

JNE DOCTEUR ES LETTRES 27 ans, références sérieuses. Formation : sémiologie, psychanalyse, anglais, droit. EXPER. : Edition, biblioth., enseign., conférences, plus. publicat. théoriques de rech. personn., rech. poste de responsab., initiative, ouverures, de préfér. créatif. Ecrire J.-M. RIBETTES 9, rue Charles-V, Paris-4e. TELEPHONE : 277-42-52.

Jour. prof., 13 a. exp., serv. polit., rewriting, exam. ttes prop. Ecr. no 2 377, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

SECRETAIRE BILINGUE TRES QUALIFIEE. REDIGEANT EN ANGLAIS. MI-TEMPS. 224-40-80.

Mait. de conf. Britan. poss. dix ans de spécial. en angl. scient., tech., et ccial aup. des British Councils à l'étranger et des univ. britan. et europ., ayt une bne expér de l'édition tech. et des congrès intern. et ayt été cons. linguist. aup. d'étab. indust. et de recherche, rech. un poste à responsabilités en Europe. Ecr. no 6 660, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

33 ans, intelligente, sens des affaires, dynamique, disponible 10 a d'expér. haut niveau commercial, résultats ANGLAIS courant ch. poste à responsabilités. 704-55-49.

SPECIALISTE EN **RELATIONS PUBLIQUES ET COMMUNICATION** Hme 31 ans, études sup., 8 ans expér. en agences FRANCE et ETRANG., rech. STE intéressée. POSTE PARIS OU PROVINCE. Ecr. no T 3.649 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.H. - 28 ans B.E.I. - B.T. Adjoint de direction magasin de prêt-à-porter de luxe cherche poste à responsabilités. M. D. Berger, 6, rue de l'Avre, 78340 LES CLAYES-SOUS-BOIS.

ARCHITECTE - URBANISTE ARCHITECTE - INGENIEUR multilingue, expér. internation., étudie toutes propositions. Ecr. no 3.651 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Jne Cadre, 27 a., dipl. enseign. sup., CHEF SERVICE QUAI, exp. Afrique, ch. poste respons. haut niv. Etudie tte proposition France-étrang., préfér. transport transit. Libre avril 1978. Ecrire no T 03684 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

Fme, dynam., vend. 1re force, excell. prés., éloc. ang.-espag., habituée contacts haut niveau. Ecr. no 2.373 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Française, 35 a., trilingue angl.-allem., 2 ans expér. Allemagne, U.S.A. et France, ch. poste à Paris Secrétaire de direction. Mireille PORCHER, 25, rue Frémicourt - Paris-15e.

Jne Hme 3e cycle socio rech. collaboration plein temps ou partiel. Ecrire no 2 196 P.M.P., 69, rue de Provence, qui trans.

Jeune Français Expatrié cherche-contrat comme DIRECT. DE CHANTIER sur la charpente métallique. Plus de 12 ans d'expérience en Afrique. Pour personne interr. veuillez contacter : M. D. MARNE P.O. Box 5203 LIMBE Malawi Central Africa.

Homme 20 ans d'expérience cherche emploi CHAUFFEUR DIRECTION. TEL. : 344-02-69.

capitaux ou proposit. com.

CHEFS D'ENTREPRISE Offrez-vous un partenaire de réflexion. Il y a beaucoup plus dans deux têtes que dans une. Tél. : 874-86-80 (poste 112).

propositions diverses

PROFESSIONNELLE DE SOINS ESTHET. assure détente et décontraction par relaxation et massages. — Téléph. 543-04-37.

gérances libres

Offre cause dble emploi gérance ou vente : ensemble commercial quincaillerie, bricolage, cadeaux, radio, télé, hifi. Centre ville commerçante. Dép. Gironde. T. (56) 46-09-13, ap. 19 h.

appartements vente (suite)

BOULOGNE 17, RUE BERANGER Quartier calme et résidentiel. Superbe 4 p., 85 m2 + gd balcon, dernier étage. Exposition plein Sud. Téléph. Mme ESTIENNE, GEFIC, 723-78-78.

FONTENAY-SOUS-BOIS AV. FOCH, prox. BOIS. Stand., très ensoleillé, MAGNIFIQUE **3 P.** cuis. équip., s. de bs, wc, dépend., placard, chauff. central. Tél. 400.000 F. 293-40-56.

CHAVILLE. R. D. 4' gare dans résid. stdg, 2 p. 54 m2 avec vue, balcon, cave, parking. Px 290 000 F. T. 926-58-05 ap. 18 h.

CHILLY-MAZARIN. Part vd ds Im. 3 ét., calme, appt 3 ch., gd séj., s. de bns, s. d'eau, cave, séchoir, prkg, Tél., px 280 000 .F T. 705-93-48, ap. 20 h., sf w.-end.

NEUILLY. Rue de la Ferme, Bel imm. 1959 dble liv. + 1 ch. cuis., bns, 72m2, box. PAS 34-80.

SARTROUVILLE IDEAL PLACEMENT près gare bel imm. récent stdg, grand 3 pièces tt confort, balc., Téléph., 160 000 F. gros crédit. TEL. : 345-55-10.

NEUILLY particulier vendrait directement un appartement dans un petit immeuble qu'il construit dans une partie agréable de Neuilly. Tél. 624-24-48, heures des repas.

PORTE DE SAINT-CLOUD très bel appt imm. récent, gd séj. dble, 2 chbres sur jardin, cuis., s. bains, box, 590 000 F. ROUSSEL 620-36-49.

MONTESSON, pr. Vésinet, petit imm. récent, bel appt 100 m2 tt cft, 319 000 F. Tél. : 526-81-30.

VINCENNES proximité donjon. Balcon vue sur bois, 3 p. 75 m2. TEL. : 033-95-10.

CELLE-ST-CLOUD ELYSEE-II. Gd séj., 3 ch., 2 bns. VUE soleil Px : 345 000 F. Tél. : 727-84-76.

PRÈS VERSAILLES Fontenay-le-Fleury. 3/4 p. Etage élevé. Cave. Park. Bon état. Prix exceptionnel **220.000** Tél. : 460-31-22

appartements occupés

MONTPARNASSE, dans imm. rénové. 2 P. occupées. 80.000 F. Echange légal possible. Urgent. PROMOTIC, 322 - 10 - 74.

constructions neuves

VAVIN 16, rue Delambre. Studios et 2 pièces. Sur place de 11 h. à 19 h. sauf mercredi et dimanche. CIME. 538-52-52.

locations non meublées Demande

Paris

PROPRIETAIRES, LOUEZ VOTRE APPT : EUR. 77-64. Ns vous offrons ttes garanties.

Région parisienne

Pr Société européenne cherche VILLAS, PAVILL. pr CADRES. Durée 2 à 6 ans. T. 283-57-02.

immeubles

URGENT pour cause importante succession, ach. cpt. immeubles mêmes à rénover, PARIS ou proche. 766-80-90.

Société investissement **ACHÈTE COMPTANT IMMEUBLES LIBRES** à Paris ou proche métro. C.F.I., 8, av. Hoche, Paris-8e. Tél. le matin 563-11-40, poste 46.

bureaux

bureaux à vendre à une adresse de prestige **152, Bd HAUSSMANN** PARIS 8e parking public souterrain au pied de l'immeuble cervi 20, rue Chauchat Paris 9e 247.13.22

11 bis, RUE DU COLISÉE Bel imm. stand. - Refait neuf A VENDRE LIBRES OU A LOUER AVEC OU SANS PAS-DE-PORTE 17 BURX, dépendances, 504 m2 en totalité ou séparément. 8 lignes téléph. - Parkings + 7 BURX en un seul lot 123 m2, 3 lignes téléph. S/place vendredi : 14 - 18 hres.

LE VÉSINET - CENTRE 61 m2 bureaux locat. neuf, park. 976-05-37.

Boutiques

QUAI VOLTAIRE PROXIMITE SALLE DROUOT IMMEUBLE XVIIIe SIECLE **MURS DE BOUTIQUE avec MAGNIFIQ. APPT** décoration boiseries classée. FIN DE BAIL 1-7-78. TEL. : 266-67-06.

hôtels-partic.

PASSY. Maison familiale, du charme, gd calme, 9 pces princip., jardin 85 m2 + courette Prix : 1.600.000 F. **LARGIER - ANJ. 02-97**

propriétés

PART. A PART. Cause départ, vds limite SENS maison de campagne close en dur sur terrain 3.400 m2 planté d'arbres fruitiers, comprenant deux corps de bâtiment : 1) Entrée, séjour, 2 chbres, s. de bns, W.-C., cuis. aménag., buand., gren. aménageable, cave voûtée, chauff. centr. fuel, tél. ; 2) 2 chbres, garage 2 voit. av. fosse. Prix : 550.000 F. Tél. : 16 (86) 65-30-09 ou 88-83-41.

593 PROPRIÉTÉS De la fermette au château Autour de Paris : 0 à 120 km L'ordinateur de la **MAISON DE L'IMMOBILIER** sélectionne gratuitement l'affaire que vous recherchez. Consultation sur place ou par tél., questionnaire sur envoi de votre carte de visite. Chambre Syndicale des Agents immobiliers F.N.A.I.M. 27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS. T. : 757-62-02.

LE CHATEAU Près 45 km Paris - Propriété pierre - Gd séjour, cheminée rustique, 3 chbres, cuis. équipée, s. bains, w.-c., chff. cal, cave. Parc 6.000 m2, arbres centenaires. - Prix 550.000 F. **ACB** 25, rue Nationale, BEAUMONT. — 470-20-94/29-10.

VAL EPTE PROPRIETE parft état. Entr., séjour, cuis., 4 chbres, bns, gren., jard. bx arbres 900 m2. Px 300.000 F. Cabinet BLONDEAU-LEBLANC, 2, fg Cappeville, à GISORS. Tél. : (16-32) 55-06-20

LYS-CHANTILLY Part. vd PROPRIETE 3.000 m2, maison pierre, 8 pces, dépend. Tél. : 421-53-87 après 19 h. 30.

LYS CHANTILLY Bien située, construct. récente, style scandinave, 240 m2 dans parc boisé 5.000 m2. Parfaitement aménagée, salle de séjour et jardin d'hiver. Libre à la vente. Prix 1.100.000 F. Tél. 526-61-68.

ROUSSILLON, région PRADES, 650 mètres altitude, maison habitation, entièrement rénovée, piscine, 5 hectares de TERRAIN. Px 650.000 F. T. 16 (68) 05-13-02.

A 35 km. Est PARIS, région TOURNAN, part. vd ds village calme ppté rénovée, 9 p. princ., 195 m2, tout cft, petit parc clos, terrain 1.300 m2, Prix 650.000 F. Téléph. 409-50-31, repas et soir.

terrains

30 km Paris-Nord, direct A 1. Terrain 540 m2, façade 18 m. Forte pente, tte viabilité. 78.000 F. 757-72-69/991-89-49.

Part. vend à MONTSOULT (95) terrain résidentiel 1.200 m2. Façade 35 m., toute viabilité. 300.000 F. 757-72-69 - 991-15-92.

CROISSY - R.E.R. Reste 4 BEAUX TERRAINS de 800 à 1.800 M2, sdes façad., ttes viabilités. PX TTES taxes comp. de 320 à 390.000 F. AGENCE de la TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

maisons de campagne

ALPES HAUTE-PROV. A 90 MINUTES MARSEILLE DS JOLI VILLAGE TYPIQUE Situat. dominante, jolie ruine à restaurer, terr. 135 m2, idéal pr faire une terrasse, avec vue imprenable sur village et montagne, e., él., tél., égout à brancher. Px 76.000 F av. 16.000 cpt. Tél. CATRY Marseille, 28, rue Sylvabelle, ce jour (91) 37-13-50. Jours suivants. : (91) 65-15-87.

10 km DE ROUEN Mais. de caract. 5 pces tt cft., grand séjour, 1.000 m2 terrain. TEL. (35) 92-43-42.

domaines

CANADA COLOMBIE-BRITANNIQUE Unique province du CANADA sans interdiction d'achat pour étrangers. - Ferme de 3.200 ha. Culture de céréales dont 1.600 ha déjà cultivés. Bâtiments et invent. modernes. Domaine de chasse intéressant. Prix : 2,2 mill. dollars canad. P. Paulsen, Ing. Agr. Immobilien D-2241 Struebbel/B. Heide. Tél. : 19 49 4837/228.

forêts

Près BLOIS, vends 6 ha 50 de peupleraie de 20 ans, excellent placement moyen terme. Ecr. : M. de Grandcourt, 7, rue du Mont-Thabor - 75001 Paris

viagers

Société spécialiste viager **F. CRUZ** 8, rue La Boétie 266-19-00 Prix, indexation et garanties. Etude gratuite et discrète.

BEL APPT MOD. 3 pces, cuis., bains, balc., soleil. Asc. Gd box, près métro. Sera libre décès. Valeur 300.000. 60.000 + rente 700 F. — Tél. VOL. 58-70.

LA VARENNE Résident. - VIAGER OCCUPE 4-5 P. princ. S/450 m2 terr. - 135.000 CPT + rente. 2.500 F par mois 2 têtes, 73 a. « LES IMMEUBLES ». 883-14-22.

villégiatures

MENUIRES. Loue 8 au 22 avril gd chalet, conft. hameau, expos. Sud, calme. Tél. (78) 35-80-00.

SUPER GRAND-BORNAND (Haute-Savoie) duplex tt cft. 6-8 pers. du 9 au 23 avril. Tél. h. b. (26) 64-08-44, soir dim. : (26) 68-22-66.

automobiles

8 à 11 C.V.

ALFA COUPÉ GTV 2000 - 77 - 13.000 km. (neuve), crédit + garantie. 222-91-16.

Sté des Usines Chausson vend voiture de Direction LANCIA COUPE BETA 1600, 1976, parfait état. 790-61-53, poste 3105.

A vendre R 16 TL très bon état. Tél. après 19 heures : 370-87-88.

+ de 16 C.V.

ROVER 3500 BA 78 6.500 km. Crédit ou leasing. 548-97-69.

divers

MERCEDES BENZ NEUF et OCCASION **EURO GARAGE** Concessionnaire 73/77 Ae A. BRIAND Montrouge 735.52.20

caravanes

CAMPINGS-CARS OCCASIONS DÉMONSTRATIONS TOUTES MARQUES VISIBLES du LUNDI au SAMEDI **HOLIDAYCAR ARPAJON-SUD** 491-30-35 ou 31-85. FACILITES PAIEMENT

enseignem.

CONTACTS BILING. A PARIS avec professeurs d'origine. Anglais, allem., espagn., italien. Téléph. 033-12-19.

perdu-trouvé

Perdu 24-2 chien mâle 4 ans, petit berger Pyrénées gris, poils longs. — BROSSET : 436-02-14.

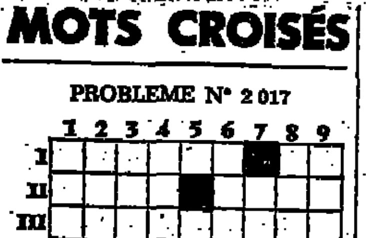
occasions

EN SOLDE, moquette et revêtements muraux premier et deuxième choix, 50.000 m2 sur stock. — Téléph. 589 - 86 - 75.

AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 017



HORIZONTALEMENT

I. S'accroît avec une résistance purement symbolique localisée dans la région lombaire ; Préfixe. — II. Belle vallée ; But d'excursions. — III. Petites, elles sont à plaindre. — IV. Lettre grecque ; Devant le nom du patron. — V. En Allemagne. — VI. Conjonction ; Appartient au chef. — VII. Abréviation ; A un caractère sauvage. — VIII Dupa ; Unique. — IX. Ne voyait rien poindre à l'horizon ; Pas dans la roture. — X. Indication précieuse pour gens pressés ; Virtuose du « piano » ; A moitié rond. — XI. Du riz ? Ses enfants doivent en avoir ras-le-bol !

VERTICALEMENT

1. S'agite beaucoup, mais ne dit rien ; Commencent à enfler dès qu'ils commencent à courir. — 2. Est très souvent un élément d'adresse ; A les mêmes effets que le savon. — 3. Prénom ; Lie. — 4. Découvert caché ; Cri. — 5. En Grèce ; Interjection. — 6. Invite à faire disparaître ; Symbole ; Point d'émergence. — 7. Abréviation ; N'eût pas déplu à Locuste. — 8. Génies ; Donnera un accompagnement flatteur. — 9. Est écrite en des termes que nul ne peut déchiffrer ; Bouc émissaire.

Solution du problème n° 2 016

Horizontalement

I. Copia ; Sem. — II. Otarie. — III. Lai ; Tubs. — IV. Gnon ; Tes. — V. Messes. — VI. Eetion. — VII. Naturelle. — VIII. Gaur. — IX. Erésipèle. — X. Li ; At. — XI. Retiendra.

Verticalement

1. Col ; Mangeur. — 2. Otage ; Aar. — 3. Pains ; Tuent. — 4. Ir ; Oseurs. — 5. Al ; Neer ; Ile. — 6. Et ; Ste ; Pin. — 7. Ut ; Ille. — 8. Bémol ; Lar. — 9. Miss ; Népéta.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 9 mars :

DES DECRETS

● Portant création d'un comité national et de comités départementaux de prévention de la violence et de la criminalité ;

● Prorogeant le décret n° 75-808 du 29 août 1975 instituant des mesures d'aide en faveur de l'installation d'entreprises artisanales ;

● Modifiant le décret n° 63-592 du 24 juin 1963 relatif à la structure et au fonctionnement des centres hospitaliers et universitaires ainsi qu'aux conventions à conclure entre, d'une part, les unités d'enseignement et de recherche médicales et, d'autre part, les centres hospitaliers régionaux ;

● Relatif aux équipements sportifs dans les zones d'aménagement concerté et de rénovation urbaine.

A L'HOTEL DROUOT

Vendredi

VENTES

S. 4. - Atelier Czaky.
S. 6. - Bijoux. Objets de vitrine. Argenterie ancienne et moderne.
S. 8. - Gravures. Tableaux modern. Meubles et objets d'art.

loterie nationale — Liste officielle

DES SOMMES A PAYER, TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

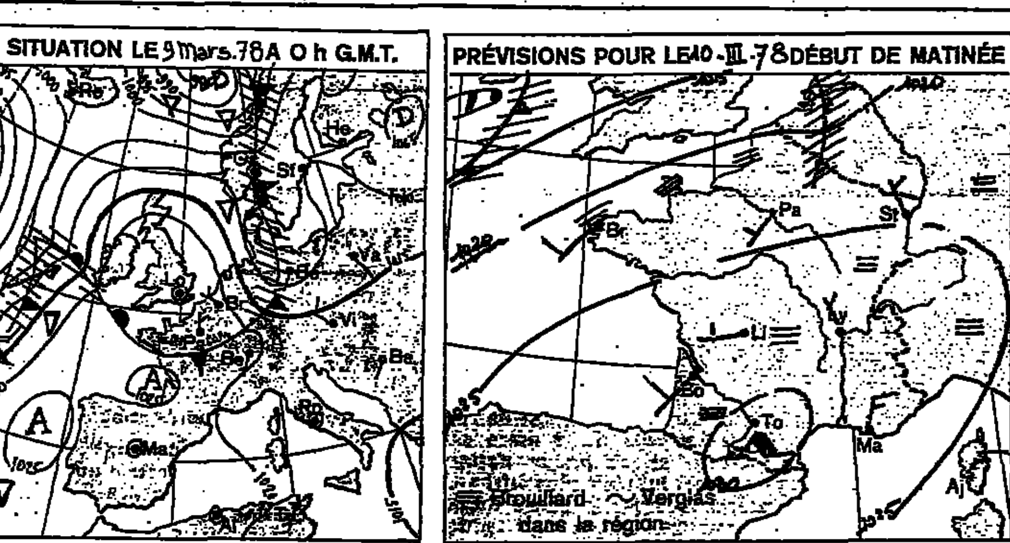
TERMINAISON	FINALES et NUMEROS	GROUPES	SOMMES A PAYER F.
1	171	tous groupes	200
	481	tous groupes	200
	6 001	tous groupes	1 000
	9 281	tous groupes	1 000
	9 941	tous groupes	1 000
	04 321	groupe 3	10 000
		autres groupes	2 000
	09 001	tous groupes	10 000
	78 241	tous groupes	10 000
2	512	tous groupes	200
	04 322	groupe 3	10.000
		autres groupes	2 000
	17 992	tous groupes	10 000
	79 712	tous groupes	10 000
	87 292	tous groupes	10 000
3	33	tous groupes	100
	43	tous groupes	100
	63	tous groupes	100
	2 833	tous groupes	1 100
	8 973	tous groupes	1 000
	04 323	groupe 3	10 000
		autres groupes	2 000
	57 973	groupe 5	100 000
		autres groupes	2 000
4	4	tous groupes	50
	314	tous groupes	250
	6 484	tous groupes	1 050
	04 324	groupe 3	10 050
		autres groupes	2 050
5	8 055	tous groupes	2 500
	04 325	groupe 3	10 000
		autres groupes	2 000
	92 405	tous groupes	10 000
6	876	tous groupes	200
	04 326	groupe 3	10 000
		autres groupes	2 000
	41 926	tous groupes	10 000
	70 816	tous groupes	10 000
7	37	tous groupes	100
	277	tous groupes	200
	247	tous groupes	500
	8 137	tous groupes	1 100
	3 957	tous groupes	2 500
	04 327	groupe 3	10 000
		autres groupes	2 000
	52 997	groupe 4	100 000
		autres groupes	2 000
	99 477	groupe 3	100 000
		autres groupes	2 000
8	8	tous groupes	50
	38	tous groupes	150
	58	tous groupes	150
	4 908	tous groupes	1 050
	6 828	tous groupes	1 050
	8 668	tous groupes	1 050
	66 718	tous groupes	10 050
	71 978	tous groupes	10 050
	04 328	groupe 3	2 000 050
		autres groupes	20 050
9	329	tous groupes	200
	379	tous groupes	200
	04 329	groupe 3	10 200
		autres groupes	2 200
	27 139	tous groupes	10 000
	45 529	groupe 1	100 000
		autres groupes	2 000
0	340	tous groupes	200
	03 570	tous groupes	10 000
	04 320	groupe 3	10 000
		autres groupes	2 000
	82 000	groupe 2	100 000
		autres groupes	2 000

TRANCHE DES PRIMEVERES
TIRAGE DU 8 MARS 1978
PROCHAIN TIRAGE
LE 15 MARS 1978
78 à MALAKOFF (Hauts-de-Seine) 13e

LOTO TIRAGE No 10 : 7 16 25 34 40 41 — NUMERO COMPLEMENTAIRE 14

PROCHAIN TIRAGE LE 15 MARS 1978 — VALIDATION JUSQU'AU 14 MARS APRES-MIDI

MÉTÉOROLOGIE



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige ▽ averses orages Sens de la marche des fronts
Front chaud Front froid Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 9 mars à 0 heure et le vendredi 10 mars à 24 heures :

La France restera dans une zone de hautes pressions, ce qui la maintiendra à l'abri de la partie active des perturbations qui circulera des Açores aux îles Britanniques. Seule, la partie méridionale atténuée de ces perturbations affectera faiblement les régions voisines de la Manche.

Vendredi, le temps sera très nuageux et brumeux du nord de la Bretagne à la frontière belge, en particulier le matin, où quelques faibles pluies ou bruines éparses tomberont, surtout près des côtes.

Sur le reste de la France, après la disparition de brouillards matinaux ou de nuages bas à aspect brumeux, principalement localisés dans les vallées, le temps sera beau et bien ensoleillé.

Les vents seront généralement faibles, de sud-ouest à ouest près de la Manche, et de nord sur les régions méditerranéennes, avec des brises de mer l'après-midi.

Le début de matinée sera assez frais dans l'intérieur, et de faibles gelées sont probables au lever du jour du Massif Central au Nord-Est et au nord des Alpes, mais les températures maximales seront agréables pour la saison.

Le jeudi 9 mars, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 026,6 millibars, soit 770 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 8 mars ; le second, le minimum de la nuit du 8 au 9) : Ajaccio, 15 et 6 degrés ; Biarritz, 12 et 4 ; Bordeaux, 17 et 2 ; Brest, 11 et 7 ; Caen, 13 et 3 ; Cherbourg, 9 et 2 ; Clermont-Ferrand, 12 et —3 ; Dijon, 11 et 6 ; Grenoble, 12 et 1 ; Lille, 11 et 0 ; Lyon, 10 et 0 ; Marseille, 16 et 6 ; Nancy, 11 et 3 ; Nantes, 15 et 8 ; Nice, 15 et 8 ; Paris - Le Bourget, 14 et 3 ; Pau, 15 et 3 ; Perpignan, 19 et 10 ; Rennes, 15 et 9 ; Strasbourg, 10 et 4 Tours, 13 et 8 ; Toulouse, 16 et 4 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 18 et 4 degrés ; Amsterdam, 8 et 3 ; Athènes, 18 et 10 ; Berlin, 7 et 4 ; Bonn, 12 et 4 ; Bruxelles, 10 et 1 ; Iles Canaries, 21 et 14 ; Copenhague, 2 et 2 ; Genève, 9 et —2 ; Lisbonne, 19 et 7 ; Londres, 14 et 1 ; Madrid, 19 et 2 ; Moscou, 2 et —2 ; New-York, —2 et —2 ; Palma-de-Majorque, 15 et 2 ; Rome, 15 et 6 ; Stockholm, 2 et —1.

Bulletin d'enneigement

Renseignements communiqués par le Comité des stations françaises de sports d'hiver et les offices nationaux étrangers de tourisme.

Le premier nombre indique l'épaisseur de la neige au bas des pistes ouvertes ; le second indique l'épaisseur de la neige en haut des pistes ouvertes.

Ces renseignements ont été transmis au comité des stations françaises le mercredi 8 mars, à l'Office national allemand le jeudi 9, et à l'Office national autrichien le mercredi 8.

ALPES DU NORD

Alpe-d'Huez, 175, 650 ; Bellecombe-Crest-Voland, 50, 100 ; Bourg-Saint-Maurice - Les Arcs, 85, 220 ; Chamonix, 45, 700 ; Chapelle-d'Abondance, 45, 95 ; Châtel, 40, 200 ; La Clusaz, 60, 240 ; Combloux, 45, 200 ; Les Contamines Montjoie, 40, 350 ; Le Corbier, 105, 330 ; Courchevel, 95, 200 ; Les Deux-Alpes, 170, 750 ; Plaine, 105, 325 ; Flumet - Praz-sur-Arly, 50, 120 ; Les Gets, 70, 150 ; Grand-Bornard, 60, 180 ; Les Houches, 50, 180 ; Megève, 85, 160 ; Les Menuires - Val-Thorens, 85, 310 ; Méribel, 95, 220 ; La Plagne, 185, 280 ; Pralognan, 80, 150 ; Saint-Gervais-Le Bettex, 100, 200 ; Samoëns, 20, 250 ; Thollon - Les Mémises, 40, 100 ; Tignes, 180, 250 ; Valloire, 90, 310 ; Villard-de-Lans, 0, 150.

ALPES DU SUD

Auron, 170, 280 ; Isola 2000, 220, 280 ; Orcières-Merlette, 90, 230 ; Pra-Loup, 80, 220 ; Le Sauze, 50, 200 ; Serre-Chevalier, 140, 230 ; Valberg, 150, 240 ; Vars, 90, 210.

PYRENEES

Ax-les-Thermes, 60, 110 ; Barèges, 50, 250 ; Cauterets-Lys, 215, [illegible] ; Font-Romeu, 60, 80 ; Gourette - Les Eaux-Bonnes, 40, 250 ; La Mongie, 80, 220 ; Saint-Lary - Soulan, 60, 175 ; Les Angles, 50, 90.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore, 50, 110 ; Super-Besse, 50, 110 ; Super-Lioran, 50, 80.

JURA

Les Rousses, 30, 120.
★ Horloge des neiges : 235-72-30.

ALLEMAGNE

Alpes bavaroises : Bayrischzell - Sudelfeld : 40 ; Berchtesgaden-Jenner : 10, 50 ; Garmisch-Zugspitzplatt, 30, 320 ; Oberstdorf-Nebelhorn, 50, 90. — Forêt Noire : Feldberg, 15 ; Schönwald-Schonach : 60.

AUTRICHE

Salzbourg : Badgastein, 0, 65 ; Saalbach, 25, 70 ; Zell am See, 15, 70. — Vorarlberg : Gargellen, 50, 140 ; Lech/Arlberg, 90, 190 ; Zürs/Arlberg, 140, 190. — Tyrol : Fulpmes, 20, 90 ; Igls, 0, 35 ; Ischgl, 30, 120 ; Kitzbühel, 20, 90 ; Lermoos, 20, 130 ; Obergurgl, 80, 180 ; St. Anton am Arlberg, 45, 390 ; St. Christoph am Arlberg, 220 ; Seefeld, 50, 65 ; Sölden, 10, 180.

CARNET

Naissances

— Le docteur et Mme Dominique METRAS ont la joie d'annoncer la naissance de

Romain.

B.P. V. 206 Abidjan R.C.I.
11, avenue Lauzier,
13008 Marseille.

Décès

— M. André Augier,
M. et Mme Bernard Augier,
Michel, Anne et Bertrand Augier,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme André AUGIER,
née Alice Noguès,

survenu le 7 mars 1978, munie des sacrements de l'Eglise, dans sa soixante-dix-neuvième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 10 mars 1978, à 8 h. 30, en l'église Saint-Lambert de Vaugirard, place Gerbert, Paris-15e, où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu ensuite au cimetière de Vaugirard dans le caveau de famille.

39, rue Alain-Chartier, 75015 Paris,
107, rue Cambronne, 75015 Paris.

— Villard-de-Lans.

Les enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants de

M. Pierre BONNET

ont la grande tristesse de faire part de son décès.

Ses obsèques religieuses ont eu lieu, le samedi 4 mars 1978, en l'église de Villard-de-Lans.

« Gallizon », 38250 Villard-de-Lans.

Mme le docteur Jeanne HÉON CANONNE,
médaille de la Résistance,
croix de guerre 1939-1945
avec palme,
médecin honoraire de la S.N.C.F.,

est calmement décédée en son domicile du bout du monde à Angers.

Sa famille et ses amis se sont rassemblés à la cathédrale Saint-Maurice d'Angers et l'ont accompagnée au cimetière de Blaison.

Danielle et François Ripouteau,
30, rue du Pic-Saint-Michel,
38640 Claix.
Docteur François et Geneviève Canonne,
3, rue du Cadran, 91350 Grigny.
Anette et Alphonse Guillo,
8, rue du Maine, Saint-Berthevin,
53000 Laval.

— M. et Mme Marcel Flutre,
M. et Mme Jean-Pierre Flutre et leur fille,
M. Henri Flutre,
ont la douleur de faire part de la mort de

M. Louis-Fernand FLUTRE,
professeur honoraire à la faculté des lettres de Lyon,
chevalier de la Légion d'honneur,

décédé à Paris, le 8 février 1978, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Le service religieux et l'inhumation ont eu lieu à Martinsart (Somme) dans l'intimité.

Une messe sera dite, le samedi 11 mars, à 12 heures, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, place d'Auteuil, Paris (16e).

Cet avis tient lieu de faire-part.
2, place de Barcelone, 75016 Paris.

— Mme Pierre Gamburg,
M. et Mme Fleishhacker et leurs enfants,
M. Jean Gamburg,
M. et Mme Jean Larroque,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre GAMBURG,

survenu à San-Francisco, le 4 mars 1978, dans sa soixante-douzième année.

1080 Chestnut Street,
San-Francisco 94109 Cal.
59, rue de Courcelles, 75008 Paris.

— Mme Guy Hue,
Mme Francine Hue et son fils,
M. Emmanuel Hue et son fils,
M. et Mme Olivier Delaude et leurs enfants,
Les familles Hue et Thiébaut,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Guy HUE,

époux, père et grand-père rappelé à Dieu dans sa soixante-cinquième année.

Le 4 mars 1978.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité en l'église d'Epernon.

— Mme Edouard Maurel,
M. et Mme Janvier Vasse,
M. et Mme Pierre Louis,
M. et Mme Jean Persiaux,
M. et Mme Jean-Pierre Maurel,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Edouard MAUREL,
magistrat honoraire,

survenu le 26 février 1978.

L'inhumation a eu lieu le 1er mars, à Nogent-le-Rotrou, dans la plus stricte intimité.

« Quand le soir fut venu, Jésus leur dit : Passons sur l'autre rive. »
Marc IV, 35.
« Ils ne sont pas perdus, ils nous ont devancés. »

2, place Robert-Deny,
78000 Versailles.

Erratum

— Dans l'avis de décès de

Mme René SIBERTIN-BLANC

il fallait lire :
De la part de :
Mlle Jeanne Lejeaux, sa sœur,
M. et Mme Jean Honnery, leurs enfants et petits-enfants, ses neveux.

Remerciements

— Mme André Cubadda,
François et Thérèse Sand-Cubadda,
Christophe et Isabelle,
Jean-Luc et Marie-Laure Bernard-Cubadda, Emmanuelle et Benjamin,
expriment leurs remerciements pour les marques d'amitié et de prières, manifestées lors du retour au Père de

M. André CUBADDA,

endormi dans la paix du Seigneur et l'espérance de la Résurrection, le 15 février 1978.

22, rue des Clos-Molinons,
Gonfreville-L'Orcher,
76700 Harfleur.
9, avenue du Cardinal-Micara,
1 160 Bruxelles.

— Mme Robert Kaufmann,
Mlle Colette Kaufmann,
M. Gilbert Lévy,
M. et Mme Bertrand Pitner et leur fille,
Mlle Agnès Lévy,
Mme Marcel Kaufmann,
Et toute la famille,
profondément touchés des très nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. Robert KAUFMANN,

remercient bien sincèrement tous ceux qui se sont associés à leur peine.

— Paris - Luri - Zalana - Bastia.
Le docteur Antoine Marchetti,
François-Joseph et Daria Marchetti,
M. et Mme Joseph Gregory-Marcelli,
M. et Mme Roger Franzoni et leur fille Monique,
Les familles parentes et alliées,
très sensibles aux nombreux témoignages de sympathie et d'amitié qui leur ont été prodigués lors de la disparition tragique de

Mme Antoine MARCHETTI,
née Annie Gregory,

dans l'impossibilité de le faire individuellement, prient tous ceux qui se sont associés à leur immense douleur de trouver ici l'expression de leurs remerciements et de leur reconnaissance.

Anniversaires

— Il y a sept ans,
Jean-Pierre GUEZEC,
compositeur,
professeur
au Conservatoire national supérieur de musique de Paris,
quittait sa famille, ses amis, une pensée est demandée à ceux qui se souviennent.

— Il y a un an, le 10 mars 1977, disparaissait subitement à Lanzarotte, îles Canaries, Espagne
Frédéric PELZER,
à l'âge de soixante-sept ans.
Une pensée fervente est demandée à celles et à ceux qui l'ont connu, estimé et aimé.

— Une pensée, en ce 10 mars, pour
Jean SIGONNEAU,
professeur d'anglais.

Souvenir

— Ses parents, sa femme, remercient tous ceux qui auront une pensée pour
Michel CROISET,
enlevé à leur affection le 10 mars 1974, quelques jours après Emmanuelle et Chloé ses toutes petites filles.

Messes anniversaires

— On nous communique :
Il y a quinze ans, le
colonel BASTIEN-THIRY,
fusillé le 11 mars 1963, payait de sa vie son témoignage.

Ceux qui ne l'ont pas oublié sont invités à se joindre à ses proches et à ses amis, le vendredi 10 mars 1978, à 19 heures à Notre-Dame-des-Victoires, Paris (2e), pour une messe anniversaire ; le samedi 11 mars 1978, à 15 h. 30, au cimetière de Bourg-la-Reine 92340, pour se recueillir sur sa tombe.

Soutenance de thèse

DOCTORAT D'ETAT

Jeudi 16 mars, à 14 heures, université de Paris-X, salle C 25, M. Bernard Pluchart-Simon, « La jalousie dans l'œuvre de Marcel Proust : essai de psychologie littéraire ». Jury : MM. les professeurs Imbert, Forestier, Jouanny, Raimond, Mme le professeur Bancquart.

DOCTORAT D'ETAT

— Samedi 11 mars, à 14 heures, université de Sorbonne Nouvelle Paris - III, salle Greard, esc. A., 2e étage, 46, rue Saint-Jacques, Paris-5e, M. Louis Truffaut, « La relativité et l'économie des fonctions grammaticales par rapport au ductus de la pensée ». La hiérarchie des équivalences dans la traduction.

Visites et conférences

VENDREDI 10 MARS

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 45, 42, avenue des Gobelins, Mme Bachelier : « La Manufacture des Gobelins ».

15 h., 70, rue de Vaugirard, Mme Bouquet des Chaux : « Paris révolutionnaire ».

15 h., 1, place de la Sorbonne, Mme Guillier : « La Sorbonne » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., 20, rue Pierre-Lescot : « Les Halles » (A travers Paris).

15 h., 145, boulevard Saint-Germain : « Vieux village de Saint-Germain-des-Prés » (Mme Camus).

15 h., 36, rue Saint-Bernard : « La tombe de Louis XVII » (Mme Ferrand).

15 h., Façade de l'église : « L'Eglise Saint-Julien-le-Pauvre » (M. de La Roche).

14 h. 30, 107, rue de Rivoli : « La porcelaine de France ».

14 h. 30, 12, rue de Poitiers : « L'Hôtel de Poulpry » (Paris et son histoire).

18 h. : Exposition au Grand Palais : « Le siècle de Rubens » (Visages de Paris).

CONFERENCES. — 20 h. 30, 44, rue de Rennes : « La voie gnostique éternelle » (Ecole internationale de la Rose-Croix d'or).

20 h. 30, 26, rue Bergère, Yogi Swami Prem Chaitanya : « Réussir par la science de la respiration » (L'Homme et la Connaissance).

20 h. 30, 11 bis, rue Keppler : « Réalités et dangers du spiritisme » (Loge Unie des Théosophes). (Entrée libre.)

Le Monde

économie

AFFAIRES

La prise de participation de l'État dans Dassault-Breguet fera l'objet d'un débat au Parlement

Au terme du conseil des ministres du mercredi 8 mars, au cours duquel M. Raymond Barre, premier ministre, a rappelé que l'Etat prendra une participation — dite minorité de blocage — dans la société privée Dassault-Breguet sans aucun apport de fonds, par cession des créances détenues par l'Etat au titre des aides à l'industrie aéronautique, le porte-parole de l'Elysée a précisé que cette mesure doit faire l'objet d'un débat au Parlement.

Détenue à raison de 98 % de son capital par MM. Marcel et Serge Dassault, la société privée a réalisé, en 1977, un chiffre d'affaires de 5 697 millions de francs, dont les trois quarts à l'exportation, et elle emploie, directement, environ quinze mille personnes.

L'esquisse d'une esquisse

8 juin 1977 - 8 mars 1978... Entre ces deux dates de conseils des ministres consacrés notamment à l'industrie aéronautique, il aura donc fallu neuf mois au premier ministre pour commencer d'appliquer l'esquisse d'une esquisse de politique aéronautique, avec la désignation de quatre représentants de l'Etat au conseil d'administration du groupe privé Dassault-Breguet et avec la réaffirmation d'un objectif qui reste encore à atteindre : la prise de participation publique dans le capital de cette même société à raison du tiers soit la minorité dite de blocage des décisions.

Deux conseils des ministres. Un retentissant discours, plein de promesses, de M. Raymond Barre au Salon international du Bourget de juin 1977. Des tractations laborieuses de cabinets ministériels. Un coordonnateur nommé, M. Jean Blancard, pour tenter d'harmoniser les activités aéronautiques en France. Les actions de Dassault-Breguet qui ont plus que triplé, entre-temps, à la Bourse. Tout cela pour que le conseil des ministres du 8 mars 1978 se contente de rappeler les grandes lignes de sa politique aéronautique et annonce la seule désignation de quatre représentants de l'Etat au sein du conseil d'administration du groupe privé en attendant que le prochain Parlement soit saisi d'un texte de loi qui permettra à l'Etat de convertir en actions ses créances auprès de Dassault-Breguet.

L'échec de l'action gouvernementale est évident. Pour avoir mal mesuré, comme le notait l'an dernier l'un des rapporteurs de l'Assemblée nationale, que les créances de l'Etat sur Dassault-Breguet n'étaient ni suffisantes ni immédiatement exigibles pour permettre sans délais la prise de minorité de blocage et, surtout, pour n'avoir pas reconnu, dès le début de l'opération, qu'une telle décision relevait du législatif, sinon c'était la porte ouverte à toutes les spoliations arbitraires, le gouvernement en est réduit, aujourd'hui, à des demi-mesures de circonstance. On a tergiversé. On a sous-estimé la complexité du dossier. L'essentiel, c'est-à-dire la rationalisation du potentiel aéronautique de la France, reste à faire.

Encore convient-il d'observer que ces maladresses gouvernementales n'ont pas porté préjudice à l'expansion de l'industrie aéronautique, qui a battu, en 1977, tous ses records de ventes à l'exportation grâce à des commandes militaires. A elle seule, la société Dassault-Breguet, par son activité propre et celle de ses sous-traitants, a exporté pour 16 milliards de francs de matériels, soit 70 % du montant total des commandes de 1977.

Dans le domaine des nouveaux avions civils à construire, le gouvernement ne peut pas davantage se vanter d'avoir eu de la réussite durant ces mêmes neuf mois. Les Britanniques détiennent toujours dans leurs mains le destin commercial de l'avion de cent vingt à cent soixante places qui pourrait être conçu, avec deux réacteurs franco-américains, en coopération européenne. Or, les Britanniques ne cachent pas leur scepticisme sur l'existence d'un tel marché, et l'entreprise européenne est suspendue à leur avis.

Même les Allemands de l'Ouest sont réservés et rappellent que, de toute façon, ils ne se lanceront pas, aux côtés des Français, dans un tel projet sans la participation des Anglais. Au récent « sommet » franco-allemand de Paris, la délégation ouest-allemande l'a bien fait comprendre à ses partenaires français, préoccupée qu'elle a paru de concevoir, à la place et en priorité, une nouvelle version de l'Airbus.

C'est un fait que la République fédérale d'Allemagne croit davantage, dans l'immédiat, à l'avenir de l'Airbus et à ses dérivés, en particulier à celui de la version B-10 (deux cents places) du moyen-courrier franco-allemand. Cette conception du marché rejoint, au demeurant, le souci des Français de veiller à développer une « famille » de l'Airbus à la différence de l'erreur de ce qui a été fait avec l'abandon des successeurs de la Caravelle. Or, la décision de construire l'Airbus B-10 risque de concurrencer, au moins sur le plan des investissements initiaux à y engager, le lancement éventuel d'un avion équipé du réacteur franco-américain au sort duquel la France se dit tant attachée.

A l'heure où toutes ces options différentes se présentent à l'appréciation des Européens et où la compétition avec les Américains se révèle plus sévère encore que prévu, le gouvernement français, par ses hésitations et la timidité de ses décisions, place son industrie aéronautique en situation d'instabilité et les cent huit mille travailleurs qu'elle emploie en position d'inconfort.

JACQUES ISNARD.

Comment l'État pourrait-il avoir la minorité de blocage dans le groupe

Le gouvernement ayant désigné quatre hauts fonctionnaires pour siéger au conseil d'administration du groupe privé Dassault-Breguet et affirmé pouvoir ainsi bloquer certaines décisions de cette société (« le Monde » du 9 mars 1978), il reste à élaborer une formule juridique qui permette à l'Etat d'appliquer effectivement ses intentions.

La loi sur les sociétés stipule que les décisions des conseils d'administration sont prises à la majorité simple. Or, l'Etat ne disposera que de quatre administrateurs sur onze au sein de la société des avions Marcel Dassault-Breguet-Aviation. La même loi précise toutefois que les statuts d'une société peuvent prévoir une majorité plus forte pour certaines décisions importantes (66 %, 75 % ou même davantage).

Dans le cas présent, si les statuts de la société des avions Marcel Dassault-Breguet-Aviation ne comportent pas de telle clause, il serait possible à Marcel Dassault, actionnaire à 97,5 % directement ou indirectement, de tenir une assemblée extraordinaire à lui tout seul pour la modifier et y inclure ladite clause.

Le problème n'en serait pas réglé pour autant, puisque si les administrateurs d'une société votaient suivant le principe « un homme, une voix », sans s'appuyer obligatoirement sur leurs parts respectives dans le capital, l'assemblée annuelle des actionnaires de la société reste, elle, souveraine et, pour s'opposer aux orientations de la majorité, la minorité de blocage doit y atteindre 34 % du capital. Or, suivant un rapport récent du Sénat, la transformation en actions des subventions de l'Etat au groupe Dassault-Breguet ne permettront guère de dépasser une participation dans le dit groupe. L'Etat pourrait, certes, se voir attribuer à terme le vote double, soit 40 % des voix, mais la loi prévoit que cette possibilité ne peut être donnée à des actionnaires qu'au bout de deux ans de détention de leurs titres.

Dans l'immédiat, rien n'est donc encore acquis. Plusieurs projets sont à l'étude avant que le Parlement soit appelé à se prononcer sur la solution retenue par le gouvernement. Rappelons toutefois que le fait que M. Marcel Dassault, l'actionnaire quasi unique de son groupe, ait accepté l'entrée de l'Etat dans ses affaires est de nature à simplifier la procédure. — F. R.

Quatre sociétés aéronautiques européennes se déclarent prêtes à jeter les bases d'une association à long terme

Considérant qu'« *il est indispensable d'établir entre partenaires les bases d'une coopération à long terme pour leur permettre de constituer une association forte et capable de faire face à la concurrence dans le domaine de la mise au point, de la construction et de la vente des avions de transport civil* », quatre sociétés européennes, la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS), British Aerospace, Messerschmitt-Bolkow-Blohm et VFW-Fokker, ont signé un protocole d'accord qui définit, pour l'essentiel, leurs relations et responsabilités respectives dans les programmes en coopération permettant de constituer une famille d'avions de transport court-moyen-courrier. « *Cette famille doit comprendre les versions actuelles de l'Airbus et la version dérivée A-300 B-10 ainsi qu'un nouvel avion, le Jet, prévu en deux versions de 130 et 160 places* », précisent ces quatre sociétés dans leur communiqué commun.

L'A-300 B-10 (version de 200 places de l'Airbus actuel) et les deux versions du Jet seront construits par le consortium Airbus-Industrie. « *Les principaux constructeurs européens veulent montrer aux compagnies aériennes leur volonté de coopérer et d'être ainsi à même de répondre aux besoins en équipement des compagnies d'une manière propre à recueillir leur confiance à long terme. Ces avions nouveaux (A-300 B-10 et Jet) font actuellement l'objet de présentation aux compagnies aériennes* », concluent les signataires du communiqué.

C'est la première fois que British Aerospace, une société nouvellement nationalisée en Grande-Bretagne, affirme officiellement son intention d'entrer dans le consortium européen Airbus-Industrie. La construction aéronautique britannique n'était jusqu'à présent représentée à Airbus-Industrie qu'à titre privé, la société Hawker Siddeley — aujourd'hui intégrée à British Aerospace — ayant été chargée de fabriquer les ailes de l'Airbus.

Services en informatique

LA CISI EST CONFIANTE

La Compagnie internationale de services en informatique (CISI), née de la filialisation du centre de calcul du Commissariat à l'énergie atomique, est devenue en quelques années un leader de la profession. Avec un chiffre d'affaires consolidé de 380 millions de francs en 1977 (323 en 1976), elle a progressé de 18 % l'an dernier, compte tenu de l'apport de ses filiales britanniques et allemandes. Son avancée aurait été plus forte encore si le C.E.A., son principal client (45 % du chiffre d'affaires), n'avait vu stagner ses budgets de calcul.

La CISI prévoit le développement de ses services en informatique dans trois directions : l'extension des réseaux de téléinformatique (elle souhaite que soit opposé aux réseaux américains un réseau bâti autour de firmes européennes), une évolution du « service bureau » vers une spécialisation prenant entièrement en charge certaines fonctions bien précises dans l'entreprise ; enfin, une propension à fournir un service intégré (le matériel et son environnement, le logiciel, la liaison à un réseau informatique). Cela suppose des efforts d'investissement considérables.

Un problème va se poser pendant de longues années avec la conversion des systèmes d'un matériel à un autre. Le prix de cette conversion varie entre 10 % à 40 % de la valeur du matériel, pourcentages qui sont appelés à croître. La CISI s'est associée pour ce faire à une entreprise américaine (*le Monde* du 1er mars), Brandon Applied Systems Inc. (BASI), qui a déjà réalisé plus de deux cents conversions aux Etats-Unis. Les deux sociétés ont décidé la création d'une filiale commune, Transtec, dont la CISI possédera 60 % du capital.

ÉTRANGER

LES DETTES DES PAYS LES PLUS PAUVRES

Les Neuf et les États-Unis semblent peu disposés à faire de véritables concessions

De notre correspondante

Genève. — La phrase « *nous espérons aboutir* », prononcée par la plupart des quelque vingt orateurs entendus durant les trois premiers jours de la réunion ministérielle de la CNUCED, se réduira-t-elle à un vœu pieu ?

Mme Lise Oestergaard, ministre de la coopération du Danemark et porte-parole des Communautés européennes, n'a pu que rappeler, le 8 mars, les prises de position connues de tous depuis qu'elles ont été clairement énoncées au cours du dialogue Nord-Sud de Paris. Rien dans ses propos ne pouvait laisser espérer une politique commune des Neuf permettant d'annuler, comme le réclame le groupe dit des « 77 », la dette de 250 milliards de dollars contractée par les pays les plus démunis de la planète. A aucun moment il n'a été question de moratoire. Mme Oestergaard s'est bornée à déclarer qu'« *entre 1970 et 1976, l'assistance bilatérale de la C.E.E. aux pays les moins développés avait plus que triplé* ».

Contrairement à ce qu'espéraient de nombreux participants à la réunion et à ce qu'avait déclaré à Washington (*le Monde* daté 5-6 mars) le sous-secrétaire d'Etat américain pour les affaires économiques, M. Richard Cooper, celui-ci n'a pas annoncé d'assouplissement dans l'attitude de son gouvernement. En revanche, le ministre suédois du développement, M. Ola Ullstein, a invité les pays industrialisés à rechercher d'autres solutions au problème de la dette. Il a précisé qu'un moratoire favorisant les nations les plus démunies ne représenterait que 0,013 % du produit national brut de l'ensemble des pays de l'O.C.D.E.

Mme Oestergaard, parlant cette fois au nom du Danemark, et M. Matti Tuovinen, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères de la Finlande, ont fait connaître que leurs gouvernements respectifs étudiaient les possibilités d'une annulation de la dette des pays les plus pauvres envers leur propre pays.

Les représentants du groupe des « 77 » ont continué, dans leurs déclarations publiques, à rejeter l'idée d'envisager des solutions adaptées à chaque cas d'espèce, comme le souhaite le groupe des pays industrialisés. Ils exigent des mesures immédiates et généralisées ayant pour effet d'annuler les dettes des pays les plus pauvres. Cependant, dans les couloirs et à titre individuel, tous ne tiennent pas le même langage. Tel délégué laisse entendre que si l'on efface les dettes que son pays a contractées, ce dernier risque de ne plus bénéficier de prêts à l'avenir. Tel autre s'insurgeait à l'idée que les « bons payeurs » seraient pénalisés par des mesures qu'il va jusqu'à assimiler à des primes de mauvaise gestion.

Quant au chef de la délégation chinoise, M. Wang Jun-sheng, il s'est lancé dans une violente diatribe contre « *la superpuissance qui se prétend un « allié naturel » des pays en voie de développement mais ne peut cesser son exploitation insidieuse et ses actes de pillage à l'encontre de ces pays...* » « *Cette puissance*, a-t-il ajouté, *ne saurait esquiver sa responsabilité dans l'endettement de ces pays, responsabilité dont aucun masque de « socialisme » ne pourra jamais l'absoudre.* »

ISABELLE VICHNIAC.

ETATS-UNIS.

● *Le nouveau président de la Réserve fédérale américaine a prêté serment.* — M. William Miller a prêté serment comme nouveau président du conseil du système de la Réserve fédérale, l'institut d'émission des Etats-Unis. Il succède à M. Arthur Burns. Au cours de la cérémonie qui s'est déroulée à la Maison Blanche en présence du président Jimmy Carter, l'ancien président de la société Textron s'est déclaré décidé à mener une politique luttant contre l'inflation, le chômage et l'affaiblissement du dollar.

SPORTS

FOOTBALL

La France bat le Portugal 2 à 0

Placée entre le test contre l'Italie et la visite de l'équipe brésilienne, la rencontre France-Portugal du 8 mars, au Parc des Princes, inquiétait un peu le sélectionneur national, Michel Hidalgo. Tout d'abord, parce qu'il lui était plus difficile de motiver ses joueurs, fatigués et préoccupés par la phase finale du championnat pour ce match de moindre importance. Ensuite, parce que pas moins de six des vainqueurs de la Bulgarie (Bathenay, Dalger, Guillou, Platini; Rocheteau et Trésor), étaient indisponibles pour blessure et qu'un septième, Lacombe, est resté surle banc de touche. Enfin, parce que l'équipe portugaise, encouragée par une importante colonie de travailleurs immigrés, n'est jamais désavantagée en jouant à Paris, comme en témoignaient ses deux précédents succès contre la France, en 1973 (2 à 1), et en 1975 (2 à 0).

Dans ces conditions très particulières, le principal mérite de l'équipe de France aura été de s'assurer néanmoins une victoire indiscutable, grâce à deux buts de Baronchelli (8e minute), et de Berdoll (38e minute), sur une sélection portugaise, elle aussi très expérimentale.

Toutefois, ce match, trop confus de part et d'autre, n'aura pas permis à Michel Hidalgo de tirer beaucoup de profit de cette revue d'effectifs, si ce n'est peut-être la bonne prestation de Baronchelli à un poste d'ailier, qui n'a pas encore de titulaire indiscutable.

L'ancien et le revenant

A défaut de laisser un grand souvenir aux quarante mille spectateurs, cette rencontre France-Portugal restera une étape marquante pour deux joueurs nantais : Henri Michel et Omar Sahnoun. Redevenu capitaine en l'absence de Marius Trésor, Henri Michel revêtait, pour la cinquantième fois, le maillot de l'équipe nationale. Un cap que seuls avant lui ont pu franchir Roger Marche (63 sélections) et Robert Jonquet (58).

Contrairement à ses deux aînés et à bien d'autres internationaux moins souvent retenus, Henri Michel a réussi à atteindre ce cap, tout en restant depuis dix ans l'un des joueurs les plus controversés du football français. Formé à Aix-en-Provence, à l'école de deux techniciens aussi émérites que Joseph Ujlaki et Bela Herczeg, le Nantais paraît avoir tous les dons : l'élégance et la variété du toucher et de la frappe de balle, la puissance du tir et la polyvalence au sein d'une équipe. Souvent charmé par cette perfection des gestes, qui confine parfois à la démonstration en championnat, le public ne lui a jamais pardonné de ne pas renouveler les mêmes prestations dans les matches difficiles, notamment avec l'équipe de France, où il a néanmoins su conserver la confiance des quatre derniers sélectionneurs, MM. Dugauguez, Boulogne, Kovacs et Hidalgo.

Pour comprendre ce qui paraît à certains un paradoxe, il convient sans doute de bien connaître la personnalité du capitaine nantais et de suivre attentivement son comportement sur le terrain. S'il possède l'élégance des gestes de Platini et de Guillou, Henri Michel n'a pas leur talent créateur. Dès lors, sa maîtrise technique s'exprime le mieux quand ses partenaires bougent et se démarquent autour de lui, comme c'est le cas à Nantes. Or il a rarement pu retrouver cette qualité de jeu sans ballon dans les équipes de France faites et défaites comme des mosaïques différentes d'un match à l'autre et où, de surcroît, l'abnégation a rarement été de mise.

« *Si j'avais fait l'essentiel de ma carrière avec Bathenay et Synaeghel, ma valeur internationale n'aurait sans doute jamais été discutée* », estime Henri Michel. Si quatre sélectionneurs consécutifs lui ont maintenu leur confiance, parfois contre l'opinion publique, c'est sans doute parce que le capitaine nantais a toujours fait passer l'intérêt de l'équipe avant le sien, à une époque où cet état d'esprit n'était pas très répandu. Ainsi a-t-il bien souvent terminé ses matches épuisé par un gros travail défensif et par d'incessantes courses de diversion, alors que certains partenaires recueillaient auprès du public et des journalistes le fruit de son obscure activité.

Le harki Omar Sahnoun

Rarement à l'aise quand son équipe « tourne mal », Henri Michel a confirmé ses qualités mais aussi ses limites dans ce match contre le Portugal, où il était, il est vrai, bien mal soutenu au milieu du terrain par Alain Giresse, dont on peut discuter la valeur au plan international, et par Omar Sahnoun, visiblement à court de forme et de compétition.

A l'inverse d'Henri Michel, Omar Sahnoun, qui compte dix fois moins de sélections, n'est qu'au début d'une carrière fulgurante. La saison dernière, en moins d'un an, il est devenu titulaire à Nantes, champion de France et international, avant de devoir brusquement interrompre son activité, le 23 août 1977, à la suite d'un évanouissement pendant le stage préparatoire à la rencontre France-Hambourg.

Pour une extra-systole (arythmie), il a dû cesser toute activité physique pendant six mois, multiplier les examens dans les hôpitaux à Nantes et à Paris et faire un séjour en montagne. Surtout, il a douté des explications des médecins et redouté de ne pas pouvoir poursuivre cette carrière et de devoir redevenir ce fils de harki du camp de Rivesaltes, dont la jeunesse a été cruellement marquée par le racisme.

Plus qu'un simple retour en équipe de France, ce match contre le Portugal représentait donc pour Omar Sahnoun la sortie d'un long tunnel. Même s'il est apparu nettement à court de forme pour pouvoir réussir une grande rentrée, on comprend tout le prix qu'il attachait à ce maillot et son refus de l'échanger après le match avec celui de son adversaire.

GÉRARD ALBOUY.

D'UN SPORT A L'AUTRE...

FOOTBALL. — *M. Jean-Claude Delarue, porte-parole du Collectif Ecologie 78, président de S.O.S.-Environnement, a pris position, mercredi 8 mars, contre la participation de la France à la prochaine Coupe du monde de football. Il a, en effet, estimé que la situation qui prévaut en Argentine est* « intolérable, du fait des violations des droits de l'homme qui s'y produisent et de la vague d'antisémitisme qui s'y développe. »

PATINAGE ARTISTIQUE. — *Pour la sixième année consécutive, le couple soviétique Irina Rodnina-Alexandre Zaitsev a gagné le titre de champion du monde, mercredi 8 mars, à Ottawa. Les Français Sabine Fuchs-Xavier Videau sont douzièmes.*

RUGBY. — *L'équipe de France de rugby à XV, qui rencontre à Cardiff, le 18 mars prochain, le Pays de Galles, sera composée de : Aguirre (arrière), Bustaffa Bélascain, Bertranne, Novès (trois-quarts), Viviès (o.), Gallion (m.), Rives, Bastiat, Skréla, Haget, Palmié, Cholley, Paco, Paparemborde (avants).*

SOCIAL

LES CONFLITS EN ALSACE

Veillée d'armes à l'usine Rhône-Poulenc de Colmar

L'Alsace serait-elle devenue, comme l'a déclaré M. Marcel Clément, secrétaire général de l'Union C.F.D.T. du Bas-Rhin, « un terrain de manœuvres pour les forces spécialisées d'intervention » ? *L'expulsion, mardi 7 mars, des grévistes de la société General Motors de Strasbourg, a provoqué une vive réaction de la C.F.D.T. qui avait demandé la* « suspension de fonctions » *du préfet du Bas-Rhin. A Colmar (Haut-Rhin), après une ordonnance d'évacuation rendue le même jour à l'encontre des ouvriers occupant depuis le 2 mars l'usine locale de Rhône-Poulenc Textile (sept cent cinquante salariés, dont trois cent soixante travailleurs postés), les syndicats C.G.T., C.F.D.T. et F.O. ont appelé, mercredi, le personnel de cette entreprise à* « rester mobilisé et à continuer l'occupation ». *La veille, à Mulhouse (Haut-Rhin), quelque huit cents salariés de Gluck et Malmerspach s'étaient retrouvés au musée automobile des frères Schlumpf, occupé depuis un an, pour marquer ce premier anniversaire et affirmer leur décision de* « ne pas quitter les lieux sans avoir trouvé du travail ».

De notre envoyé spécial

Colmar. — Visitant la collection d'automobiles des frères Schlumpf à Mulhouse — qu'il qualifia de « *folie à la Louis II de Bavière* », — M. François Mitterrand (1) déclarait, mardi : « *Nous sommes à la veille d'un commencement en Alsace* ». Sans doute, en s'exprimant ainsi, le premier secrétaire du P.S. songeait-il plus aux prochaines échéances politiques qu'aux conflits sociaux de la région, qu'il a pourtant voulu souligner par un geste de solidarité, en parcourant le « Musée des travailleurs ». Mais dans le contexte actuel, les propos de M. Mitterrand ont pris une singulière résonance.

Car l'Alsace ouvrière se met à bouger. Elle s'est réveillée brusquement à quelques jours des élections, parce qu'un préfet — celui du Bas-Rhin — a fait donner les C.R.S. contre le piquet d'occupation symbolique de la General Motors de Strasbourg. A 60 kilomètres de là, dans la banlieue de Colmar, les ouvriers de Rhône-Poulenc Textile (fibres synthétiques) commentent l'événement : « *Ici*, dit Germain Kessler (C.F.D.T.), secrétaire du comité d'entreprise, *ça ne se passera pas comme ça, nous sommes trop nombreux.* »

Depuis le 2 mars, l'entrée de l'usine est barricadée. Un écheveau de fibre acrylique est accroché, comme un scalp, au sommet des grilles.

L'usine Rhône-Poulenc de Colmar est une ancienne fabrique de viscose, créée en 1926, rachetée en 1958 par Crylor S.A. puis par C.T.A., avant la fusion avec Rhodiaceta, puis l'intégration dans le groupe Rhône-Poulenc qui en fit une filature de textiles synthétiques. Pour la première fois dans son histoire, cette entreprise connaît une occupation. Celle-ci fut votée le 2 mars, par 247 salariés contre 189 sur 446 présents lors de la consultation (l'entreprise compte au total 749 salariés).

Tout a commencé par une grève le 27 février. « *Ce jour-là*, explique un ouvrier, *j'ai reçu ma feuille de paie. Normalement, je touche 3 400 F net par mois. Cette fois, je n'avais plus que 1 217 F brut, compte tenu des retenues découlant d'un chômage partiel observé en décembre* ». C'était là le salaire d'un « pupitreur », ouvrier hautement qualifié qui surveille une cinquantaine d'écrans-témoins électroniques lors des opérations de polymérisation des fibres synthétiques. Un autre ouvrier posté, affecté aux machines à filer, avec un salaire net de 2 471 F, voyait, pour les mêmes raisons, son salaire brut de février ramené à 786 F.

Dans un premier temps, les trois syndicats ouvriers de l'entreprise (C.G.T., C.F.D.T., F.O.), après une motion qui recueillit l'adhésion de la C.G.C. — qui s'est depuis retirée du conflit — demandaient une prime exceptionnelle de rattrapage d'un montant de 500 francs, et la semaine de quarante heures au lieu de quarante heures et demie pour les travailleurs postés qui font les « quatre-huit ».

A la direction du groupe, à Paris, on invoquait la nécessité d'assainir la situation d'un secteur gravement touché par la crise (renchérissement du prix des matières premières, effondrement des prix de vente en raison des surcapacités de production, contrecoup du raz de marée des importations en provenance de pays en voie de développement ou à commerce d'Etat, etc.) Pour les salariés, les reconversions nécessaires se soldent, d'ici à 1982, par la suppression de six mille emplois dans l'activité textile de Rhône-Poulenc (*le Monde* du 22 décembre 1977).

Crise de confiance ?

« *Dans l'affaire*, estime Germain Kessler, *nous sommes mystifiés. Rhône-Poulenc entend développer sa production de fibres en nylon et de polyester au détriment de certains textiles synthétiques dont les perspectives de vente sont moins favorables, nous dit-on, entre autres les fibres acryliques que nous fabriquons. Comme condition de notre survie, on nous affirme qu'il faut ajuster la production au niveau de la demande, avec l'appui des pouvoirs publics. Mais pourquoi ferions-nous confiance aux patrons, qui, pas plus que le gouvernement, n'ont pris les mesures suffisantes pour résister à la crise ?* »

Sur les revendications de pouvoir d'achat se greffent des préoccupations plus vastes qui concernent le maintien de l'emploi à long terme. Crise de confiance ? A l'usine de Colmar, le directeur lui-même, M. Geoffray, vient de présenter sa démission. Il quitte le groupe Rhône-Poulenc pour aller tenter sa chance dans une entreprise pharmaceutique vétérinaire à Lyon. C'est le directeur de l'usine Rhône-Poulenc d'Albi, M. Delot, qui va le remplacer.

Pour obtenir « *des garanties et non des promesses* », les trois syndicats réclament à présent une « prime de qualité » mensuelle de 200 F, trois jours de repos supplémentaires par an pour les postés, la semaine de quarante heures sans perte de salaire pour tout le personnel, le paiement intégral des heures de chômage partiel et l'annulation de cent trente « *suppressions d'emplois sans licenciement* » annoncée récemment, dont une trentaine de mise en préretraite (parmi lesquelles celle du chef de personnel). Selon les syndicats, l'argent ne manque pas pour financer ces revendications. Un tract était distribué ce jeudi matin à la population de Colmar : « *Le chiffre d'affaires consolidé du groupe sera de 23,6 milliards de francs en 1977 contre 21,4 milliards en 1976. Ces milliards de profits (...) sont actuellement accaparés par quelques gros actionnaires sans que personne d'entre nous n'ait son mot à dire.* »

Si la direction refuse le paiement intégral des heures de chômage partiel, elle se déclare prête à discuter du retour à la semaine de travail à quarante heures ainsi que des modalités de la création d'une prime d'objectif ; elle ajoute, en outre, qu'après l'accord intervenu la semaine dernière au sein de la commission nationale des textiles artificiels et synthétiques les salaires sont augmentés de 1,5 % à compter du 1er mars.

Devant la grille d'entrée, quelques « grévistes forcés » hostiles à l'occupation échangent des propos aigres-doux avec les militants syndicaux. Ces derniers expliquent qu'il n'est pas question d'« *abandonner l'outil de travail* », que les machines sont vidées de leurs produits et nettoyées, qu'une centaine d'ouvriers se relaient par équipe, en permanence dans les ateliers pour surveiller l'opération, et que l'usine « *sera en état de marche dès que la négociation aura abouti* ». L'un d'eux ajoute : « *Ici, c'est une veillée d'armes, non pas pour les C.R.S., mais pour le travail.* »

JEAN BENOIT.

(1) Pas plus que M. Raymond Barre, qui s'est rendu à Mulhouse le mercredi 8 mars, M. Monory, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, qui tenait un meeting devant une soixantaine de personnes, mercredi soir à Colmar, n'a évoqué le conflit de Rhône-Poulenc Textile. Interrogé au moment de son départ à l'aérodrome de Colmar-Houssen, M. Monory a expliqué à un journaliste : « Je n'ai pas de déclaration à faire à ce sujet. Je ne suis pas venu à Colmar dans cette intention. Etant donné que c'est une affaire entre patron et syndicats, le ministre n'a pas à y mettre son nez. »

« En données corrigées »

LE CHOMAGE A AUGMENTÉ EN FÉVRIER indique le syndicat C.F.D.T. de l'INSEE

Au cours d'une réunion publique tenue mercredi 8 mars au centre universitaire de Tolbiac, à Paris, le syndicat C.F.D.T. de l'INSEE a déclaré : « *Le chômage a encore augmenté au cours du mois de février. Les résultats provisoires montrent que, quelle que soit la correction saisonnière adoptée, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE a progressé de plus de vingt mille en février 1978, ceci malgré l'extension à de nombreuses agences de la* « ligne emploi » *qui, on le sait, consiste à retarder la prise en compte des nouveaux chômeurs.* »

En données observées, le nombre des demandes d'emploi non satisfaites aurait baissé d'environ 20 000, comme il est normal en cette période de l'année, et atteindrait donc 1 100 000 contre 1 121 000 en janvier et 1 055 000 en février 1977.

Mais, en données corrigées des variations saisonnières, le nombre des demandes aurait augmenté de 2 %, passant de 1 023 200 en janvier à environ 1 043 000 en février (1 065 900 en février 1977). M. Christian Beullac, ministre du travail, avait indiqué mardi : « *Février confirmera le coup d'arrêt donné au chômage depuis six mois.* »

● *Les chauffeurs de taxis marseillais manifestent.* — Trois cents artisans taxis ont manifesté mardi 7 mars, à Marseille, au volant de leur voiture. Ils ont bloqué la circulation durant plus de trois heures. Les syndicats professionnels protestent contre la concurrence des voitures dites de « petite remise ».

Trente-huitième jour de grève à la Caisse d'allocations familiales de Paris

● Les syndicats réclament l'ouverture de négociations
● Certaines familles sont pénalisées

Au trente-huitième jour de la grève des techniciens de la Caisse d'allocations familiales de Paris, les syndicats C.G.T., C.F.D.T., F.O. et C.F.T.C. ont annoncé, en présence des grévistes réunis face à la presse ce jeudi 9 mars, que « *syndicats et grévistes restaient déterminés : poursuivre la grève pour obtenir satisfaction* », c'est-à-dire une révision en hausse de leurs classifications.

Après l'évacuation par la police, mardi 7 mars, des couloirs de la direction, qui avaient été envahis par des employés pour réclamer des discussions, et après la grève de solidarité de l'ensemble du personnel le lendemain (suivie à environ 75 % selon les syndicats), les techniciens de la caisse, qui occupent toujours le centre informatique, n'entendent pas accepter de trêve en raison de la situation politique actuelle : « *Le gouvernement en place,* affirment unanimement les syndicats, *est responsable par la tutelle administrative et financière qu'il exerce.*

La demande des syndicats, qui ont fait une démarche, mercredi, auprès du ministre de la santé et de la sécurité sociale, est d'aboutir à une réunion tripartite : tutelle (c'est-à-dire le gouvernement), direction des caisses et syndicats. Une rencontre devrait avoir lieu, ce jeudi après-midi, mais avec la seule direction de la caisse parisienne.

Interrogés sur la situation des familles, les syndicats ont indiqué que celles-ci devaient recevoir les prestations familiales en mars sur la base de celles versées en décembre et janvier.

Cette formule pénalise les familles qui peuvent prétendre à des droits nouveaux. Conscients des difficultés que cela pose aux prestataires, les grévistes insistent sur la nécessité de l'ouverture de négociations .

CONJONCTURE

● *L'accord sur les montants compensatoires* relève de l' « *anecdote* » et « *le vrai problème reste posé* », a estimé M. Edgard Pisani, membre du parti socialiste et ancien ministre de l'agriculture du général de Gaulle. Lors d'une réunion à Rodez (Aveyron), M. Pisani a déclaré que « *la manipulation des montants compensatoires faite à Bruxelles ne rend pas le désordre monétaire moins évident* ».

D'autre part, pour le Centre des jeunes agriculteurs, les décisions prises à Bruxelles constituent un « *minimum pour les agriculteurs français. Elles devront être impérativement complétées par un démantèlement important des montants compensatoires monétaires français restants, lors de la fixation des prix* ».

AGRICULTURE

● *L'indice des prix de la C.G.T.* a augmenté de 1,3 % en février, par rapport à janvier. En un an (février 1978 comparé à février 1977) l'augmentation est de 11,8 %. Selon la C.G.T., les augmentations les plus fortes ont été enregistrées sur l'alimentation (+ 2,2 %), les transports et les télécommunications. Cette évolution est due, commente la C.G.T., à « *des hausses qui, les autres années, intervenaient traditionnellement en janvier et qui ont été décidées, cette année, par le gouvernement pour le mois de février. (...) Ces hausses seront enregistrées dans l'indice INSEE de février, qui ne sera, bien sûr, connu qu'après les élections* ».

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ Bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	4,8300	4,8400	+ 140	+ 190	+ 270	+ 330	+ 750	+ 880
$ can.	4,2630	4,2750	+ 100	+ 160	+ 220	+ 290	+ 600	+ 730
Yen (100).	2,0480	2,0580	+ 50	+ 170	+ 250	+ 330	+ 780	+ 880
D. M.	2,3720	2,3850	+ 130	+ 175	+ 280	+ 350	+ 900	+ 990
Florin	2,2300	2,2400	+ 80	+ 120	+ 150	+ 230	+ 600	+ 680
F. B. (100).	15,2300	15,3000	+ 420	+ 640	+ 800	+1180	+2250	+2700
F. S.	2,5190	2,5330	+ 200	+ 250	+ 420	+ 480	+ 950	+1100
L. (1 000) .	5,6230	5,6400	— 200	— 100	— 350	— 280	— 850	— 550
£	9,2900	9,3200	+ 280	+ 350	+ 500	+ 620	+1250	+1400

TAUX DES EURO-MONNAIES

D. M.	3 1/2	4	3 1/4	3 3/4	3 1/4	3 3/4	2	3 1/2
$ E.-U.	2 1/2	3	7	7 1/4	7 1/8	7 3/8	7 1/2	7 3/4
Florin	6	6 1/2	5 1/2	6	5 1/2	6	5	5 1/2
F. B. (100).	4 1/2	5 1/2	6 1/4	6 3/4	6 1/4	6 3/4	7	7 1/2
F. S.	1/4	3/4	1/2	1	3/4	1 1/4	3/4	1 1/4
L. (1 000) .	10	13	13	15	13	15	13	15
£	6 1/4	6 3/4	6 1/2	7	7	7 1/2	7 3/4	8 1/4
Fr. franç..	16 1/2	17 1/2	15	15 1/2	14	14 1/2	13 1/4	13 3/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Incidents à Besançon

D'anciens salariés de Lip ont occupé l'agence pour l'emploi pour protester contre la suppression d'allocations de chômage

De notre correspondant

Besançon. — De trois cents à quatre cents anciens salariés de Lip ont occupé le 8 mars les locaux de l'agence pour l'emploi de Besançon pour protester contre le refus prononcé la veille par la commission paritaire de l'ASSEDIC Doubs-Jura de prolonger une nouvelle fois, pour trois cent cinquante d'entre eux, le droit à l'allocation-chômage au taux de 35 %. Ils ont été évacués par la police et des incidents se sont produits avec les forces de l'ordre.

A plusieurs reprises déjà, les représentants patronaux de la commission paritaire avaient fait savoir qu'ils s'opposeraient à une prolongation systématique de ce droit et que chaque cas serait étudié séparément et jugé en fonction des efforts personnels qui auraient été faits pour retrouver du travail. En se représentant cette fois-ci devant la commission, les Lip avaient pris soin de faire état de démarches effectuées dans les entreprises de la place. En fait, la liste des firmes visitées ne variait guère d'un dossier à l'autre et la commission a dû s'irriter d'y voir figurer une majorité d'entreprises qui « *notoirement n'embauchent pas* ».

Toujours est-il que les chômeurs de Lip réduits à l'aide publique (de 385 francs à 500 francs par mois) affirment que « *les patrons n'ont même pas voulu examiner les dossiers* ». Quant aux représentants patronaux, ils font remarquer que « *la commission paritaire a prolongé des indemnités qui n'étaient plus légalement dues à l'expiration d'une année de versement* », soit depuis l'été dernier. Ils indiquent, par ailleurs, qu'avec l'aide du délégué à l'emploi de l'union patronale (un ancien cadre de Lip), quatre-vingt-cinq des cent dix anciens salariés de Lip, qui se sont présentés depuis deux mois, ont été reclassés, des contacts étant en cours pour la plupart des autres avec les entreprises locales.

Le communiqué des représentants patronaux n'aura pas suffi à apaiser les Lip, qui entendaient « *résister passivement* », occupant l'agence pour l'emploi. La décision de l'ASSEDIC et les incidents qui ont suivi ont provoqué aussitôt des réactions des syndicats et des partis ainsi que de M. Schwint, sénateur, maire de Besançon (P.S.).

L'Union patronale comtoise a tenu, pour sa part, à dénoncer les « actes inadmissibles » des manifestants. Le préfet de région, M. Denieul, a, de son côté, déploré « *l'incroyable mansuétude dont on avait, jusque-là, fait preuve à l'égard des Lip* » et assuré qu'il entendait adopter une attitude de fermeté devant « *le climat de violence que certains voudraient entretenir* ».

Ces incidents sont intervenus quelques jours seulement après que la coopérative ouvrière, constituée par les Lip, a fait savoir qu'elle embauchait ses premiers salariés (cinq personnes prises parmi les coopérateurs), à compter du 1er mars, pour préparer, entre autres, la livraison d'environ cinq mille montres commandées par la CAMIF (Coopérative d'achat des instituteurs). Elle rappelle que tout n'est pas réglé pour les Lip qui attendent une confirmation officielle de l'accord passé avec le syndic parisien pour l'achat de pièces servant au montage des montres.

La suppression des allocations de chômage est ressentie à Palente comme un nouvel effort du « *pouvoir et des patrons pour détruire quand les travailleurs essaient de construire* ». Le contexte politique actuel n'est, en outre, pas fait pour apaiser les esprits, et les programmes ou projets présentés ces jours passés par le P.S. et le P.C. viennent peut-être un peu tard pour entraîner l'enthousiasme inconditionnel des coopérateurs.

CLAUDE FABERT.

● *Grève à Touraine Air Transport.* — Avec le soutien des syndicats F.O., C.F.D.T. et C.G.T., les représentants syndicaux du personnel navigant technique ont donné au personnel de la compagnie Touraine Air Transport (TAT) une consigne de grève du mercredi 8 mars, à 23 heures, au jeudi 9 mars, à 23 heures. Le but est d'attirer l'attention des pouvoirs publics sur la situation financière de TAT.

Nouveaux remous dans la réparation navale à Dunkerque

De notre correspondant

(De notre correspondant.)

Dunkerque. — Le conflit de la réparation navale dunkerquoise a pris, mercredi 8 mars, une nouvelle dimension. Pour le syndicat C.G.T., largement majoritaire dans ce secteur, les licenciements à Flandres-Industrie et l'éventuel rachat de cette affaire du groupe Saga par Béliard et par France-Dunkerque répondent au plan de restructuration des petites et moyennes industries.

Mais un troisième réparateur dunkerquois est concerné par un second regroupement débordant cette fois la région de Dunkerque. Il s'agit de Ziegler Frères (trois cents salariés). Le conseil d'administration de cette société doit se prononcer, le 14 mars à Paris, pour son éventuel rattachement à Dubigeon-Normandie, qui a des établissements dans la basse Loire.

Ayant réuni les salariés de toutes les entreprises de réparation navale du port de Dunkerque, le syndicat C.G.T. a exprimé la crainte que cette restructuration passe par des mesures de licenciement qui toucheraient Ziegler Frères. La veille, les Chantiers de France-Dunkerque avaient accepté d'assurer le reclassement de quarante ouvriers de Flandres-Industrie au lieu de vingt. Mais la grève se poursuit à Flandres-Industrie et chez Béliard.

Accord avec les dockers

Dans la même journée de mercredi, l'accord permettant la mise en exploitation du nouveau terminal portuaire pour les aciers de Dunkerque a été signé par le secrétaire du syndicat des dockers et le président de l'organisation patronale du port. Les salaires fixés sont à peu près ceux qui sont pratiqués au port de commerce traditionnel, ce qui représente une très forte augmentation (plus de 100 %) sur les salaires contenus dans le précédent accord (resté lettre morte). Le président de l'organisation patronale, qui est aussi l'administrateur unique de la société d'exploitation, M. de Clebsattel, a déclaré : « *Il est possible qu'Usinor n'utilise pas le terminal tout de suite mais je crois qu'elle y viendra.* »

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

ENVIRONNEMENT

Le début de la campagne de chasse aux bébés phoques

Ottawa contre le reste du monde

De notre correspondant

Montréal. — La chasse aux jeunes phoques reprendra dans l'Atlantique nord, vendredi 10 mars, mais la campagne internationale lancée par ceux qui la considèrent comme cruelle et superflue a déjà largement démarré.

L'abattage des jeunes phoques qui ont encore leur fourrure blanche (celle-ci se teinte environ trois semaines après leur naissance), se pratique principalement sur les banquises du golfe du Saint-Laurent, à partir de bateaux ou bien des côtes. Pour la campagne de 1978, les quotas ont été fixés ainsi pour l'Atlantique du nord-ouest : cent quatre-vingt mille phoques ordinaires ; quinze mille phoques à capuchon ; dix mille phoques du Groenland. Le nombre de prises autorisées était de cent soixante-dix mille l'année dernière.

Cette chasse est très importante pour les habitants de cette région déshéritée où, l'hiver, la population active est à 80 % sans travail. Sur six mille chasseurs agréés, la plupart sont originaires de Terre-Neuve ou du Labrador (et de la région du Québec dite « Basse-Côte nord », proche de celui-ci). En 1976, la vente des peaux, le traitement de la viande et l'huile de phoque leur ont rapporté près de 6 millions de dollars. Les activités liées à la chasse elle-même procurent du travail à environ dix-huit mille personnes dans cette zone.

Les habitants du Labrador et de la Basse-Côte nord ont accueilli assez favorablement le projet lancé par un des adversaires de cette chasse, le journaliste suisse Franz Weber, qui proposait, lors de la dernière campagne, de créer dans la région une usine de fourrures synthétiques employant quatre cents personnes. Le projet paraît être en suspens, mais ne dissuaderait pas, en tout état de cause, les autres chasseurs, non concernés directement, de renoncer à leur source traditionnelle de revenus.

Le gouvernement canadien a pris fermement position pour les chasseurs de phoques en mars 1977. C'est à l'unanimité que la Chambres des communes d'Ottawa a adopté une résolution soutenant le principe de cette chasse. Ce vote répondait à une résolution adoptée une semaine auparavant par les représentants du Congrès américain et qui condamnait l'abattage des phoques considéré comme « une pratique cruelle ». On faisait alors remarquer à Ottawa que, tous les ans, les Américains tuent environ trente mille phoques en Alaska et les Russes près de cinq mille sans que personne y trouve à redire jusqu'ici. Les ministères canadiens ont présenté des rapports d'experts affirmant que la population des phoques n'est nullement menacée par cet abattage et que celui-ci ne donnait lieu à aucune cruauté. Dans une lettre adressée en décembre 1977 à Brigitte Bardot, en réponse à une lettre ouverte que celle-ci avait fait publier, M. Pierre-Elliott Trudeau, premier ministre du Canada, affirmait que *« les phoques sont tués de façon plus expéditive et plus humaine que ne le sont la plupart des animaux domestiques dans tous pays civilisés »*.

M. Frank Moores, premier ministre de la province de Terre-Neuve, vient d'effectuer une tournée internationale qui a coûté environ 150 000 dollars pour persuader les Canadiens de l'Est, les Américains et les Européens de l'Ouest que la chasse aux phoques est une pratique indispensable.

Les campagnes sont loin d'avoir convaincu tout le monde. En janvier 1978, le Conseil de l'Europe a adopté, à Strasbourg, une résolution demandant l'interdiction de toute chasse aux phoques au Groenland pour les deux années à venir et l'établissement de quotas sévères pour les années suivantes. Les différentes organisations qui l'année dernière luttaient contre la chasse aux phoques n'ont pas désarmé.

Le lundi 27 février, des militants américains et canadiens de la Fondation Greenpeace, montés sur des embarcations pneumatiques, ont tenté de bloquer le port d'Halifax (Canada), d'où devaient appareiller deux bateaux chasseurs. Ceux-ci ont tout de même réussi à prendre le large.

Prévenir les affrontements

Le lendemain, c'est à Alesund (Norvège), à 250 kilomètres de Bergen, que des membres de Greenpeace — Américains, Canadiens, Français et Norvégiens — ont renouvelé leur tentative. Cette fois, ils ont enchaîné leurs canots pneumatiques aux bateaux phoquiers norvégiens qui allaient prendre la mer pour gagner la banquise canadienne. La police a dû intervenir : elle a arrêté les manifestants, qui n'ont été relâchés qu'après l'appareillage des navires chasseurs.

Pour prévenir les affrontements entre les écologistes et les chasseurs, le gouvernement canadien a décidé que personne ne pourrait approcher sans permis à moins de 800 mètres des lieux de chasse.

Cependant la fondation Greenpeace projette d'amener aussi près que possible des lieux d'abattage plusieurs dizaines d'observateurs et plusieurs représentants du Congrès américain. De son côté, Franz Weber, le journaliste suisse, a décidé d'être *« le représentant des phoques de l'Arctique »*, et a exprimé son intention de repartir au Canada pour tenter une ultime action avant l'ouverture de la chasse.

Le Fonds mondial pour la nature (W.W.F.), après l'Union internationale pour la conservation de la nature (U.I.C.N.), demande au gouvernement canadien d'annuler ou de retarder la chasse au Groenland et de faire un recensement complet des colonies de phoques avant de fixer des quotas de prises.

Enfin, le Conseil international de la chasse et de la conservation du gibier, dont le siège est à Paris, *« proteste avec une grande vigueur contre l'utilisation du terme chasse pour décrire l'abattage des jeunes phoques, tueries qui n'ont rien de commun avec l'exploitation cynégétique de la faune sauvage »*. Le conseil demande au gouvernement canadien de réduire les quotas d'abattage.

ALAIN-MARIE CARRON.

RÉORGANISATION DU MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE L'ENVIRONNEMENT

Deux décrets réorganisant certaines institutions s'occupant de la qualité de la vie sont parus au *Journal officiel* du 8 mars. Le premier débaptise le Comité interministériel d'action pour la nature et l'environnement (CIANE) et le Fonds d'intervention et d'action pour la nature et l'environnement (FIANE), qui deviennent respectivement le Comité interministériel pour la qualité de la vie (C.I.Q.V.) et le Fonds d'intervention pour la qualité de la vie (F.I.Q.V.). Ces deux organismes conservent les missions de leurs prédécesseurs : le Fonds récolte des crédits budgétaires et un prélèvement sur le pari mutuel, et le Comité les répartit au gré des dossiers qui lui sont présentés.

Le second décret institue la délégation à la qualité de la vie — un nouveau service du ministère de la culture et de l'environnement, — à qui l'on assigne cinq missions essentielles : préparer les dossiers du Comité interministériel, protéger le cadre de vie en milieu urbain et rural, aménager les rythmes de vie, améliorer les loisirs, développer la vie associative. Dans les attributions du délégué à la qualité de la vie figurent l'examen des études d'impact que le ministre de la culture et de l'environnement aura décidé d'évoquer, le secrétariat de la commission des sites, le secrétariat des parcs naturels régionaux, la préparation du Plan, les actions de formation des associations. Rappelons que le délégué à la qualité de la vie est M. Jean-François Saglio, qui était jusqu'ici directeur de la prévention des pollutions et des nuisances au ministère de la culture et de l'environnement. Il est remplacé à ce poste par M. Thierry Chambolle, polytechnicien, ingénieur des ponts et chaussées, qui était conseiller technique de M. D'Ornano.

PRESSE

L'UNION DES SYNDICATS DE JOURNALISTES ET LA GRÈVE À L'A.F.P.

L'Union nationale des syndicats de journalistes (S.N.J., C.F.D.T., C.G.T., F.O.), dans un communiqué relatif à la grève de vingt-quatre heures observée mercredi 8 mars par les rédacteurs de l'Agence France-Presse, considère que *« cette action s'inscrit parfaitement dans le cadre de la plate-forme revendicative de l'Union nationale des syndicats de journalistes, qui exige notamment l'institution d'un plan minimum de carrière. L'U.N.S.J. soutiendra toutes autres initiatives de l'intersyndicale des journalistes de l'A.F.P. dans ce sens.*

» D'autre part, les syndicats de l'U.N.S.J. relèvent la volonté systématique de la direction de l'A.F.P., depuis plusieurs mois, de remettre en cause un minimum de droits d'expression syndicale acquis par les travailleurs de cette entreprise. A travers une série de brimades et de sanctions, la direction de l'A.F.P. tend à rejoindre les rangs du patronat le plus rétrograde.

» L'Union nationale des syndicats de journalistes dénonce également la nouvelle tentative de remise en cause du droit de grève qui s'est exprimée à cette occasion au travers de certains commentaires, comme elle a dénoncé la scandaleuse création du « service minimum » à la radio-télévision nationale et la proposition du député Ganthier qui visait à l'introduire à l'A.F.P. »

[Si la dernière phrase de ce communiqué vise notamment le commentaire publié dans « le Monde » du 8 mars, il est nécessaire de préciser que nous n'entendons pas « remettre en cause le droit de grève ». Les journalistes peuvent bien entendu l'exercer librement, mais il est permis de souligner, comme en d'autres circonstances, la disproportion entre la cause — la limitation des promotions — et les effets — la suppression des informations pendant vingt-quatre heures. — J.S.]

AU CONSEIL DES MINISTRES

M. Bernard Beck est nommé premier président de la Cour des comptes

M. Bernard Beck, président de chambre à la Cour des comptes, a été nommé par le conseil des ministres du 8 mars premier président de cette Cour, en remplacement de M. Désiré Arnaud, admis sur sa demande à la retraite. La nomination de M. Bernard Beck est intervenue sur proposition du ministre délégué à l'économie et aux finances.

[Né le 9 janvier 1914, M. Bernard Beck, licencié en droit et diplômé d'études supérieures de droit public et d'économie politique, a d'abord été rédacteur au ministère des finances (1937), administrateur civil (1946), conseiller référendaire à la Cour des comptes (1948), puis, successivement, chargé de mission, chef de cabinet et directeur adjoint au cabinet de Robert Schuman (ministre des finances en 1947, président du conseil en 1947-1948 et ministre des affaires étrangères de 1948 à 1953).

M. Bernard Beck fut ensuite directeur du cabinet de J. Chastellain (ministre des travaux publics en 1953-1954), conseiller technique au cabinet de Robert Schuman (garde des sceaux en 1955), directeur au cabinet d'Alain Poher (secrétaire d'Etat à la marine en 1957-1958), secrétaire général adjoint (1958), puis secrétaire général (1961-1966) de la Cour des comptes. M. Bernard Beck fut également secrétaire général de la présidence de la République (intérims d'Alain Poher du 29 avril au 19 juin 1969 et du 5 avril au 26 mai 1974). Conseiller maître à la Cour des comptes (1965), il a présidé la section de l'énergie à la commission de vérification des comptes des entreprises publiques (1973), puis la commission de répartition du produit de la redevance radio-télévision (1975). Depuis 1977, il était président de chambre à la Cour des comptes.]



LES MARCHÉS FINAN[CIERS]
LONDRES
NEW [YORK]
NOUVELLES DES SOCIÉTÉS
BOURSE DE PARIS - 8 MARS



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

8 MARS

Les ventes s'accélèrent
Hausse de l'or

Le rythme rapide des ventes ne s'est pas ralenti ce mercredi à la Bourse de Paris où, dans un marché particulièrement actif, les valeurs françaises ont évité une lourde chute grâce aux interventions massives des organismes de placement collectif. Ainsi, l'indicateur instantané qui perdait un moment 1,3 % n'a finalement fléchi que de 0,3 % environ.

Le bâtiment et le matériel électrique ont subi les plus lourds dégâts tandis que des progrès étaient enregistrés à la métallurgie et aux pétroles, principales cibles des vendeurs lors des précédentes séances. De fait, le nombre de titres épargnés par la baisse a été légèrement plus élevé que la veille, mais les replis l'ont largement emporté sur les avances. Les cotations de J. Borel et Téléphones Ericsson durent être retardées en raison de l'affluence des vendeurs.

Autour de la corbeille, personne n'est dupe. Les traditionnels « gendarmes » du marché ont beau tenter de corriger le mouvement, les ventes de la clientèle particulière se poursuivent inexorablement. Il faut d'ailleurs remarquer que depuis deux séances les investisseurs institutionnels attendent la cotation des seconds cours pour procéder aux « relèvements » de cours nécessaires. Ce qui ne doit guère faire l'affaire des opérateurs privés dont les ordres sont, en grande majorité, exécutés aux premiers cours...

Sur le marché de l'or encore très actif avec 20,8 millions de francs de transactions (contre 26,4 millions la veille), le lingot s'est inscrit à son plus haut niveau historique à 29 800 francs, contre 29 640 francs. Le napoléon a lui aussi progressé, s'établissant à 309,90 francs contre 305 francs.

LONDRES

En raison de la grève de l'A.F.P., la tendance et les cours de la Bourse de Londres n'ont pu nous être transmis.

OR (ouverture) (dollars) 187 85 contre 190 ..

VALEURS	CLOTURE 8/3	COURS /3
Beecham	592 ...	592 ...
British Petroleum	728 ...	724 ...
Courtaulds	118 ...	112 ...
De Beers	327 ...	322 ...
Imperial Chemical	337 ...	338 ...
Rio Tinto Zinc Corp	168 ...	166 ...
Shell	602 ...	495 ...
Vickers	182 .	179 ...
War Loan 3 1/2 %	36 3/8	36 1/4
*West Driefontein	27 ...	28 1 2
*Western Holdings	27 ...	26 1/8

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

ESCAUT ET MEUSE. — Après un bénéfice d'exploitation de 14,3 millions de francs et une provision pour dépréciation du portefeuille de 24,6 millions de francs, l'exercice 1977 se solde par une perte de 9,76 millions de francs, imputée sur les réserves et le report à nouveau. Les actifs ont été réévalués de 70 millions de francs. Un dividende global de 24 F, prélevé sur le report à nouveau, sera distribué.

FRANÇAISE DE RAFFINAGE. — Résultat brut avant amortissements : 386,7 millions de francs contre 674,8 millions de francs en 1976, après prise en compte d'une revalorisation des stocks pour 332 millions de francs contre 589 millions de francs en 1976. Après 366,5 millions de francs d'amortissements, le bénéfice net s'établit à 20,2 millions de francs contre 252,9 millions de francs en 1976 et devient nul après constitution de diverses provisions. Le dividende global, prélevé sur le fonds de prévoyance, est maintenu à 9 F.

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
Rollsco, c. 18	1 p. 20	....

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	8/3	9/3
1 dollar (en yens)	235 15	233 60

NEW-YORK

La reprise se poursuit

La timide reprise amorcée mardi 7 mars s'est poursuivie mercredi, l'indice Dow Jones gagnant à nouveau environ 4 points pour s'établir en clôture à 750,87 dollars. Selon les observateurs, cette reprise revêt essentiellement un caractère « technique » : les cours ont beaucoup baissé, le dollar semble se redresser légèrement, et il reste toujours un espoir de voir la grève des mineurs de charbon évoluer moins défavorablement que prévu.

La plupart des analystes craignent, toutefois, que les facteurs défavorables ne l'emportent en définitive, malgré cette accalmie. Le ralentissement prévisible de l'expansion, la poursuite de l'inflation et le désaccord persistant entre la Maison Blanche et le Congrès ne sont pas de nature à rendre plus optimiste un marché déprimé depuis de longs mois.

VALEURS	COURS 7.3	COURS 8/3
Alcoa	39 1 2	39 3 8
A.T.T.	60 1 4	60 1 4
Boeing	33 3 8	33 7/8
Chase Manhattan Bank	28 3 4	28 3/4
Du Pont de Nemours	100 1 2	100 3/4
Eastman Kodak	42 ...	42 5 8
Exxon	44 3 8	44 3/8
Ford	43 7 8	44 ...
General Electric	45 1/8	45 3/8
General Foods	27 ...	27 1/2
General Motors	58 ...	58 3/8
Goodyear	16 ...	15 7 8
I.B.M.	244 3 4	245 3/4
I.T.T.	27 1 2	27 3 8
Kennecott	24 5/8	24 1/4
Mobil Oil	59 1 2	60 1/2
Pfizer	25 7 8	26 ...
Schlumberger	65 ...	65 3/4
Texaco	25 3/4	25 3 4
U.A.L. Inc.	20 ...	20 1 4
Union Carbide	38 1/2	39 1 4
U.S. Steel	28 1 8	28 1/8
Westinghouse	17 1/2	17 ...
Xerox	41 3 4	42 ...

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977.)

	7 mars	8 mars
Valeurs françaises	97,7	97,7
Valeurs étrangères	100,9	102

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	58,1	58

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 10 1/2 %

BOURSE DE PARIS - 8 MARS - COMPTANT

MARCHÉ A TERME

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 8 3	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 792	4 775	4 880
Allemagne (100 DM)	235 580	238 240	235
Belgique (100 F)	15 139	15 228	14 875
Pays-Bas (100 fl.)	220 570	222 660	219 500
Danemark (100 krd)	85 540	86 150	85 800
Suède (100 krs)	103 970	104 400	102 750
Norvège (100 k.)	89 870	90 500	89 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 265	9 280	9 300
Italie (1 000 lires)	5 612	5 607	5 650
Suisse (100 fr.)	252 550	253 660	252 500
Autriche (100 sch.)	32 705	33 040	32 700
Espagne (100 pes.)	5 974	5 958	5 850
Portugal (100 esc.)	11 785	11 750	11 500
Canada ($ can. 1)	4 268	4 241	4 215

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 8/3
Or fin (kilo en barre)	29600	29820
Or fin (en lingot)	29640	29800
Pièce française (20 fr.)	305	309 90
Pièce française (10 fr.)	225	226 .
Pièce suisse (20 fr.)	284 90	286 10
Union latine (20 fr.)	266 90	286 80
Souverain	285	294 ..
Pièce de 20 dollars	1410 .	1380
Pièce de 10 dollars	660	668 ..
Pièce de 5 dollars	397 50	.. ..
Pièce de 50 pesos	1270	1208 ..
Pièce de 10 florins	275 80	275 80

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE





LA VISITE A WASHINGTON DE M. WEIZMAN

Le ministre israélien de la défense demande aux États-Unis de doubler leurs fournitures militaires

Le ministre de la défense israélien, le général Ezer Weizman, en visite officielle aux Etats-Unis, a exposé mercredi 8 mars, au Pentagone, les demandes de matériel militaire de son pays, au moment où les relations entre Washington et Jérusalem passent par une période de crise. La visite du ministre israélien précède de quatre jours celle du premier ministre, M. Menahem Begin, attendu lundi dans la capitale américaine.

De source officielle, on indique que le général Weizman a exposé au secrétaire d'Etat à la défense, M. Harold Brown, le plan israélien; celui-ci suppose la fourniture de matériel militaire américain à Israël pour plus de 13 milliards de dollars au cours des neuf prochaines années. Ces demandes accroîtraient en fait ces fournitures de 50 % par an; elles portent sur du matériel blindé, électronique et aérien. Les deux ministres ont évoqué aussi les demandes israéliennes d'achat de quinze chasseurs F-15 et de soixante-quinze chasseurs F-16, qui constituent un des points de divergence entre Israël et l'administration Carter.

Revenant de Jérusalem après avoir accompli la première partie de sa mission au Proche-Orient, l'ambassadeur itinérant américain M. Alfred Atherton s'est arrêté, mercredi, à Genève, où il a rencontré le ministre saoudien des affaires étrangères, le prince Saoud Ibn Faiçal.

● A DAMAS, le président Hafez El Assad a prononcé un grand discours devant l'Assemblée du peuple, après avoir prêté le serment constitutionnel au début de son nouveau septennat. Il a affirmé que l'établissement d'une patrie palestinienne indépendante était la priorité des priorités dans le conflit du Proche-Orient. Les droits du peuple palestinien, a-t-il ajouté, sont même plus importants que la récupération des territoires perdus par la Syrie en 1967. Sans prononcer le nom du président Sadate, le président Assad a rappelé que la Syrie *« ne s'est pas soumise aux pressions, mais a résisté, résiste toujours et continuera de résister jusqu'à ce qu'elle ait déjoué toute tentative de capitulation »*.

● A JERUSALEM, l'opposition a proposé un débat sur la politique étrangère du gouvernement Begin avant la visite du premier ministre à Washington, qui a été repoussé par 51 voix contre 31. M. Ygal Allon, ancien ministre des affaires étrangères travailliste, avait affirmé que le refus de M. Begin d'envisager un retrait de la rive occidentale du Jourdain présentait de graves dangers pour Israël. — *(A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.)*

« Un Québec indépendant resterait dans l'OTAN et le NORAD »

déclare M. Claude Morin

De notre correspondant

Montréal. — M. Claude Morin, ministre québécois des affaires intergouvernementales, a fait, le 7 mars en soirée, une déclaration destinée à rassurer les gouvernements étrangers sur les intentions d'un Québec indépendant en matière militaire. Le ministre a affirmé qu'un Québec souverain deviendrait membre à part entière de l'OTAN et du NORAD (pacte de défense nord-américain).

« Notre appartenance historique à l'Europe et à l'Amérique du Nord dicte la trame de nos relations internationales sur tous les plans », a dit M. Morin devant les membres québécois de l'Institut canadien des affaires internationales. *« Le Québec sait qu'il fait partie de la communauté des pays industrialisés d'Occident. Il ne peut s'isoler du système de défense mis en place dans le cadre de l'alliance atlantique, quelle que soit la formule de participation qu'il adoptera. »*

« Il est encore plus évident, a-t-il poursuivi, *que nous ne pouvons créer un vide en Amérique du Nord en nous détachant du système de défense de ce continent, le NORAD. »*.

Enfin, M. Morin a indiqué qu'un Québec souverain s'efforcerait de collaborer avec le Canada à la mise sur pied d'un système de défense du territoire.

Ces déclarations viennent alors que la presse américaine s'interrogeait sur l'avenir du Québec. La revue *Foreign Policy* notamment, dans sa dernière livraison, évoquait les risques d'une indépendance du Québec en décrivant cette province comme agitée par un « gauchisme » latent et pernicieux et les conséquences militaires de cette sécession comme catastrophiques pour le continent nord-américain. Dans les mois qui viennent, le gouvernement québécois, et notamment son premier ministre, M. Levêque, feront un effort particulier pour convaincre leurs voisins américains de la modération de leurs vues. M. Levêque doit faire plusieurs voyages aux Etats-Unis et il sera en avril à Boston.

Les observateurs étrangers pouvaient avoir quelques raisons de perplexité. Dans le programme du parti, tel qu'il était rédigé avant l'arrivée de celui-ci au pouvoir, il était prévu qu'un Québec indépendant se retirerait de l'OTAN et du NORAD. Au dernier congrès du parti en avril 1977, cette position a été révisée. Mais la participation à l'OTAN et au NORAD reste soumise à des conditions qui se prêtent à diverses interprétations.

Le texte indique en effet que cette participation devra respecter « *une politique étrangère pacifiste, fondée sur le rejet du recours à la force comme solution aux différends internationaux, le désarmement, l'interdiction des expériences et de l'utilisation des armes nucléaires et bactériologiques* ».

M. Morin a précisé une orientation que les militants n'ont pas eu l'occasion de discuter depuis le congrès. Ses déclarations impliquent d'autre part qu'un Québec indépendant disposerait de forces armées, ce qui entraînerait le cas échéant des choix politiques et budgétaires difficiles et controversés. — A.-M. C.

NOUVELLES BRÈVES

● *MM. Jean Autin*, président de Télédiffusion de France, et Jean Mercure, directeur du Théâtre de la Ville, ont été nommés membres du conseil d'administration du Théâtre national de l'Opéra de Paris par arrêté du ministre de la culture et de l'environnement en date du 23 février dernier (*Journal officiel* du 8 mars).

[M. Jean Autin avait été chargé en décembre 1970 d'une mission de réorganisation à la Réunion des théâtres lyriques nationaux.]

● *Incidents électoraux*. — L'ex-sergent Dupuy de Méry, candidat aux élections législatives (Union des Français de bon sens) dans la 1re circonscription de Nancy, a été pris à part, mercredi 8 mars, alors qu'il collait ses affiches sur le mur d'une maison particulière à Faulx (Meurthe-et-Moselle). Le propriétaire, M. Alfonse Lacher, soixante-sept ans, l'aurait frappé avant de le menacer avec un fusil de chasse. M. Dupuy de Méry a porté plainte pour menaces de mort. M. Lacher de son côté, entend poursuivre l'ex-sergent pour « affichage sur un mur privé et coups et blessures.

D'autre part, notre correspondant à Dijon nous signale qu'un employé municipal socialiste de Chenove (Côte-d'Or), M. Serge Nossereau, a été agressé, dans la nuit du mercredi 8 au jeudi 9 mars par quatre individus alors qu'il s'était arrêté près d'un panneau où venaient d'être collées des affiches du R.P.R.

● *Suicide d'un détenu*. — M. Robert Pintringa, âgé de quarante-quatre ans, inculpé d'assassinat sur la personne d'une jeune femme avec laquelle il avait eu une liaison, a été découvert le 8 mars pendu dans sa cellule de la maison d'arrêt de Béthune, où il était détenu depuis le 11 octobre 1977. Le parquet a ordonné une autopsie. C'est le deuxième cas de pendaison en deux jours à la maison d'arrêt de Béthune (*le Monde* du 9 mars). — *(Corresp.)*

Dernière heure.

LE PROCÈS DE Me CROISSANT EST AJOURNÉ

Le procès de Me Klaus Croissant, qui s'est ouvert ce jeudi matin 9 mars devant le tribunal du Land de Bade-Wurtemberg, à Stuttgart, a été, peu après le début de l'audience, reporté au 14 mars.

A la suite d'une requête présentée au nom des six défenseurs par Me Eberhard Kempf, le président du tribunal a décidé de demander au barreau de la ville *« si un avocat peut être contraint à subir une fouille corporelle sans atteinte à son honneur et à sa dignité »*.

Les six avocats de Me Croissant avaient refusé d'être l'objet d'une fouille à l'entrée du tribunal, pratique utilisée lors des procès d'extrémistes en R.F.A.

(Lire l'article de Jean WETZ page 5.)

L'AFFAIRE BITAN

Onze ans de réclusion criminelle pour M. Herbet

Après deux heures de délibération, les jurés de la cour d'assises de Paris ont condamné, mercredi soir 8 mars, à onze années de réclusion criminelle M. Jean-Pierre Herbet, artisan en textile, accusé d'avoir provoqué la mort de M. Jean Bitan, ancien négociant en tapis (*le Monde* du 8 mars), puis d'avoir pendant un mois et demi tenté d'extorquer une rançon à la famille de celui-ci.

Dans un réquisitoire sévère, M. Marcel Dorwling-Carter, avocat général, avait réclamé contre M. Herbert une peine de douze à quinze années de réclusion criminelle. Le magistrat avait même insinué que la préméditation du meurtre de M. Bitan n'était pas à exclure allant ainsi au-delà de la qualification *« coups et blessures ayant entraîné la mort sans intention de la donner »* retenue à l'encontre de M. Herbet. Le défenseur de celui-ci, Me Rémy Crauste, a, au contraire, plaidé la mort accidentelle de M. Bitan, survenue, selon lui, après la dispute provoquée par l'intransigeance du vieillard envers M. Herbet, qui venait une nouvelle fois lui demander une aide financière.

Baisse sensible du franc

Le deutschemark à son cours record : 2,39 F

Un mois après l'attaque qu'il avait subie au début de février, le franc a fléchi sensiblement jeudi 9 mars sur les marchés des changes. A Paris, le cours du dollar est passé en quelques heures de 4,79 F à 4,84 F. Le deutschemark et le florin ont crevé tous leurs plafonds antérieurs, à près de 2,39 F et de 2,23 F. Seul le franc suisse, en repli général par ailleurs, à légèrement baissé à 2,52 F contre 2,53 F.

La Banque de France est intervenue *« de manière importante »* pour freiner la baisse du franc, attribuée par tous les cambistes à la possibilité d'une victoire de la gauche aux élections législatives.

A l'étranger, les milieux financiers ne croyaient guère à cette possibilité jusqu'à maintenant ; mais il semble qu'ils aient brutalement changé d'opinion, ce qui ne manque pas de peser sur les cours du franc hors de nos frontières.

Sur le marché français, on a remarqué une accélération des achats de dollars par les importateurs, qui, jusqu'à présent, prévoyaient une baisse de cette monnaie, et constatent que son fléchissement paraît stoppé, tout au moins en Europe. Le dollar s'est en effet redressé par rapport au deutschemark (2,03 DM jeudi contre 2,01 DM la veille) et contre le franc suisse (1,92 FS contre 1,89 FS)). En revanche, sa baisse s'est poursuivie à Tokyo, où, en dépit des interventions massives de la Banque du Japon, il a crevé à nouveau son plancher à 233,60 yens contre 235 yens, au plus bas niveau depuis la guerre. En Europe, on considère comme « normal » l'accélération de la hausse du yen, qui, jusqu'à présent, a moins monté, par rapport au dollar, que le deutschemark et le franc suisse. Pour les cambistes, il est donc logique que la spéculation se porte maintenant sur la monnaie japonaise après avoir « favorisé » les monnaies européennes. — F. R.

● *Thomson-C.S.F. vient d'obtenir un contrat de 300 millions de francs en Iran* pour la fourniture et l'installation des équipements électroniques du centre de radiodiffusion ondes courtes de Téhéran, qui sera le plus puissant du monde. Les travaux de génie civil seront réalisés par des firmes iraniennes.

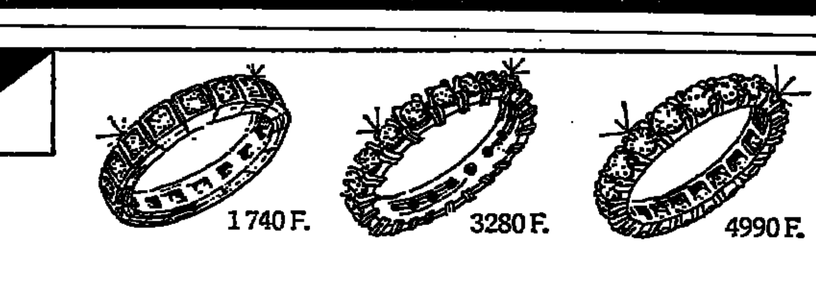
L'OPEP VA SE RÉUNIR POUR PROTÉGER SES REVENUS CONTRE LES VARIATIONS DU DOLLAR

Une réunion extraordinaire de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) se tiendra le 3 avril à Genève, apprend-on le 9 mars, à Vienne, dans les milieux proches du secrétariat de l'Organisation. Cette réunion sera essentiellement consacrée à l'étude des conséquences de la dépréciation du dollar sur les revenus pétroliers des pays exportateurs. Si aucun de ces pays n'envisage d'abandonner le dollar comme monnaie de paiement du pétrole, les pays membres songeraient à constituer un « panier » de référence pour la fixation du prix du « brut ». Le dollar, le yen, le deutschemark, le franc français et la livre sterling interviendraient globalement à concurrence de 70 % dans ce « panier », les monnaies du Golfe pour 20 % et l'or pour 10 %.

C'est dans doute pour préparer cette réunion que le ministre koweitien des finances, M. Atiki, a consulté le 8 mars, à Ryad, les dirigeants saoudiens. Le prix du « brut » pourrait aussi être évoqué à Genève le 3 avril. Le secrétaire général du ministère saoudien du pétrole ne vient-il pas d'affirmer que son pays préférerait une hausse du prix du pétrole plutôt que l'abandon du dollar dans les transactions pétrolières ? D'autre part, plusieurs Etats qui souffrent de la dévalorisation du dollar, mais surtout de la mévente de leur production pétrolière, ont demandé un renchérissement du prix du pétrole. — A.F.P.)











Le numéro du « Monde » daté 9 mars 1978 a été tiré à 559 159 exemplaires.

A B C D E F G



هكذا من الأصل